



la préposition

Règles, exercices et corrigés

Maurice Grevisse
7e édition revue par
Irène-Marie Kalinowska



GREVISSE 9
LANGUE FRANÇAISE

la préposition

Règles, exercices et corrigés

Maurice Grevisse

7e édition revue par
Irène-Marie Kalinowska





Dans la même collection

GREVISSE LANGUE FRANÇAISE

Le Petit Grevisse. Grammaire française
Maurice Grevisse - Marc Lits

Le français correct
Maurice Grevisse - Michèle Lenoble-Pinson

L'accord de l'adjectif
Henri Briet

L'accord du verbe
Henri Briet

L'accord du participe passé
Maurice Grevisse - Henri Briet

Le verbe : modes et temps
Irène-Marie Kalinowska

La ponctuation
Cécile Narjoux

L'oral et l'écrit

Françoise Rullier-Theuret

Les discours direct et indirect
Stéphanie Callet

Majuscules, abréviations et symboles
Karine Germoni

La préposition
Maurice Grevisse - Irène-Marie Kalinowska

La phrase
Maurice Grevisse - Irène-Marie Kalinowska

Le Grevisse de l'étudiant
Cécile Narjoux

Le Grevisse de l'enseignant
Jean-Christophe Pellat – Stéphanie Fonvielle

Le Bon usage
André Goosse - Maurice Grevisse

Maurice Grevisse
1895 – 1980
Docteur en philosophie et lettres, grammairien et professeur, Maurice Grevisse a consacré toute sa vie à la langue française et à l'observation de son évolution. Dans *LE BON USAGE*, comme dans ses autres ouvrages à visée pédagogique, il a toujours allié une grande rigueur d'analyse à la clarté d'un exposé nuancé.

Irène-Marie Kalinowska
Docteur en philosophie et lettres, elle travaille à la formation de futurs professeurs de français. Dans ses publications, elle s'intéresse à la syntaxe comparée, à l'histoire du discours grammatical ainsi qu'à la construction des savoirs linguistiques et culturels par le sujet parlant. Aux éditions De Boeck – Van In, elle a participé à l'élaboration d'un manuel de français, *Couleurs français*. Dans la collection « Grevisse - Langue française », elle a publié *Le verbe : modes et temps* et réalisé la révision scientifique de *Quelle préposition ?* et du *Cours d'analyse grammaticale* de Maurice Grevisse (parus respectivement sous les titres *La préposition* et *La phrase*).

SOMMAIRE

Note au lecteur

La construction d'une phrase nous met parfois dans la situation de celui qui, ayant acheté un meuble à monter soi-même, en a égaré le mode d'emploi. Tout en disposant des vis, des boulons, des écrous et autres clavettes d'assemblage fournis par le fabricant, nous ne savons pas quel usage en faire, et nous ignorons comment articuler les différentes pièces de notre futur bureau, table ou armoire.

Les prépositions, en français, se laissent comparer à ces clavettes d'assemblage qu'il faut savoir choisir pour les placer au bon endroit et pour faire tenir ensuite notre construction. Tout en ayant souvent perdu leur sens d'origine, comme c'est le cas des prépositions dites vides, elles ne peuvent s'employer au hasard, car, en réalité, elles ne sont pas interchangeables.

Un montant à solder *dans* 6 jours n'est pas un montant qui doit l'être *dans les* 6 jours, tout comme une terrine de saumon n'a certainement pas le même goût qu'une terrine au saumon… Même si on n'y prête pas attention, l'emploi des prépositions a des implications sensibles, et ce bien au-delà des questions d'ordre pécuniaire ou gustatif.

L'ouvrage que vous avez en main se veut un mode d'emploi des prépositions dans le français écrit et oral d'aujourd'hui, et nous tenons à remercier les étudiants de la Haute École de Bruxelles-Brabant dont les questions ont fourni une bonne part de la matière de ce petit livre.

Avant-propos

Avant-propos de Maurice Grevisse

Quelle est la bonne préposition ? C'est la question qu'il nous arrive de nous poser quand il s'agit de bien amener, dans la phrase, un complément de construction indirecte. La syntaxe des compléments, en effet, n'est pas simple, elle a ses chemins, nombreux, avec leurs carrefours, leurs ornières, et leurs fondrières même, où les maladroits s'achoppent, s'embourbent et tombent dans le mauvais style ou dans l'incorrection caractérisée.

Il importe de bien choisir la préposition pour introduire correctement le complément. Dans certains cas, il y a lieu de tenir compte de l'aspect sémantique de l'expression : participer de, *par exemple, a un tout autre sens que* participer à. *Dans nombre d'autres cas, c'est simple affaire de style ou respect de l'usage.*

Je n'ai pas voulu, dans ce petit ouvrage, examiner de façon exhaustive la syntaxe des prépositions : elle est très vaste et très variée ; j'ai voulu être pratique ; mes observations visent à être utiles, à dissiper, dans l'usage courant, certains doutes et certaines hésitations ; elles présentent des solutions rapides, sûres pourtant, attestées qu'elles sont par l'Académie ou par des citations de bons auteurs. Les curieux du langage correct, quand ils ne trouveront pas dans cet opuscule le moyen de lever la difficulté qui les embarrasse, pourront toujours se reporter aux grands dictionnaires ou, éventuellement, à mon Bon Usage.

M. Gr. 1977

De Maurice Grevisse à nos jours…

Le lecteur qui connaît les éditions précédentes de *Quelle préposition ?* – qui paraît à présent sous le titre *La préposition* – remarquera la présence

d’un certain nombre d’entrées et d’explications s’ajoutant à celles données par Grevisse. En effet, la langue évolue, et chaque année on voit apparaître des constructions nouvelles (ou, plutôt, qui ont l’air de l’être) qui bénéficient d’une diffusion extrêmement rapide dans les médias. Par ailleurs, la langue et la littérature françaises ne sont plus enseignées comme elles l’étaient au moment où Grevisse rédigeait son ouvrage. Nombre de jeunes lecteurs d’aujourd’hui ne peuvent plus se prévaloir de cette même familiarité avec les œuvres des « bons auteurs », qui rendait superflues certaines explications devenues désormais nécessaires.

Toutefois, malgré les ajouts qu’il a fallu introduire, nous avons essayé de garder l’esprit de Grevisse dans cet ouvrage. Les exemples nouveaux viennent, comme précédemment, de différents domaines de l’usage et, bien entendu, des deux dernières éditions du *Dictionnaire de l’Académie*. Ceux issus du *Bon usage* (16e éd.) éclairent en particulier sur le fonctionnement des différentes constructions prépositionnelles dans les différentes régions de la francophonie.

Enfin, le lecteur trouvera, à côté de nombreuses constructions, des commentaires qui renseignent sur les contextes dans lesquels on peut les employer sans encourir le reproche de malmener le français. En réalité, il existe relativement peu de constructions que l’on pourrait considérer comme des « fautes » dans l’absolu. Une tournure peut paraître naturelle dans une conversation familière, mais elle peut devenir gênante dans une lettre formelle. En revanche, nombre de constructions appartenant à des variétés régionales du français risquent tout simplement de ne pas être comprises, ce qui est ennuyeux dans un colloque scientifique, dans un bulletin d’information ou dans un roman policier.

Les pages qui suivent ont été conçues pour vous aider à y voir un peu plus clair.

Irène-Marie Kalinowska

Liste des signes, des termes spéciaux et des abréviations

° : tour incorrect ou n'appartenant pas au français général
Académie : l'Académie française, fondée par Richelieu en 1635
Acad. 8e : *Dictionnaire de l'Académie française*, 8e éd. (1932-1935)
Acad. 9e : *Dictionnaire de l'Académie française*, 9e éd. (1992- édition en cours de rédaction)
art. déf. : déterminant article défini
art. ind. : déterminant article indéfini

Bu § : *Le Bon usage*, de Maurice Grevisse et André Goosse, 16e éd. (sauf indication contraire). Les numéros des paragraphes indiqués dans cet ouvrage permettent de trouver des explications supplémentaires et une analyse grammaticale fine et exhaustive dans le *Bon usage*.

Bu 11 § : *Le Bon usage*, de Maurice Grevisse, 11e édition (1980)

cit. : cité par
C.O.D. : complément d'objet direct ou objet direct
C.O.I. : complément d'objet indirect ou objet indirect
compl. : complément
comp. : comparez
dét. : déterminant
e.a. : entre autres
expr. : expression
fam. : familier, familière
fig. : figuré
imp. : impersonnel
ind. : indicatif
inf. : infinitif
J. Hanse : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Joseph Hanse et Daniel Blampain, 4e éd.
litt. : littéraire (tour propre à la langue littéraire)
Mauger : G. Mauger, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Hachette, 1968
p. : pays
part. : participe
pop. : populaire (= qui appartient à la langue populaire)
prop. : proposition
prop. inf. : proposition infinitive
prov. : province
qq.ch. : quelque chose

qqn : quelqu'un
rég. : région
TLF : *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du* XIX[e] *et du* XX[e] *siècles : (1789-1960)*, Paul Imbs et Bernard Quemada, éd. CNRS
Tour : tournure, construction
trad. de : traduction du texte de
v. : ville.

Pour d'autres références, veuillez consulter la bibliographie, placée à la fin du volume.

Afin d'éviter la surcharge dans la présentation graphique, nous signalons l'origine des citations une seule fois, à la fin de la dernière de la série, si elles sont plusieurs à être issues d'une même source.

Signification des principaux commentaires et des indications relatives à l'usage des différentes tournures répertoriées dans les entrées

• **tour classique :** tournure ou construction employée dans la langue du Grand Siècle.

• **tour courant :** tournure ou construction employée dans l'usage de tous les jours et appartenant aux structures de la langue commune, c'est-à-dire celle que les locuteurs natifs pratiquent dans différentes régions de la francophonie.

• **tour familier :** tournure propre aux situations de communication reposant sur la proximité, la réciprocité, la familiarité et la connivence. Les structures de la langue employées à l'oral sont très souvent des tours familiers.

• **tour littéraire :** construction propre à la langue pratiquée dans une recherche personnelle de précision, d'originalité, de particularité d'expression ou de distinction.

• **tour populaire :** construction propre à un usage spontané, non surveillé, parfois relâché, de la langue ; les tours populaires sont souvent considérés comme incorrects au regard de la norme. De nombreux auteurs utilisent des tours populaires en les prêtant à des personnages issus du peuple ou à ceux qu'ils veulent présenter comme étant peu instruits ou incultes.
• **tour régional :** construction propre à un usage propre à une région de la francophonie. Les tours régionaux peuvent fonctionner parfaitement dans leur zone d'utilisation normale, mais ils risquent de ne pas être compris ou d'être compris à contresens par d'autres locuteurs francophones.
• **langue soutenue :** l'usage surveillé — ou soigné — de la langue pratiqué notamment à l'écrit (presse de qualité, travaux scientifiques).

La préposition en un coup d'œil

1° La préposition est une cheville syntaxique invariable — *à*, *contre*, *de*, *envers*, etc. — qui introduit un mot complément, qu'elle subordonne ainsi au mot complété.
La préposition introduit notamment :
— le complément du nom — *un verre* ***à*** *thé, un canon* ***contre*** *avions, un portrait* ***de*** *profil, la concordance* ***des*** (***de*** *+ les*) temps, *un historien* ***en*** *chambre, un individu* ***sans*** *foi ni loi ;*
— le complément de l'adjectif — *doux* ***au*** *toucher, habile* ***dans*** *son art, sauvage* ***d'****allure et* ***de*** *mine, pauvre* ***en*** *blé, ingrat* ***envers*** *son bienfaiteur, tranquille* ***sur*** *son sort ;*
— le complément du pronom — *quelque chose* ***contre*** *la fièvre. Laquelle* ***des*** *deux ? L'un* ***d'entre*** *vous me trahira.*
— les différents compléments du verbe — *La fortune sourit* ***aux*** *audacieux. Aude s'efforce* ***de*** *mieux faire. Octave compte* ***sur*** *votre aide. Antoine passe son temps* ***à*** *lire. —* ***À*** *vaincre sans péril, on périt* ***sans*** *gloire. Le tueur présumé est interrogé* ***par*** *les juges.*
On appelle *régime de la préposition* le complément que celle-ci subordonne au nom, adjectif, pronom ou verbe régent, etc. complété.
2° Il existe aussi des prépositions dites vides, celles qui introduisent les éléments de la phrase qui d'ordinaire se passent de leur présence : épithètes — *Rien* ***de*** *nouveau sous le soleil* ; attributs — *Si j'étais* ***de*** *vous* ; *Martin vous a traité* ***d'****incapable ?* appositions — *Définissez la notion* ***de*** *stéréotype. La ville* ***de*** *Caen* ; compléments d'objet direct — *Il promit* ***de*** *partir.*
3° La présence et le choix d'une préposition sont importants pour la correction grammaticale et pour le contenu du message : °*Il vient Caen ; penser une chose ≠ penser* ***à*** *une chose, regarder ses dépenses ≠ regarder* ***à*** *ses dépenses, finir* ***par*** *lire ≠ finir* ***de*** *lire, s'empresser* ***à*** *servir qqn ≠ s'empresser* ***de*** *servir qqn, il votera* ***à*** *Toulouse ≠ il votera* ***pour*** *Toulouse*, etc. Les prépositions expriment les différents rapports dans l'espace : physique (*sur ≠ sous*), géographique (***à*** *Paris ≠* ***dans*** *Paris ≠* ***vers*** *Paris ≠* ***de*** *Paris ≠* ***sur*** *Paris*), symbolique et social (*Ses compétences sont bien* ***au-dessus des*** *vôtres*).
4° La présence et le choix de la préposition indiquent aussi le niveau et le registre de langue employés : *commencer* ***à*** *jouer* (courant) — *commencer* ***de*** *jouer* (langue écrite), *il n'a besoin* ***de*** *rien* (courant) — °*il n'a rien besoin* (populaire, relâché), etc.
5° L'étymologie du mot « préposition » (qui vient du verbe latin *praeponere*, « poser devant ») a le mérite de rappeler que la cheville syntaxique qu'il désigne se place toujours **devant** le terme qu'elle sert à introduire. ***Durant*** et ***autour*** sont prépositions dans ***Durant*** *les époques géologiques…* et dans *Un requin gigantesque tournait* ***autour*** *du Flamand*. Elles ne le sont plus dans : *Un requin gigantesque tournait autour* et dans *Six mois durant, la guerre se poursuivit* (Jules Verne) (***Voyez* Prépositions prises adverbialement**).
6° Les prépositions ***à*** et ***de*** sont souvent amalgamées — sous-entendues ou contractées — avec des pronoms : *me = à moi, lui = à lui, à elle, leur = à eux, à elles* ; avec des articles : *au(x) = à + le(s), du = de + le, des = de + les.*

La question de la présence ou du choix de la préposition se pose notamment dans les cas suivants :
— après les **verbes** conjugués (*Elle attesta ma présence* ou *Elle attesta de ma présence ?*)
— après les **noms** (*capacité de comprendre* ou *capacité à comprendre ?*)
— après les **adjectifs** (*absente à la réunion* ou *absente de la réunion ?*)
— après les **pronoms** (*il y a ceci de particulier que…* ou °*il y a ceci particulier que… ?*)
— dans différentes **locutions**.

Les verbes, les noms, les adjectifs, les pronoms, les mots noyaux de différentes locutions ainsi que, bien entendu, les prépositions, sont classés dans des entrées séparées dans cet ouvrage pour permettre une consultation aisée. Des tableaux récapitulatifs consacrés à des questions d'emploi des prépositions offrent au lecteur des aperçus synthétiques complémentaires.

La préposition parmi les classes de mots

Mots du français

Mots variables : *Mots invariables :*

nom

adjectif

déterminant

pronom

verbe

Préposition
et
locutions prépositives

conjonction
de subordination

adverbe

conjonction
de coordination

mot-phrase

Liste des principales prépositions (Bu § 1036)

à	*de*	*envers*	*par*	*selon*
après	*depuis*	*hormis*	*parmi*	*sous*
avant	*derrière*	*hors*	*passé*	*suivant*
avec	*dès*	*jusque(s)*	*pendant*	*supposé*
chez	*devant*	*malgré*	*pour*	*sur*
concernant	*durant*	*moyennant*	*près*	*touchant*
contre	*en*	*nonobstant*	*sans*	*vers*
dans	*entre*	*outre*	*sauf*	*via*

Liste des principales locutions prépositives (Bu § 1037, 1038, 1073)

à bas de
à cause de
à charge de
à compter de
à côté de
à défaut de
afin de
à fleur de
à force de
à la faveur de
à l'encontre de
à l'entour de
à l'exception de
à l'exclusion de
à l'instar de
à même de
à moins de
à partir de
à raison de

à travers
au contraire de
au-dedans de
au-dehors de
au-delà de
au-dessous de
au-dessus de
au-devant de
au fur et à mesure de
au lieu de
au moyen de
auprès de
au prix de
au prorata de
au sortir de
autour de
au travers de
avant de
d'après

d'avec
de chez
de crainte de
de delà
de derrière
de dessous
de dessus
de devant
de façon à
de manière à
d'entre
de par
de peur de
du chef de
en bas de
en deçà de
en dedans de
en dehors de
en dépit de

en dessous de
en face de
en faveur de
en guise de
en outre de
en plus de
en sus de
en travers de
face à
faute de
grâce à
histoire de
hors de
jusqu'à
jusque dans, etc.
loin de
lors de
outre à
par crainte de

par-deçà
par-dedans
par-dehors
par-delà
par-dessous
par-dessus
par-devant
par-devers
par manque de
par rapport à
par suite de
près de
proche de
quant à
quitte à
sauf à
sous couleur de
vis-à-vis de
etc.

Points de synthèse : un peu de grammaire pour communiquer

À marquant l'**appartenance**

À + **noms d'îles** et **d'archipels**

À + **noms des pays** masculins commençant par une consonne
À + noms de **moyens de transport**
Adresse : avenue, boulevard, place, rue
Asseoir (s'~) : ***dans***, ***sur*** — indication du **type de siège**
Complément d'agent
De + expression de **quantité** (ou expression de contenu)
De + infinitif
De marquant l'**appartenance**
De + **noms de matières**
De + une **estimation approximative**
En + expression de **temps**
En + **noms géographiques**
En + noms de **moyens de transport**
En + noms de **villes**
Heure : indication du **temps**, de la **vitesse**, du **trajet** et du **prix**
Infinitif complément de l'adjectif
Infinitif complément de verbe (listes des verbes qui, conjugués, construisent leur complément à l'infinitif sans préposition, avec ***à*** ou avec ***de***)
Matin, soir — indication du **moment de la journée**
Noms propres, noms de lieux (**lieux**, **monuments**, **institutions**, **fêtes**, **systèmes de pensée**)
Omission (ellipse) de la préposition
Prépositions dites vides, prépositions introducteurs
Prépositions prises adverbialement
Répétition de la préposition
Sur les + **indication de l'heure**
Valeur **spatiale** des prépositions

Quelle préposition ?

À + expressions figées (Bu §§ 966, 1048)

La prép. *à* fait partie de différentes locutions prépositives dans lesquelles elle a la valeur spatiale de *contre,* dans des expressions figurées ou non indiquant l'idée d'une proximité plus ou moins immédiate : *face à face* **(Voyez *Face*)** — *nez à nez, tête à tête, côte à côte, dos à dos, pied à pied, bout à bout, vis-à-vis* **(Voyez *Vis-à-vis de*)**, etc. : *Se trouver nez à nez avec qqn* (= « se trouver soudainement en présence de qqn, face à face avec lui ») (Acad. 9e). — *Ils furent longtemps tête à tête* (= « seul à seul ») (Acad. 9e) **(Voyez *Tête*)**. — *Leurs maisons sont situées côte à côte.* — *Ils marchaient côte à côte* (Acad. 9e). — *Deux cavaliers chevauchent botte à botte* (P. Porteau). — *Dos à dos* (= « dos contre dos ») (Acad. 9e). — *On les mettait dos à dos* [*deux enfants*] *pour comparer leurs tailles* (H. Pourrat, cit. *TLF*). — *Lutter, résister pied à pied,* (= « sans céder un pouce de terrain à l'ennemi ») (Acad. 9e). — *On recule pied à pied* (P. Porteau). — *Corps à corps* (= « en serrant contre le sien le corps d'un autre ») (Acad. 9e). — *On se bat corps à corps* (P. Porteau). — *Ils luttaient corps à corps avec acharnement* (Acad. 9e). — *On met deux objets bout à bout* (P. Porteau). — Figurément : *Je lui ai parle cœur à cœur* (= « dans une parfaite intimité », « avec franchise ») (P. Porteau).

À + infinitif (Bu §§ 255, 259, 909, 1036, 1065)

La prép. *à* introduit divers compléments adverbiaux :

a. ***à*** **+ infinitif** — compléments à valeur temporelle (simultanéité ou succession) et/ou causale :

1. simultanéité (compléments équivalant à des gérondifs) : *Elle éprouvait un ravissement muet, à toucher* (= « en touchant »…) *de belles robes* (R. Rolland, cit. Le Bidois § 1822).

2. succession : *À tout prendre* (= [en ayant] « tout bien considéré »), [je pensai que] *le hasard m'avait bien servi* (F. Hellens, *Nouvelles réalités*…).

3. cause : *À lui voir une si pitoyable mine, elle avait envie de rire* (A. France, cit. Le Bidois § 1457) — *À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* (= C'est parce qu'on vainc sans péril, que »…) (P. Corneille, cit. Le Bidois § 1822).

b. ***à*** **+ infinitif** — compléments indiquant l'intensité et la conséquence : *Il sanglotait à fendre l'âme* (A. Daudet, cit. Le Bidois § 1826) (= « au point de… »). — *Bientôt la salle fut pleine à n'y pouvoir y introduire un cure-dent* (T. Gautier, cit. Le Bidois § 1826). — *Geler à pierre fendre.* **(Voyez *Infinitif complément*)**

À marquant l'appartenance (Bu § 352)

La prép. *à* introduit des éléments exprimant l'appartenance dans les cas suivants :

a. Avec le verbe *être* : *Cette maison est à moi* (Wartburg-Zumtor). — *À qui est cette voiture* (Acad. 9[e]) *? Non, l'avenir n'est à personne ! / Sire, l'avenir est à Dieu* (V. Hugo, cit. Bu **§ 352**).

b. Avant le pronom personnel, pour marquer une insistance particulière : *Elle a un style à elle, bien à elle. — Notre devoir à tous est de tenir bon* (Acad. 9[e]). — Tour familier : *Un ami à moi. — Selon une thèse à moi* (M. Clavel, cit. Bu **§ 352**).

c. Dans certaines expressions figées venant d'un usage ancien : *Une bête à bon Dieu* (= une coccinelle). — *La barbe à papa* (= confiserie). — *Un fils à papa. — Le denier à Dieu* (= contribution pour des œuvres de charité ou arrhes pour une location ou un marché). — *La bande à Bonnot* (= anarchistes français). — *La bande à Baader* (= anarchistes allemands). — Tours vieillis : *La vache à Colas* (= le protestantisme — Expression familière employée par dénigrement : *Il est de la vache à Colas* = il est protestant. Littré). — *L'herbe à Nicot* (= le tabac, Nicot étant le diplomate français qui a introduit le tabac en France et donné son nom à la nicotine). — *Être soûl comme la bourrique à Robespierre* (= complètement ivre) **(Bu § 352)**. — *C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau.* **(Voyez *Faute*)**

N.B.

En dehors des cas cités ci-dessus, l'expression de l'appartenance au moyen de la prép. *à* est propre à la langue populaire. Cette construction peut aussi marquer l'imitation d'un usage ancien, tel qu'illustré par ces exemples : « la fille au roi » (Cl. Marot, XVIe s., cit. P. Porteau). — « l'Église à Jésus-Christ » (P. Ronsard, XVIe s., cit. P. Porteau).

À + noms de moyens de transport (Bu §§ 512, 1049, 1051)

La préposition *à* introduit les noms de moyens de locomotion et de transport (motorisé ou non) suivants :

a. **à + nom** — Tour construit sans déterminant : *à bicyclette, à cheval, à dos de chameau* (Acad. 9[e]), *à dos de mule* (*TLF*), *à moto, à pied, à ski, à skis, à tricycle, à trottinette, à vélo.*

b. **sur + (déterminant) + nom (+ adjectif)** : *sur sa bicyclette, sur une belle bicyclette, sur une bicyclette rouillée, sur une bécane*, *sur un tricycle, sur un scooter.*

N.B.

1. À moins de vouloir parler de voyages sur le toit de ces différents véhicules, il est déconseillé d'employer *sur* à propos de : *avion*, *tram*, *train*.
2. Le verbe *monter* se construit naturellement avec *sur* : *Je montai sur un petit bateau à vapeur* (G. de Maupassant, cit. Bu **§ 1051**). — *Persée, monté sur Pégase* […] *se transporta à travers les airs* […] (P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*).
3. Le tour « aller en skis » est également admis (J. Hanse), même s'il ne paraît pas être la construction la plus fréquente.

À + termes de civilité

L'Académie précise que dans l'usage élégant, la prép. *à* introduit les termes de civilité (Madame, Monsieur, etc.) dans l'adresse manuscrite d'une lettre : *À Madame B. — À Mademoiselle Marie L. — À Monsieur Charles X. — À Monsieur Charles X., professeur à l'Université. — Au docteur Pierre Y. — À maître Henri Z. — Au général A.* (F. Desonay).

À, de + noms commençant par « Le » (Bu § 580)

à, ***de*** + noms de famille : Dans l'usage actuel, l'article défini *Le* faisant partie d'un nom de famille ne se contracte pas avec la préposition : *Ce que la biologie doit à Le Dantec* **(Bu 11 § 604)**. — *Les tableaux de Le Nain.* — *Les anecdotes de Le Goffic* (M. Barrès, cit. **Bu § 580**). — *Le style de Le Corbusier* (H. Queffélec, cit. **Bu § 580**).

À + **noms d’îles et d’archipels (Bu §§ 588, 1051)**

Les noms d’îles et d’archipels, s’introduisent avec la prép. *à* :

a. **à** (sans article) + nom d’île — Tour construit sans déterminant, y compris lorsque ces noms désignent des États : *à Bornéo, à Ceylan, à Chypre, à Cuba, à Haïti, à Jersey, à Madagascar, à Sakhaline, à Taïwan, à Terre-Neuve* **(Bu §§588, 1051).**

b. **à** (avec art. déf.) + nom d’île : *à la Réunion, à la Martinique* **(Bu §§588, 1051)**.

.B.

Les noms d’autres îles se construisent avec *en*. **(Voyez *En* + noms géographiques b.)**

À + noms des pays masculins commençant par une consonne (Bu §§ 588, 1051)

Pour introduire les noms des pays masculins commençant par une consonne, on emploie la prép. *à* : *au Bénélux, au Canada, au Congo, au Danemark, au Ghana, au Honduras, au Maroc, au Mexique, au Mozambique, au Nigéria, au Pérou, au Portugal, au Sénégal, au Togo, au Vietnam* **(Bu §§588, 1051, Mauger)**.

À, de + titres d'œuvres ou d'ouvrages commençant par « Le » ou « Les » (Bu § 580)

a. ***à***, ***de*** + titres d'œuvres, d'ouvrages ou de tableaux — L'article défini *Le* ou *Les* qui fait partie des titres se contracte : *J'ai assisté* au Bourgeois Gentilhomme (Le Bidois § 97). — *Molière songeait* aux Précieuses ridicules (**Bu § 580**). — *Le procès fait aux* « *Fleurs du mal* » (J. Hanse). — *J'ai assisté* aux Paroles restent (Le Bidois § 101). — *La querelle* du Cid (Le Bidois § 97). — *Le fabliau de « La Housse partie », du « Vilain mire », du « Chevalier au baril* » (**Bu § 580**). — *La publication des* « *Odeurs de Paris* ». — *Le succès du* « *Lys dans la vallée* » (Le Bidois § 98). — *Anatole France est l'auteur* des Dieux ont soif (Le Bidois § 101).

b. ***à***, ***de*** + titres d'œuvres, d'ouvrages ou de tableaux composés de deux noms coordonnés — Il n'y a pas de règle fixe, mais il est conseillé de contracter seulement le premier article, pour éviter les ambiguïtés : *La morale* du Chêne et le Roseau (Le Bidois § 99) (on parle d'une seule morale). — *L'auteur du Chat, la Belette et le petit Lapin* (et non pas « du Chat, de la Belette et du petit Lapin ») (Le Bidois § 99). — *L'auteur* du Misanthrope et l'Auvergnat (Le Bidois § 100). — *Beaumarchais est l'auteur* du Barbier de Séville *ou* la Précaution inutile (Le Bidois § 100).



1. La présence des prépositions contractées signifie que le titre contient l'article : aux ⇔ *Les Paroles restent*. — des ⇔ *Les Dieux ont soif.* — Les guillemets (si l'on n'utilise pas d'italique) se placent donc après l'article contracté.
2. Un usage relativement récent consiste à éviter la contraction, comme dans : *Le centenaire de* Les Misérables — *Je préfère les Fourchambault à* Les *Effrontés*, etc. Cet usage est considéré comme « bizarre, insolite et affecté » **(Le Bidois § 97)**.
3. En dehors des titres proprement dits, la contraction des articles introduisant deux noms coordonnées est normale, lorsque ceux-ci désignent les personnages : *La fable du Loup et de l'Agneau* (sans italique ni guillemets) **(Bu § 580)**.
4. L'emploi d'un terme générique ou explicatif précédant le titre permet d'éviter les malentendus aussi bien que des constructions surprenantes (« bizarres, insolites et affectées » mentionnées dans 2.) : *Le succès du roman* Le Lys dans la vallée (Le Bidois § 98). — *Voyez la fin du roman* Le rouge et le noir **(Bu § 580)**. — *Rien ne l'impressionne davantage que le poème* Une charogne.

Aboyer (verbe) (Bu § 291)

Aboyer s'emploie dans trois constructions courantes (a., b., c.), et dans un tour considéré comme littéraire (d.) :

a. **aboyer *à*** qq.ch — Tour courant : *Les chiens aboyaient à la lune.* — *Aboyer à la mort* (Acad. 9e).

b. **aboyer *après*** qqn — Tour courant : *Une chienne qui aboie après tous les passants* (Acad. 9e). — Au sens figuré : *Ses créanciers aboyaient après lui* (Acad. 9e).

c. **aboyer *contre*** qqn — Tour courant : *Ce chien aboie contre les passants* (J. Hanse).

d. **aboyer (sans prép.)** qq.ch. — Figurément : *L'adjudant* aboie ses *ordres* (*Petit Robert* 2012).

Absence **(nom) (Bu §§ 1050, 1051)**

en **l'absence** ***de*** — *En l'absence de mots français, les dictionnaires sont contraints d'accepter ces vocables britanniques* (tunnel, express, wagon) (G. Matoré, *Histoire des dictionnaires français*). — *En l'absence de preuves, il fut acquitté* (Acad. 9e). — Avec un dét. possessif : *En son absence, nous ne pouvons prendre aucune décision* (Acad. 9e). **(Voyez *En* + expressions figées)**

Absent **(adjectif) (Bu § 363)**

a. **absent(-e)** ***de*** — *de* introduit un complément de lieu — Tour courant : *Être absent d'une réunion, d'un cours, de la classe* **(Bu § 908)**. — *Il est absent de Paris* (Acad. 9e). — *Il est fâcheux que sa pauvre santé le* [Mousseret] *tienne absent de son travail les trois quarts du temps… au moins* (G. Courteline). — *En tout cas, nul n'est absent de sa maison,* […] *pour ne pas laisser entrer les voleurs* (Lautréamont, *Chants de Maldoror*). — *Je dis : une fleur !* […] *absente de tous bouquets* (S. Mallarmé, *Divagations*).

b. **absent(-e)** ***à*** — Tour correct si *à* introduit un complément de temps : *J'étais absent au moment de l'appel* — ou, dans le même sens : *à l'appel* **(Bu § 363)**.

N.B.

Sous l'influence de « présent(-e) [à] », on emploie parfois d'autres prépositions (*à*, *dans*, *en*, *chez*, etc.) dans un usage oral, familier ou relâché : « °absent à, chez, dans, en ». Dans un usage soigné, on préférera la construction *absent*(*-e*) *de*.

Absenter (s'~) (verbe) (Bu § 363)

a. **s'absenter** ***de*** + compl. de lieu (au sens propre ou au sens figuré) : *Archi-impossible, complètement impossible* […] *de m'absenter de Paris pendant une journée, d'ici un grand mois* (G. Flaubert, cit. *TLF*). — […] *hier soir samedi, la dame Coralie s'est absentée de son domicile, selon son habitude hebdomadaire, pour n'y revenir que le lendemain matin* (P.-A. Ponson du Terrail, cit. *TLF*). — […] *la politique, dans la véritable acception de ce mot, s'est absentée de notre terre* […] (E. de Senancour, cit. *TLF*).

b. **s'absenter** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *De plus, je ne veux pas m'absenter trop loin de mon pauvre domestique qui reste seul à Croisset* (G. Flaubert, cit. *TLF*). — […] *comme si je pouvais m'absenter de moi-même et laisser la scène vacante pour un autre mode d'existence* (P. Ricœur, cit. *TLF*).

Abuser, (s'~) (verbe) (Bu §§ 281, 285, 907)

a. Au sens de « user de qq.ch. avec excès » « tirer un profit excessif » : **abuser** ***de*** qq.ch. ou, plus rarement, ***de*** qqn — *Abuser du vin, des somnifères (*Acad. 9e). — *Je* [Ned Land] *ne dis pas que le poisson ne soit une bonne chose, mais il ne faut pas en abuser* […] (J. Verne, *Vingt mille…*). — *Je vous vois venir. Vous abusez de mon indulgence* (B. Vian, *Le goûter des généraux*). — *Abuser d'un domestique,* = « le faire trop travailler » (Littré).

b. Au sens de « violer » : **abuser** ***de*** qqn — *Abuser d'une fille* (Littré). — *Cet homme, condamné pour attentat aux mœurs, avait abusé d'un enfant confié à ses soins* (Littré). — *Pour venger sa fille dont Rodéric abusait…* (Bossuet, cit. P. Bénard).

c. Au sens de « faire erreur », « se méprendre », « se tromper » :

1. **s'abuser** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — *La jeune fille ne s'abusa plus sur son sort* (Bescherelle).

2. **s'abuser** ***à*** + infinitif — Tour correct, mais archaïque, selon Littré :

Ils savent l'arithmétique si parfaitement que jamais [ils] *ne s'abusent à compter* (Lanoue, cit. Littré). — *Pascal a dit : « Il n'est pas possible de s'abuser à prendre un homme pour un ressuscité »* (Littré).

d. Au sens de « tromper, duper » : **abuser (sans prép.)** qqn — Abuser l'ennemi *par ses manœuvres.* Il l'a abusée *par de fausses promesses* (Acad. 9e). — *Vos yeux, mon jeune ami, ne* vous ont-*ils pas* abusé*, et ces animaux ne seraient-ils pas plutôt des autruches* (Lautréamont, *Chants…*) *?*

Accabler (verbe) (Bu §§ 772, 909)

a. **accabler** qqn ***de*** qq.ch. — Au sens de « surcharger », « écraser » : *Accabler qqn de travail. — Accabler le peuple d'impôts, de corvées.* — Au sens figuré, à la voix passive : *Il est accablé de chagrin, de fatigue* (Acad. 9e).

b. **accablé** ***par*** qqn ou ***par*** qq.ch. — À la voix passive, même sens : *Il était accablé par la chaleur* **(Bu § 319e)**. — *Être accablé par le nombre, par la multitude des ennemis* (Littré). **(Voyez** ***Complément d'agent*****)**

c. **accabler** qqn ***de*** qq.ch — Au sens d'« assaillir » : *Accabler qqn de reproches. — Cet enfant m'accable de questions* (Acad. 9e).

Accommoder, (s'~) (verbe)

a. **accommoder** qq.ch. ***à*** qq.ch. — = « adapter » — Tour vieilli : *Accommodez vos actes à vos paroles.* — *Accommoder son langage aux circonstances* (Acad. 9e). — *Il accommode sa conduite à toutes les circonstances*. — *Il accommodait les lois à ses passions* (Littré).

b. **accommoder** ***avec*** qq.ch. — = « faire concorder » — Tour vieilli : *Ils accommodent la religion avec les plaisirs* (E. Fléchier, cit. *Petit Robert* 2012).

c. **accommoder** ***avec*** qq.ch. — = « préparer », « assaisonner » — Tour courant : *Accommoder du veau avec de la crème et des morilles* (Acad. 9e).

d. **s'accommoder** ***à*** qq.ch. — = « s'adapter » — Tour soutenu ou littéraire : *Il faut s'accommoder au milieu où l'on vit.* — *Il faut s'accommoder à l'évolution des connaissances* (Acad. 9e). — « *Toute stimulation est susceptible de modifier des régions de notre cerveau dès lors que nos sens, nos émotions et notre réflexion sont éveillés* […] ». *C'est cette plasticité qui permet à l'homme d'apprendre et de s'accommoder à son environnement* (*La Recherche,* 2012).

e. **s'accommoder** ***avec*** qqn — = « s'entendre avec qqn » — Tour vieilli ou littéraire : *Il s'est accommodé avec ses créanciers* (Acad. 9e).

f. **s'accommoder** ***de*** qq.ch. — = « se satisfaire de » — Tour courant : *Il a fini par s'accommoder du poste qu'on lui a offert* (Acad. 9e).

Accompagner, (s'~) (verbe)

a. Au sens de « joindre à », « agrémenter », « assortir » ; « compléter » : **accompagner** qq.ch. ***de*** qq.ch. — *Il accompagne ses remontrances de menaces* (Littré). — *Il accompagna son présent d'un mot aimable.* — *Elle avait accompagné le jambon d'une sauce madère* (Acad. 9e).

b. Au sens de « joindre à soi », « s'agrémenter de » : **s'accompagner** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *Il n'est pas rare que la passion s'accompagne d'aveuglement* (Acad. 9e). — *Il s'accompagna de gens de main pour faire le coup* (Littré).

c. Au sens de « soutenir par un accompagnement (musical) » Tour courant actuellement : **accompagner** qqn ***à*** + nom de l'instrument — *Accompagner un chanteur au piano.* — **s'accompagner** ***à*** — *Il chante en s'accompagnant à la guitare* (Acad. 9e).

Accord (nom — locutions prépositives, locution adverbiale) (Bu §§ 295, 587, 910, 1108)

Le nom *accord* entre dans plusieurs locutions verbales — *être ~*, *demeurer ~*, *tomber d'accord*, etc., qui s'emploient avec les prépositions *de*, *en*, *sur*, *pour* et *avec*. Voici les principales constructions que l'on retient dans un usage régulier :

a. ***d'*****accord** ***sur*** qq.ch. : *On est d'accord avec qqn sur une question* (J. Hanse). — *Il était d'accord sur tout* (H. Troyat). — *Mettez-vous donc d'accord sur un point* (E. Ionesco). — *Nous ne sommes pas d'accord sur ce point* (*Petit Robert* 2012).

b. ***d'*****accord** ***de*** qq.ch. — Tour littéraire, classique : *On croira, Madame, que vous êtes d'accord de tout ce qui se passe* (Chateaubriand). — […] *il consentait à tout ce que je conseillais, il tombait d'accord avec moi de tout ce que je disais* (A. de Vigny, *Stello*). — *Je ne suis pas si bien d'accord avec vous du jugement que vous faites de nos deux poètes* (Voltaire, cit. Littré).

c. ***d'*****accord** ***de*** + infinitif (= « consentir à ») — Tour littéraire : *Je suis d'accord avec mon fils de tout vous rendre* (H. de Balzac, cit. **Bu § 910**). — *Ne sommes-nous pas demeurés d'accord de ne point expliquer ce mot* (B. Pascal) *?*

d. ***d'*****accord** ***avec*** qqn ***pour*** qq.ch. — *Elle est d'accord avec moi pour tout* (J. Giono). — Avec l'infinitif : ***d'*****accord** ***pour*** + infinitif — *En vérité, on serait d'accord pour envisager de la* [*situation*] *changer* […] (Ch. de Gaulle, *Conférence de presse,* 1967). — *On est (on tombe) d'accord pour faire qq.ch.* (J. Hanse). — *Les deux comploteurs sont*

toujours d'accord pour faire un mauvais coup (*Petit Robert* 1967, 2012). — *Nous tomberons facilement d'accord pour convenir que de tous les talismans qui promettent le bonheur aux vaines ambitions de l'homme, il n'y en a point de plus sûr que le travail* (Ch. Nodier).

e. ***d'*accord *avec*** qqn ***en*** qq.ch. : *Ils sont d'accord en ce point* (Acad. 8e). — *Quoiqu'ils parussent n'être jamais d'accord en rien* (Fénelon, cit. Littré).

f. ***en* accord *avec*** : *Être en accord avec soi.* — *Vivre en accord avec la nature* (Acad. 9e). — *Un héros d'exception qui met ses actes en accord avec ses pensées* (É. Henriot). — *Telle chose est en accord avec une autre* **(Bu § 295)**.

g. ***d'*un commun accord** : *Décider, arrêter, convenir d'un commun accord* (Acad. 9e).

N.B.

1. Employé à la place d'« *être d'accord avec qqn en qq.ch.* ou encore en remplacement d'« *être en accord avec qq.ch.*, le tour « être d'accord °avec qq.ch. » est d'une correction douteuse **(Bu § 295)**. Il est préférable de ne pas se rabattre sur cette construction.
2. Le tour « °de commun accord » est un régionalisme usité en Belgique. Dans la langue commune, on ne supprime pas l'article indéfini. On dit « d'un commun accord ».

Accorder (s'~) (verbe) (Bu § 908)

Au sens d'« être ou se mettre en harmonie » :

a. **s'accorder *à*** + infinitif : *Tous les témoins interrogés s'accordent à reconnaître même que, s'il n'y avait pas eu de complots dirigés contre les chefs de la révolution, tout se serait terminé sans effusion de sang* (G. Duhamel).

b. **s'accorder *pour*** + infinitif — Tour équivalent du précédent : *Ils s'accordent tous pour me tromper (*Acad. 9e). — *Tous les témoins s'accordent pour reconnaître que la voix de notre Jacques Maritain porta plus loin qu'aucune autre* (Fr. Mauriac).

c. **s'accorder *avec*** qq.ch. : *Il admet que de « menus détails » s'accordent mal pour l'instant avec cette thèse* (A. Robbe-Grillet).

Accoutumance **(nom) (Bu § 353)**

a. Au sens d'« habitude à supporter qq.ch. » : *L'accoutumance au travail, à l'altitude, au froid* (Acad. 9e). **(Voyez *Aguerrir*)**
b. Au sens de « faculté de l'organisme à s'habituer à certaines substances » : *L'accoutumance aux antibiotiques, aux tranquillisants, aux stupéfiants* (Acad. 9e). **(Voyez *Dépendance* et *Mithridatiser*)**

Accoutumer, (s'~, Avoir accoutumé) (verbe) (Bu §§ 814, 908)

Dans la langue actuelle, *(s') accoutumer* s'emploie dans les structures suivantes :

a. **accoutumer** qqn ou qq.ch. ***à*** qq.ch. — (= « entraîner à », « habituer à ») — *Accoutumer un enfant à la propreté.* — Avec l'inf. : **accoutumer** qqn ***à*** + infinitif — *Accoutumer des conscrits à marcher au pas* (Acad. 9e).

b. **s'accoutumer** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — (= « s'habituer à », « contracter une habitude ») — *Nous nous sommes accoutumés à nos nouveaux voisins* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **s'accoutumer** ***à*** + infinitif — *Il s'était accoutumé à se contenter de peu* (Littré).

c. **avoir accoutumé** ***de*** + infinitif — (= « avoir coutume de ») — Tour classique qui ne s'emploie actuellement qu'aux temps composés : *Elle avait accoutumé de se lever le matin à sept heures* (Acad. 9e). — *Ce qu'on a accoutumé d'appeler le théâtre du boulevard* (Fr. Mauriac). — *Cette capitale* [= Varsovie] *où la guerre, la musique et l'amour ont accoutumé de jouer en trio* (J. Lacouture, cit. Bu **§ 814**). — *Ils sont accablés d'un fardeau qu'ils n'ont pas accoutumé de porter* (E. Fléchier, cit. Littré).

Acharner, (s'~) (verbe) (Bu § 907)

Au sens de « poursuivre avec fureur, avec opiniâtreté », *s'acharner* s'emploie dans les constructions suivantes :

a. **s'acharner *à*** qq.ch. — *Il s'acharne à l'étude, au travail.* — Avec inf. : **s'acharner *à*** + infinitif — *Il s'acharne à résoudre le problème* (Acad. 9e).

b. **s'acharner *contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. — *Il s'acharne de plus en plus contre moi. — Les deux coqs s'acharnaient l'un contre l'autre* (Acad. 9e).

c. **s'acharner *sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — *Il s'acharne de plus en plus sur moi. — Ton extrême rigueur / S'acharne sur mon cœur* (Molière, cit. Littré).

N.B.

1. Le verbe *acharner* = « exciter un animal, un homme contre un autre », d'un emploi restreint, se construit avec *contre* : *On avait acharné les chiens contre le taureau* (Acad. 8e).
2. Le tour « s'acharner après » appartient à la langue familière ou populaire.

Acheminer, (s'~) (verbe)

a. **acheminer** ***à*** qq.ch. — Tour vieilli — *Chaque jour nous achemine à la mort.* — *Cette négociation peut acheminer à la paix* (Acad. 8e).

b. **acheminer** ***vers*** qq.ch. — Tour courant — *Chaque jour nous achemine vers la mort* (Acad. 9e). — *Ces négociations peuvent nous acheminer vers la paix* (Acad. 9e).

Acheter **(verbe) (Bu §§ 290, 502)**

a. **acheter** qq.ch. ***à*** qqn (qqn = le vendeur) : *Acheter des livres à un libraire* (Acad. 9e). — *J'ai acheté cette montre à mon fils, qui est horloger.* — *À quel marchand avez-vous acheté cela* (Littré) *?*

b. **acheter** qq.ch. ***pour*** qqn (qqn = le bénéficiaire de l'achat) : *Il a acheté ce tableau à un brocanteur pour Marie* **(Bu § 290)**. — On évitera, dans ce sens, d'employer la prép. *à* (qui désigne normalement le vendeur), afin d'éviter confusions et malentendus.

c. **acheter** qq.ch. ***de*** qq.ch. (= « au prix de ») — Tour littéraire : [...] *le bonheur de mon enfant serait acheté de ma fatigue et de mes privations* (A. Daudet, cit. **Bu § 290**).

d. **acheter** qq.ch. ***chez*** qqn (= « en se rendant au magasin ») : *J'ai acheté ma montre chez l'horloger de la rue Neuve* **(Bu § 290)**.

e. **acheter** ***à*** *bon marché*, ***au*** *comptant,* ***à*** *crédit*, ***au*** *détail*, ***à*** *vil prix* (Acad. 9e).

f. **acheter** ***en*** *gros,* ***en*** *solde* (Acad. 9e). **(Voyez *Marché* et *Solde*)**

Achever (verbe) (Bu §§ 772, 909)

a. **achever *de*** + infinitif :

1. Au sens de « finir une chose commencée », « la mener à son terme » — Tour courant : *Les maçons ont achevé de construire la maison* (Acad. 9e*).* — *On achève de s'installer* (J. Hanse). — Au participe : *Achevé d'imprimer.*

2. Au sens de « rendre complet », « porter à son point extrême » — Tour littéraire : *Vos propos achèvent de me convaincre* (= j'en suis maintenant sûr) (J. Hanse). — *La faillite de cette banque achèvera de vous ruiner* (Acad. 9e*).*

b. **achever *par*** + infinitif — Au sens de « venir au terme de » — Tour rare : *Comment pouvait-il se faire* qu'[…] *il achevât la journée par saccager l'hôtel du directeur* (É. Zola, cit. **Bu § 909**) *?*

c. **achever *sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Au sens de « rendre complet » — Tour classique et litt. : *Heureux si sa fureur, qui me prive de toi, / Se fait bientôt connaître en achevant sur moi !* (P. Corneille, cit. Littré) — *Je tremble qu'Athalie, à ne vous rien cacher, / N'achève enfin sur vous ses vengeances funestes* (J. Racine, cit. Littré).

N.B.

Le tour passif « être achevé de + infinitif » (« château °achevé d'être bâti », « le livre était achevé d'écrire »), paraît critiquable et grammaticalement douteux. L'expression figée *achevé d'imprimer* est, en revanche, parfaitement correcte.

Achopper (verbe) (Bu § 779)

Achopper, qui signifie, au sens propre, « heurter du pied en marchant », « buter contre », s'emploie actuellement surtout au figuré :

a. **achopper *à*** qq.ch. — *Achopper à un problème* (*Petit Robert* 2012).

b. **s'achopper *à*** qq.ch. — *La difficulté à laquelle nous nous achoppons* (Acad. 9e).

c. **achopper *sur*** qq.ch. — *Achopper sur un mot difficile* (*Petit Robert* 2012).

Adéquat (adjectif)

adéquat *à* qq.ch. : *Une réponse adéquate à la question posée* (Acad. 9[e]). — […] *le symbole n'a pas besoin d'être absolument adéquat à ce qu'il symbolise* (J. Rivière, cit. *TLF*).

Adéquation (nom) (**Bu** §§ 285, 966)

Adéquation — = « qualité de ce qui est exactement approprié à l'objet visé » — se construit avec les prépositions suivantes :

a. **adéquation** (***de*** qq.ch.) ***à*** qq.ch. : *L'adéquation d'une notion à son objet* (Acad. 9e). — *L'adéquation d'une expression à l'idée* (*Petit Robert*, 2012). — L'un des termes reste implicite : […] *en raison d'une adéquation totale au système scolaire, bon nombre d'élèves et d'étudiants n'ont jamais été tentés* […] *par la triche* (M.-E. Pech, *Le Figaro*, 2012).

b. **adéquation** ***de*** qq.ch. ***avec*** qq.ch. : *L'adéquation de l'organe avec la fonction* (*Petit Robert* 2012).

c. **adéquation** ***entre*** qq.ch. et qq.ch. : […] *il n'y a pas adéquation entre ce que nous sommes et ce que nous voulons être* (M. Blondel, cit. *TLF*). — *Il y a une parfaite adéquation entre ce qu'il dit et ce qu'il fait* (*Petit Robert* 2012).

N.B.

L'expression « (être) en adéquation avec » est assez répandue dans l'usage actuel : « […] les élèves peuvent être capables de produire des textes de nature poétique et/ou narrative et expressive, *en adéquation avec* un certain nombre de normes scolaires, disons recevables par l'école […], mais sont-ils ensuite à même de manifester un rapport au langage […] qui les fasse entrer dans le domaine des apprentissages liés à l'entrée dans des pratiques langagières écrites (É. Bautier, 2008) ? »
Cette expression n'a pas encore été répertoriée dans les grands dictionnaires.

Admettre **(verbe) (Bu §§ 908, 1127)**

a. Au sens d'« autoriser » : **admettre** qqn ***à*** + infinitif — *Admettre un étudiant à suivre les cours en auditeur libre.* — Au passif : *Elle n'a pas été admise à se présenter à ce concours* (Acad. 9e)

b. Au sens de « supporter », « tolérer », « souffrir » : **admettre** ***de*** + infinitif — *Il n'*admet *pas de s'être si gravement trompé* (Acad. 9e).

c. Au sens d'« accepter » :

1. **admettre** ***de*** + infinitif : *La sagesse même admettrait d'accueillir l'apaisement qu'apporte un plaisir* (M. Proust, cit. **Bu § 908**). — *Elle admettait presque de faire le sacrifice de sa vertu* (A. Chenevière, cit. **Bu § 908**).

2. **admettre (sans prép.)** qqn ou qq.ch. ***à*** (idée de lieu au sens propre ou au figuré), ***dans*** (idée de lieu), ***parmi*** (idée de nombre — « au nombre de ») : *Admettre un malade à l'hôpital.* — *Admettre aux honneurs* (Littré). — *L'admettre dans sa confidence et dans sa plus entière familiarité* (L. Bourdaloue, cit. Littré) — À la voix passive : *Les chiens ne sont pas admis dans les magasins d'alimentation* (Acad. 9e). — *Admettre quelqu'un parmi ses amis* (Littré). — *Digne, un jour, d'être admis parmi nos citoyens* (Voltaire, cit. Littré).

d. Au sens de « reconnaître comme acceptable », « concéder » : **admettre (sans prép.)** + infinitif — *Il* admet s'être trompé.

Adresse : avenue, boulevard, place, rue (noms) (Bu §§ 354, 597, 1049, 1051, 1052)

a. Pour indiquer, de manière globale, la nature de l'endroit, on emploie *dans* ou sur : habiter ***dans*** une **rue**, ***dans*** une **avenue** ou ***sur*** une **avenue**, ***sur*** un **boulevard**, ***sur*** une place : *Il habite dans la rue de Médicis* (Mauger). — Avec d'autres verbes : *Qu'il fait bon de se promener sur le boulevard Montmartre* (H. Taine, cit. **Bu § 912**) *!* — *Je vous ai rencontré sur le boulevard près des femmes* [travaillant] *en journée* (V. Hugo, cit. **Bu § 355**). — Et aussi : *Sur le chemin. — Sur la route. — Sur le quai.* **(Bu § 1049)**. — *Je passerai à la poste, c'est sur mon chemin* (Acad. 9e). **(Voyez *Valeur spatiale des prépositions*)**

b. En mentionnant le nom de la rue dans une simple indication de l'adresse, on emploie les constructions sans préposition : *Il* habite rue *Vaneau. — Elle* habite boulevard *Voltaire*. Le numéro qui précède le nom de la rue ne doit pas être précédé d'une préposition : *Il* habite 15, rue Vaneau. — *Cela* s'est passé boulevard *de la Chapelle. — Cela* s'est passé place *des Vosges* (Mauger). — De même : *La conférence* aura lieu salle *23* (Mauger). — L'emploi de la prép. *à* n'est toutefois pas incorrect si l'on souhaite mettre en relief le détail de l'adresse : *Il habite au 3, rue de Médicis* (Mauger). — *J'habite au trente-deux* (dans telle rue) **(Bu § 597)**. **(Voyez *Rue*)**

c. Les noms de rues, d'avenues, de boulevards, de places, etc. se construisent comme suit :

1. **avenue**, **boulevard**, **place**, **rue** + ***de*** + nom indiquant titre, grade, fonction + nom de personne : *Rue de l'Abbé de l'Épée — rue du Cardinal Mercier — avenue du maréchal Foch — rue de l'Amiral Mouchez — rue du Général Niox — rue du Colonel Gillon — rue du Sergent Bauchat — place du Roi Albert* **(Bu § 354)** — *place de la Reine Astrid — rue du Docteur Roux.* — *Saint* étant un adjectif, et non pas un nom, on ne met pas de prép. : *Il loge dans la* rue Saint-Honoré (Littré).

2. **avenue**, **boulevard**, **place**, **rue** + ***de*** + toponyme : *avenue de Versailles — boulevard de Magenta — boulevard de Sébastopol — boulevard du Montparnasse* **(Bu § 354)** — *rue de Liège — avenue des Tilleuls.*

3. **avenue**, **boulevard**, **place**, **rue (sans prép.)** + nom de personne : rue Buffon, avenue Victor Hugo, boulevard Haussmann, cours Albert I[er], place Joffre, quai Voltaire, impasse Joinville, square Gambetta.

N.B.

1. Certains noms des rues de Paris sont tirés d'anciens hôtels comportant le *de* nobiliaire. Ce *de* devrait être conservé dans un usage normal : *Quai de Conti, rue de Choiseul, rue de Condé,* etc.
2. Dans l'usage ordinaire, on continue à construire sans préposition les noms des églises consacrées sous les vocables de saints : *L'*église Saint-Germain (Littré). — *L'*église Notre-Dame. — *La* cathédrale Saint-Paul **(Bu § 354)**. — *La* cathédrale Saint-Bavon *abrite le chef d'œuvre des frères Van Eyck, le polyptyque de l'Adoration de l'Agneau Mystique.*

Affaire (avoir ~, Avoir à faire) (locutions verbales) (Bu §§ 288, 662, 821)

Trois constructions, dont deux (a. et b.) de sens très proche, sont disponibles dans la langue actuelle :

a. **avoir affaire *à*** qqn — = « avoir une question à traiter avec lui », « avoir à lui parler ou à débattre avec lui » : *Vous aurez affaire aux héritiers. — Il a eu affaire à des gens courtois. — Avoir affaire au ministre* (Acad. 9e). — *Il a eu affaire à moi pour une question de passeport* (J. Romains). — *Vous aurez affaire à moi !* (formule de menace). — *Celui-là aurait un jour affaire à lui* (J. Giraudoux).

b. **avoir affaire *avec*** qqn — = « avoir à traiter d'affaires avec lui », « traiter avec lui », avec l'idée d'une certaine réciprocité : *Tous ceux qui ont eu affaire avec lui le respectent* (Acad. 9e). — *S'il n'avait eu affaire qu'avec les moines, son histoire ne serait pas si lamentable* (L. Veuillot).

c. **avoir affaire *de*** (**avoir *à* faire *de***) — = « avoir besoin de » — Tour vieilli : *Qu'avons-nous affaire de ces querelles* (Acad. 9e) *? — Qu'ai-je affaire de l'estime de gens que je ne puis estimer* (A. Gide, cit. Bu **§ 288**) *?* — L'Académie (*Dict.*, 9e éd.) conseille, à propos de cette acception, l'orthographe « avoir à faire » : *Qu'ai-je à faire de l'avis des autres* (M. Gallo) *?*

N.B.

1. La différence de sens entre a. et b. est souvent difficile à établir. Aussi ces deux constructions se trouvent-elles souvent confondues dans l'usage.
2. On écrit parfois « avoir à faire », à propos de toutes les trois constructions — ex. *On a à faire à des fonctionnaires* (Daniel-Rops) —, mais cette graphie n'est mentionnée (et conseillée) dans le *Dict. de l'Académie* qu'à propos de la seule construction c. (= *avoir à faire de*).
3. Le tour « °être en affaire » est un tour régional usité en Belgique. Dans la langue commune, on dit « être affairé, agité ».

Affronter, (s'~) **(verbe) (Bu § 288)**

Affronter s'emploie principalement dans des constructions directes. Quant à *s'affronter,* certains auteurs contemporains utilisent parfois ce verbe avec la prép. *à* ou *avec,* mais cet usage n'est pas reçu dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie :

a. **affronter (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Au sens de « faire front à », « braver, attaquer avec intrépidité, avec hardiesse » : Affronter les ennemis. — *Alexandre allait* affronter l'ennemi *en plein jour, à découvert* (Trévoux cit. Bescherelle). — *Colomb sut reculer les bornes du monde, en* affrontant tous les dangers *et* toutes les injustices (C. Merlin, cit. Bescherelle). — *Vous* affronterez la médisance, l'isolement (Acad. 9e). — *Est-ce courage à un homme mourant d'aller, dans la faiblesse de l'agonie,* affronter un Dieu *puissant et éternel* (B. Pascal, cit. Bescherelle) *?*

b. **affronter (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Au sens d'« entrer en compétition avec qqn » : Affronter un adversaire politique (Acad. 9e).

c. **s'affronter** — Même sens que dans a. (1) et b. (2) :

1. *Les deux taureaux s'affrontèrent* (Acad. 9e).
2. *Ces deux sportifs* s'affrontent (l'un l'autre) *pour le titre mondial.* — *Au cours de la discussion, deux thèses se sont affrontées* (l'une l'autre) (Acad. 9e).

d. **s'affronter *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Construction récente analogue à (*se*) *confronter à* **(Voyez *Confronter*** *d., e.,* N.B.**)** employée au sens de « faire face à », « s'attaquer à qq.ch. qui paraît difficile ou dangereux » : […] *l'être cesse de s'affronter aux objets* […] (A. Béguin, cit. *TLF*). — […] *l'effort ne s'affronte à quelque résistance que si, à un autre*

égard, il rencontre la complicité de cette spontanéité […] (P. Ricœur, cit. *TLF*).


B.

1. Dans l'usage régulier de la langue, *affronté* (*affronter* au part. passé) — = « bravé, attaqué avec hardiesse » — s'emploie uniquement dans des constructions directes : *Combien de gens affrontés par lui ! — Que de dangers affrontés pour ne parvenir à rien* (Bescherelle) *!*
2. Le tour « °affronté à » — comme dans : « °Parler de l'analyse du discours, c'est donc être directement affronté à des questions fondamentales » (ex. tiré d'un ouvrage publié en 1995) — n'est pas reçu dans l'usage correct. En revanche, on pourrait dire : « Parler de l'analyse du discours, c'est donc s'attaquer (directement), faire face à des questions fondamentales.

Âge (nom – locutions prépositives)

Âge s'emploie dans deux constructions signifiant chacune « avoir l'âge qui permet de » :

a. ***en*** **âge** ***de*** + infinitif : *Je n'étais pas en âge de comprendre les passions* (A. de Châteaubriant, cit. Sandfeld). — *Elle est en âge de se marier* (Acad. 9e).

b. ***d'*****âge** ***à*** + infinitif : *Cet enfant est d'âge à comprendre ce qu'on lui dit, n'est pas d'âge à voyager seul. — Elle est d'âge à se marier.* — Avec le dét. possessif : *Cet enfantillage est bien de son âge, n'est plus de son âge* (Acad. 9e).

Agenda (Dans l' ~, Sur l' ~) Voyez **Registre**

Aggravé (participe passé) (Bu §§ 318, 319)

Parmi les emplois de ce participe figurent notamment ces trois constructions :

a. Au sens de « rendu plus grave »

1. **aggravé** ***de*** — […] *c'est donc un attentat odieux, infâme, aggravé des circonstances de séquestration et de violences… c'est-à-dire un crime* […] (P.-A. Ponson du Terrail, cit. *TLF*).

2. **aggravé** ***par*** — *Maladie aggravée par l'imprudence du malade* (Littré).

b. Au sens d'« accablé » — **aggravé** ***de*** — Tour archaïque : *Feignant me sentir aggravé de sommeil, je me retire dans ma chambre* (P.-L. Courier, cit. Bescherelle). **(Voyez *Complément d'agent*)**

Agir, (s'~) (verbe) (Bu §§ 231, 781, 782)

Agir s'emploie dans trois types de constructions : en tant que verbe intransitif (a.), dans une structure impersonnelle (b.) et au participe présent (c.).

a. **agir**

1. **agir *sur*** — Au sens de « produire un effet » : *Son éloquence agit sur l'assemblée* (Acad. 9e). — *L'état de l'atmosphère agit sur les hommes. — Rien n'agit plus puissamment sur la multitude que la superstition* (Littré).

2. **agir *pour*** — Au sens de « s'employer dans une affaire », « faire des démarches » : *Agir pour le bien de l'humanité. — J'ai agi pour vous auprès du ministre* (Acad. 9e).

3. **agir *contre*** — Même sens : *Agir contre l'ennemi. — Agir contre ses intérêts* (Acad. 9e).

4. **agir *à l'égard de*** qqn, ***envers*** qqn — *Vous avez bien, mal agi à mon égard* (Acad. 9e). — *Votre frère a mal agi envers moi* (Littré).

b. **s'agir *de*** — Tour impersonnel — **il s'agit *de*** :

1. Au sens d'« être question de » : *Il doit s'agir d'affaires importantes dans cette réunion. — L'affaire dont* (= *de* laquelle) *il s'agit* (Littré).

2. Au sens d'« importer de » — *Il s'agit de réussir. — Il ne s'agit plus de discuter, mais de décider* (Acad. 9e).

c. **s'agissant *de*** — Au sens de « vu qu'il s'agit de », « puisqu'il est question de » : *S'agissant d'un tel crime, le châtiment paraît justifié* (Acad. 9e). — *S'agissant des femmes, le bon vieux phallocratisme*

gaulois s'affiche sans vergogne (B. Poirot-Delpech, cit. **Bu § 782**). — *Un mot abusif, s'agissant de lui* [= Mauriac] (J. Lacouture, cit. **Bu § 782**). — Ce tour est considéré par l'Académie comme familier, mais en réalité il a été approuvé par Littré, et on le trouve fréquemment dans la langue écrite (et soignée).

Agréable (adjectif) (Bu § 915)

a. **agréable à** qqn ou **à** qq.ch. : — *Agréable à l'œil, à l'oreille* (Acad. 9e).

b. **agréable à** + infinitif : *Nicole* (Pierre Nicole, 1625-1695, moraliste français, grammairien et défenseur du jansénisme) *peut encore être agréable à étudier, il est décidément ennuyeux à lire* (Sainte-Beuve, cit. Bu **§ 915**). — *Un livre agréable à lire.*

Aguerrir, (s'~) **(verbe) (Bu § 907)**

a. Au sens d'« accoutumer qqn (ou soi-même) à soutenir des épreuves difficiles », les nuances particulières s'ajoutant dans chaque acception :

1. **aguerrir *à*** : Au participe : *Aguerri à la scène, il* [Philippe Barbot, critique musical, auteur, compositeur et interprète français] *présentera ses compositions au cours de trois soirées qui promettent de jolis moments d'intimisme et de douce mélancolie* (*Le Figaro,* 2011).

2. **aguerrir *contre*** : *Aguerrir son corps contre la fatigue* (Acad. 9e).

b. Au sens de « devenir capable de soutenir des épreuves pénibles » :

1. **s'aguerrir *à*** : *Là tu* [Daniel Eyssette] *feras ton apprentissage d'homme, tu t'aguerriras au métier, tu grandiras, tu prendras de la barbe* […] (A. Daudet, *Le Petit Chose*) *! — S'aguerrir au froid* (Acad. 9e).

2. **s'aguerrir *contre*** : *S'aguerrir contre le froid* (Acad. 9e). **(Voyez *Accoutumance*)**

Aide (nom)

aide ***à*** = « soutien », « prime » — *Aide à l'exportation, au développement.* — *Aide au cinéma.* — *Aides à la navigation* (Acad. 9e).

Aider (verbe) (Bu §§ 284, 285, 907)

a. Au sens de « faciliter », « favoriser » : **aider *à*** qq.ch. — *Ce remède aide à la digestion. — Votre déposition a aidé à l'établissement de la vérité* (Acad. 9e). — *Cela aide à un fonctionnement plus démocratique* (S. Veil, cit. Bu **§ 284**).

b. Au sens de « secourir, soutenir de son assistance » :

1. **aider** qqn ***à*** + infinitif : *Je vous aiderai à faire ce travail. — Quelqu'un qui nous guide et qui nous aide à voir clair en nous-même* (L. Aragon, cit. *Lexis*). — […] *Le soleil aide à faire patienter l'homme* (V. Hugo, *Les Misérables*).
2. **aider *à*** qqn — Tour archaïque ou régional : *Il s'agit* […] *d'aider à ma femme quand elle nous fait un morceau à manger* (Marquis de Sade, cit. Bu **§ 284**).

c. Au sens de « se servir de » : **s'aider *de*** qq.ch., **s'aider *pour*** qq.ch. (***pour*** + infinitif) — *Il s'est aidé de vos travaux pour sa thèse. — S'aider d'une loupe pour déchiffrer une lettre.*

Ailleurs (D'~, Par ~) (locutions adverbiales) (Bu § 1034)

D'ailleurs et par ailleurs, locutions adverbiales, s'emploient au sens propre et au sens figuré :

a. ***d*'ailleurs** :

1. Au sens de « d'un autre lieu » : *On vient d'ailleurs pour le consulter. — Vous rencontrerez nos amis de Lyon et d'ailleurs* (Acad. 9e).

2. Au sens de « d'une autre cause » : *Son mécontentement ne vient pas de là, il vient d'ailleurs* (Acad. 9e).

3. Au sens de « du reste », « d'un autre côté » (locution adverbiale de relation logique) : *Je vous apporterai d'ailleurs la preuve de ce que j'affirme. — Ce tableau, fort beau d'ailleurs, n'a pas plu au public. — Je connais bien cet homme, il est d'ailleurs mon parent* (G. Gougenheim, cit. Bu **§ 1034**). — *D'ailleurs, son air passif la retranchait du monde à mes yeux* (A. Camus, cit. Bu **§ 1034**).

b. ***par* ailleurs** :

1. Au sens de « par une autre voie » : *Ne passez pas par là : il y a des travaux ; passez par ailleurs. — Il faut faire venir vos lettres par ailleurs* (Littré). — Au sens figuré : *J'ai su par ailleurs qu'il allait se marier* (Acad. 9e).

2. Au sens de « d'autre part », « d'un autre point de vue », « pour le reste » (locution adverbiale de relation logique) : *C'est une affaire dont, par ailleurs, j'ignore tout* (Acad. 9e). — *Une assemblée de messieurs âgés, par ailleurs fort courtois* (Fr. Mauriac).

Aimable (adjectif) (Bu §§ 911, 915)

Cet adjectif se prête aux constructions suivantes, suivant le sens :

a. **aimable *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Elle s'est rendue aimable à toute la maison* (Fénelon, cit. Littré).

b. **aimable *avec*, *envers*, *pour*** qqn (*TLF*)

c. **aimable *de*** + infinitif — *Vous seriez bien aimable de parler en ma faveur. — C'est très aimable à vous d'être venu* (Acad. 9e). — Dans ce dernier tour, *à* introduit l'agent de l'action exprimée à l'infinitif.

Aimer, Aimer mieux **(verbe, locution verbale) (Bu §§ 905, 1123, 1131)**

a. **aimer** ***à*** + infinitif — Tour considéré comme littéraire : *C'est un bon garçon qui aime à rire. — J'aime à croire que vous ne nous oublierez pas* (Acad. 9e). — *Il* [Frédéric] *aimait à dormir tard le matin, à regarder les hirondelles, à lire des pièces de théâtre* […] (G. Flaubert, *L'éducation sentimentale*). — *Elle* [Mme Moreau] *n'aimait pas à entendre blâmer le Gouvernement, par une sorte de prudence anticipée* (G. Flaubert, *L'éducation*…).

b. **aimer** ***de*** + infinitif — Tour de même sens et correct, mais vieilli : *Il aime d'être obéi* (Acad. 9e). — *J'aimerais de mourir* (A. de Noailles, cit. Bu **§ 905**). — *Pourquoi pour la justice ai-je aimé de souffrir* (A. de Lamartine cit. Littré) *?*

c. **aimer mieux** + infinitif **que (sans prép.)**… ou : **aimer mieux** + infinitif que ***de*** … — La préposition *de* est facultative :

1. Sans *de : J'*aime mieux danser que chanter. — *J'*aimerais mieux*,* plutôt qu'être *à ce point infâme* […] */ Qu'un chien rongeât mon crâne au pied du pilori* (V. Hugo, cit. Bu **§ 1131**) *!*

2. Avec *de : Il faut renoncer à tout cela, se dit-il* [Julien]*, plutôt que de se laisser réduire à manger avec les domestiques* (Stendhal, *Le Rouge…*) *!* — *Elle* [la Maréchale] *serait morte plutôt que d'en* [de l'argent] *demander à Frédéric* (G. Flaubert, *L'éducation*…). — *J'aimerais mieux mourir que d'attenter à mes jours* (A. de Musset, cit. Le Bidois § 1830). — Dans toutes ces phrases, la prép. *de* pourrait être supprimée sans que la correction de la phrase soit

compromise : « plutôt que se laisser réduire », « plutôt qu'en demander », « plutôt qu'attenter à mes jours ».

d. **aimer (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Tour courant : *Je te hais autant que je* t'aime (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs…*). — J'aime *de vos longs yeux* la lumière verdâtre (Ch. Baudelaire, ibid.).

Alarmer (verbe)

a. (être) **alarmé** (au participe) ***de*** qq.ch. — *Il fut fort alarmé de cette nouvelle* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : (être) **alarmé** (au participe) ***de*** + infinitif — *Vous avez été alarmés d'apprendre sa maladie* (J.-J. Rousseau, dans Bescherelle).

b. (être) **alarmé** (au participe) ***sur*** qq.ch. — *Alarmés sur leur situation* (Littré).

c. **s'alarmer** ***de*** qq.ch. — *Ne vous alarmez pas de tous ces faux bruits* (Acad. 9e).

d. **s'alarmer** ***pour*** qq.ch. — *Il n'y a pas lieu de s'alarmer pour si peu* (Acad. 9e). — *Tous les voisins s'alarment pour vous* (Fénelon, dans Littré).

Alentour Voyez **Entour**

Aller (verbe) (**Bu** §§ 209, 312, 820, 1056)

a. Au sens de « se rendre auprès de qqn » (complément indiquant une personne) : **aller** ***chez*** — *Aller chez des parents, chez des amis.* — *Aller chez le médecin.* — Au sens figuré : *Aller chez Leclerc, chez Delhaize* (noms des fondateurs d'enseignes commerciales) (**Voyez** ***Chez***).

b. Au sens de « se diriger vers un endroit » (complément indiquant un lieu) : **aller** ***à*** , ***vers*** , ***en*** , ***dans*** — *Aller à Rome, au Portugal, aux Indes, en Allemagne.* — *Aller vers le nord.* — *Va dans ta chambre !* — *Aller dans les bois.* — Figurément : *Aller à un baptême.* — *Il nous faudra aller en justice* (Acad. 9e). **(Voyez** ***En + noms*** **géographiques)**

c. Au sens d'« évoluer vers » (complément de temps ou de lieu pris figurément) : **aller** ***à*** , ***sur*** , ***vers*** — *L'entreprise va à la faillite.* — *Il va à sa perte.* — *Cet enfant va sur ses quatre ans.* — *L'année allait sur sa fin.* — *Nous allions vers la belle saison* (Acad. 9e).

d. Au sens d'« aller (pour) faire qq.ch. » (compl. indiquant un but) : **aller (sans prép.)** + infinitif — *Je* vais ramasser *des champignons.* — *Nous* irons puiser *de l'eau.* — Aller se renseigner. — Aller faire *ses dévotions* (Acad. 9e).

N.B.

1. Les tours « aller °au coiffeur, °à son médecin » appartiennent à la langue populaire.
2. « Aller chez » au sens d'« aller dans les bras de » ou « ~ auprès de » (en s'adressant à de jeunes enfants) est un tour familier régional. **(Voyez** ***Chez*** **)**

Allier, (s'~) (verbe) (Bu § 288)

Allier se construit principalement avec deux prépositions :

a. **allier** qq.ch. ***à*** qq.ch. : *Allier la force à la prudence*. — *Allier le cuivre à l'étain* (Acad. 9e).

b. **allier** qq.ch. ***avec*** qq.ch. : *Allier l'or avec l'argent* (Littré). — *Allier le cuivre avec l'étain* (Acad. 9e). — *La dévotion chez elles* [les femmes] *s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même* (Voltaire, cit. Littré).

c. **s'allier** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Il s'est allié à la plus ancienne famille de la province* (Acad. 9e).

d. **s'allier** ***avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — *La rude flagornerie qui s'y faisait sentir ne s'allia jamais avec la bienveillance* (J.-J. Rousseau).

Analogie (nom)

Analogie s'emploie avec les prépositions suivantes :

a. **analogie(s)** ***avec*** : *Cette langue a beaucoup d'analogies avec cette autre* (Acad. 9e).

b. **analogie(s)** ***entre*** : *Indiquer, relever les analogies et les différences entre deux faits* (Acad. 9e). — *La plus grande analogie qui existe entre l'homme et la brute, c'est le sentiment de conservation qui leur est commun* (Condillac, cit. Bescherelle).

c. ***par*** **analogie** (***avec***) qq.ch. : *La partie basse d'une montagne est appelée le pied de la montagne par analogie avec le pied de l'homme* (Acad. 9e). — Avec un dét. et un adj. : *Le mot* passionné *est formé de* passion*, par la même analogie qu'*affectionné *est formé* d'affection (Bescherelle).

Annuaire (Dans l'~, Sur l'~) Voyez **Registre**

Apercevoir, (s'~) (verbe) (Bu § 1123)

a. **s'apercevoir** ***de*** qq.ch. — = « se rendre compte de » : *Personne ne s'est aperçu de son absence. — Ils se sont aperçus du piège qu'on leur tendait* (Acad. 9[e]).

b. **apercevoir (sans prép.)** qq.ch. — = « commencer à voir », « remarquer » : *Je* crois apercevoir ses intentions (Acad. 9[e]).

.B.

Les propositions conjonctives objets indirects d'*apercevoir* et de *s'apercevoir* s'introduisent sans préposition : *Elle* s'aperçut que *je la dévorais des yeux, et n'en parut pas autrement fâchée* (A. Allais, *Contes…*). — *La justice belge s'était enfin* aperçue que *cette lugubre maison de force datant de l'époque de Marie-Thérèse ne satisfaisait plus aux conceptions modernes de l'humanité vis-à-vis des prisonniers* (Fr. Goidts trad. de J. Ray, *La guillotine ensorcelée*).

Aperçu **(nom)**

a. **aperçu** ***de*** qq.ch. — Au sens d'« exposé sommaire », « estimation au premier coup d'œil » : *Un aperçu de la dépense* (Littré). — […] *que les plus faibles soient* […] *rossés d'importance par leurs familles quand ils rentreront chez elles ; cela leur donnera un aperçu de la vie qui les attend* (J.-K. Huysmans, *À rebours*) *! — Cette statistique donne l'un des premiers aperçus de la situation mensuelle de l'industrie américaine* (*Le Figaro,* 2012).

b. **aperçu** ***sur*** qq.ch. : — Au sens de « remarque », « jugement esquissé » : *Dans cet ouvrage, on trouve des aperçus originaux sur plusieurs problèmes* (Acad. 9e).

Apparaître (verbe) (Bu §§ 243, 244, 813)

Apparaître s'emploie avec *comme* ou sans préposition, les deux constructions étant correctes. La préposition *comme* semble d'un usage plus fréquent lorsque le verbe *apparaître* est suivi d'un nom.

a. **apparaître** ***comme*** (+ nom) : *Cela m'apparaissait comme un obstacle insurmontable* (Acad. 9e). — *La mort m'apparaît comme un grand lac dont j'approche et dont les contours se dessinent* (J. Renard). — **apparaître** ***comme*** (+ adjectif) *Son innocence lui apparaissait confusément comme impossible à prouver* (G. de Maupassant).

b. **apparaître (sans prép.)** (+ adjectif) : *Cette punition m'*apparaît *trop* sévère (Acad. 9e). — *Son attachement* apparaît sincère — *La mort lui apparaissait glorieuse* (Littré). — *Les faits qu'elle cite m'*apparaissent insignifiants (Fr. Mauriac, cit. **Bu § 243**) — **apparaître (sans prép.)** (+ nom) : *Aucun de ces grains de sable* […] *ne m'*apparaîtra *plus* une petite chose (Fr. Ponge, **Bu § 244**).

Appeler **(verbe) (Bu § 662)**

Appeler, dans le langage juridique, signifie « recourir à un tribunal supérieur pour faire réformer un jugement ». On dit, dans ce sens :

a. **appeler** ***de*** : *J'appelle de votre décision* (= « je la conteste, je refuse de m'y soumettre ») (Acad. 9e). — *Appeler d'un jugement* (= « en réclamer la réformation »).

b. **en appeler** ***de*** — Même sens : *J'en appelle de votre décision* (Acad. 9e).

c. **en appeler** ***à*** (= « invoquer, s'en remettre à ») : *En appeler à l'autorité supérieure. — J'en appelle à votre témoignage. — J'en appelle à votre bonne foi, à votre probité* (Acad. 9e).

Applaudir, (s'~) (verbe) (Bu §§ 284, 906)

a. Au sens figuré (le compl. est un nom qui renvoie à un référent abstrait, et non pas à une personne ou à une chose concrète : = « approuver ») — Tour appartenant à la langue soignée : **applaudir à** qq.ch. — *Applaudir à un projet, à une proposition. — Excellente idée ! J'y applaudis de tout cœur* (Acad. 9e).

b. Au sens de « se féliciter de » :

1. **s'applaudir de** qq.ch. — *Nous nous applaudissons de ce choix. — Il s'applaudit de cet heureux dénouement* (Acad. 9e*).*
2. **s'applaudir de** + infinitif — *Il s'applaudissait d'avoir si bien deviné. — Je m'applaudissais de retrouver en vous* […] *le cœur de mon époux* (Voltaire, cit. Littré).

c. Au sens propre : **applaudir (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — *Applaudir les musiciens. — Applaudir une comédie.* — Au part. : *Un orateur, un discours très applaudi* (Acad. 9e).

Apprêter (s'~) **(verbe) (Bu §§ 312, 907)**

a. **s'apprêter *à*** qq.ch. : *S'apprêter au combat, à la mort.* — Avec l'inf. : **s'apprêter *à*** + infinitif — *Nous nous apprêtions à partir* (Acad. 9e).

b. **s'apprêter *pour*** qq.ch. : *S'apprêter pour une soirée.* — *Électre, le roi t'ordonne de t'apprêter pour la cérémonie* (J.-P. Sartre, cit. *TLF*). — Avec l'inf. : **s'apprêter *pour*** + infinitif : *Je m'apprête pour descendre à table* (H. Barbusse, cit. Sandfeld).

Après (Par ~) (**Bu** **§ 965)**

La locution adverbiale *par après* est considérée comme un tour régional : *Par après, je ne l'ai plus revu* (Acad. 9e). Dans la langue commune, on dit plutôt « ensuite », « après ».

Apte, Inapte (adjectifs) (Bu § 915)

Apte — dont le sens général est : « qui a des dispositions pour une activité donnée » — et *inapte* — dont le sens est le contraire d'*apte* — s'emploient dans les constructions suivantes :

a. **apte, inapte *à*** qq.ch. — *Apte à un emploi* (Acad. 9e). — *Se montrer inapte aux études, aux affaires* (Acad. 9e). — *Devenu inapte aux affaires, il en a jeté le fardeau sur des mercenaires, et les mercenaires l'ont trompé* (Volney, cit. Littré). — *Inapte au service actif* (Littré). — Avec l'inf. : **apte, inapte *à*** + infinitif — *Il* […] *était* […] *à peu près apte à mal déchiffrer une partition, mais il ignorait l'harmonie, la technique nécessaire pour saisir réellement une nuance* […] (J.-K. Huysmans, *À rebours*). — *Fancioulle me prouvait que* […] *l'ivresse de l'Art est plus apte que toute autre à voiler les terreurs du gouffre ; que le génie peut jouer la comédie au bord de la tombe avec une joie qui l'empêche de voir la tombe* (Ch. Baudelaire, Le spleen...). — *Il est inapte à exercer ces fonctions* (Acad. 9e).

b. **apte, inapte *à*** qq.ch. — Terme de jurisprudence — « qui a les qualités requises pour qq.ch. » : *Les prêtres de la Chambre−Inférieure, déclarés uniquement aptes aux sacrifices* (Villiers de l'Isle-Adam, Le chant du coq, in *Contes*…). — Avec l'inf. : **apte, inapte *à*** + infinitif : *Apte à succéder, à posséder* (Littré). — *Le Conseil des ministres, qui a passé en revue tous les éléments, a estimé à l'unanimité qu'il n'y avait pas de base pour invoquer l'article 144 de la Constitution, le président n'ayant pas été jugé inapte à assurer ses fonctions* (*Le Figaro,* 2009). **(Voyez *Idoine*)**

Aptitude (nom)

a. **aptitude** ***à*** qq.ch. — « disposition naturelle ou acquise à l'exercice d'une activité » : *Il a une grande aptitude aux mathématiques* (Acad. 9e). Avec l'inf. : **aptitude** ***à*** + infinitif : *L'aptitude à commander* (Acad. 9e).

b. **aptitude** ***de*** qq.ch. — « compétence acquise » : *Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.)* (Acad. 9e). — *Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (CAPES)* (Acad. 9e). — *Comme en 2001, l'aptitude de lecture des filles est supérieure à celle des garçons* (M.-E. Pech, *Le Figaro,* 2007).

c. **aptitude** ***pour*** qq.ch. — Même sens : *Il a une grande aptitude pour les mathématiques* (Acad. 9e). — *Il montre de l'aptitude pour le commerce* (Acad. 9e).

d. **aptitude** ***à*** + infinitif — « capacité légale à remplir une fonction, à exécuter un acte, à bénéficier d'une libéralité » : *Aptitude à assurer le service de la dette* (Fonds monétaire international, 2011, cit. Office québécois de la langue française).

Arguer, argüer (Bu §§ 94, 105, 790)

a. Au sens de « tirer une conséquence » : **argüer** qq.ch. ***de*** qq.ch. — *Qu'argüez-vous de cela* (Littré) *?* — *Vous ne pouvez rien arguer de ce témoignage* (Acad. 9e).

b. Au sens de « tirer argument de, alléguer, prétexter » : **argüer** ***de*** qq.ch. — *Il argüait de sa maladie pour justifier son absence.* (Acad. 9e). — *Me Saint-Juste a argué de la liberté d'expression en réponse aux accusations de stigmatisation formulées par la Licra* (*Le Nouvel Observateur*, 2010).

c. Au sens d'« accuser, blâmer » : **argüer** qq.ch. ***de*** + **adjectif** — *Arguer* [argüer] *une pièce de faux* (Littré) (= « l'accuser d'être fausse »). — *Si on fût venu lui lire un récit matériellement exact de son dernier entretien avec le prince de Burbach, récit attesté par quatre témoins et paraphé de deux notaires, elle l'aurait immédiatement argué de faux* (Gobineau, cit. *TLF*).

d. Au sens de « plaider, argumenter en faveur de » : **argüer** ***en faveur de*** qqn ou ***en faveur de*** qq.ch. — Tour litt. rare : *Ils ont argué en ma faveur.* — […] *il me paraît que l'évidente vérité qu'elle constate arguait* [argüait] *en faveur du rattachement au dogme* […] (A. Gide, cit. *TLF*).

e. Au sens d'« argumenter, avancer comme excuse » — **argüer (sans prép.) + que (+ proposition conjonctive)** — Tour considéré comme litt. : *Il* argua [argüa] que sa confiance avait été surprise (Acad. 9e). — […] *le juge chargé du dossier* a argué qu'il fallait davantage de coordination internationale pour respecter ce calendrier (*Le Nouvel Observateur*, 2009). — […] *on peut très raisonnablement argüer qu'il y*

a bien d'autres types de communication […] (P. Guiraud, *La sémiologie*).



Le verbe « arguer » devant se prononcer [aʀgɥe] **(Bu § 790)**, l'Académie recommande, depuis 1975, d'ajouter un tréma sur le u dans toute la conjugaison, comme Bescherelle le suggérait déjà en 1846. On trouve, dans de nombreuses éditions, la graphie antérieure à cette recommandation, « arguër ». On ne saurait la considérer comme incorrecte, l'emploi du tréma, permettant d'éviter les erreurs de prononciation (comme « arguer », terme d'orfèvrerie relatif au traitement des lingots d'or).

Argumenter, Contre-argumenter (verbes)

a. **argumenter contre**, **pour**, **en faveur de** (= « développer une suite d'arguments ») : *Argumenter contre un adversaire, contre une proposition* (J. Hanse, Académie 9).
b. **argumenter de** (= « tirer argument de », « tirer une conséquence de », « argüer ») : *Il serait injuste d'argumenter de sa faiblesse pour l'éliminer* (Acad. 9e).
c. **argumenter sur** (= « discuter sur qq.ch.) : *Comme je traversais la hutte, j'entendis argumenter sur mes ongles* […] (Chateaubriand, cit. *TLF*).
d. **argumenter (ou contre-argumenter) (sans prép.)** qqn — = « discuter en forme avec lui, lui adresser des arguments » : [Les] *demandes* [d'information] *veulent provoquer des réponses qui mettent en défaut le professeur ou permettent de* le contre-argumenter *facilement* (A. Leclaire-Halté)**.**

N.B.

1. Le tour récent « argumenter qq.ch. » employé pour « étayer son point de vue » « alimenter, étayer d'arguments » est probablement un calque de l'anglais. Il s'emploie, par ex. dans le français familier au Canada. Le *Dictionnaire de l'Académie française* ne mentionne qu'un exemple de structure transitive, qui est un tour au participe passé : *Un discours bien argumenté* (Acad. 9e).
2. Le tour « °argumenter que » — employé pour « argüer que » — n'est pas admis dans l'usage correct.

Armer (s'~) (verbe)

a. **armer** ***de*** qq.ch. — *Armer une massue de pointes de fer* (Bescherelle). — Au figuré : *Il faut d'un noble orgueil armer notre courage* (J. Racine, cit. Bescherelle) — Au part. : *Un navire de commerce armé de canons* (Acad. 9e).

b. **armer** qqn ***contre*** qqn ou qq.ch. — *Armer le fils contre le père, l'ami contre l'ami* (Acad. 9e).

c. **s'armer** ***de*** qq.ch. — *Il s'arma d'une épée* (Littré). — Au figuré : *Armez-vous de courage* (P. Corneille, cit. Littré).

d. **s'armer** ***contre*** qq.ch. — *S'armer contre la douleur* (Littré).

Arranger (s'~) (verbe)

a. **s'arranger** ***pour*** + infinitif — = « prendre des dispositions pour » : *Il s'arrangea pour avoir le dernier mot* — *Arrangez-vous pour finir ce travail le plus vite* (Acad. 9e).

b. **s'arranger** ***de*** qq.ch. — = « s'en accommoder » : *Je m'arrange de tout* (Littré). — *Je n'ai qu'un vieux dictionnaire mais je m'en* (= de cela) *arrangerai* (Acad. 9e).

Asseoir (s'~) (verbe ; types de sièges) (Bu §§ 333, 908, 1049)

On dit *s'asseoir* (et, plus largement, se tenir, s'installer, etc.) *à*, *sur* ou *dans* suivant que l'on envisage le siège comme un volume (*dans*), un point (*à*) ou une surface (*sur*). **(Voyez *Bureau*)**

a. **chaise** — Tour courant : *sur* une chaise — *Assise sur une chaise dans l'antichambre* […], *Mme de Rênal était en proie à toutes les horreurs de la jalousie* (Stendhal, *Le Rouge*…). — *Il* [Julien] *s'assit près de la fenêtre sur l'unique chaise de bois qui fût dans sa cellule, et tomba aussitôt dans un profond sommeil* (Stendhal, *Le Rouge*…). — *Traversant les intervalles des pupitres* […] *il alla s'asseoir sur sa chaise de jadis* […] (Villiers de l'Isle-Adam, Le secret…). — Avec *dans* : *Mlle Genseigne est assise toute droite dans sa haute chaise* (A. France, cit. Bu **§ 1049**).

b. **chaise longue** — Tour courant : *sur* une chaise longue — *Vêtu de noir, à demi-couché sur une chaise longue, et les coudes appuyés sur des oreillers, le prince touchait languissamment les cordes de sa guitare* […] (A. de Vigny, *Cinq-Mars*).

c. **fauteuil** — *S'asseoir dans* un fauteuil — Tour le plus fréquent, étant donné le volume que forme l'espace compris entre le dossier et les accoudoirs.

1. *dans* un fauteuil : *Quand elle* [Rosanette] *reparut, elle avait les pommettes rouges et elle s'assit dans un des fauteuils, sans parler* (G. Flaubert, *L'éducation sentimentale*). — *Pendant que cette scène avait lieu, Bartholoméo et sa femme étaient assis dans leurs*

fauteuils (H. de Balzac, La vendetta).… — *Parfaitement, monsieur, asseyez-vous ici, dans ce fauteuil.* (A. Allais, Anesthésie, in *À se tordre*).

2. *sur* un fauteuil : *Je* [Mlle de La Mole] *puis m'asseoir sur un fauteuil, et ce fauteuil me saisir les bras, j'aurai disparu* (Stendhal, *Le Rouge*…).

d. **canapé**, **divan**, **sofa** — Tours courants, étant donné l'importance de la surface : ***sur*** un canapé, ***sur*** un divan, ***sur*** un sofa : *Il affirma qu'on ne pouvait voir de la porte les gens assis sur le canapé* (A. France, *Monsieur Bergeret*….). — *Elle le fit asseoir sur un divan à côté d'elle, et la conversation s'engagea* (A. Daudet, *Le Petit Chose*). — *Elle l'embrassa tendrement à plusieurs reprises et puis, le faisant asseoir auprès d'elle sur un sofa, elle se mit à pleurer* (Gobineau, Scaramouche)… — Avec d'autres verbes : *Le fils de famille se jette sur un sofa, et l'émotion l'empêche de parler* (Lautréamont, *Chants*…). — *Le propriétaire est assoupi sur un sofa* (Ch. Baudelaire, trad. d'E.A. Poe, Philosophie…). — *Le baron de H***, les yeux demi−fermés, étendu sur un sofa, l'air un peu banal, un verre de champagne dans sa main pâle* (Villiers de l'Isle-Adam, Le convive...)…

Assez (adverbe) (Bu §§ 364, 999)

Cet adverbe se prête notamment aux constructions suivantes :

a. **assez** + adjectif (ou adj. pris adverbialement) + ***pour*** + infinitif : *Soyez assez aimable, je vous prie, pour fermer la fenêtre. — Elle est assez forte pour vous tenir tête. — Il court assez vite pour te rattraper.* (Acad. 9e). — *« D'ailleurs, pensai-je, tout chemin ramène en Europe, et la Licorne* [nom du bateau] *sera assez aimable pour m'entraîner vers les côtes de France* (J. Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*) *!*

b. **assez** + ***de*** + nom + ***pour*** + infinitif : *Il a assez d'argent pour vivre.*

c. verbe + **assez** + ***pour*** + infinitif — *Gagner à peine assez, juste assez pour vivre* (Acad. 9e). — […] *je vous estime assez pour ne pas mentir* (Stendhal, cit. Bu **§ 364**)

D'autres adverbes se prêtent à cette construction — adverbe … + ***pour*** : suffisamment, trop — *Il a suffisamment de bien* [ou de biens] *pour vivre* (Acad. 9e).

N.B.

1. Dans la langue écrite, *assez* forme aussi deux constructions suivantes, venant de la langue classique :

— Le tour (être) **assez** + adjectif + ***de*** + infinitif : […] [le] *statut privilégié que les dirigeants de Rome ont été assez « sages » de réclamer pour elle* (*Le Monde*, 1978, cit. **Bu § 364**).

— Le tour (être) **assez** + adjectif + que + ***de*** + infinitif : *Je ne suis plus assez naïf que de parler de l'année* (G. Duhamel, cit. **Bu § 364**).

2. Le tour régional usité en Belgique « °assez, trop, suffisamment que pour » — « °Assez grand que pour se tirer d'affaire » (J. Hanse) — n'appartient pas à l'usage correct. On dit : « Assez grand pour se tirer d'affaire ».

Assister (verbe)

Associer connaît des constructions transitives (et directes) (b., c.) et des constructions intransitives (a.) :

a. **assister** ***à*** — = « être présent quelque part, lors d’un événement », « être témoin » : *Ils ont assisté à un spectacle. — Il assistera à la rédaction du testament. — Tout Paris assista à ses funérailles* (Littré).

b. **assister (sans prép.)** qqn (***en*** qq.ch., ***comme*** qqn) — = « seconder qqn » : *J’assiste en justice un* […] *parent. — J’assistais comme avocat le prévenu* (Littré).

c. **assister (sans prép.)** qqn (***dans*** qq.ch. — le compl. indique la circonstance —, ***de*** qq.ch. — le compl. indique le moyen) — = « aider », « secourir » : *Je vous prie de m’assister dans cette démarche. — Il m’a assisté de ses conseils* (Acad. 9e).

Associer, (s'~) (verbe) (Bu § 288)

Associer forme, principalement, les constructions suivantes :

a. **associer** qqn ou qq.ch. ***à*** qq.ch. :

1. Au sens de « faire participer » : *Je l'ai associé à mes affaires. — Nous l'avons associé à nos travaux. — Il associa ses deux fils à son commerce* (Acad. 9e).

2. Au sens d'« unir », « joindre », « allier » : *Associer l'activité à la science. Cet auteur associe l'élégance de la forme à la solidité de l'information* (Acad. 9e).

b. **s'associer** ***à*** qq.ch. (***pour*** qq.ch.) :

1. Au sens de « participer » : *Je m'associe à votre douleur* (= « je la partage »). — Au figuré : *Je m'associe à votre conclusion* (= « j'y adhère ») (Acad. 9e).

2. Au sens de « former société » : *S'associer à qqn pour une opération, une entreprise* (*Petit Robert* 2012).

c. **s'associer** ***avec*** qqn (***pour*** qq.ch.) — Au sens de « former société avec » : *Je me suis associé avec plusieurs confrères* (Acad. 9e). — *S'associer avec qqn pour une opération, une entreprise* (*Petit Robert* 2012).

Assortir (verbe) (Bu § 841)

Le verbe *assortir,* dérivé de *sorte* et qui se conjugue comme *finir,* se construit avec les prépositions suivantes :

a. **assortir** qq.ch. ***à*** qq.ch. — = « mettre en harmonie avec » — Tour courant : *Elle a assorti son sac à sa robe. — Il avait une pochette assortie à sa cravate* (Acad. 9e).

b. **assortir** qq.ch. ***à*** qq.ch. — = « adapter à » — Tour vieilli — Au participe : *Une peine assortie à la faute* (Acad. 9e).

c. **assortir** qq.ch. ***de*** qq.ch. — = « accompagner de » — Tour courant : *Cette étoffe est riche, il faut l'assortir d'une doublure qui le soit aussi. — Il a assorti son exposé d'anecdotes pittoresques* (Acad. 9e).

d. **s'assortir** ***de*** qq.ch. — = « s'accompagner de » — Tour littéraire : *Le texte s'assortit de belles enluminures* (*Petit Robert* 2012).

e. **s'assortir** ***de*** qq.ch. — = « se fournir de », « se pourvoir » — Tour rare : *Ce libraire s'assortit de tous les livres qui paraissent* (J. Hanse). — Aujourd'hui, on dit plus souvent, dans ce sens : Réassortir (sans prép.) (*rassortir*) le *magasin* (Acad. 8e). — Autre tour — vieilli ou littéraire : *Je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, en cas que j'eusse le bonheur d'y retourner* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).

Assurer, (s'~) (verbe) (Bu §§ 953, 1127)

a. Au sens d'« affirmer avec insistance » :

1. **assurer** qq.ch. ***à*** qqn — Tour courant : *J'ai assuré à votre ami qu'il n'y avait rien à craindre* (Littré). — *L'avocat assurait au juge que son client était innocent* (Acad. 9e).

2. **assurer (sans prép.)** + infinitif (***à*** qqn) — *Il* assura *n'*avoir *rien* entendu (Acad. 9e).

3. **assurer** qqn ***de*** qq.ch. — Tour considéré comme littéraire par l'Académie — Avec la prop. conjonctive C.O.I. d'*assurer* : *Il assura sa famille qu'il ne cèderait pas* (Acad. 9e). — *Vous pouvez l'assurer que ses enfants sont en bonne santé* (Acad. 9e).

b. Au sens de « engager qqn à croire qq.ch. » : **assurer** qqn ***de*** qq.ch. — *Il l'assurait des excellentes dispositions de tous les siens.* — *Assurez-le de mon respect* (Littré). — Au participe : *Soyez assuré de ma considération distinguée* (Acad. 9e). — Avec la prop. conjonctive : *Soyez assurés, Messieurs les gardiens, que je me garderai bien désormais de me présenter à vous en dehors de vos heures de service* […] (H. Cixous, *Un vrai jardin*).

c. Au sens de « se rendre certain de qq.ch. en vérifiant » : **s'assurer** ***de*** qq.ch. — *Je me suis assuré de l'exactitude de cette citation.* — *On s'est d'abord assuré de la solidité de l'échafaudage* (Acad. 9e).

d. Au sens de « se prémunir contre qqn ou qq.ch. », « se garantir par un contrat d'assurance » : **s'assurer** ***contre*** qq.ch. — *Il s'est assuré contre le vol et contre l'incendie* (Acad. 9e). — *Ils s'étaient assurés contre toute attaque de l'ennemi* (Acad. 9e).

Attachement (nom)

Attachement s'emploie avec les prépositions suivantes :

a. **attachement *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *L'attachement à l'argent, aux plaisirs* Acad. 9e). — *Dire les derniers adieux aux attachements de ma jeunesse* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). — *Ce profond attachement que nous avons à nous-mêmes* (Bossuet, cit. Littré). — *Un grand attachement au travail* (Littré).

b. **attachement *pour*** qqn ou ***pour*** qq.ch. : *Avoir de l'attachement pour quelqu'un. — Éprouver pour quelqu'un un attachement profond* (Acad. 9e). — *L'attachement d'un chien pour son maître* (*Petit Robert* 2012).

Attacher, (s'~) (verbe) (Bu § 1123)

a. **s'attacher *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. :

1. Au sens de « se prendre d'affection pour » « s'unir étroitement à » : *S'attacher à une femme* (Littré).
2. Au sens de « s'appliquer à », « rechercher » : *S'attacher à la vertu. — Ne s'attacher qu'à des bagatelles. — S'attacher à la recherche de la vérité* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **s'attacher *à*** + infinitif — *Cet écrivain s'attache particulièrement à être clair* (Acad. 9e).

b. **s'attacher *sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Au sens de « se fixer à » : *Les yeux du cadavre s'ouvrirent et s'attachèrent sur moi plus vivants que je ne les avais jamais vus* (A. Dumas, Histoire d'une dame pâle). — *Sur les deux combattants tous les yeux s'attachèrent* (Voltaire, cit. Littré).

c. **attacher (sans prép.)** qqn ou qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. Au participe passé : **attaché *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Au sens de « fixer », « lier » : *Attacher son nom à une découverte* (Acad. 9e). — Au participe : *Toute ma force s'est desséchée comme la terre qui est cuite au feu, et ma langue est demeurée attachée à mon palais* (Lemaistre de Sacy, trad. du Ps. XXI, 16).



Les propositions conjonctives compléments de *s'attacher* s'introduisent à l'aide de la préposition *à* (+ ce que) : *Ils se sont attachés à ce qu'on soit content d'eux* (J. Hanse). — Propositions dépendant du participe : *Il est attaché à ce que la France reprenne son rôle moteur dans la nécessaire Europe et à ce qu'elle garde* […] *son rang de grande puissance* (M. Druon, cit. **Bu § 1123)**

Atteindre **(verbe) (Bu § 284)**

a. **atteindre** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : « parvenir à qq.ch. avec effort, avec difficulté » — Tour appartenant à la langue soutenue : *Vous ne pourrez pas atteindre au dernier rayon de cette bibliothèque* (Littré). — *Atteindre au but — Atteindre à la perfection. — Atteindre au sublime* (Acad. 9e). — *Il* [Mallarmé] *place si haut son idéal qu'il s'interdit presque d'y atteindre* (P.-O. Walzer, *Mallarmé*).

b. **atteindre (sans prép.)** qqn ou qq.ch. : « arriver à toucher » — Tour courant : *Cet enfant casse tout* ce *qu'il peut* atteindre (Acad. 9e). — *Le blé a, cette année,* atteint un prix *très élevé* (Littré). — *Cette voiture* atteint *facilement* les deux cents kilomètres *à l'heure* (Acad. 9e).

Attendre, (s'~) **(verbe) (Bu §§ 285, 904, 908, 1123, 1127)**

a. **attendre** ***après*** qqn :

1. Au sens d'« avoir besoin d'une personne, d'une chose », « attendre impatiemment qqn ou qq.ch. dont on a grand besoin » — Tour vieilli — *J'attends après le médecin*. — *Soyez exact, ne faites pas attendre après vous* (J. Hanse). *Comme j'attends après lui ! Je compte les heures* […] (J. Vallès, cit. Bu **§ 285**).

2. Au sens de « attendre », mais sans l'idée de besoin — Tour familier, populaire ou régional, considéré comme relâché. *On a longtemps attendu après lui* (= il s'est fait attendre longtemps) (Acad. 9e).

b. **attendre** ***de*** + infinitif — Au sens de « différer » : *J'attends d'être mieux informé pour prendre ma décision* (Acad. 9e). — *Pour juger de ce qu'il est, attendez de savoir ce qu'il a fait* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).

c. **s'attendre** ***à*** qq.ch. — Au sens de « compter sur, espérer ou craindre » : *Je m'attends à son départ.* — Avec l'inf. : **s'attendre** ***à*** + infinitif — *Je ne m'attendais pas à réussir si facilement* (Acad. 9e). — *Attends-toi à essuyer des contrariétés sans nombre* (Littré).

d. **attendre (sans prép.)** qqn ou qq.ch. (idée de patienter) : *J'*attendrai la belle saison *pour me mettre en route.* Attendre son heure.

N.B.

1. Les propositions conjonctives compléments d'« attendre » (attendre + que) s'introduisent sans préposition : *En* attendant que *cette nouvelle soit confirmée, contentons-nous d'espérer* (Acad. 9e). — *N'*attendez *pas ici* que *j'éclate en injures* (J. Racine, cit. Littré).

2. Les propositions conjonctives compléments de « s'attendre » (s'attendre + que) s'introduisent sans préposition dans la langue soignée : *Je* m'attendais que *vous* [Holmes] *tentiez au moins quelque chose d'original* (L. Chantemele, trad. de Conan Doyle, *La cycliste solitaire*). — *Comme une science s'exprime en langue naturelle, on s'*attend que *les formes d'expression de la science rendent le plus manifeste possible sa structure épistémologique.*

*En particulier on s'*attend que *les unités de réfutabilité prennent la forme d'unités de langue* (J.-Cl. Milner, *Introduction à une science du langage*). — Dans la langue littéraire, *s'attendre que* s'emploie avec l'indicatif dans la proposition si le sens est affirmatif (Littré) : *Je* m'attends que *vous viendrez nous voir* (Acad. 9e). — Dans la langue courante, on peut employer la préposition *à* : *Il s'attend à ce que je revienne* **(** **§ 1123)**. Le subjonctif devient alors obligatoire.

3. Les propositions relatives s'introduisent auprès de *s'attendre* avec la prép. *à* (s'attendre + à + ce qui, à ce que, etc.) : *Il s'attend bien à ce qui doit arriver* (Littré).

Attentif **(adjectif) (Bu § 915, 1123)**

Cet adjectif se prête aux constructions suivantes, suivant le sens :

a. **attentif** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Être attentif à un discours. — Elle est attentive à la santé de ses enfants* (Acad. 9e).

b. **attentif** ***à*** + infinitif — *Un homme attentif à remplir ses obligations* (Acad. 9e).

c. **attentif** ***sur*** qq.ch. — Tour moins fréquent, mais correct : *Ces hommes toujours attentifs sur eux-mêmes* (J.-B. Massillon, cit. Littré).

d. **attentif** ***pour*** + infinitif — Tour correct, rare : *Attentifs pour* […] *ne rien laisser au hasard* (Fénelon).

e. **attentif** ***auprès de*** — Tour vieilli : *Être attentif auprès d'une femme* (= la courtiser) (Littré).

.B.

Les propositions conjonctives compléments de l'adjectif *attentif* s'introduisent avec *à* (**Bu § 1123**) : « *Attentif à ce que…* ».

Attention **(nom) (Bu §§ 910, 1123)**

Attention s'emploie notamment avec *à, de* ou avec *sur*, souvent avec les verbes *avoir, faire et prêter au sens de « veiller à », « prendre garde à », « ne pas perdre de vue »* :

a. **attention** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *Faites attention à la marche !* — *Faites attention à ce que vous dites* (Acad. 9e) *! — Je n'avais prêté aucune attention au métier de l'artiste ; la technique, dans un art aussi spécial que la sculpture sur pierre, vaut bien qu'on s'y attache un moment* (F. Hellens, *Nouvelles réalités fantastiques*). — Avec l'inf. : **attention** ***à*** + infinitif — *Faites attention à ne pas vous tromper* (Acad. 9e).

b. **attention** ***de*** + infinitif — Tour également correct : *Il faudra faire attention de ne pas glisser* (R. Brasillach, cit. **Bu § 910**). — *En faisant bien attention de ne pas marcher sur le ballast* (R. Queneau). — *Il faut faire attention de ne pas le heurter* (Acad. 9e).

c. **attention** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Tour vieilli : *Sans faire nulle attention sur lui* (Mme de Sévigné, cit. Littré). — *Ayez attention sur votre langue* (Bossuet, cit. Littré).

d. ***à*** **l'attention** ***de*** (différent d'« à l'intention de ») — formule précisant le destinataire d'une communication ou d'un envoi.



1. Les propositions conjonctives compléments de *faire attention* — au sens de « veiller », « prendre garde » — s'introduisent sans préposition : *Faites* attention que *le malade ne sorte pas* (Acad. 9e). — *Faites* attention que *personne ne vous voie* (*Petit Robert* 2012). — L'Académie admet également le tour avec *à* (+ ce que) : *Faites attention à ce qu'il prenne bien ses remèdes* (Acad. 9e).
2. Les propositions conjonctives compléments de *faire attention* — au sens de « ne pas perdre de vue » — s'introduisent sans préposition : *Faites* attention que (= « ne perdez pas de vue que ») *les magasins sont fermés le lundi* (Acad. 9e).

Attester (verbe) (Bu § 285)

Attester s'emploie principalement dans trois structures :

a. Au sens de « prendre à témoin » : **attester** qqn ***de*** qq.ch. — Tour littéraire — *J'en* [= de cela] *atteste tous ceux qui sont présents* (Littré). — Figurément : *Attester le ciel de sa bonne foi. — J'en atteste les dieux, je le jure à sa mère* (Racine, *Andromaque,* V, III). — *J'en atteste du ciel la puissance suprême, / En les perdant j'ai cru vous assurer vous-même* (J. Racine, *Esther,* III, III). — *J'en atteste* […] *la falaise où j'allais voir le soleil descendre dans la mer, rien ne vaut le mal dont j'étais alors tourmenté, rien ne vaut les premiers rêves des hommes* (A. France, *Le livre de mon ami*) *!*

b. Au sens de « certifier », « affirmer », « garantir » : **attester (sans prép.)** qq.ch. — *Il nous* attesta le fait (Littré) — Avec une proposition conjonctive complément : […] *le contrôleur en chef lui présenta un papier qui* attestait que *le dernier détenu avait quitté la prison* (Fr. Goidts, trad. de J. Ray, *La guillotine ensorcelée*).

c. Au sens de « prouver », « confirmer », « témoigner de », « révéler » : **attester (sans prép.)** qq.ch. — *Son regard* atteste sa sincérité (J. Hanse). — *Les colonnes qui subsistent encore* attestent une vérité *effrayante* (Barthélemy, cit. Bescherelle). — *M. de Chateaubriand a reçu de la nature le feu sacré : ses ouvrages* l'attestent (Napoléon, cit. Bescherelle). — […] *des blocs de laves étrangement contournés qui* attestaient toute la fureur *des expansions plutoniennes* (J. Verne, *Vingt mille lieues…*). — […] *ce sentiment du roi pour sa fille* […] atteste la vénérable antiquité *du conte et le fait remonter jusqu'aux tribus patriarcales* […] (P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*). — *Ses*

[du colonel Picquart] *lectures abondantes, ses propos calmes et bienveillants, ses lettres pleines d'idées hautes et sereines* attestaient *(je le sais)* la liberté *de son esprit* (A. France, *Monsieur Bergeret*…).


.B.

À la construction directe « attester qq.ch. », l'usage substitue parfois le tour avec *de*, « attester de qq.ch. », par suite d'une confusion probable avec « témoigner de » **(** **§ 285)**. Cette construction est absente du *Dict. de l'Académie* : *La société des Buveurs d'eau s'est dissoute naturellement* […], *sans que le nom d'aucun soit resté attaché à une œuvre qui pût attester* de *leur existence.* (H. Murger, cit. *TLF*). Hanse qualifie ce tour de rare et le *Petit Robert* 2012, de vieux.

Auprès de (locution prépositive) (Bu §§ 1039, 1072, 1073)

Cette locution prépositive a trois significations différentes, au sens propre et au sens figuré.

a. ***auprès de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — Au sens de « tout près de », « dans le voisinage tout proche », « dans un rapport étroit avec qqn ou qq.ch. » : *Auprès de mon arbre, / Je vivais heureux, / J*[e n]*'aurais jamais dû le quitter des yeux* (G. Brassens). — *Il a auprès de lui un excellent médecin* (Acad. 9e). — *Reprends auprès de moi ta place accoutumée* (P. Corneille, cit. Littré)… — *L'ambassadeur de France auprès du* (ou « près le ») *Saint-Siège.* **(Voyez *Près*)** — *Trouver grâce auprès de qqn* (Acad. 9e).

b. ***auprès de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — Au sens de « dans l'esprit, dans l'opinion de qqn » : *On cherche à me nuire auprès de vous* (Acad. 9e). — *Faire une démarche auprès de quelqu'un.* — *Jouir d'un grand crédit auprès de ses collègues* (J. Hanse). — *Il s'est plaint auprès de la direction* (Acad. 9e). — *Trouver de la faveur auprès des gens de bien* (Littré).

c. ***auprès de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — Au sens de « en comparaison de » : *Mes malheurs ne sont rien auprès de ceux qui m'attendent* (Littré). — *Votre mal n'est rien auprès du sien* (Acad. 9e).

N.B.

1. « Auprès de » ne doit pas s'employer avec un compl. de lieu quand on cherche à indiquer un endroit précis. Comparez « °dépôts faits auprès de la Caisse d'épargne » (littéralement : « dans le voisinage tout proche » ou « dans l'opinion de ») et « dépôts faits à la Caisse d'épargne » (J. Hanse).
2. À la différence de « près de » (**Voyez *Près***), « auprès de » ne s'emploie plus avec un infinitif complément, comme dans *« La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule »*, (Mme de Sévigné cit. Littré). Ce tour est sorti de l'usage régulier de la langue.

Automne **Voyez Être et En + expression de temps**

Autoriser, (s'~) (**Bu** **§ 908**)

a. **autoriser** qqn ***à*** + infinitif : *Je vous autorise à parler en mon nom* (Littré).
b. **s'autoriser** ***à*** + infinitif : *Ce que l'auteure ne peut s'autoriser à dire de vive voix, le roman le répète à chaque page* (V. Despentes, *Le Monde,* 2011).
c. **s'autoriser** ***de*** qq.ch. — = « s'appuyer sur », « prendre prétexte de » — Tour littéraire : *Il s'autorise de votre exemple pour agir ainsi. — Il s'autorisa d'un entretien avec moi pour se dire mon ami* (Acad. 9e).

Avance (À l'~, D'~, Par ~) (locution adverbiale) (Bu §§ 173, 966)

Trois constructions signifiant « par anticipation » sont disponibles et considérées actuellement comme également correctes (a., b., c.). En outre, une construction courante sert à exprimer l'idée contraire du retard (d.).

a. ***à*** **l'avance** — Tour courant : *Se préparer à l'avance à un entretien important* (Acad. 9e). — *Préviens-moi de ton arrivée, deux jours à l'avance* (G. Flaubert). — *Les questions qu'il avait préparées à l'avance* (É. Zola). — *Le front était, à l'avance, tracé par les ouvrages de la ligne Maginot* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 966**). — *Il est vain de définir à l'avance toutes les fonctions de l'État* (V. Giscard d'Estaing).

b. ***d*'avance** — Tour le plus fréquent : *Je me réjouis d'avance.* — *Se préparer d'avance à un entretien important* (Acad. 9e). — *On n'a pas des chemins tracés d'avance* (S. de Beauvoir, cit. Bu **§ 966**).

c. ***par*** **avance** — Tour courant propre surtout à la langue écrite (par ex. : dans la correspondance) : *Je vous en avertis par avance.* — *Je m'en réjouis par avance avec vous* (Acad. 9e). — *Par avance, j'acceptais tout* (G. Duhamel). — *Le son de ma propre voix* […] *m'effrayait par avance* (Fr. Mallet-Joris, cit. Bu **§ 966**).

d. ***en*** **avance** — = « avant le moment fixé ou prévu » : *Le train est arrivé en avance.* — Au figuré : *Cet élève est très en avance pour son âge* (Acad. 9e).



Les verbes *avertir, prédire, préparer, pressentir, prévenir* et *prévoir* peuvent s'employer aujourd'hui avec ces quatre constructions, leur signification ayant suffisamment évolué au cours de l'histoire pour que leur emploi cesse d'être considéré comme un pléonasme.

Avant (préposition) (Bu § 1039)

Avant introduit son régime de plusieurs manières différentes, suivant le niveau de langue pratiqué.

a. ***avant*** + complément — Tour courant : *Avant le terme. — Avant Jésus-Christ. — Avant Pâques. — Avant le déluge* (Bescherelle).

b. ***avant de*** + infinitif — Tour courant : *Ils gardent le silence plusieurs années avant d'oser parler* (Voltaire, cit. Bescherelle).

c. ***avant*** **que** ***de*** + infinitif — Tour soutenu ou régional : *Avant que de venir. — Avant que d'être venu* (Bescherelle). — *La voilà fragile avant que d'être* à vendre (J. Brel, *Orly*) — *Et s'il me reste encore un jour avant que d'être vieux* (P. Éluard, cit. Bu **§ 1039**). — *Notre princesse est persécutée avant que de* naître (Bossuet, cit. Bescherelle).

d. ***avant*** **que** + infinitif — Tour archaïque : *Avant qu'abandonner mon âme à ses douleurs* (P. Corneille, cit. Bescherelle).

e. ***avant*** + infinitif — Tour archaïque (surtout dans les expressions figées) : *Avant mourir. — Avant boire. — Avant dîner, avant déjeuner* (Acad. 9e). — Tour juridique : *Jugement avant dire droit, avant faire droit* (Acad. 9e).

Avec (préposition) (Bu § 1055)

Utilisé fréquemment dans la langue parlée, *avec* est critiqué dans les cas suivants :

1. employé adverbialement — *Ce couteau est trop aiguisé, je me suis coupé avec* (Acad.9e). **(Voyez *Prépositions prises adverbialement*)**
2. employé à la place d'autres prépositions, de sens plus précis — « arriver avec un train » (au lieu de *par* le train ou *en* ~), « venir avec la voiture » (au lieu d'*en* voiture) « déjeuner avec un poulet (au lieu de *d'*[un]) », « vivre avec l'argent de sa femme » (au lieu de « de l'argent de »).

Très souvent corrects sur le plan grammatical, ces emplois appartiennent à la langue familière ou à la langue orale en général. Dans un usage soigné, on évite d'abuser de ces constructions passe-partout.

La préposition *avec* sert principalement à introduire les compléments adverbiaux de moyen, d'instrument (a.), de manière (b.) et de relations diverses (accompagnement, union, etc.) (c.). Parfois elle introduit également des compléments de cause (d.).

a. ***avec*** + complément de moyen ou d'instrument : *Il écrivait sur la terre avec le doigt* (Fr. Mauriac, cit. Bu **§ 1055**). — *Écrire au tableau noir avec une craie blanche* (Acad. 9e).

b. ***avec*** + complément de manière : *Apporter s'écrit avec deux p* (Acad. 9e cit. Bu **§ 1055**). — *Parler avec des sanglots dans la voix.* — *Opérer avec une rapidité remarquable.* — *Il supportait son malheur avec patience* (Acad.9e).

c. ***avec*** + complément de relations diverses : *Cette pièce communique avec la pièce voisine* (Acad. 9e). — *Être bien, mal avec quelqu'un* (Littré). — *Elle a divorcé avec* (ou *d'avec,* ou encore *de*) *son mari* (Acad. 9e). — *Avec vous, il n'y a jamais rien de fait* (Littré).

d. ***avec*** + complément de cause : *Avec ce froid, toutes les fleurs ont gelé. — Vous vous attirerez des désagréments, avec votre franchise. — Qu'il est fatigant, avec ses questions ! — Elle est ridicule, avec ce chapeau* (Acad. 9e).

Avertir (verbe) (Bu §§ 906, 1123)

a. **avertir** qqn ***de*** qq.ch. — = « prévenir », « informer », « aviser » : *Les chiens avertissent de l'approche des voleurs* (Littré). — Avec l'inf. : **avertir** qqn ***de*** + infinitif — « donner un avis à qqn où il va de ses intérêts » : *Avertissez-le de venir* (Littré). — *Une lettre l'avertit de se présenter au commissariat.* — *Avertissez-le d'éviter la route du bord de mer* (Acad. 9e).

.B.

Les propositions conjonctives compléments d'*avertir* s'introduisent sans préposition : Avertissez-*le* qu'*il sera mal* reçu (Littré). — *Je vous* avertis qu'*il faudra changer de conduite.* — *Quelque chose au fond de moi-même m*'avertissait que *ce serait mal d'aller là-bas* (A. Daudet, *Le Petit Chose*).

Aviser, (s'~) (verbe) (Bu §§ 285, 1021)

a. Au sens d'« informer », « avertir » : **aviser** qqn ***de*** qq.ch. — *On vient de l'aviser de sa mutation* (Acad. 9e). — *À la suite d'une maladie prolongée, M. Therron ayant décidé de se retirer des affaires, nous avons l'honneur de vous aviser de la dissolution de la société Therron et Mouillard* (A. Holveck, *Précis analytique…*).

b. Au sens de « réfléchir », « prendre garde à » : **aviser** ***à*** qq.ch. — Tour littéraire : *Avisez maintenant à ce que vous devez faire.* — *Il fallait, maintenant, aviser au plus pressé* (J. Verne, *Un capitaine…*). — Avec l'inf. : **aviser** ***à*** + infinitif — Tour littéraire : Si aucun renseignement *ne peut être recueilli,* […] *eh bien ! nous aviserons à nous tirer autrement d'affaire* (J. Verne, *Un capitaine…*).

c. Au sens de « se rendre compte soudain » : **s'aviser** ***de*** qq.ch. — *Il s'avisa de la perte de son portefeuille.* — *Elle s'est avisée de son erreur* (Acad. 9e).

d. Au sens de « découvrir », « trouver » : **s'aviser** ***de*** qq.ch. — *S'aviser d'une solution nouvelle.* — *S'aviser d'un expédient, d'un stratagème.* — *Si je ne m'étais avisé plus tôt d'écrire* (Littré).

e. Au sens d'« avoir l'audace de » : — **s'aviser** ***de*** + infinitif — *S'il s'avise de me réclamer de l'argent, il sera mal reçu* (Acad. 9e). — *Ne va pas t'aviser de rien changer à ton costume* (A. de Vigny, cit. **Bu § 1021**).

f. Au sens d'« apercevoir » : **aviser (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — *Il* avisa son ami *dans la foule.* — Aviser un strapontin *encore libre* (Acad. 9e).



Dans la construction « s’aviser que » (= « se rendre compte soudain »), on n’emploie pas *de* : « *Elle s’est avisée que* » — et non pas « *Elle s’est* avisée °de ce que ».

Avoir à faire, Avoir affaire Voyez ***Affaire***

Avoir, Avoir beau, Avoir froid, Avoir mal (locutions verbales) (Bu §§ 305, 821, 951, 1045)

a. **avoir *à*** + infinitif : *Je n'ai rien à craindre.* — *J'ai eu à choisir.* — La préposition *à* introduit l'objet (le C.O.D.) d'*avoir* ou celui de l'infinitif.
b. **avoir mal**, **froid *à*** : *Avoir mal à la tête, avoir froid aux pieds.* — La préposition *à* introduit le complément adverbial d'« avoir mal ».
c. **avoir beau (sans prép.)** + infinitif : *Dans ce métier* [d'actrice] *on a* beau être *très entourée* […], *on est assez seule en fin de compte* (B. Bardot, cit. J. Cellard). — *La police* eut beau le [Paul] rechercher*, elle ne le retrouva pas* (Maupassant, *Une vie*).
Même structure pour une signification différente, sans idée de concession : « A beau (sans prép.) mentir qui vient de loin » (= celui qui vient de loin est à l'aise pour mentir, puisqu'on ne peut pas vérifier ses dires) (J. Hanse).


.B.

1. Des linguistes pointent dans le tour *avoir à* + infinitif un calque de l'anglais. Quelle que soit l'origine de ce tour, l'Académie le mentionne dans son *Dictionnaire* parmi les emplois idiomatiques du verbe *avoir*.
2. « °Avoir mal à sa tête » (°J'ai mal à ma tête), « °avoir mal la tête » sont des tours régionaux populaires.

Avoir beau jeu **Voyez Jeu**

°Avoir bon **Voyez** **Bon**

Avoir garde (locution verbale) (Bu § 910, 1023, 1123, 1127)

avoir garde ***de*** + infinitif — = « tâcher d’éviter de », et ***n’avoir garde de*** « ne pas avoir la volonté de » : *Il n’a garde de tromper, il est trop honnête homme* (Acad. 9e). — *J’ai toujours eu garde de bercer d’illusions ceux qui voulaient bien m’écouter* (Ch. de Gaulle, cit. **Bu § 1020**). — *J’avais garde de l’interrompre*. […] *J’avais garde de rompre le silence* (H. Bosco, cit. J. Hanse). — Dans un remerciement : *Je n’aurai garde d’oublier ce que je vous dois* (Acad. 9e). **(Voyez *Prendre garde*)**

Balancer (verbe) (Bu §§ 904, 907) *B*

a. **balancer *à*** + infinitif (= « hésiter ») — Tour littéraire : *Il balance à prendre le parti que vous lui conseillez* (Littré). — *Il n'a pas balancé un seul instant à m'accorder ce que je lui demandais* (Acad. 8e).

b. **balancer *de*** + infinitif — Tour appartenant à la langue classique : *Vous ne balanceriez pas de la* [= la vie] *risquer* (Voltaire, cit. **Bu § 904**).

c. **balancer *entre*** qq.ch. et qq.ch. — Tour courant : *Balancer entre l'espérance et la crainte. — Il a longtemps balancé entre ces deux solutions* (Acad. 9e).

Barre (nom — locution adverbiale, locutions verbales)

a. être ***à*** **la barre** — = « diriger » : *Le président roumain reste à la barre* (*Le Figaro*, 2012).
b. **avoir barre (s)** ***sur*** qqn — = « avoir quelque avantage sur lui » : *J'avais barre sur Maurice* (H. Bazin).
c. **donner** ***à*** qqn **barre** ***sur*** — = « lui donner quelque avantage sur » : *Si vous lui cédez, vous lui donnerez barre sur vous* (Acad. 9e).
d. **prendre barre (s)** ***sur*** qqn — = « prendre quelque avantage sur » : *Si vous lui cédez, il prendra barre sur vous* (Acad. 9e).

Bas (À ~ de, Au ~ de, En~ de) (locutions prépositives)

(Bu §§ 1051,1073, 1098)

a. ***à*** **bas** ***de*** — Au sens de « depuis un endroit plus haut que le sol et dans la direction du sol ». ***À*** **bas** ***de*** s'emploie avec des verbes de mouvement, la prép. *à* indiquant la direction, le point d'aboutissement du mouvement : *Sauter à bas de son cheval. — Jeter quelqu'un à bas de sa monture* (Acad. 9e). — *Il saute à bas de son lit* (Littré). — *Se jeter à bas d'un mur, des retranchements* (Littré).

b. ***au*** **bas** ***de*** — Au sens de : « au pied de », « dans la partie inférieure de », pour indiquer l'emplacement, et non pas le mouvement : *Au bas de la colline, de la rue. — Apposer sa signature au bas d'une page. — Il y a une note au bas de la page* (Acad. 9e). — *Il n'y a donc pas un nom d'Américain à mettre au bas de cette découverte ? s'écria J.-T. Maston, poussé par un vif sentiment d'amour-propre national* (J. Verne, *De la terre*…).

c. ***en*** **bas** ***de*** :

1. Au sens de : « dans la partie inférieure de », « en dessous de », marquant l'emplacement : *Il habite dans l'immeuble, en bas de chez nous.*

2. Avec des verbes de mouvement (comme dans a.), en indiquant l'emplacement au bout du mouvement. Cette construction s'est répandue dans l'usage au sens de a. Dans la pratique, les loc. prép. ***à*** **bas** ***de*** et ***en*** **bas** ***de*** sont devenues équivalentes : *Riquet avait sauté en bas du fauteuil* (A. France). — *Il était arrivé en bas de la colline* (Acad. 9e). — *On le trouva évanoui en bas de l'échelle*

(Littré). — *Tomber en bas d'une échelle* (*Dict. gén.*, cit. **Bu** **§ 1073**).

N.B.

1. Le tour « °bas de » (sans prép. devant) est un régionalisme.
2. Le tour « au bas de » + verbes de mouvement (« °sauter**~** », « °jeter**~** ») n'appartient pas à l'usage correct, à la différence des constructions citées en a. et b.
3. On retrouve l'idée de mouvement exprimée par la loc. prép. *à bas de* **(Voyez** a.**)** dans la formule d'exécration « À bas ! » : *Nous n'avons que faire des Sélénites ! À bas les Sélénites* (J. Verne, *Autour de la lune*) *!* — *À bas la Claque* (Villiers, *La machine…, in Contes…*) *!* — *À bas le Réalisme* (G. Flaubert, cit. **Bu** **§ 1098**) !
4. La loc. prép. *en* bas *de* s'emploie aussi adverbialement, sans *de* et sans son régime — *en bas.* On y retrouve l'idée d'emplacement (opposée à celle de mouvement) : *Michel Ardan ne se souciait pas de voyager à la façon des écureuils ; il voulait monter la tête en haut, les pieds en bas,* […] *sans se livrer à une succession de cabrioles peu convenables* (J. Verne, *De la terre…*). — *La portion de la Lune dont le projectile se rapprochait était l'hémisphère nord, celui que les cartes sélénographiques placent en bas* […] (J. Verne, *De la terre…*).

Battre se (~) (verbe) (Bu § 778)

a. **se battre *à*** — *Se battre à l'épée, à coups de poings* (Littré).
b. **se battre *en*** — *Se battre en duel* (Littré).
c. **se battre *contre*** — *Se battre contre un ennemi supérieur en nombre* (Acad. 9e). — *Se battre contre la maladie, contre l'adversité. — Se battre contre des moulins à vent* (Acad. 9e).
d. **se battre *avec*** — *Se battre avec un ennemi supérieur en nombre* (Acad. 9e). — Tour familier : *Voilà une heure qu'il se bat avec cette serrure* (= « il est aux prises avec cette serrure ») (*Petit Robert* 2012).
e. **se battre *pour*** qqn ou ***pour*** qq.ch. — *Il s'est battu toute sa vie pour son idéal* (Acad. 9e).

Beau (avoir ~) **Voyez** **Avoir**

Bénéfique (adjectif)

Bénéfique se prête aux constructions suivantes :

a. **bénéfique *à*** qqn ou qq.ch. — *Il y a des malades auxquels, à coup sûr, la montagne est bénéfique* (Daniel-Rops, cit. *TLF*). — *L'étude révèle notamment que 46 % des travailleurs américains déclarent que la consommation de café est bénéfique à leur productivité* […] (*Le Figaro*, 2012).

b. **bénéfique *pour*** qqn ou qq.ch. — *Mme Parisot a regretté aussi que le dispositif, destiné à créer 150 000 emplois* […] *« ne soit pas plus ouvert au secteur marchand, car cela aurait été utile pour certaines entreprises et bénéfique pour la population concernée »* (*Le Figaro*, 2012).

c. être **bénéfique *de*** — Tour impersonnel : ***il est bénéfique de*** + infinitif (*TLF*). — *Beaucoup de Néerlandais se demandent désormais s'il est bénéfique d'appartenir à l'UE et à la zone euro, au regard des mesures d'austérité prises par le gouvernement batave et du coût du sauvetage d'autres pays membres* (*Le Nouvel Observateur*, 2012).

Bicyclette **Voyez** **À + noms de moyens de transport**

Bienveillant (adjectif) (Bu § 915)

Cet adjectif s’emploie dans les constructions suivantes :

a. **bienveillant** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : Tour littéraire — […] *dans cette ville lettrée et bienveillante aux talents*… (Sainte-Beuve, cit. *TLF*).

b. **bienveillant** ***à l’égard de*** qqn : *Se montrer bienveillant à l’égard de qqn* (*TLF*). — Avec le dét. possessif : *Il s’est montré fort bienveillant à mon égard* (Littré).

c. **bienveillant** ***envers*** qqn : *Il s’est montré bienveillant envers moi* (*TLF*).

d. **bienveillant** ***pour*** qqn : *Il s’est montré bienveillant pour moi* (*TLF*).

Blaser (verbe) (Bu §§ 294)

Employé au sens d'« ennuyer », « fatiguer », « être hébété, mou, lâche, indolent », ce verbe connaît trois constructions :

a. **se blaser** ***de*** qq.ch. — *De rien facilement je ne me blase* (H. Bosco). — *Il se blasera des meilleures choses* (Acad. 9e).

b. (être) **blasé** ***de*** qq.ch. — Au part. : *J'étais déjà blasé de piétiner la neige durcie* (A. Hermant).

c. **blaser** ***sur*** qq.ch. — *L'habitude du luxe l'a blasé sur tout* (Acad. 9e). — *Les amourettes l'ont blasé sur l'amour* (Bescherelle). — Au part. : *Puis, si je suis bien informé, vous devez être fièrement blasé sur les émotions ordinaires…* (L. Bloy, *La femme pauvre*). — *J'étais si blasé sur la route que nous faisions là et que j'avais tant de fois faite, que je prenais à peine garde aux objets extérieurs* (Barbey d'Aurevilly, Le rideau…, in *Les diaboliques*)…

d. **blaser** ***contre*** qq.ch. — Tour rare : *Aussitôt le même bien-être élémentaire l'enveloppait, durable et délicieux, contre lequel elle ne se blasait pas* (M. Genevoix).


N.B.

« Blaser de » est la seule construction possible avec l'infinitif. **(Voyez** b.**)**

Boîte (nom) (Bu §§ 355, 586)

a. **boîte *à*** + complément indiquant la destination : *Boîte à ouvrage* (= destinée à…). — *Boîte à bijoux, à gants.* — *Boîte à chaussures.* — *Boîte à outils.* — *Boîte à ordures.* — *Boîte à lait* (Acad. 9e). — *Boîte à chanson* (= « cabaret ») (*Petit Robert* 2012). — *Boîte à musique* (= « coffret contenant un mécanisme qui, déclenché, répète une mélodie ») : *La boîte à musique est muette ; / Mais, quand on pousse le ressort / (...) / Un murmure plaintif en sort.* (Th. Gautier, cit. *TLF*).

b. **boîte *aux* lettres** — Tour courant :

1. *Les boîtes aux lettres* (jaunes, rouges, etc., suivant le pays) *d'un bureau de poste.* — Dans ce sens, on dit : *Mettre, jeter une lettre à la boîte.* — *Les boîtes aux lettres d'un immeuble* (= où est déposé le courrier distribué aux particuliers) (Acad. 9e).

2. *La boîte aux lettres* — dans une messagerie électronique, espace de mémoire réservé à un abonné, dans lequel sont conservés les messages qui lui sont destinés et éventuellement les messages qu'il envoie (*France Terme* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000).

c. **boîte *à* lettres** — Tour employé dans certaines régions de France pour désigner :

1. les boîtes à courrier appartenant aux services postaux ou les boîtes privées où le facteur dépose le courrier (*Petit Robert* 2012). — *Il y avait en bas, dans le couloir, pour chacun de nous, une boîte à lettres* (G. Bernanos). — *À la chapelle du Saint-Sépulcre, il y a une boîte à lettres* (A. Lanoux).

2. *Boîte à lettres électronique* (= « boîte à messages que constitue un espace de mémoire électronique ») (*Petit Robert* 2012, *France

Terme).

d. **boîte** ***de*** + complément indiquant le contenu : *Manger une boîte de sardines. — Une boîte d'allumettes. — Une boîte de conserve* (Acad. 9[e]). — *Boîte de pastilles* (Littré). **(Voyez *Pot* et *De + expression de contenu*)**

Bon (adjectif) (Bu §§ 305, 915)

Cet adjectif s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. **bon** ***à*** qq.ch. : *Un garçon bon à rien.* — Avec l'inf. : **bon** ***à*** + infinitif : *Du vin bon à boire. — Ce bois n'est plus bon qu'à brûler.* (Acad. 9e).

b. **bon** ***pour*** qq.ch. : *Être déclaré bon pour le service* (= « apte à remplir les obligations militaires »).

c. ***pour de*** **bon**, ***pour*** **tout** ***de*** **bon** — Tours familiers : *Se quitter pour de bon, pour tout de bon* (= « définitivement »).

d. **faire (impers.) + bon** :

1. **il fait bon** + ***de*** + infinitif, **il ne fait pas bon** ***de*** + infinitif : *Il fait bon de vivre* (Arland, cit. Bu **§ 912**). — *Il ne fait pas bon de se frotter à cet homme-là* (Acad. 9e).

2. **il fait bon (sans prép.)** + infinitif, **il ne fait pas bon** + infinitif : *Auprès de ma blonde qu'il* fait bon dormir (chanson traditionnelle française). — *Il ne* fait *pas* bon *lui* chercher *querelle* (Acad. 9e). — **(Voyez *Faire*)**

N.B.

« °Avoir bon » (= « se trouver bien », « éprouver une sensation de bien-être », « avoir du plaisir »), « °avoir meilleur », ou encore « °avoir mauvais », sont des tours appartenant à la langue orale de plusieurs régions francophones : Belgique, Suisse romande (A. Goosse 2011, Bu **§ 305**). Le *Dictionnaire des belgicismes* mentionne les attestations de ces tours dans différentes régions de la francophonie.
Le tour « avoir bon » — = « avoir la bonne réponse » — appartient, quant à lui, au langage scolaire français et signifie « avoir la bonne réponse » (J. Hanse, Bu **§ 305**).

C'est le contraire d'« avoir (tout) faux » (J. Hanse, Bu **§ 305**).

Bouche (nom) (Bu § 1049)

a. ***à*** **la bouche** — Tour courant, plus fréquent que les deux suivants (b., c.) : *Il a toujours la pipe à la bouche. — Des cavaliers passèrent en riant, avec des cigares à la bouche* (G. Flaubert). — *Pâle, je vis, le goût de la mort à la bouche* (A. Samain, *Au jardin…*).

b. ***dans*** **la bouche** — *Il lui met dans la bouche la cigarette qu'il vient de rouler et lui donne du feu* (G. Duhamel, cit. **Bu § 1049**).

c. ***en*** **bouche** — *Cigare en bouche et whisky à ma portée* (A. Bosquet, cit. **Bu § 1049**).

Bourse (À la ~, En ~) (nom) (Bu § 1051)

Bourse se construit notamment avec à ou avec *en* :

a. ***à*** **la Bourse** : *Aller à la Bourse* (Acad. 9e). — *Jouer à la Bourse* (*Petit Robert* 2012). — *Valeurs cotées à la Bourse* (Acad. 9e).

b. ***en*** **Bourse** — *Jouer en Bourse* (J.-L. Curtis). — *Valeurs cotées en Bourse* (Acad. 9e).



N.B.

Quand on parle du bâtiment, on dit plutôt *aller à la Bourse* qu'« en Bourse » : *Castanier alla joyeux à la Bourse en pensant qu'il pourrait trafiquer d'une âme comme on y commerce des fonds publics* (H. de Balzac, *Melmoth réconcilié*). Le tour °aller en Bourse est considéré comme un belgicisme (**Bu § 1051**).

Bureau (À son, Au ~, Dans son ~) **(nom) (Bu § 1049)**

a. Au sens de « table de travail » — Tour courant : *à* son bureau, *au* bureau ; ***sur*** le bureau — *S'asseoir à son bureau pour écrire une lettre* (Acad. 9e). — […] *je m'assis au bureau de mon grand-père* (J.-P. Sartre, cit. *TLF*). Au sens figuré : *Cette affaire est sur le bureau* (= « on commence à s'en occuper ») (Littré).

b. Au sens de « pièce utilisée pour accomplir un travail intellectuel » — *Le directeur vous attend dans son bureau* (Acad. 9e) (en considérant l'espace du bureau comme un volume). — *Rester au bureau* (en considérant le bureau de l'extérieur, comme un endroit, comme un point dans l'espace).

But **(nom) (Bu § 1050)**

But fait partie de constructions qui font l'objet de nombreux commentaires plus ou moins critiques.

a. ***dans*** **(un) but** — = « dans le dessein de », « dans l'intention de » — Tour très répandu dans l'usage malgré les critiques dont il fait l'objet. Exemples mentionnés dans le *Dict. de l'Académie* sans condamnation explicite : *Je lui ai parlé ainsi dans le but de lui redonner courage. — Il était venu dans le seul but de vous rencontrer. — Il est intervenu dans un but de conciliation. — Il prétend avoir agi dans un but philanthropique* (Acad. 9e).

b. ***pour*** **(un) but** — Tour rare : *Poursuivre la guerre ? Oui, certes. Mais pour quel but ?* (Ch. de Gaulle, cit. **Bu § 1050**). — *Me contredire pour le simple but de ne pas lui déplaire* (P. Léautaud, cit. **Bu § 1050**).

c. ***avec*** **(un) but** — Tour rare : *Un effort est tenté* (…) *avec le but non seulement de mieux comprendre*… (M. Cohen, cit. **Bu § 1050**).

Buter (verbe)

Buter s’emploie principalement dans le sens de « heurter », « achopper sur » (a., b., c., d.) et de « s’en tenir à une position de refus » (e., f.).

a. **buter *à*** qq.ch. : *Buter à une marche* (Acad. 9e). — *Buter à chaque mot* (= avoir du mal à lire, à prononcer) (*Petit Robert* 2012).

b. **buter *contre*** qq.ch. : *Le portail butait contre un pavé* (Acad. 9e).

c. **buter *dans*** qq.ch. : *Buter dans un tas de ferraille* (Acad. 9e).

d. **buter *sur*** qq.ch. : *Buter sur un mot* (= « avoir du mal à le trouver ou à le comprendre ») (Acad. 9e). — *Buter sur un problème* (Acad. 9e).

e. **se buter *à*** qq.ch. — = « se fixer à », « s’opiniâtrer » — Tour vieilli : *Il se bute à ce dessein* (= il s’y fixe) (Littré).

f. **se buter *contre*** qq.ch. — = « s’opposer obstinément à » — Tour courant : *Je crains qu’il ne se bute contre ce projet* (Acad. 9e).

Cadre (Dans le ~ de) (nom — locution prépositionnelle)

(Bu §§ 1038, 1073) ***C***

Cadre s'emploie dans une construction prépositionnelle très répandue, notamment dans la langue des médias :

a. Au sens de « dans les limites de » : *Cela n'entre pas dans le cadre de la nouvelle réglementation* (Acad. 9e, voir aussi **Bu § 1073**)

b. Au sens d'« au cours de », « à l'occasion de », « parmi » : *Ce concert exceptionnel sera donné dans le cadre des fêtes anniversaires de la fondation de la ville* (Acad. 9e). — *Je demande* […] *que, dans le cadre — pour parler comme la Radio — de l'hommage de Paris à ses écrivains, la rue Perrault devienne la rue des Frères-Perrault* (A. Billy, cit. **Bu § 1073**). — Dans cette acception, ce tour est considéré par l'Académie comme un cliché d'un sens vague et approximatif, qu'il vaut mieux éviter lorsque l'on cherche à s'exprimer avec précision.

Cahier (Au ~, Dans le ~, Sur le ~) **Voyez Registre**

Canapé (siège) **Voyez** **Asseoir, s’asseoir**

Capable, Incapable (adjectifs) (Bu §§ 363, 915)

Capable — dont le sens général est : « qui est apte à, prêt à, propre ou disposé à », « qui est à même de », « qui peut » — et *incapable* — dont le sens est le contraire de *capable* — s'emploient dans les constructions suivantes :

a. **capable, incapable *de*** qq.ch. — *Il est capable de tout* (J. Hanse). — *Être capable du meilleur comme du pire* (Acad. 9e). — *Capable d'une erreur, il ne l'est point d'un crime* (Voltaire, cit. Littré). — *Sa fatigue le rend incapable d'attention* (Acad. 9e). — *J'ai vu des hommes incapables de sciences, je n'en ai jamais vu incapables de vertus* (Voltaire, cit. Littré). — Avec l'inf. : **capable, incapable *de*** + infinitif — […] *un membre du Parti appelé à émettre un jugement politique ou éthique devait être capable de répandre des opinions correctes aussi automatiquement qu'une mitrailleuse sème des balles* (A. Audiberti, trad. de G. Orwell, Les principes du novlangue, in *1984*). — […] *il était absolument incapable d'expliquer deux mots de grec, ne témoignait d'aucune aptitude pour les langues vivantes, et il se révéla tel qu'un être parfaitement obtus, dès qu'on s'efforça de lui apprendre les premiers éléments des sciences* (J.-K. Huysmans, *À rebours*).

b. **capable, incapable *de*** + infinitif — Au sens d'« avoir (ou ne pas avoir) la capacité légale » : *Capable de tester* (Littré). — *Un mineur est incapable de disposer de son bien* (Acad. 9e). **(Voyez *Apte* et *Idoine*)**

Capacité **(nom) (Bu § 349)**

Capacité, au sens général « d’aptitude », se construit traditionnellement avec les prépositions *de, en* et *pour,* qui introduisent des compléments indiquant l’action qui fait l’objet de la capacité en question. Dans l’usage actuel, on emploie également la prép. *à,* et cette construction a été admise dans la 9e édition du *Dictionnaire de l’Académie*.

a. **capacité *à*** + infinitif — = « aptitude à » : *Je doute beaucoup de sa capacité à tenir cet emploi* (Acad. 9e). — [La triche] *affaiblit la force morale, la capacité à s’affirmer, à faire preuve de création et d’innovation dans sa vie personnelle et professionnelle* (M.-E. Pech, *Le Figaro*, 2012).

b. **capacité *de*** qq.ch. — = « aptitude à faire qq.ch. » : *Une grande capacité de travail.* — *Une exceptionnelle capacité de résistance* (Acad. 9e). — Terme de droit : *Capacité d’exercice* = « aptitude d’une personne à être titulaire d’un droit d’exercer » (Acad. 9e). Avec le dét. article défini et l’inf. : **avoir la capacité *de*** + infinitif — *Elle a la capacité de signer* (J. Hanse).

c. **capacité *en*** droit — = diplôme délivré par les facultés de droit à des étudiants non bacheliers.

d. **capacité *pour*** qq.ch. — = « aptitude à » — Avec un dét. article partitif ou un dét. article indéfini : *Il a de la* — ou : *une* — *capacité pour les mathématiques* (J. Hanse).

e. **capacité *pour*** + infinitif — Terme de droit : *Il a capacité pour tester* (= « avoir l’autorité légale pour ») (Littré).

Cause (nom) (Bu §§ 1064, 1124, 1139)

Cause entre dans les constructions suivantes :

a. **hors *de* cause** — Tour venant de la langue juridique : *Mettre hors de cause* (= « dégager de toute suspicion ») (Acad. 9e). **(Voyez *Hors de*)**

b. ***à* cause *de*** — = « en raison de », « en considération de » : *Je lui pardonne à cause de son âge* (*Petit Robert* 2012).

c. ***pour* cause *de*** — Même sens : *Le magasin est fermé pour cause d'inventaire* (*Petit Robert* 2012).

.B.

1. Le tour « °à cause de ce que », employé parfois pour introduire une prop. conjonctive, n'appartient pas à l'usage régulier de la langue. Il est en revanche parfaitement correct s'il introduit une relative : *Il est devenu méfiant à cause de ce que vous lui aviez raconté.*
2. Le tour « °à cause que » appartient à la langue populaire.
3. Le tour « être cause (sans prép.) que » est un tour correct, vieilli ou littéraire » : *Pourquoi m'avez-vous abandonné ? Mes péchés sont* cause que *mon salut est bien éloigné de moi* (Lemaistre de Sacy, trad. du Psaume XXI, 1).

Causer (verbe) (Bu § 288)

a. Au sens de « bavarder », « s'entretenir familièrement avec qqn » :

1. **causer** ***avec*** qqn — Tour appartenant à la langue soignée — *Je viens de causer sérieusement avec Dubreuilh* (S. de Beauvoir, cit. **Bu § 288**). — *Je cause quelquefois avec des habitués* (G. de Maupassant). — *Elle ne causait pas avec moi* (M. Proust). — *Le duc d'Orléans régent daigna un jour causer avec moi au bal de l'Opéra* (Voltaire, cit. Littré).

2. **causer** ***de*** qq.ch. (***avec*** qqn) — Tour appartenant à la langue littéraire — *Assis sur la dunette, Ned Land et moi* (le professeur Aronnax)*, nous causions de choses et d'autres, regardant cette mystérieuse mer dont les profondeurs sont restées jusqu'ici inaccessibles aux regards de l'homme* (J. Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*).

b. Au sens de « parler à qqn » : **causer** ***à*** qqn — Tour populaire ou familier qui ne se pratique à l'écrit que par imitation de l'usage parlé — [...] *il vous* (= *à* vous) *cause du ciel et de l'enfer, de l'avenir et de la Providence, ni plus ni moins que s'il était conseiller privé du Père Éternel* (A. de Musset, cit. **Bu § 288**). — *Le monsieur veut te demander un renseignement ; cause-lui* (= *à* lui) (H. Bataille, cit. **Bu § 288**).

Cent, pour (~) (pronom numéral) (Bu §§ 531, 685)

On dit : « ***à*** **huit** ***pour*** **cent** », « ***à*** **dix** ***pour*** **cent** », etc. — = « dans la proportion de huit euros, de dix euros, etc., pour cent euros prêtés ou avancés » : *Prêter son argent à treize pour cent d'intérêt,* — ou simplement *: à cinq pour cent*. — *Son capital a diminué de douze pour cent. Rapporter six pour cent* (Acad. 9e). — *Acheter du huit, du dix pour cent* (= « des rentes de l'État fixées à ces taux ») (Acad. 9e).


.B.

Il existe aussi des tours familiers ou populaires : « à cinq du cent, à dix du cent », etc. — *Elle avait trois mille francs d'économies, et bien placés, en bons billets, à cinq du cent* (R. Boylesve). — *Il y aurait dix du cent pour lui, une fois l'affaire faite* (R. Martin du Gard).

Centre-ville **Voyez** **Ville**

Cesse (N'avoir point de ~) (locutions verbales) (Bu §§ 910, 1136, 1014)

a. **n'avoir point de cesse** ***de*** + infinitif — = « faire des tentatives répétées pour » — Tour plus récent que la construction au subjonctif **(Voyez** c.**)** : *Distrait par une mite importune qu'il n'avait eu de cesse* […] *d'écrabouiller* (Vercors, cit. **Bu § 910**). — *Je n'eus de cesse de le rencontrer de nouveau* (M. Arland, cit. **Bu § 910**).

b. **n'avoir point** ***de*** **cesse que** ***de*** + infinitif — Même sens *: Il* […] *n'a eu de cesse que de trouver, sous les réflexions, les anecdotes*, […], *l'allusion à des faits précis* (M. Rat, cit. **Bu § 910**).

c. **n'avoir point** ***de*** **cesse que** + *ne* + subjonctif (= ne pas cesser, ne pas trouver le repos avant que) — Tour appartenant à la langue classique : *Il n'aura point de cesse qu'il n'ait obtenu cette place* (Acad. 9e).

Cesser (verbe) (Bu §§ 906, 1136)

Cesser s'emploie dans deux constructions grammaticalement équivalentes :

a. **cesser *de*** + infinitif : *Cet enfant n'a pas cessé de pleurer. — Il a cessé de vivre* (Acad. 9e). — *Cessez donc de tenir un langage si vain* (La Fontaine, cit. Littré). — *Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire* (Boileau, cit. Littré).

b. **cesser (sans prép.)** qq.ch. : *Ils ont* cessé le travail (Acad. 9e). — *Le généreux vainqueur* a cessé le carnage (Voltaire, cit. Littré).

C’est à vous à, C’est à moi à, C’est à vous de, C’est à moi de (locutions verbales) (Bu §§ 232, 245, 352)

Dans la tradition grammaticale, on a établi une distinction de sens entre deux tours similaires, distinction que l’on trouve encore mentionnée dans certains ouvrages (ex. : le *Dict. de l’Académie*, 8e éd.).

a. « C’est à vous à parler » (= « votre tour de parler est venu »). — « C’est à moi à parler » (= « mon tour de parler est venu »).

b. « C’est à vous de parler » (= « c’est à vous qu’il convient de parler »). — « C’est à moi de parler » (= « c’est à moi qu’il appartient de parler »).

La différence de sens préconisée par certains grammairiens n’est en réalité pas fondée. Aussi Littré, Hanse, Grevisse et Goosse ont-ils conclu à la facticité de cette distinction. Les deux tours s’emploient à égalité, le deuxième étant d’un usage plus fréquent.

Chaise, Chaise longue Voyez **Asseoir, s'asseoir**

Chambre, En (~) (nom — locution adjectivale) (Bu § 1051)

L'expression *en chambre* s'emploie au sens traditionnel, concret (a.) et au sens figuré (b.), avec une connotation ironique :

a. **un artiste, un ouvrier *en* chambre** — Tour vieilli — = qui travaille chez lui, sans avoir d'atelier, de boutique : *Maman, qui a tant cousu dans sa vie, abattait la besogne d'une bonne ouvrière en chambre* (G. Duhamel, cit. *TLF*).

b. **un moraliste, un philosophe, un historien *en* chambre** — Tour courant, de sens péjoratif = « théoricien qui porte des jugements critiques sur des réalités dont il n'a ni l'expérience ni la connaissance suffisante pour en traiter » : *Thiers n'est pas un historien en chambre ; il sait ce que sont les affaires, la diplomatie, l'administration, les bureaux* (Thibaudet, cit. Bu **§ 1051**).

.B.

Les tours tels que « monter en chambre » (pour [monter et aller] « dans la chambre ») appartiennent à un usage régional. La préposition qui, en français actuel, sert à indiquer qu'il s'agit d'un espace à trois dimensions, est *dans*. **(Voyez aussi *En* + article + expressions figées)**

Changer (verbe)

Le verbe *changer* employé au sens d'« échanger » forme les constructions suivantes :

a. **changer** qq.ch. ***contre*** qq.ch. — = « céder une chose contre une autre » : *Changer son cheval borgne contre un aveugle* (= « changer une mauvaise chose pour une pire ») (Littré). — *Ésaü changea son droit d'aînesse contre un plat de lentilles* (Acad. 9e).

b. **changer** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — « quitter qqn ou qq.ch. pour qqn ou qq.ch. » : *On peut changer d'amant, mais non changer d'époux* (P. Corneille, cit. Littré). — *Changer de vêtement.* — *Changer de vitesse* (en roulant à bicyclette). — *Changer de domicile* (Acad. 9e).

c. **changer** qq.ch. ***en*** qq.ch. — = « transformer en » : *Le succès change en tyrans les vainqueurs de la tyrannie* (Bescherelle). — *Cela changea mes soupçons en certitude* (Bescherelle). — *Certains alchimistes cherchaient à changer les métaux vils en or* (Acad. 9e). — À la voix passive : *La femme de Loth fut changée en statue de sel* (Acad. 9e).

d. **changer** qq.ch. ***pour*** qq.ch. — = « céder une chose contre une autre » — Tour vieilli : *Changer un billet pour de l'argent blanc* (= monnaie d'argent). — *Il a changé ses manuscrits pour des livres* (Bescherelle). **(Voyez *Échanger*)**

Chantier (nom)

Chantier — « lieu de dépôt de matériaux de construction et de travail » — s'emploie au sens propre (a.) et au sens figuré (b., c.) dans les structures suivantes :

a. ***sur*** **un,** ***sur*** **le chantier** : *Être embauché sur un nouveau chantier.* — *Défense de pénétrer sur le chantier.*

b. ***sur*** **le chantier** : *Avoir un ouvrage sur le chantier* (= « y travailler ») (Bescherelle).

c. ***en*** **chantier** : *Mettre un ouvrage en chantier* (Acad. 9e). — *J'avais toujours, en ce temps-là, trois ou quatre livres en chantier* (G. Duhamel).

Chaque (déterminant) (Bu §§ 315, 636, 1006)

a. ***à*** **chaque fois** — Tour littéraire : *À chaque fois que l'heure sonne* (V. Hugo, cit. Bu **§ 315**). — *À chaque fois que l'orateur lançait le bras* (M. Barrès, cit. Bu **§ 315**). — *À chaque fois, une jeune fille ressemble si peu à ce qu'elle était la fois précédente* (M. Proust, cit. Bu **§ 1006**).

b. **(sans prép.) chaque fois** — Tour courant : Chaque fois *qu'il vient.* — *C'est* chaque fois, toutes les fois *la même chose* (Acad. 9e) *!* — Chaque fois *qu'en mes mains un de ces livres tombe, / J'y lis* (V. Hugo, *Les contemplations*). **(Voyez *Fois*)**

Chef (Au premier ~, Du ~ de, De son + adj. ~, °Dans le ~ de, En ~, Par mon ~, Branler du ~, Opiner du ~) (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales, locutions verbales, locution adjectivale) (Bu § 1073)

Chef, qui s'employait dans l'ancienne langue au sens de « tête » (= caput, capitis, en latin ; *cfr* « couvre-*chef* ») fait partie de nombreuses expressions figées. La signification littérale (chef = « tête ») subsiste dans :

1. à propos des humains — « le chef de saint Jean », par allusion à l'épisode relaté dans Marc, VI, 14-29 et Matthieu XIV, 1-12 et exploité dans la littérature e.a. par Flaubert et Mallarmé ;
2. à propos des animaux — la désignation de la tête — de la « partie supérieure du corps » (Acad. 8e) : « Il avait deux cents chefs de brebis » (= « tête de bétail, *cfr* « cheptel »). — Exemple littéraire : *Étienne* (le garçon d'écurie travaillant dans un cirque) *grimpa sur son* (de l'éléphant prénommé Isidore) *chef et ils se remirent en route pour la grande forêt vierge, ce monde, cet univers où il y a autant d'arbres que d'étoiles dans le ciel* (F. Hellens, Légende de Kapumbu, in *Les yeux du rêve*).

Chef dans les expressions figées :

a. ***au*** **premier chef** — Au sens de : « en premier lieu », « avant tout », « au plus haut point » : *Il importe au premier chef de recueillir des témoignages* (Acad. 9e).

b. ***du*** **chef** ***de*** — Au sens de : « en tant qu'ayant droit de quelqu'un » : *Il tient cette propriété du chef de sa mère* (Acad. 9e).

c. ***de*** **son (propre, plein) chef** — Au sens de : « selon son jugement », « de sa propre initiative » : *Il a agi de son propre chef* (Acad. 9e).

d. branler ***du*** **chef**, branler **(sans prép.) le chef**, opiner ***du*** **chef** — = « acquiescer par un signe de tête » — Ces constructions, toutes trois des expressions figées, sont équivalentes : *Elle aussi fixait des yeux hagards sur les acteurs* en branlant le chef (A. de Musset, *TLF*). — *M. Chasle, debout, opinait du chef* (*TLF*). **(Voyez *Opiner*)**

e. ***en*** **chef** — = « en qualité de chef » :

1. nom + ***en*** **chef** — *Ingénieur en chef* (Littré). — *Général en chef, commandant en chef* (Acad. 9e).
2. verbe + ***en*** **chef** — *Être, travailler en chef dans une affaire* (= avoir la principale direction) (Littré). — *Commander en chef un groupe d'armées* (Acad. 9e).

f. ***par*** mon **chef** — = « Par ma tête (Bescherelle) ! » — Tour archaïque employé dans le style badin, pour jurer, comme on le faisait autrefois en prenant à témoin des reliques de saints : « Par le chef de saint Denis », etc. (*TLF*).



Le tour ° ***dans*** **le chef** ***de*** — employé au sens de « dans le cas de », « pour ce qui concerne », « s'agissant de », « pour » — est un belgicisme venant probablement de la langue juridique (A. Goosse 2011). **(Voyez *Tête*)**

Cher (faire ~) **Voyez** **Faire**

Chercher (verbe) (**Bu** §§ 285, 1123, 1023)

a. **chercher** ***à*** + infinitif — Tour courant : *Il cherche à plaire*.
b. **chercher** ***de*** + infinitif — Tour vieilli : *Dans ma crainte que le plaisir trouvé dans cette promenade solitaire n'affaiblît en moi le souvenir de ma grand'mère, je cherchais de le raviver en pensant à telle grande souffrance morale qu'elle avait eue* […] (M. Proust, cit. TLF).
c. **chercher (sans prép.)** qqn ou qq.ch. : *Je* cherche un plombier. — Chercher la pierre *philosophale.* — Construction grammaticalement identique aux deux précédentes.
d. **« chercher dans »** (= « valoir environ »), comme dans : « Cela va chercher dans les dix mille euros » (J. Hanse) — appartient à la langue familière.

N.B.

« Chercher que » + proposition conjonctive prend la préposition ou non, les deux constructions étant correctes :

1. chercher (sans prép.) que : Chercher qu'on soit content (J. Hanse) — *J'en suis arrivé à me contenter d'instants intenses, sans* chercher qu'*ils aient de lointains prolongements* (É. Ollivier, cit. **Bu § 1123**).
2. Chercher *à* ce que : *Chercher à ce qu'on soit content* (J. Hanse).
Par ailleurs, lorsque le verbe *chercher* est accompagné d'une négation explétive (*ne… que*), l'emploi de la préposition *à* s'impose : Il ne cherche qu'à ce qu'on le remarque.
3. « °Chercher après qqn ou qq.ch. » employé au sens de « chercher qqn » (**Voyez** c.) est un tour populaire ou très familier.

Chez (préposition) (Bu § 1056)

Chez qui signifie proprement « dans la maison de », s'emploie notamment dans les acceptions suivantes :

a. ***chez*** — Au sens propre = « dans la maison de » : *Chacun est maître chez soi* (Acad. 8e). — *Que chacun rentre chez soi* (Acad. 9e). — *Jadis, alors qu'il recevait chez lui des femmes, il avait composé un boudoir* (…) (J.-K. Huysmans, *À rebours*). — *Chez* combiné avec d'autres prépositions (*de*, *par, devant*) et loc. prép. (*près de, en face de*) : *M. Folantin descendit de chez cette fille, profondément écœuré* […] (J.-K. Huysmans, *Sac au dos*). *Je suis passé par chez vous. — J'ai laissé ma voiture devant chez vous, près de chez vous. — Il y a un boulanger en face de chez moi* (Acad. 9e).

b. ***chez*** — Au sens figuré = « dans la famille, dans l'entourage de » — Tour familier : *Tout va bien chez Jeanne, ou chez votre sœur, ou chez vous* **(Bu § 1056)** *?*

c. ***chez*** — Au sens figuré, à propos des magasins portant le nom de leur fondateur — Tour familier : *Chez Leclerc, chez Delhaize.* — Et même, par analogie : *Chez Carrefour* **(Bu § 1056)**.

d. ***chez*** — Au sens figuré = « dans l'œuvre de, en la personne de » : *On trouve ceci chez Molière, chez Balzac* (*Petit Robert* 2012). — *C'est une réaction courante chez lui* (*Petit Robert* 2012).

e. ***chez*** — Au sens figuré, avec les noms collectifs (personnes) : *La profession de comédien était infâme chez les Romains et honorable chez les Grecs ; qu'est-elle chez nous* (La Bruyère, cit. Littré) *? — On sait avec quelle énergie l'instinct militaire se développa chez ce peuple*

d'armateurs, de marchands et de mécaniciens (= les Américains) (J. Verne, *De la terre…*). — *L'humilité rare chez les doctes, l'est encore plus chez les ignares* (A. France, *Le jardin…*).



1. Dans certains usages populaires régionaux, *chez* est employé pour *auprès de* ou pour *autour de* : « °Va chez papa » (à un enfant, en présence de son père) — « Je vais venir chez toi » (un instituteur stagiaire à un élève qui s'impatiente) — « °Cette guêpe nous importune ; la voilà maintenant chez vous » (pour : « autour de vous »). — L'emploi d'*auprès de* ou *d'autour de* évitera les malentendus. **(Voyez *Aller*)**

Choisir (verbe) (Bu §§ 306, 906)

Choisir s'emploie dans deux constructions grammaticalement identiques :

a. **choisir *de*** + infinitif : *Choisir de partir ou de rester* (*Petit Robert* 2012). — *Il a choisi d'entrer dans les ordres* (Acad. 9e).

b. **choisir *comme*** ou ***pour*** qqn ou qq.ch. — Les prépositions *comme* ou *pour* introduisent l'attribut : *Il a été choisi comme ministre* (Acad. 9e). — *Il fut choisi pour chef de l'entreprise* (Acad. 8e).

c. **choisir (sans prép.)** qqn ou qq.ch. : *Il faut savoir* choisir ses amis. — Tour proverbial : *De deux maux ou entre deux maux, il faut choisir le moindre* (Acad. 9e).

Clef, clé **(nom) (Bu § 1049)**

On dit *fermer la porte* ***à*** **clef**, *fermer la porte* ***à*** *double tour* **(Voyez *Serrure* et *Porte*)**.

Combattre **(verbe)**

a. **combattre** ***contre*** : *Combattre contre son ennemi* (*Petit Robert* 2012). — *Combattre contre les tentations* (Littré). — *Combattre contre l'injustice* (Bescherelle).

b. **combattre** ***avec*** — = « contre » : *On combattit avec la fureur des lions, des tigres et des serpents de la contrée* (Voltaire, cit. Bescherelle).

c. **combattre** ***avec*** — *avec* introduit un compl. de manière (ou d'instrument) : *Cette faute m'a obligée* […] *de combattre avec de puissantes armes. — J'ai su qu'il avait combattu […] avec beaucoup d'énergie et de violence, la violence qu'on exerçait sur sa personne* (Bescherelle).

d. **combattre** ***pour*** : *Combattre pour son pays, pour la liberté. Combattre pour une juste cause* (Acad. 9e). — *Il cherche à combattre, seulement pour avoir l'honneur de vaincre* (Bescherelle).

e. **combattre** ***par*** — *par* introduit un compl. de cause : *Combattre par générosité, par dévouement* (Bescherelle).

f. **combattre** ***de*** qq.ch. — = « rivaliser de » — *Combattre de générosité, de civilité, de politesse* (Bescherelle). **(Voyez *Disputer*)**

Comme de juste Voyez Juste

Commencer **(verbe) (Bu §§ 285, 772, 904, 907, 909)**

a. **commencer *à*** + infinitif — Tour courant : *Vers les cinq heures du soir, la brume commença à s'épaissir* (J. Verne, *Un hivernage…*).
b. **commencer *de*** + infinitif — Tour fréquent dans la langue écrite, employé surtout aux temps du passé) : *Il commença de raconter des histoires* (M. Aymé, cit. Bu **§ 907**) — *Le jour commençait de poindre* (Acad. 9e).
c. **commencer *par*** qq.ch. : *Le repas commence par des hors-d'œuvre* (Acad. 9e).
d. **commencer *par*** + infinitif : *Commençons par nous préparer, ensuite nous agirons* (Littré).

N.B.

1. « Commencer *à* » et « commencer *de* » sont deux constructions également correctes et grammaticalement équivalentes, même si « commencer *de* » s'emploie plus fréquemment dans la langue écrite.
2. Le tour « commencer avec » employé pour « commencer par » (**Voyez** c.) n'appartient pas à la langue soignée. Comparez : « °On commencera le concert avec une sonate de Mozart » et « On commencera (le concert) par une sonate de Mozart ».
3. Le tour populaire « commencer par » employé pour « commencer à » (*Il commence °par m'embêter, celui-là !*) est à éviter (**Bu § 909)**.

Commode (adjectif) (Bu § 915)

commode pour + infinitif (idée de destination)
Il [le Petit Prince] *possédait deux volcans en activité. Et c'était bien commode pour faire chauffer le petit déjeuner du matin* (Saint-Exupéry, cit. *TLF*).

Commun (adjectif)

Commun, pris au sens de « ce qui se retrouve dans des réalités différentes » se construit avec les prépositions *à* et *avec* :

a. **commun *à*** : *Le boire et le manger sont communs à l'homme et aux animaux* (Acad. 9e). — *Le nom d'animal est commun à la bête et à l'homme.* — *Cour commune à deux maisons* (Bescherelle). — *Des traits, des caractères communs à deux peuples* (Acad. 9e).

b. **commun *avec*** : *J'ai cela de commun avec lui.* — *Cette affaire n'a rien de commun avec la précédente* (Acad. 9e). — *L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'aigrit par des réflexions* (La Bruyère, cit. Bescherelle). — *Joie, douleur commune avec tout le monde* (Bescherelle).

Communiquer **(verbe) (Bu § 288)**

a. Au sens de « faire savoir », faire connaître qq.ch. à qqn » : **communiquer** qq.ch. ***à*** qqn — *Je lui* (= *à lui, à* elle) *ai communiqué mon intention* (Littré). — *Je leur communiquai à tous mon nouveau projet* (Le Sage, cit. Bescherelle).

b. Au sens d'« être en rapport avec qqn » : **communiquer** ***avec*** qqn — *L'avocat demanda à communiquer avec son client* (Acad. 9e).

c. Au sens d'« être en rapport, par un passage » (sens spatial) :

1. **communiquer** ***à*** + indic. du lieu — *Le second étage de sa maison communiquait à une petite galerie* (Sainte-Beuve). — *La salle à manger, qui communiquait au salon par une porte à quatre vantaux* (A. Hermant).
2. **communiquer** ***avec*** qq.ch. — *Cheminée qui communique avec telle autre* (Bescherelle). — *Un souterrain faisait communiquer le donjon avec l'extérieur* (Acad. 9e).

Comparer **(verbe) (Bu § 288)**

Comparer forme deux constructions de sens différent, mais que l'on confond parfois dans la réalité de l'usage :

a. **comparer** qqn ou qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — l'idée d'analogie, voire d'égalité entre les termes de la comparaison prime : *Comparer la colère à une courte folie. — Comparer une jeune fille à une fleur* (Acad. 9e). — *Comparer l'obéissance militaire à celle qu'exige l'Église* (A. Gide, cit. Bu § **288**).

b. **comparer** qqn ou qq.ch. ***avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — en recherchant les dissemblances entre les termes de la comparaison : *Comparer la traduction avec l'original* (Acad. 9e). — *Que l'on compare la docilité, la soumission du chien avec la fierté et la férocité du tigre* (Buffon, cit. Bescherelle). — *Comparez la vie du juste avec celle du pécheur, et vous verrez combien l'une est heureuse et l'autre misérable* (Laveaux, cit. Bescherelle).

Compatible, Incompatible (adjectifs) (Bu § 360)

Les adjectifs *compatible* (= « qui peut s'accorder avec qqn ou avec qq.ch. ») et incompatible (= « qui ne peut s'accorder avec qqn ou avec qq.ch. ») se construisent comme suit :

a. **compatible, incompatible** ***avec*** — *Cette loi n'est pas compatible avec nos mœurs* (Acad. 9e). — *De telles lois sont incompatibles avec nos mœurs* (Acad. 9e). — *La géométrie, genre de travail qui était le plus compatible avec la vie active et agitée qu'il était obligé de mener* (Condorcet, cit. Littré).

b. **compatible, incompatible** ***à*** — Tour classique, vieilli : *Ah ! que* (= pourquoi) *n'est mon bon heur* (= « bonheur ») *plus compatible au vôtre* (P. Corneille, cit. Littré) *?*

Complément d'agent (Bu § 317, 318, 319, 360, 877)

Le complément d'agent se construit principalement avec :

a. ***par*** — verbes exprimant une action matérielle : *Il fut atteint par une balle* (Wartburg-Zumthor). — *Le transport a été fait par deux équipes de déménageurs* (Wartburg-Zumthor). — *Je n'avais pas cessé de fixer les yeux sur la branche d'acacia éclairée par la lampe électrique et balancée par la brise* (F. Hellens, *Nouvelles réalités…*).

b. ***de*** :

1. verbes indiquant la conséquence d'une action subie ou l'état qui en résulte, le participe possédant souvent une valeur proche d'un adjectif — *Le jardin était entouré de murs* (F. Hellens, *Nouvelles réalités…*). — *La façade était ornée de drapeaux.* — *La place était encombrée de curieux.* — *Une île affreuse, avec trois villages mangés de vermine et autant de plantations pourries* (J. Ray, *Les contes noirs du golf*) *!*

2. verbes indiquant un état psychologique — *Je suis craint de mes ennemis et aimé de mes sujets* (Fénelon). — *Mazarin était fort détesté des Parisiens* (A. France). — Cette construction s'emploie dans la langue poétique : *Mon cœur est un beau lac solitaire qui tremble, / Hanté d'oiseaux furtifs et de rameaux frôleurs* (A. Samain, *Au jardin…*).

3. verbes pris au sens figuré — *Il était accablé de honte.* — *Le peuple était accablé d'impôts.*

De introduit souvent des noms compléments non déterminés : *Le peuple était accablé d'impôts* mais *Le peuple était accablé par ces impôts qui ne*

cessaient d'augmenter — La place était encombrée de curieux mais *La place était encombrée par les curieux du voisinage.*

c. ***à*** — dans certaines expressions figées formées par des verbes tels que *manger, ronger, connaître, etc. — Une peau de mammouth mangée aux mites* (G. Duhamel). — *Quelque personne à elle connue* (A. France, cit. **Bu § 319)**.

Certains verbes se prêtent à plusieurs constructions (avec *à, de* et *par*) : *Quelque personne à elle connue* (A. France, cit. **Bu § 319)**. — *Il est connu de tout le monde* (Littré). — *Le cortège est précédé* (*suivi*) *de policiers* ou par *des policiers. — La propriété est entourée de hauts mur*s — ou *par — de hauts murs* **(Bu § 318)**.

Les participes passés employés seuls peuvent s'accompagner d'un complément d'agent : *Appelé par ma mère, je suis accouru* **(Bu § 317)**.

Les prépositions restent les mêmes que pour le verbe conjugué correspondant : *par, de, à.*

N.B.

1. Le complément d'agent se construit parfois avec *par les soins de* : *Une réclame* [...] [*accrochée*] *trop haut dans le wagon, par les soins de la Compagnie* (M. Proust, cit. Bu § 319). — *Le secret du trésor entassé par* (+ déterminant poss.) *vos soins ne doit être connu qu'à votre mort* (H. de Balzac, cit. Bu **§ 319**).
2. La préposition *par* introduit parfois le complément d'agent d'un infinitif à la voix active : *Je ferai bâtir ma maison par cet architecte* (Bu **§ 319**).
3. Les prépositions ***par*** , ***de*** et ***à*** peuvent introduire des compléments d'agent auprès d'adjectifs dérivés de verbes : *L'exercice* [...] *ne pourra* [...] *demeurer entièrement inaperçu de la population* (J. Romains, cit. Bu **§ 360**). — *Une forme nouvelle, originale, imprévue par les philosophes classiques* (H. Lefebvre, cit. Bu **§ 360**). — *Il vit entrer dans sa chambre un homme à lui inconnu* (Stendhal, cit. Bu **§ 360**). — *Cette région, cette ville lui* (= *à lui*) *étaient inconnues* (Acad. 9e, cit. Bu **§ 360**). **(Voyez *Inconnu*)**

Complément du nom construit directement **Voyez** **Noms propres, noms de lieux**

Compliment (nom) (Bu § 14)

Compliment qui, dans la langue actuelle, peut signifier aussi bien « petit discours récité par un enfant à l'occasion d'une fête », « parole obligeante ou flatteuse » que « civilités », « salutations » « félicitations » et « expression de politesse figée », se prête à plusieurs constructions prépositionnelles :

a. **faire compliment**, **faire des compliments** ***à*** qqn ***de*** qq.ch. — Tour courant : *Faire compliment de qq.ch.* — Au sens ironique : *Je vous en* (= *de* cela) *fais mon compliment* (se dit à qqn qui a fait une maladresse) (Littré).

b. **faire compliment**, **faire des compliments** ***à*** qqn ***sur*** qq.ch. — Tour littéraire : *Faire compliment sur qq.ch.* — *Je lui* (= *à* lui) *ai fait compliment sur son mariage* (Acad. 9e).

c. **faire compliment**, **faire des compliments** ***à*** qqn ***pour*** qq.ch. : *Je vous fais mes compliments pour la manière dont vous avez réglé l'affaire* (*Dictionn. du franç. contemp.*).

d. **faire** (mille) **compliments** ***à*** : *Il m'a chargé de vous* (= *à* vous) *faire mille compliments* (Acad. 9e).

e. **compliments** ***à*** : *Mes compliments à monsieur, à madame* (Bescherelle).

f. ***Avec*** (mes, nos) **compliments** (***de***) — Formules accompagnant un envoi : *Avec mes compliments.* — *Avec les compliments de* ... (Acad. 9e).



Le tour classique *compliments de condoléance*, usité jadis à propos de lettres de condoléances, est aujourd’hui vieilli et peut paraître déplacé.

Complimenter (verbe) (Bu § 293)

a. **complimenter** qqn ***de*** — Tour courant : *Je l'ai complimenté de sa promotion* (Acad. 9e). — *Il commença par la complimenter de ses enfants* (G. Flaubert, cit. **Bu § 293**).

b. **complimenter** qqn ***pour*** — Tour courant : Au participe : *Il fut complimenté pour sa brillante réussite* (Acad. 9e).

c. **complimenter** qqn ***sur*** — Tour littéraire : *Il la complimenta sur sa toilette* (Acad. 9e). — *Il se rassit et la complimenta sur son costume* (G. Flaubert). — *L'ambassadeur complimenta Stanislas sur son avènement à la couronne* (Voltaire, cit. Bescherelle).

Compter **(verbe) (Bu §§ 305, 1045)**

a. Au sens de « calculer », « dénombrer », « vendre » :

1. **compter** ***sur*** ses doigts ;
2. **compter** ***de*** mémoire ;
3. **compter (sans prép.)** qq.ch. ***à*** qqn : *Je vous* (= à vous) *compte ce meuble à son prix de revient.*

b. Au sens de « tenir compte de », « ne pas sous-estimer l'importance de » : **compter** ***avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch : *Compter avec l'opinion publique. — Il faut compter avec lui. — Il compte avec l'intelligence de ses adversaires* **(Bu § 282)**.

c. Au sens de « ne pas tenir compte de » : **compter** ***sans*** — *C'était compter sans le hasard.*

d. Au sens de « se fier à », avoir confiance *en* » : **compter** ***sur*** — *Vous pouvez compter sur moi. — Compter sur ses propres forces* (Acad. 9e). — *Il compte sur l'intelligence de ses collaborateurs* **(Bu § 282)**.

e. Au sens de « prévoir de », « espérer » :

1. **compter (sans prép.)** + infinitif — Tour courant — *Il* comptait recevoir *une grosse somme. — Nous* comptons partir *demain.*
2. **compter** ***de*** + infinitif — Tour littéraire archaïsant (ou populaire, suivant le contexte) — *Elle compte de partir bientôt* (Acad. 9e).

Conclure (verbe) (Bu § 906, 1123)

a. Au sens d'« aboutir logiquement à », « déduire une conséquence » « prendre une décision après délibération » : **conclure *à*** qq.ch. — *Les érudits concluent à l'authenticité de ce texte.* — *La police concluait à un enlèvement politique* (Acad. 9e). — *Le juge d'instruction conclut à un non-lieu* (Acad. 9e). — *Et si la loi des dieux fait conclure à sa mort*…. (Rotrou, cit. Littré).

b. Même sens : **conclure *de*** qq.ch. — *Je conclus de tout cela que vous avez raison* (Acad. 9e). — *Conclure du spécial au général* (Littré). — Avec l'inf. : **conclure *de*** + infinitif — *On conclut / d'envoyer hommage et tribut* (La Fontaine, cit. Bu **§ 906**).

c. Au sens de « fixer par un accord », « achever » : **conclure (sans prép.)** qq.ch. : Conclure un mariage. — Conclure un marché. — Conclure une discussion (Acad. 9e).

N.B.

La construction « conclure que » prend la préposition ou non, suivant le sens :

1. Conclure (sans prép.) que + proposition conjonctive énonciative : *Je conclus de tout cela* (sans prép.) *que vous avez raison.* — Conclure = « déduire une conséquence ».
2. Conclure *à* ce que + proposition conjonctive injonctive : *L'auteur [d'une étude sociologique]* […] *conclut à ce que les pauvres aient moins d'enfants* (H. Taine, cit. Bu **§ 1123**). — *Conclure à ce que de nouveaux témoins soient entendus* (*Larousse du XXe s.*, cit. Bu **§ 1123**). Conclure = « décider », « ordonner », « préconiser ».

Condamner (verbe) (Bu § 907)

condamner ***à*** qq.ch. : *Condamner quelqu'un à la prison, à la réclusion, à mort, à la peine capitale. — Condamner à des dommages et intérêts.* — Avec l'inf. : **condamner** ***à*** + infinitif : *Il a été condamné à rembourser sa dette.*



« Condamner de » (= taxer, accuser) est un tour ancien ou littéraire : *Et c'est trop condamner ma bouche d'imposture* (Molière, cit. Littré).

Conduire + infinitif **Voyez** **Envoyer**

Confiance (nom) (**Bu** § 292)

a. **avoir confiance *en*** qqn ou ***en*** qq.ch. — Tour courant : *Rosanette n'avait confiance en personne* (G. Flaubert, cit. **Bu** § **292**). — *Il a toujours eu confiance en son étoile* (**Bu** § **292**).

b. **avoir confiance *dans*** qqn ou ***dans*** qq.ch. — Tour courant (surtout devant un nom précédé d'un article) : *Avoir confiance dans les médecins* (*Petit Robert* 2012). — *Avoir confiance dans une entreprise, dans un matériel* (*Petit Robert* 2012). — Sans verbe : [*Cette grammaire*] *se caractérise* […] *par une grande confiance dans le rôle de l'enseignant.* (J.-P. Cuq 2002).

c. **avoir confiance *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Tour littéraire : *M. de la Boulerie n'avait pas confiance aux gendarmes* (H. de Régnier, cit. **Bu** § **292**).

d. **faire confiance *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Tour courant : *Faites-moi* (= à moi) *confiance* (*Petit Robert* 2012). — *À partir de ce moment-là, j'ai de nouveau fait confiance à l'homme* (Fr. Mauriac).

e. **mettre sa confiance *en*** qqn ou ***en*** qq.ch. — Tour courant : *Mettre sa confiance en Dieu, en un ami, en l'avenir* (Acad. 9e). — Avec un autre verbe : *Enfant, j'avais poussé la confiance en la langue jusqu'à croire que si un écriteau interdisait de se servir d'un ascenseur pour descendre, c'était parce que le sens originel du mot s'opposait à cet emploi* (J. Laurent, *Le français en cage*).

f. faire qq.ch. ***de*** **confiance** — = « sans se défier » : *Acheter de confiance, les yeux fermés* (*Petit Robert* 2012). — *Alors vous lisez de*

confiance, comme ça, sans chercher à comprendre (P. Dac, *Bons baisers…*) ?

Confier, (se ~) **(verbe) (Bu § 292)**

a. Au sens de « remettre qqn ou qq.ch. au soin, à la fidélité ou à l'habileté de qqn » : **confier** qq.ch. ***à*** qqn — Tour courant : *Confier des documents importants à un collaborateur.* — *Le roi lui* (= à lui ou à elle) *a confié l'administration de la justice* (Bescherelle). — *Je confie à vos soins ce que j'ai de plus cher, de plus précieux* (Acad. 9e).

b. Au sens de « dire en confidence », « dire ses pensées intimes » :

1. **confier** qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Tour courant : *Confier un secret à un ami.* — Au figuré : *Je confie au papier les secrets de mon cœur* (Bescherelle). Même construction que dans a., mais de sens différent.

2. **se confier** ***à*** qqn — Tour courant : *N'avoir personne à qui se confier.* (Acad. 9e). — *Elle prit le parti de se confier à lui et de lui conter ses aventures* (Grimm, cit. Bescherelle).

d. Au sens de « se fier en », « se reposer sur » — Tour vieilli :

1. **confier** qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Confier sa destinée au hasard* (Bescherelle). — *N'est-ce pas un fou qui confie au hasard ce qu'il a gagné à la sueur de son front* (Jussieu, cit. Bescherelle) *?*

2. **se confier** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Se confier au hasard* (Littré).

3. **se confier** ***dans*** qqn ou ***dans*** qq.ch. — *Il se confiait dans la bonté de sa cause* (Bescherelle). — *Les hommes se sont confiés dans leur puissance* (La Harpe, cit. Bescherelle).

4. **se confier** ***en*** qqn ou ***en*** qq.ch. — *Je me confie en vous* (Littré). — *Se confier en ses forces* (Littré). — *Confiez-vous en moi, mes*

paroles sont sûres (Leconte de Lisle, cit. Bu **§ 292**). **(Voyez *Fier (se ~)*)**

Confiture de + nom (**Bu** **§ 355**)

À moins de vouloir parler de produits frelatés ou de substituts alimentaires fabriqués à des fins diététiques, on emploie la préposition *de* pour parler du composant essentiel des compotes, des confitures ou des crêpes : *De la confiture* (ou *des confitures*) *de fraise* (ou *de fraises*). — *De la confiture d'abricot, d'orange.* — *Une compote d'abricots, de poires.* — *Crêpe de froment.* — *Crêpe de sarrasin* (Acad. 9e).
De même, il y a lieu de distinguer les mets tels que les *quenelles de volaille* et les *quenelles au brochet,* une *terrine de saumon* et une *terrine au saumon* suivant que la proportion de poulet, de brochet et de saumon correspond au taux fixé à titre de composant essentiel (**Bu** **§ 355**).


N.B.

Il y a une exception à cette règle : *une tartine de confiture* (Acad. 9e) où la confiture n'est pas le composant essentiel. En revanche, *une tarte aux pommes, du boudin aux pommes*, etc. sont des tours parfaitement réguliers : la prép. *à* y exprime l'idée d'accompagnement.

Conformité (nom)

a. **conformité** ***à*** qq.ch. — = « adhésion », « soumission à qq.ch. » — Tour littéraire ou vieilli : *Conformité aux usages établis, aux préceptes de la religion* (Acad. 9e).

b. **conformité** ***de*** qq.ch. ***avec*** qq.ch. — = « ressemblance parfaite » — Tour courant : *La conformité de la copie avec l'original* (Acad. 9e).

c. **conformité** ***entre*** (qq.ch. et qq.ch.) — Même sens — Tour courant : *Il y a une conformité parfaite entre ces deux objets* (Acad. 9e).

d. ***en*** **conformité** ***avec*** qq.ch. — = « conformément à » : *Il a agi en conformité avec la loi, en conformité avec les instructions reçues* (Acad. 9e).

e. ***en*** **conformité** ***de*** qq.ch. — Même sens — Tour vieilli : *Il agit en conformité des ordres qu'il a reçus* (Littré).

Confronter **(verbe) (Bu § 288)**

Confronter se construit avec les prépositions *à* et *avec* dans son sens traditionnel de « mettre en présence deux personnes afin de vérifier leurs dires » (a., b., c.) ou au sens nouveau, forgé sous l'influence de l'anglais, de « faire affronter une difficulté à qqn » (d., e.) :

a. **confronter** ***à*** qqn — Sens traditionnel : *Confronter des témoins à l'accusé* (Acad. 9e). — *Les enquêteurs la* [= la victime] *confrontent alors à plus d'une vingtaine de suspects. Elle en reconnaîtra dix-huit* (*Le Figaro,* 2012).

b. **confronter** ***avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — Sens traditionnel : *Confronter des témoins avec l'accusé* (Acad. 9e). — Au sens figuré, au participe : *Le point de vue que j'ai adopté devrait être confronté avec celui d'autres lexicographes* (G. Matoré, cit. **Bu § 288**).

c. **confronter** ***avec*** qq.ch. — Sens traditionnel : *Confronter les déclarations de qqn avec les textes* (*Petit Robert* 2012).

d. **confronter** ***à*** qq.ch. — Sens nouveau — « obliger qqn à faire face à une difficulté » — qui s'est répandu sous l'influence de l'anglais, employé pour « exposer à », « se colleter avec qq.ch. » : — Au participe : *Confrontés toujours aux mêmes questions* (A. Camus, cit. **Bu § 288**).

e. **confronter** ***avec*** qq.ch. — Même sens : *Incapable de confronter mon héros* […] *avec les problèmes qui avaient été les miens* (A. Maurois,

cit. **Bu** **§ 288**). — *L'homme qui* […] *se trouve confronté avec les passions* (Gaxotte, cit. **Bu** **§ 288**).

N.B.

Les tours d. et e., construits sous l'influence de l'anglais, font l'objet de critiques. Aussi l'Académie ne les mentionne-t-elle pas dans son *Dict.*

Connaissance, faire (la) (~) (locutions verbales) (Bu § 295)

Faire (la) *connaissance* — = « *s*e lier », « entrer en relation » — se prête aux constructions suivantes :

a. **faire connaissance *avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — Tour traditionnel : *Il a fait connaissance avec ses voisins* (Acad. 9e). — *Il repense au jour néfaste où il a fait connaissance avec l'autre* (A. Robbe-Grillet). — Au sens figuré : *Faire connaissance avec la faim, la misère, la solitude* (Acad. 9e).

b. **faire la connaissance *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — Tour courant : *Il a fait la connaissance de ses voisins* (Acad. 9e). — *Il a fait la connaissance d'une femme très aimable* (Bescherelle).

c. **faire connaissance *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — Tour littéraire : *Là il fit connaissance de M. Pierre Lebrun* (Ch. Baudelaire, cit. Bu **§ 295**) — *C'est là que je fis connaissance d'une équipe de jeunes journalistes qui devinrent bientôt mes amis* (M. Pagnol, cit. Bu **§ 295**).

Connaître (verbe) (Bu §§ 284, 299, 680)

a. **connaître** ***de*** qq.ch. — Au sens d'« avoir autorité pour juger de » : *Le tribunal peut avoir à en* (= de cela) *connaître en première instance, en appel* (Acad. 9e). — *Sans doute, demeurais-je obligé de connaître personnellement de tout ce qui valait la* peine (Ch. de Gaulle, cit. **Bu § 284**). — *Le général de Gaulle, alors président de la République, avait eu à connaître de votre situation civique* (A. Roussin, cit. **Bu § 284**).

b. **se connaître** ***en*** qq.ch. — *Je me connais en physionomies* (A. France, **Bu § 680**). — *Il se connaît en poésie, en art, en héraldique* (Acad. 9e).

c. **se connaître** ***à*** qq.ch. — Tour litt. : *Tante Bégon se connaissait aux herbes des montagnes* (A. Daudet, **Bu § 680**).

d. **s'y connaître** ***en*** qq.ch. — *Joseph, qui s'y connaissait en bois d'œuvre et de menuiserie* (A. Arnoux, **Bu § 680**).

Consentir (verbe) (**Bu** §§ 285, 371, 904, 907, 1123)

a. Au sens de « ne pas s'opposer à », « donner son accord à » : **consentir *à*** qq.ch.

1. *Il a consenti à cette alliance, mais sans l'approuver* (Acad. 9e). — *On fut surpris qu'elle consentît à une aussi mauvaise affaire* (R. Vailland, *La loi*). — Avec l'inf. : **consentir *à*** + infinitif — *Ils ont consenti à rencontrer la partie adverse* (Acad. 9e). — [...] *je consens à être ce que je suis, j'ai appris la modestie* (A. Camus, *La peste*). — *Je consens à me perdre afin de la sauver* (P. Corneille, cit. Littré). — *L'humiliation de l'aveu est telle qu'y* (= à faire l'aveu) *consentir est un héroïsme dont la gloire l'emporte sur la honte de la faute, quelle qu'elle soit* (M. Zink 2012).

2. **consentir *de*** + infinitif — Tour litt. ou archaïque : *Sur une terre qu'il ne consent jamais de laisser écraser* (Cl. Roy, cit. **Bu** **§ 907**). — *Je consens d'oublier le passé* (J. Racine, cit. J. Hanse).

b. Au sens de « concéder », « accorder » : **consentir** qq.ch. ***à*** qqn — Consentir un armistice *au vaincu* (Acad. 9e). — Consentir un prêt, un délai, une remise, un sacrifice (J. Hanse).



1. consentir que — Tour appartenant à la langue soignée ou littéraire : *Je* consens que *vous soyez présent à l'entretien* (Acad. 9e). — Cette construction est la seule à figurer au *Dict. de l'Académie* (9e éd.). — *Sur l'une de mes copies, je trouvai, souligné à l'encre rouge, un* il consent que… *que la même plume également rouge et absolue avait corrigé pour en faire un* il consent *à* ce que… […] *Quelques semaines plus tard, nous apprîmes par cœur une tirade de Molière où figurait ce vers : « Je* consens qu'*une femme ait des clartés de tout. »* […] *Le rouge tout-puissant de mon professeur s'était égaré quand il avait corrigé dans ma copie une tournure qui était licite* (J. Laurent, *Le français en cage*).
2. consentir *à* ce que — Tour courant : *Je consens volontiers à ce qu'il vienne avec nous* (P. Mérimée, cit. Bu **§ 1123**). — *Et c'est pour ça du reste qu'en janvier 1962, nous n'avions consenti à ce que l'on passât à la deuxième phase du traité de Rome* […] (Ch. de Gaulle, conf. de presse du 9 septembre 1965).

Conséquent (adjectif)

L'adjectif « conséquent » signifie « qui est la suite logique de », « qui est logique avec lui-même, « cohérent ». Il s'emploie dans les constructions suivantes :

a. **conséquent** ***à*** — *Sa conduite est conséquente à ses principes.* — Terme de logique : *Conclusion conséquente aux prémisses* (Acad. 9e).

b. **conséquent** ***avec*** — *Être conséquent avec soi-même* (Acad. 9e).

c. **conséquent** ***dans*** — *Un homme conséquent dans ses discours, dans ses projets, dans sa conduite* (Acad. 9e).



« Conséquent » ne doit pas être employé dans le sens de considérable, important, grave, élevé, etc.

Considérer (verbe) (**Bu** § 307)

a. Au sens de « juger », « tenir pour » : **considérer** ***comme*** qqn ou ***comme*** qq.ch. — *Je le considère comme un homme intègre.* — *Il a été considéré comme responsable de cet accident* (Acad. 9e). — *On doit considérer cet événement comme la source de tous nos malheurs* (Bescherelle). — *Les soldats le considéraient comme un père* (Littré). **(Voyez *Regarder comme, Tenir pour, tenir à*)**

b. Au sens de « prendre en compte », « avoir égard à » : **considérer (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — *Je ne* considère *que* son mérite. — *Un juge intègre ne* considère *ni* les personnes, *ni* les recommandations (Acad. 9e).

N.B.

1. Le tour « °considérer qqn ou qq.ch. tel ou tel », sans *comme*, n'est pas admis dans l'usage correct, même s'il se rencontre chez certains auteurs. Il est possible que son succès vienne de l'imitation de l'anglais. L'Académie ne le mentionne pas dans son *Dict.*
2. Les propositions conjonctives s'introduisent auprès de *considérer* directement : *Considérant qu'il y a urgence à statuer. Considérant qu'il y a eu faute grave, etc.* (Acad. 9e).

Consister (verbe) (Bu §§ 294, 1123, 907, 909)

a. **consister** ***à*** + infinitif : *La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos* (La Bruyère).
b**. consister** ***en*** (devant un nom, avec un déterminant — article défini, numéral, etc.) qq.ch. — Au sens d'« être constitué de » : *Son revenu consiste en une petite rente viagère. — L'examen consiste en trois épreuves écrites et deux épreuves orales* (Acad. 9e).
c. **consister** ***dans*** (devant les art. déf. *le*, *la, les* ou les art. indéf. *un, une, des*) qq.ch. — Au sens de « résider », « se manifester dans » : *La réforme consiste dans la suppression de formalités. — Son erreur consiste dans une mauvaise appréciation des faits* (Acad. 9e).

Conspirer (verbe) (Bu § 907)

a. Au sens de « concourir », « contribuer au même effet » :

1. **conspirer *à*** qq.ch. : *Tout conspire à la réussite de ce projet* (*Lexis*). — *Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs* (J. Racine, cit. Littré). — […] *on dirait / Que le gaz du plafond conspire à notre perte / Avec le vin du zinc, saveur naïve et verte* (P. Verlaine, cit. *TLF*).
2. **conspirer *en faveur de*** qqn : *Tout conspire en sa faveur* (Acad. 9e).
3. **conspirer *contre*** *: Tout conspire contre lui, contre ses intérêts.*
4. **conspirer *pour*** + infinitif : *Ils conspirent ensemble pour rétablir l'ordre et la justice* (Acad. 9e).

b. Au sens de « s'entendre secrètement afin de renverser le pouvoir », « chercher en secret à nuire à qqn » : **conspirer *contre*** qqn : *Conspirer avec l'étranger contre la sûreté de l'État* (*TLF*). — *C'est contre mon pouvoir que les traîtres conspirent* (P. Corneille, cit. Littré).

c. Au sens d'ourdir, tramer, projeter : **conspirer (sans prép.)** qq.ch. — Tour vieilli : Conspirer la ruine *de l'État* (*Petit Robert* 2012).

Continuer (verbe) (Bu §§ 904, 907)

a. **continuer *à*** + infinitif : *Il faut continuer à travailler* (Acad. 9e). — *Je* [Pierre] *continuai donc à regarder ma maîtresse* […] (A. France, *Le livre de mon ami*).

b. **continuer *de*** + infinitif : *La pluie continuait de tomber* (Acad. 9e). — *Le capitaine Nemo continua de s'enfoncer dans les obscures profondeurs de la forêt* (J. Verne, *Vingt mille lieues…*).

.B.

Les deux constructions sont également correctes, même si « continuer *de* » semble d'un usage plus fréquent dans la langue écrite.

Contraindre (verbe) (Bu § 908)

a. **contraindre** qqn ***à*** + infinitif — Tour courant : *Je saurai vous contraindre à parler. — L'autorité me contraint à me taire* (Bescherelle). — *Non, je ne vous veux pas contraindre à l'oublier* (J. Racine).

b. **contraindre** qqn ***de*** + infinitif — Tour littéraire : *Le mauvais temps nous a contraints d'écourter notre séjour. — Les grandes choses survenues depuis lors ne m'ont pas contraint de modifier ces idées élémentaires* (P. Valéry).

c. **contraint** ***de*** + infinitif — Tour courant : *La ville fut contrainte de se rendre* (Littré). — *La noblesse est contrainte de rester oisive, car tout travail manuel la ferait* […] *perdre les avantages qu'elle tire des droits seigneuriaux* (G. Matoré, Le français…).

Contre (Par ~) (locution adverbiale) (Bu § 965)

***par* contre** — = « en revanche », « au contraire », « en compensation » : cette locution adverbiale composée de deux prépositions combinées, avait déplu à Voltaire et s'est ensuite attiré nombre de critiques, de la part de Littré, notamment. Employée par de nombreux auteurs, elle a été admise sans réserve dans la dernière édition du *Dict. de l'Académie* : *Par contre, de précieux compléments nous ont rejoints en chemin* (Ch. De Gaulle, cit. **Bu § 965**) — *Voici, par contre, une phrase très nette, malgré la séparation des termes : « Les morts ne sont pas morts… »* (Le Bidois, cit. **Bu § 965**). — *Si les artisans sont ordinairement pauvres, par contre ils se portent bien. — Si le vin est cher cette année, par contre il est bon* (Littré).

Contredire (verbe) (Bu § 285)

a. **contredire *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. :

1. Le complément désigne une chose — Expression courante : *Je n'y contredis pas* (Acad. 9e). — Exemples littéraires — *Je ne contredirai jamais à cette formule* (A. Breton, cit. Bu **§ 285**). — *Il demeure aveugle au fait découvert, parce que ce fait contredit à ses préjugés théoriques* (J. Rostand, cit. Bu **§ 285**).

2. Le complément désigne une personne — Tour vieilli : *Les dieux ont prononcé ; loin de leur* (= à eux) *contredire* (J. Racine, cit. Littré).

b. **contredire (sans prép.)** qqn ou qq.ch. : Contredire un interlocuteur. — Contredire une proposition (Littré). — Contredire une déclaration, les affirmations *d'un expert,* les conclusions *d'un rapport* (Acad. 9e). — À la forme pronominale : **se contredire** — *Le témoin s'* (= lui-même) *est contredit à plusieurs reprises* (Acad. 9e).

Contresens (À ~ de) (locution prépositive)

à **contresens** ***de*** qq.ch. — = « dans le sens contraire au sens ordinaire, souhaité ou attendu » : *Il a agi à contresens de ses propres intérêts* (Acad. 9e).

Convenir **(verbe) (Bu § 814)**

a. Au sens de « s’accorder à une situation », « correspondre à ce qui est attendu » : **convenir** ***à*** qq.ch. — *Cette tenue convient à une cérémonie.* — *Ce projet ne lui* (= *à* lui ou *à* elle) *a pas convenu* (Littré). — *Ce rôle m’* (= *à* moi) *a convenu jusqu’ici* (Acad. 9e).

b. Au sens d’« être souhaitable » : **il convient** ***de*** + infinitif — Tour impers. : *Il conviendrait d’être prudent à l’avenir* (Acad. 9e).

c. Au sens de « s’accorder, s’entendre sur une chose » : **convenir** ***de*** qq.ch. — *Convenir du prix de qq.ch.* — *Ils en* (= *de* cela) *sont convenus d’un commun accord* (Acad. 9e). — Avec l’inf. : **convenir** ***de*** + infinitif — *Il sont convenus de se trouver en tel lieu, de faire telle chose.*

d. Au sens de « reconnaître », « accepter d’admettre » : **convenir** ***de*** qq.ch. — *Il est convenu lui-même de sa méprise* (Acad. 9e).

N.B.

1. « Convenir que » est la construction correcte pour introduire une proposition conjonctive : Convenez *donc* que *j’ai fait mon devoir.* — *Il* convient qu’*il aurait fallu agir autrement.* (Acad. 9e).
2. « Convenir de ce que » est la construction correcte pour introduire une proposition relative : *Je conviens de ce que vous dites* (Acad. 9e).

Convertir, (se ~), Reconvertir (se ~) (verbes)

a. Au sens de « amener à adopter une croyance, une religion », « amener qqn à des sentiments qu'il n'avait pas » : **convertir** qqn ***à*** qq.ch. — *Convertir un sceptique à la* foi (*Petit Robert* 2012). — Vous *l'avez converti à notre cause* (Littré). — *Je n'ai pas réussi à le convertir à nos vues* (Acad. 9e).

b. Au sens de « changer une chose en une autre » : **convertir** qqn ou qq.ch. ***en*** qqn ou ***en*** qq.ch. — *Les alchimistes espéraient convertir en or les métaux qu'ils appelaient imparfaits* (Littré). — *Convertir l'eau en vin* (Acad. 8e). — *Convertir des avions de transport en bombardiers.* — Tour juridique : *Convertir une peine corporelle en peine pécuniaire* (Acad. 9e).

c. Au sens d'« exprimer une quantité en une autre unité, une autre forme » — Tour propre au vocab. de l'économie — **convertir** qq.ch. ***en*** qq.ch. : *Convertir des dollars en euros* (*Petit Robert* 2012).

d. Au sens de « opérer une conversion consistant à adapter une personne ou une entreprise à une nouvelle situation économique » : **se reconvertir** ***dans*** qq.ch. : *Se reconvertir dans l'informatique* (*Petit Robert* 2012).

Corrélatif (adjectif) (Bu § 363)

Corrélatif s'emploie dans deux constructions de sens similaire :

a. **corrélatif *à*** — *La question de savoir si les progrès de l'art sont corrélatifs à ceux de la science n'est pas douteuse* (Cl. Bernard, cit. *TLF*). — *Il y a dans le cerveau de l'animal une organisation corrélative aux mouvements que tel ou tel organe doit exécuter* (Ch. Bonnet, cit. Littré).

b. **corrélatif *de*** — *L'idée de date me semble corrélative de celle d'événement* (G. Marcel, cit. *TLF*). — […] *nous disons que ces propositions sont relatives, et que l'une est la corrélative de l'autre* (Du Marsais, cit. Littré).

Côte (nom) (Bu § 1049)

a. Au sens du « rivage de la mer », envisagé du côté de la terre, comme lieu de séjour ou de vacances : ***sur* la côte** : *Est-ce que vous comptez rester longtemps sur la côte* (M. Proust) *? — Pour passer d'agréables vacances sur la côte, il faut un bateau* (H. Troyat cit. Bu **§ 1049**). — *C'est sur la côte d'Azur que nous achevâmes de passer l'hiver* (A. Gide, cit. Bu **§ 1049**). — *J'ai rêvé que Satan était trop beau joueur pour demeurer sur la Côte* (M. Clavel, cit. Bu **§ 1049**).

b. Au sens de « rivage », envisagé du côté de la mer, comme lieu d'abordage ou d'échouage : ***à* la côte** : *Faire naufrage à la côte. — Donner à la côte* (= « échouer ») (Littré). — *Puis, Harry Grant et ses deux compagnons, faits prisonniers au moment où les vagues les jetaient à la côte, avaient été sans nul doute entraînés dans l'intérieur du continent* (J. Verne, *Les enfants…*). — *Ainsi donc, le Britannia, rasé de sa mâture, démonté de son gouvernail, c'est-à-dire désarmé contre les violences de la mer et du ciel, avait dû courir à la côte et s'y briser* (J. Verne, *Les enfants…*).

N.B.

1. L'expression familière « être à la côte » signifie « manquer d'argent », « être dans la gêne ».
2. « °Être à la côte », employé pour « être *sur* la côte » — « côté » désignant un lieu de séjour (**Voyez** a.) — appartient aux tours usités en Belgique (A. Goosse 2011). Cette construction semble inusitée en France.

Il en va de même des constructions formées par le nom « littoral » : en France, on dit « sur le littoral », tandis qu'en Belgique francophone, on a tendance à employer le tour « °au littoral » (A. Goosse 2011).

Couleur (Sous ~ de) (nom — locutions prépositives) (Bu § 1037)

a. **sous** de (= art. ind.) + adjectif + **couleurs** — En parlant des apparences : *Dans sa lettre, il dépeint sa vie sous de riantes couleurs, sous de sombres couleurs. — Ne voyez donc pas l'avenir sous des couleurs si noires* (Lamennais, cit. *TLF*).

b. **sous couleur de** (= sous prétexte de) — Tour litt. : *Il a ruiné son associé sous couleur de lui venir en aide. — M. Zola, sous couleur de critique littéraire, n'a jamais fait qu'ériger son goût personnel en principe* (J. Lemaître, cit. *TLF*).

c. *En* (*faire*) *voir* ***de*** *toutes les couleurs* — En parlant de mésaventures subies ou imposées à autrui. **(Voyez *Couvert, Prétexte*)**

Cour (nom) (Bu § 1049)

a. Au sens de « tribunal d’ordre supérieur » — On dit : a*vocat* ***près*** *la cour d’appel* ou *avocat* ***à*** *la cour — Se rendre* ***à*** *la cour d’appel.* — *Mettre* ***hors de*** *cour* (formule employée pour renvoyer les parties faute de preuves suffisantes pour asseoir une condamnation) (Acad. 9e).
b. Au sens d’« espace découvert entouré de bâtiments ou de murs » — *Appartement* ***sur*** *rue et* ***sur*** *cour, fenêtre* ***sur*** *cour* (= qui donne sur la cour) (*Petit Robert* 2012). — *Arrivé* ***dans*** *la grande cour* carrée *de la ferme* […] *on y trouve tous les animaux domestiques* […] (Bonstetten, cit. *TLF*). — Plus spécialement, cour d’une école : *Les enfants jouent* ***dans*** *la cour* (*Petit Robert* 2012). — Au figuré : *Jouer, passer* ***dans*** *la cour des grands* (= accéder à un niveau supérieur).

.B.

« °Sur la cour » employé pour « dans la cour » est un régionalisme.

Courir (verbe) (Bu §§ 285, 672, 1009, 1040)

a. **courir** ***après*** qqn ou ***après*** qq.ch. — Au sens propre et au figuré : *Il a oublié ses clés, courez vite après lui* (Acad. 9e). — *Courir après des chimères. — Courir après l'argent, courir après les honneurs* (Acad. 9e).

b. **courir** ***à*** qq.ch. — Au sens de « courir vers » : *Courir à l'échec. — Courir à sa perte. — Courir à sa fin* (Acad. 9e).

c. **courir** ***sus à*** — Au sens de « se précipiter sur » — Tour vieilli : *Courir sus à l'ennemi* (Acad. 9e). — *Les Croquants et les Nu-pieds courant sus aux nobles* (É. Zola, cit. Bu **§ 672**).

.B.

Le tour « courir après » (**Voyez *Prépositions prises adverbialement***) est familier : *Il me court après. — Les gamins nous couraient après* (R. Martin du Gard).

Cours (Au ~ de, En ~ de, En ~) (locutions prépositives, locution adverbiale)

Le nom commun *cours* — « action de courir », « cheminement », « progrès » — sert de noyau à quatre constructions suivantes :

a. ***au* cours *de* + nom avec déterminant** — *J'observais ses attitudes au cours de* (= durant) *ce déjeuner* (M. Butor, cit. *Lexis*). *Un mois passa, au cours duquel le détraquement de Letondu ne fit que croître et embellir* (G. Courteline, *Messieurs…*).

b. ***dans* le cours *de* + nom avec déterminant** — *Dans le cours de* (= pendant la durée de) *la conversation, il m'a fait part de quelques projets* (*Lexis*). — *M. Chotard se montrait inquiet et craintif dans le cours de la vie* (A. France, *Le livre de…*).

c. ***en* cours *de* + nom sans déterminant** — *Un ouvrage en cours de* (= qui se fait, qui se produit présentement) *publication* (Acad. 9e). — *Il y a aussi des redondances purement occasionnelles, par ex. quand un locuteur hésite en cours de phrase* […] **(Bu § 370)**.

d. ***en* cours** — *Les travaux sont en cours* (= qui sont en train de se faire) (*TLF*). — *Suivre les affaires en cours* (Acad. 9e).

N.B.

Dans la langue orale, *en cours* est concurrencé par un tour homonyme : °*Hughes va en cours.* °*Amélie est en cours.* — où la préposition *en* est employée à la place d'*à*. Dans l'usage soigné, on préférera le tour avec *à*. **(Voyez *En* + *expressions figées* et *Valeur spatiale des prépositions*)**

Court, (À ~ de, Au plus ~, De ~, ~ de, Par le plus ~) (adjectif, locutions prépositives, locutions adverbiales)

(Bu §§ 245, 249, 305)

« Court » s'emploie en tant qu'adjectif variable, en tant qu'adverbe (invariable) et forme une locution prépositive :

a. **court** adjectif (variable) :

1. être **court** ***de*** qq.ch. — (= « manquer de ») — Tour vieilli : *Chez mon père nous étions courts d'ameublement* (A. Gide). — *Tu n'es jamais court d'arguments* (Ph. Hériat, cit. Bu **§ 245**). — *Modeste et court d'imagination, Justin ne connaissait le mal que par ouï-dire* (M. Aymé, cit. Bu **§ 245**).

2. être **court** ***de*** qq.ch. — (= « être petit ») — Tour vieilli : *Court de taille, de jambes* (*TLF*).

b. **court** pris adverbialement combiné avec la prép. *de* (invariable) :

1. prendre qqn ***de*** **court** (= « le prendre à l'improviste, sans lui laisser le temps de faire ce qu'on exige de lui ») : *J'ai été pris de court et n'ai pu vous prévenir* (Acad. 9e).

2. ***au plus court***, ***par le plus court*** (= « en prenant le chemin le plus direct ») : *Passer par le plus court* (*TLF*). — *Pour couper au plus court dans les taillis* (G. Bernanos). — *Prendre au plus court à travers champs. — Aller au plus court pour traiter une affaire* (Acad. 9e).

c. être ***à*** **court** ***de*** qq.ch. — locution prépositive (invariable) : *Il se trouva très vite à court d'arguments. — Être à court d'argent*

(Acad. 9e). — Ce tour a tendance à se substituer à « être court de » (**Voyez** a. 1.).

.B.

Le tour « °tomber à court de » employé pour « se trouver à court de » est un régionalisme usité en Belgique (**Bu § 245)**.

Couvert (Sous ~ de, Sous le ~ de), (nom — locutions prépositives) (Bu § 1073)

a. **sous couvert de** + (sans déterminant) — = « sous prétexte de » : *Une vengeance assouvie sous couvert de justice* (Acad. 8e). — Avec l'infinitif : [Le régime syrien] *sous couvert de protéger la légalité, la sécurité et l'unité nationale, sème le chaos et la destruction* […] (*Le Figaro*, 2012).
b. **sous** (le) **couvert de** + (déterminant) — = « sous la caution de », « sous le contrôle de » : *Écrire au ministre sous le couvert de, sous couvert du recteur, du préfet* (= par la voie hiérarchique) (Acad. 8e).
c. **sous** (le) **couvert de** + (déterminant) — = « sous la protection de », « sous le masque de » : *« C'est une mise à l'épreuve* […] *», a commenté plus abruptement un responsable européen sous couvert de l'anonymat* […] (*Le Figaro*, 2012). » **(Voyez *Couleur, Prétexte*)**

Crainte (Dans la ~ de, Dans la ~ que, De ~ de, De ~ que, Par ~ de, Par ~ que) (locutions prépositives, locutions conjonctives) (Bu §§ 1046, 1145)

a. ***dans*** **la crainte** ***de*** qq.ch. : *Dans la crainte d'une indiscrétion* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : ***dans*** **la crainte** ***de*** + infinitif — *Dans la crainte de tomber* (Littré).
b. ***de*** **crainte** ***de*** + infinitif : *De crainte d'être surpris* (Acad. 9e).
c. ***par*** **crainte** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *Il s'était boutonné jusqu'au cou, par crainte des voleurs* (R. Rolland).
d. **crainte** ***de*** qq.ch. — Le complément désigne une chose et non pas une personne. — Tour considéré par l'Académie comme vieilli et familier, qui se rencontre dans la langue littéraire : *Crainte de malheur.* — *Crainte d'accident* (Acad. 9e). — *Nous ne dormions plus, crainte d'alerte* (M. Barrès). — Avec l'inf. : **crainte** ***de*** + infinitif — [...] *je décidai d'aller voir le musée mais je reculai mon projet, crainte de rencontrer trop de visiteurs* (F. Hellens, *Nouvelles réalités*...). — *Les persécutés redoutaient la visite de leurs amis, crainte de les compromettre* (Chateaubriand). — *On n'osait interroger personne, crainte d'apprendre plus qu'on ne voulait savoir* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).
e. ***dans*** **la crainte que** — Avec un *ne* explétif et au subjonctif : *Dans la crainte que l'orage ne survienne* (Littré).
f. ***de*** **crainte que** — Avec un *ne* explétif et au subjonctif : *De crainte qu'on ne vous trompe* (Littré). — On peut dire aussi : *De crainte qu'on vous trompe* (Acad. 9e). — *De crainte que l'heure ne fût passée* (Littré).

g. ***par*** **crainte que** — Au subjonctif : *Par crainte qu’il ne tienne pas sa promesse.*

Crier **(verbe) (Bu § 291)**

a. **crier** ***à*** — Au sens de « manifester vivement son opinion », « protester très vivement », « dénoncer » : *Le livre à peine paru, tout le monde cria au chef-d'œuvre* (Acad. 9e). — *Vous allez, monsieur, peut-être crier au paradoxe* (D. Diderot, cit. Littré). — *Crier à l'injustice, à l'oppression* (Littré).

b. **crier** ***après*** :

1. Au sens de « réprimander d'une manière aigre et bruyante » — Tour familier : *Toinette se rebellait, réclamait contre son père, criait après lui* (P. Quignard, cit. Bu **§ 291**).

2. Au sens d'« appeler qqn », « interpeller » — Tour très familier, voire populaire : *Quand je songe que mon pauvre petit Janet me cherche et crie après moi, à cette heure, je me sens si faible* (G. Sand, cit. Bu **§ 291**). — *Elle cria après sa fille Bertine, laquelle ne répondit point* (A. Thérive, cit. Bu **§ 291**).

c. **crier** ***contre*** — Au sens de « s'en prendre à qqn », « protester vivement » — Tour considéré aujourd'hui comme populaire ou familier : *Tout le monde crie contre ce ministre* (Littré). — *Ceux qui criaient contre les abus* (Bossuet, cit. Littré). — *Il est le premier à crier contre les dépenses excessives* (Fénelon, cit. Littré).

d. **crier** ***vers*** — Au sens d'« implorer » : *J'ai crié vers vous, ô Dieu ! parce que vous m'avez exaucé* (Lemaistre de Sacy, trad. du Ps. XVI). — *Ils ont crié vers vous, et ils ont été sauvés* (Lemaistre de Sacy, trad. du Ps. XXI).



« °Crier sur qqn » est un tour familier ou régional.

Croire (verbe) (Bu §§ 284, 905, 908)

a. **croire *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. :

1\. Au sens d'« ajouter foi à un propos » — *Croire aux déclarations de quelqu'un. — Croire* à *la parole de quelqu'un. — Personne ne croit plus à ses promesses* (Acad. 9e). — *Croyez, Monsieur, à mes sentiments distingués* (P. Maury). — *Veuillez croire, mon cher maître, à mes sentiments de fidèle admiration, auxquels je joins tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année* (Ch. de Gaulle, *Lettres … t. 3*). — *Éminence, croyez à toute mon admiration et à ma respectueuse affection* (gén. Leman, cit. C. Hanlet).

2\. Au sens d'« être persuadé de l'existence de » — *Croire aux idoles* (Acad. 9e). — *Il ne croit plus au Père Noël* **(Bu § 284)**. — *Croire au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob* (Acad. 9e). — […] *ma grand-mère croyait assez au diable et au loup-garou* (A. France, *Le livre de mon ami*). — *Ned Land* […] *ne croyait guère à la licorne* (J. Verne, *Vingt mille lieues…*).

b. **croire *en*** qqn ou ***en*** qq.ch. :

1\. Au sens d'« avoir confiance en », « accorder de la valeur à qq.ch. » — *Croire en soi. Croire en la protection des divinités ancestrales* (Acad. 9e). — *Je crois fermement en une vocation ineffable qui m'est donnée* (A. de Vigny, *Stello*).

2\. Au sens d'« être sûr de l'existence de » — *Je crois en un seul Dieu, en Jésus-Christ, en l'Esprit Saint* (Symbole de Nicée).

c. **croire (sans prép.)** qq.ch. — Au sens de « tenir un propos pour vrai, tenir qq.ch. pour réel » — Croire un récit, une anecdote. — *Comment*

pouvez-vous croire de [de = forme réduite de l'art. indéf. pl.] telles sornettes (Acad. 9e) *?*

d. **croire (sans prép.)** + infinitif — Au sens de « présumer, estimer, imaginer » : *Il* croit être *victime d'une cabale.* — *Je ne* crois *pas me* tromper (Acad. 9e).

N.B.

1. Les différences de sens entre les constructions mentionnées en a. et b. ont tendance à disparaître — comparez : *Je crois en l'Esprit Saint* (Credo de Nicée) et *Je crois au Saint Esprit* (Symbole des Apôtres).
2. « Croire de + infinitif » est un tour littéraire ou régional : *Mais enfin croyez-vous de vivre toujours* (J.-J. Rousseau, cit. Littré) ?

Daigner (verbe) (Bu § 407) *D*

Daigner (= « condescendre jusqu'à vouloir bien ») s'emploie sans préposition, notamment dans les formules finales des lettres formelles adressées à un supérieur ou à une personne beaucoup plus élevée en dignité : Daignez agréer *mes respectueux hommages.* — Daignez croire *à ma sincère et cordiale affection* (Littré). — *Il n'a pas* daigné me répondre. — *Daignez m'écouter* (Acad. 9e). — *D'habitude, il n'y a qu'avec lui que je* daigne traiter *des affaires* (P. Dac, *Bons baisers de partout*).

Date (À la ~ de, En ~ de) (nom — locutions prépositives)

(Bu § 1070)

Date s'utilise notamment dans les constructions suivantes :

a. ***à*** (sans article) **date** (+ adjectif) — *Se rencontrer à date fixe* (= selon un rythme régulier) (Acad. 9e).

b. ***à*** (+ déterminant) (**la**) **date** ***de*** — *À cette date, nous ne nous connaissions pas encore* (Acad. 9e). — *À quelle date ?* (= « Quel jour ? »). — *À la date réelle* (*Petit Robert* 2012).

c. ***en*** **date** ***de*** (sans article) — *Une lettre en date de tel jour.* — *Un courrier en date de Londres* (= expédié de Londres) (Acad. 9e).

d. ***sous*** (+ déterminant + adj. ind.) **date** — *Inscrire sous la même date* (Acad. 9e).

.B.

« °Sous la date du … », employé pour « à la date de » ou « en date de » est un tour vieilli survivant dans un usage régional (en Belgique).

De + adjectif attribut (deux jours de libres) Voyez
Prépositions dites vides, prépositions introducteurs

De + expression de quantité (ou expression de contenu)

(préposition) (Bu §§ 431, 355, 626, 627)

Après les noms désignant des contenants (panier, pot, seau, verre, etc.) *de* sert à introduire le nom indiquant le contenu : *Une tasse de thé. — Un pot d'eau. — Un seau de charbon* (Wagner-Pinchon). — *Un verre de vin. — Un pot de confiture* (Acad. 9e).

.B.

Lorsqu'il s'agit d'indiquer la destination des différents contenants, on utilise la prép. *à* : un seau à charbon, etc. **(Voyez *Pot*, *Tasse*, *Verre* et *Boîte*)**

De + infinitif **(préposition) (Bu §§ 901, 1098)**

La préposition *de* est, entre autres, un introducteur de l'infinitif. **(Voyez *Prépositions dites vides, prépositions introducteurs*)**

a. ***de*** + infinitif de narration — Tour littéraire : *Il s'en alla passer sur le bord de l'étang. Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes* (La Fontaine, cit. Le Bidois § 783). — *Si bien qu'après un mois je cessai de venir. Elle de remuer terre et ciel, — et moi de fuir* (A. de Musset, cit. Le Bidois § 783). — *Et l'homme de répondre avec modestie :* ... (G. Duhamel, cit. Le Bidois § 783). — Ce tour équivaut à : *« et Grenouilles sautèrent aussitôt… »*, etc.

b. ***de*** + infinitif sujet — Tour littéraire : *D'entendre parler de lui, d'entendre seulement son nom, la rendait heureuse* (R. Rolland, cit. Le Bidois § 1830). — La préposition *de,* simple marque du style littéraire, est dans ce cas facultative : *Voir les poissons rouges vaut bien un détour* (G. Duhamel).

c. ***de*** + infinitif sujet réel — Dans les structures impersonnelles — Tour courant : *Il importe d'être attentif.* — La préposition *de* est ici obligatoire.

d. ***de*** + infinitif complément d'objet : *On permet de fumer.* — La préposition *de* est ici obligatoire. Toutefois, elle est facultative pour des verbes autres que *permettre*, par ex. *préférer.* **(Voyez *Infinitif complément* et *Préférer*)**

e. ***de*** + attribut du sujet — Tour familier : *Si j'étais de vous* **(Bu § 1098)**. — La préposition *de* est facultative — elle est une marque du style familier. **(Voyez *Être*** d.**)**

f. ***de*** + complément de cause : *Elle en gardait un poids sur le cœur, de le savoir continuellement là* (É. Zola, cit. Le Bidois § 1843).



de indique l'idée de cause après les adjectifs : *Heureux d'être, joyeux d'aimer, ivres de voir* (Le Bidois § 1843). **(Voyez *Infinitif complément de l'adjectif*)**

De marquant l’appartenance (préposition) (Bu §§ 352, 353)

a. La préposition *de* est le moyen le plus ordinaire servant à marquer l’appartenance : *Le livre de mon père* (Wartburg-Zumtor). — *Les yeux de ma chèvre* (titre d’un livre d’Éric de Rosny). — *La moustache de Hitler.* — *Les romans de Zola* (**Bu § 352**). — On peut y rattacher certains compléments indiquant l’agent d’une action passée : *La Faute de l’abbé Mouret* (titre d’un roman d’É. Zola).
b. Dans le domaine médical, les noms des affections se construisent également avec *de* : *Une maladie des reins.* — L’arthrite du genou. — *Le cancer de la langue.* — *Une fracture du radius.* — *Œdème des jambes* — *Un ulcère de l’estomac ou du duodénum* (**Bu § 352**). **(Voyez *Opérer*)**

.B.

Dans quelques locutions figées (ex. : bête à bon Dieu, denier à Dieu, bande à Bonnot) ainsi que dans quelques cas particuliers, on emploie la prép. *à*. En dehors de ces cas, les constructions avec *à* appartiennent à la langue populaire. **(Voyez *À marquant l’appartenance*)**

De nobiliaire (préposition) (Bu §§ 101, 1052)

La préposition *de* marquant l'origine liée à la possession d'une terre — la particule nobiliaire — se met devant les noms de nobles :

a. pour joindre le nom au prénom : *C'est Alfred de Musset qui le dit* (**Bu § 1052**).

b. pour joindre le nom au titre de noblesse : *La comtesse de Plouër.* — *La duchesse de Béthune.* (A. Goosse 1991). — *Le prince de Conti.* — *Le comte de Vigny.* — *Le vicomte de Turenne* (**Bu § 1052**).

c. après les mots *famille, frère, oncle, tante, neveu, cousin*, etc. : *La famille de Goyon.* — *Mon oncle de Berry.* — *Mon neveu de Balagny.* — *Ma tante de Maignelais.* — *Nos cousins de Gorlin-Moustiers* (A. Goosse 1991).

d. après *monsieur, madame, mademoiselle, monseigneur, abbé, amiral, cardinal, maréchal*, etc. : *Madame de Sévigné.* — *Madame de Grignan.* — *Mesdames de Marbeuf et de la Troche.* — *Monsieur de Malherbe.* — *L'abbé de la Rivière.* — *Le maréchal de Blanville.* — *Le cardinal de Bourbon* (A. Goosse 1991).

Dans les noms de nobles employés seuls — sans prénom, titre de noblesse, terme de civilité ni mots famille, frère, etc. — la particule disparaît, surtout lorsqu'il s'agit de personnages illustres : *Musset le dit.* — *Vigny fut élu* (**Bu § 1052**). — *Sade.* — *Les Goncourt.*



1. Selon Littré, on laisse la particule : — devant les noms d'une syllabe ou de deux avec *e* muet — *Notre illustre de Thou.* — *De Foix* (A. Goosse 1991). — *De Bèze a écrit* (J. Hanse). — *J'ai vu de Sèze* **(Bu § 1052)**. — *Charles de Gaulle.* — devant les noms commençant par une voyelle ou un h muet : *La famille d'O.* — *Le romancier d'Urfé.* — *D'Alembert et ses intimes.* — *Les héritiers des d'Orléans* (J. Hanse). — *C'est ce fameux d'Hozier d'un mérite sans prix* (A. Goosse 1991).
2. La particule *du* ou *des* ne s'omet jamais : *Les œuvres de Du Bellay* (J. Hanse). — *L'amour de Des Grieux, maladroit par excès, est anachronique* (J.-L. Bory). — *Le choix de des Esseintes* [nom du personnage] *ne pouvait prêter au moindre doute* (J.-K. Huysmans). — *Le triomphe des gaullistes n'a pas empêché le triomphe de de Gaulle* […] (A. Goosse 1991). — *La consolation à Du Périer* (G. Lanson, cit. Bu **§ 1052**). — *La terre de des Lourdines* (A. de Châteaubriant, cit. Bu **§ 1052**).

De + noms de matières (préposition) (Bu §§ 321, 322, 348, 355)

Le complément du nom (le « complément déterminatif ») indiquant la matière s'introduit avec *de* ou avec *en*.

a. nom + ***de*** + nom de matière — Tour classique et traditionnel : *Une cheminée de marbre* (Balzac, cit. Bu **§ 355**). — *Les juges prenaient place autour d'une grande table de marbre* (Littré). — *Banquettes de velours vert* (A. Gide, cit. Bu **§ 355**). — *Un buffet de chêne* (Wagner-Pinchon) — *Rideaux de velours* (N. Sarraute, cit. Bu **§ 355**). — *Gros sac de cuir noir* (É. Zola, cit. Bu **§ 355**). — *Canne à pommeau d'argent* (É. Ajar, cit. Bu **§ 355**). — *Une robe de velours* (Wagner-Pinchon). — *Dents d'or* (J. Ray). — La préposition *de* fait partie de nombreuses expressions plus ou moins figées : *Adorer le veau d'or* (*Exode* XXXII, Acad. 9e). — *La poule aux œufs d'or* (La Fontaine, *Fables,* V, XIII). — Et : *Chevaux de bois.* — *Soldats de plomb.* — *Médaille d'or, d'argent, de bronze* **(Bu § 355)**.

b. nom + ***en*** + nom de matière — Tour courant, mettant l'accent sur la matière, qui est, lui aussi, correct : *Cheminée en marbre de Coutances* (Barbey d'Aurevilly, cit. Bu **§ 355**). — *Une table en marbre* **(Bu § 355)**. — *Un magnifique buste en marbre du cardinal de Richelieu* (Stendhal, cit. Bu **§ 355**). — *Armoire en noyer* (V. Hugo, cit. Bu

§ 355). — *Un méchant ameublement composé de rideaux en calicot jaune, de fauteuils en bois verni* (H. de Balzac, cit. **Bu** **§ 355**). — *La tabatière en or* (G. Simenon, titre d'une nouvelle). — *Une montre en or* (A. Maurois).

N.B.

1. Les deux tours sont également corrects, comme le montre cette phrase d'Alphonse Daudet : *Il était une fois un homme qui avait une cervelle d'or ; oui, madame, une cervelle toute en or.* […] *une cervelle en or* (A. Daudet, cit. **Bu** **§ 355**).

2. Si les deux tours sont corrects, seuls ceux construits avec *de* se prêtent à des tours au sens figuré : *Un regard d'acier.* — *Un homme de paille* (Wagner-Pinchon). — *La dame de fer.* — *Le rideau de fer.* — *Il faut une santé de fer sous ce climat* (É. Fabre). — *Sous un visage d'homme il porte un cœur de marbre* (Tristan L'Hermite, cit. Littré). — *Une main de fer dans un gant de velours* (Acad. 9e). — *Main de fer gantée de velours* (Acad. 8e).

— La possibilité qu'offre la prép. *de* de former des tours ayant à la fois un sens propre et un sens figuré, est exploitée dans la langue littéraire. Comparons ces emplois tirés d'une nouvelle fantastique dans laquelle il est question d'une statue de pierre qui s'anime : *Ce lourd silence de pierre* (le sens figuré prévaut). — *Puisse ton âme s'échapper de son affreuse prison de pierre* (le personnage s'adresse à une statue qui semble s'animer — sens propre et sens figuré, les statues n'étant généralement pas dotées d'âmes). — *Qu'il fût en pierre, taillé dans le granit, cela ne faisait aucun doute, tout l'indiquait* (F. Hellens, Ce lourd silence de pierre, in *Nouvelles réalités fantastiques*).

De + une estimation approximative (préposition) (Bu §§ 219, 602)

Une estimation approximative s'introduit de deux manières, propres, chacune, à l'usage soigné ou non de la langue :

a. ***de*** + nombre + ***à*** — Usage soigné : *Ils étaient de vingt à vingt-cinq* (**Bu § 602**). — *La réparation prendra de huit à dix jours* (Acad. 9e). — *Leur armée avait de 20 000 à 30 000 hommes* (Wartburg-Zumthor).

b. nombre seul + ***à*** — Usage courant : *Des volumes assez communs coûtaient 7 à 8 francs* (A. Billy).

N.B.

La préposition *de* introduisant le nombre dans l'usage soigné choit obligatoirement dans deux cas :

1. à la rencontre d'une autre préposition *de*, après une expression de quantité :

   Des groupes de (~~*de*~~) *quatre à dix hommes* (A. Maurois, cit. **Bu § 602**). — *Réduire le déficit de* (~~*de*~~) *trente à quinze millions* (la prép. *de* qui reste vient du verbe *réduire*, introduisant une expression de quantité) (Acad. 9e). — *Tous les hommes de* (~~*de*~~) *20 à 50 ans seront mobilisés* (la prép. *de* qui reste est celle qui introduit le complément du nom *hommes*) (Wartburg-Zumthor).

2. à la rencontre d'un déterminant : *Les* (~~*de*~~) *vingt à trente personnes présentes* (**Bu § 602**).

Débattre, (se ~) (verbe) (Bu § 285)

Débattre s’emploie actuellement dans les constructions suivantes :

a. Au sens de « soumettre qq.ch. à un examen contradictoire » :

1. **débattre** ***de*** qq.ch. — *Débattre d’un problème, d’un point de droit.* — *Nous en* (= *de* cela) *avons longuement débattu* (Acad. 9e). — Dans ce sens, on pourrait employer également les constructions **débattre** ***sur*** et **débattre** ***au sujet de***.

2. **débattre (sans prép.)** qq.ch. — Débattre un prix. — Débattre les clauses *d’un traité.* — L’Académie conseille d’employer, dans ce sens, la construction indirecte **débattre** ***de*** **(Voyez** 1.**)**.

b. Au sens de « s’agiter », « lutter » :

1. **se débattre** ***contre*** — *Se débattre contre la misère, contre la maladie* (Acad. 9e). — *Sa* [du grand cerf noir] *prédiction l’obsédait ; il* [Julien] *se débattait contre elle* (G. Flaubert, *Trois contes*).

2. **se débattre** ***comme*** (+ compl. de manière dans une comparaison) — Expression : *Se débattre comme un beau diable* (Acad. 9e).

3. **se débattre** ***de*** (+ compl. d’instrument ou de manière) — *Se débattre des pieds et des mains* (Acad. 9e).

Déblatérer **(verbe) (Bu § 285)**

a. **déblatérer** ***contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. — Au sens de « parler de qqn méchamment et avec insistance ». — Tour correct venant de la langue familière : *Il ne cesse de déblatérer contre vous.* — *Déblatérer contre la religion* (Acad. 9e). — *Frédéric se soulageait en déblatérant contre le Pouvoir ; car il souhaitait* […] *un bouleversement universel* (G. Flaubert, *L'éducation…*).

b. **déblatérer** ***à*** **l'encontre** ***de*** qqn ou ***à*** **l'encontre** ***de*** qq.ch. — Tour correct, équivalent du précédent : *Ce valeureux soldat* […] *s'est laissé aller à déblatérer à l'encontre de ma politique* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 285**).

c. **déblatérer** ***sur*** qqn — Tour appartenant à un usage négligé : *Ils déblatérèrent sur les ivrognes, puis se turent* (J.-K. Huysmans, cit. *TLF*).

d. **déblatérer (sans prép.)** qq.ch. — Au sens de « débiter » — Tour rare : *Déblatérer des injures* (Acad. 9e).

N.B.

Le tour « °déblatérer (sans prép.) qqn ou qq.ch. », employé au sens de « dénigrer », « critiquer », n'est pas correct.

Déborder (verbe)

Déborder — verbe intransitif ou transitif, selon le cas — s'emploie dans les constructions suivantes :

a. **déborder** ***de*** + compl. de lieu — Au sens de « dépasser les bords », « se répandre par-dessus ses bords » : *L'eau déborde du verre. — Le vin déborde du tonneau* (Acad. 9e). — *Les vêtements débordent du placard, les papiers débordent du tiroir* (Acad. 9e). — *Le balcon déborde de la façade sur la rue* (Acad. 9e). — Figurément : *La colère déborde de son cœur* (Littré). — Tour familier : *Déborder de son rôle, de son domaine* (= « outrepasser les limites de ses prérogatives, de ses attributions ») (Acad. 9e).

b. **déborder** ***de*** qq.ch. — Au sens d'« être rempli » : *Il déborde de bonne volonté. — Cet enfant déborde de vie* (Acad. 9e). — *Ce texte déborde de fautes* (*Petit Robert* 2012).

c. **déborder (sans prép.)** qq.ch. — Au sens de « dépasser » : *Cette pierre* déborde l'autre *de trois centimètres* (Littré). — *La nappe* déborde *largement* la table (Acad. 9e). — *Au fond, sur un canapé, siégeait une respectable dame, remarquable par une dent incisive décidément brouillée avec ses compagnes et* débordant la lèvre inférieure *de plus de quatre lignes* (Gobineau, La chasse…). — Figurément : *Mais on voit que le mot « style »* déborde son sens traditionnel *: ce n'est plus seulement l'art de l'écrivain, mais tout acte créateur du langage* […] *: le style, c'est l'homme* (P. Guiraud, *La stylistique*). — *Elle* [Beauvoir] *faisait ses cours en parlant très rapidement*. […] *Elle* débordait *de toutes parts le* manuel [de philosophie], *et les élèves avaient toutes les peines du monde à la comprendre* (Cl. Francis et F. Gontier).

Débuter (verbe) (Bu §§ 287, 909)

a. **débuter** ***avec*** qq.ch. : *Gérard Delteil débute avec un thriller politique* […] (Cl. Mesplède, *Encyclopædia Universalis,* s.v. Roman noir).

b. **débuter** ***par*** qq.ch. : De *nombreux romans réalistes débutent par une focalisation externe sur un inconnu* […] (J. Verrier, *Encyclopædia Universalis,* s.v. Techniques du récit).


.B.

À la différence de *commencer* (qq.ch.), *débuter* est un verbe intransitif. Il n'accepte que des compléments de manière (a., b.), ou il se construit sans complément (= absolument) : *Il* [Jean] *vendrait son mobilier et travaillerait comme un autre, comme travaillent tous ceux qui débutent* (G. de Maupassant, *Pierre et Jean*).

Deçà (En ~ de) (locution prépositive) (Bu §§ 1008, 1036, 1073)

a. **deçà** — = « de ce côté-ci, sans aller jusqu'à » — Tour vieilli : *La Provence est deçà les Alpes* **(Bu § 1036)**.

b. ***en deçà de*** — = « de ce côté-ci, sans aller jusqu'à » — s'emploie souvent par opposition à *au-delà de* : *Il demeure en deçà du pont* (Littré). — *Il habite en deçà de la rivière.* — *En deçà de la frontière* (Acad. 9e). — Au figuré : *Vos affirmations sont très en deçà de la vérité.* — *Les résultats sont en deçà de nos espérances* (Acad. 9e). — *Joseph Ciccolini, maître de conférences universitaire en pharmaco-cinétique à l'université d'Aix-Marseille, a donné un exercice évoquant le taux d'un médicament « en deçà du seuil de toxicité. » Beaucoup d'étudiants — pourtant de niveau bac + 4 — ont échoué. Ils avaient confondu « en deçà » et « au-delà »* […]. *On n'ose imaginer les conséquences d'un tel contresens dans la vraie vie* (J. de Linarès, *Le Nouvel Observateur,* 2007) …

Décider, (se ~) (verbe) (Bu § 908)

a. **décider** qqn ***à*** + infinitif (= « déterminer qqn à faire qq.ch. ») : *Il m'a décidé à quitter cet emploi* (Acad. 9e). — Au part. : *J'étais presque décidée à marcher toute la nuit* […] (L. Bloy, *La femme pauvre*). — *Être décidé à disputer ferme* (Acad. 9e).

b. **se décider** ***à*** + infinitif (= « prendre le parti de ») : *Je me décidai à parler.*

c. **décider** ***de*** qq.ch. (= « disposer de », « donner une conclusion à un événement ») : *Les dieux décident de tout* (Fénelon, cit. Littré). — *Cette bataille décida de l'issue de la guerre* (Acad. 9e).

d. **décider** ***de*** + infinitif (Même sens) : *J'ai décidé de continuer* (Acad. 9e).

e. **se décider** ***pour*** qq.ch. (= « donner la préférence à ») : *Nous nous décidâmes pour ce parti* (Acad. 9e).

Défendre, (se ~) ***(verbe)*** **(Bu § 906)**

(*Se*) *défendre* s'emploie actuellement dans les constructions suivantes :

a. Au sens d'« interdire qq.ch. à qqn » : **défendre** qq.ch. ***à*** qqn — *Défendre le vin à un malade* (Littré). — Avec l'inf. : **défendre** ***à*** qqn ***de*** + infinitif — *On nous* (= *à* nous) *a défendu de partir* (Acad. 9e).

b. Au sens de « s'empêcher de » : **se défendre** ***de*** qq.ch. — *Il ne peut se défendre d'un mouvement d'humeur* (Acad. 9e). — *J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable ; J'ai voulu m'en* (= *de* cela) *défendre* […] (P. Corneille, cit. Littré). — Avec l'inf. : **se défendre** ***de*** + infinitif — *Il ne peut se défendre d'aimer cette vertu douce* (Fénelon, cit. Littré).

c. Au sens de « prêter assistance à » : **défendre (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Défendre un criminel *devant la cour d'assises.* — Au figuré : Défendre la mémoire *de quelqu'un.* — Défendre un projet. — Défendre une idée (Acad. 9e).

Défier, (se ~) **(verbe) (Bu §§ 676, 908)**

a. Au sens général de « provoquer à », les nuances particulières s'ajoutant dans chaque acception :

1. **défier** qqn ***à*** qq.ch. — = « provoquer à un combat singulier » : *Défier quelqu'un à la boxe, à la course, aux échecs. — Ils se sont défiés au billard* (Acad. 9e).

2. **défier** qqn ***à*** + infinitif — = « mettre qqn à l'épreuve » : *Défier qqn à boire* **(Bu § 908)**.

3. **défier** qqn ***de*** — « l'inciter à faire qq.ch. dont on le déclare incapable » : *Essayez donc de me dire, une bonne fois, ce que vous vouliez. Je vous en* (= *de* cela) *défie* (Fr. Mauriac, cit. *Lexis*) *! — Cette petite aurait été le diable en personne, je l'aurais bien défiée de lire dans mon jeu…* (J. Barbey d'Aurevilly, *Les diaboliques*).

b. Au sens de « se méfier de », « ne pas avoir confiance en » : **se défier** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *C'est un homme dont il faut se défier. — Je me défierais de ces compliments* (Acad. 9e). — *Je me défie des allures des gens* (Littré). — *C'est en tant que femme qu'elle se défie d'elle : elle a besoin d'être aimée en femme* (S. de Beauvoir, cit. *TLF*).

Dehors (Au-~ de, En ~ de) (préposition, locutions prépositives) (Bu §§ 1036, 1073)

a. ***dehors*** + complément de lieu — Tour archaïque : *Si vous faites un seul pas vers monsieur Casalis, j'en fais un dehors la maison où je ne reviendrai jamais* (H. de Balzac, cit. Bu **§ 1036**). — *N'être ni dedans ni dehors l'Église* (H. de Montherlerlant, cit. Bu **§ 1036**).

b. ***au-dehors de*** + complément de lieu — Tour rare qui ne s'emploie qu'au sens propre : *Ce fut l'unique fois où Monsieur Marais vit son maître au-dehors de son jardin ou de sa maison* (P. Quignard, cit. Bu **§ 1073**).

c. ***en dehors de*** — Tour courant qui s'emploie au propre et au figuré : *Comme la cuisine se trouvait en dehors de la maison* (G. de Maupassant, cit. *TLF*)…. — *Je savais bien qu'en dehors des grosses planètes comme la Terre* […]*, il y en a des centaines d'autres qui sont quelquefois si petites qu'on a beaucoup de mal à les apercevoir au télescope* (Saint Exupéry, cit. *TLF*). — Or ces idées qui nous dévorent n'ont point de réalité en dehors de nous (A. France, *Monsieur Bergeret*…).

Déjeuner, Dîner, Souper (verbes) (Bu §§ 919, 1039, 1055)

L’usage traditionnel distingue deux constructions réservées, chacune, à exprimer un sens différent :

a. **déjeuner, dîner, souper** ***de*** qq.ch. — = « manger à son repas », en parlant du mets qu’on a mangé : *Déjeuner d’une tasse de chocolat et d’un croissant* (Acad. 9e). — *Il dîna d’un croissant* (R. Martin du Gard, cit. **Bu § 1055**). — *Dîner d’un potage et d’un fruit.* — *Ils souperont* […] *d’une orange* (Lorrain, cit. *TLF*).

b. **déjeuner, dîner, souper** ***avec*** qqn. — = « se trouver à la même table que lui », en parlant de la compagnie *: Il a dîné avec les ambassadeurs* (Littré). — Ou, populairement : *Méfie-toi de lui : hier, je l’ai vu déjeuner avec un poulet* (poulet = un agent de police, dans le langage populaire).



.B.

1. Cette distinction n’est pas respectée dans la pratique. Le tour « déjeuner avec = manger à son repas » est critiqué à cause de l’emploi souvent abusif de la préposition *avec* dans la langue quotidienne.
2. On dit « avant déjeuner », « après dîner », sans préposition ni article, « déjeuner » et « dîner » étant des infinitifs. **(Voyez *Avant*)**

Delà (Au-~ de, Par-~) (locutions prépositives) (Bu § 1073)

a. ***au*-delà *de*** (= « plus loin que, « plus loin par rapport à un point déterminé par *là* ») — s'emploie au sens propre (1.) ou au sens figuré (2.) :

1. *Il habite au-delà de la frontière* (Acad. 9e). — […] *ses cinq fenêtres s'ouvraient sur les eaux sombres, qui s'étendaient au-delà de la limite du regard* (J. Verne, *Les Indes noires*).

2. *Je n'irai pas au-delà de cette somme. — Ce problème va au-delà de ma compétence* (Acad. 9e). — *La science elle-même, dont on nous assomme, va-t-elle au-delà de ce qui semble* (A. France, *Le livre…*) *?*

b. ***par*-delà** (= « plus loin que », « en dépassant un obstacle, une limite ») — s'emploie au sens propre (1.) ou au sens figuré (2.) :

1. *Par-delà le cap de Bonne-Espérance* (Littré). — *Par-delà des vagues de toits, j'aperçois une femme mûre, ridée déjà, pauvre, toujours penchée sur quelque chose, et qui ne sort jamais* (Ch. Baudelaire, Le spleen...). — *Par-delà tous ces dieux que notre œil peut atteindre, / Il est sous la nature, il est au fond des cieux, / Quelque chose d'obscur et de mystérieux* (A. de Lamartine).

2. « *Par-delà le bien et le mal* » (trad. du titre d'une œuvre de F. Nietzsche). — *Par-delà le tombeau, / Vas-tu renaître encor dans un oubli nouveau* (A. de Lamartine) *? — Par-delà le soleil, par-delà les éthers, / Par-delà les confins des sphères étoilées, / Mon esprit, tu te meus avec agilité* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs*…).

N.B.

1. Ces deux locutions prépositives s'emploient également sans régime, c.-à-d. prises adverbialement **(Voyez *Prépositions prises adverbialement*)** : *La rivière est là ; et sa maison est au-delà* (Littré).
2. Comme les autres locutions prépositives commençant avec *au* et *par*, au-delà et par-delà s'écrivent actuellement avec un trait d'union.

De lundi en huit Voyez **Huit, Quinze**

Demande (nom — locutions adverbiales, locutions prépositives) (Bu § 1049)

a. **à (la) demande (de)** — « en réponse à », « pour donner suite à » : *Il est intervenu à ma demande* (Acad. 9e). — *À la demande générale* (= tout le monde demandant une certaine chose) (Littré). — *À sa* (= de son patron) *demande, il* (= « Mr. » Durand) *est introduit dans le bureau de son patron qui l'estime derrière ses lunettes de self-made-man* (G. Aveline, Le franglais, cit. Baylon & Fabre, *Sématique*). — Cette construction, dans laquelle *à* remplace *sur,* est très probablement un calque de l'anglais (Baylon & Fabre, *Sématique*). Elle est, néanmoins, entrée dans l'usage régulier du français : le *Dictionnaire* de l'Académie mentionne des exemples de cette structure sans l'ombre d'une réserve.
b. **sur (la) demande (de)** — Même sens : *Le dossier d'inscription vous sera adressé sur demande* (Acad. 9e). — *C'est sur ma demande qu'il a fait appel à vous* (Acad. 9e). — Cette construction, à la différence de la précédente, s'est forgée suivant l'évolution propre au français.

Demander (verbe) (Bu §§ 285, 908, 1069, 1123)

a. **demander *à*** + infinitif — Au sens d'« exprimer le désir de ». Le sujet de *demander* fait aussi (ou voudrait faire) l'action de l'infinitif complément : *Il demande à partir* (= *Il* demande et *il* désire faire l'action de *partir*.) — *Je ne demande qu'à vous faire plaisir* (J. Hanse). — *Le lendemain, Scaramouche* […] *se présenta au palais et demanda à parler à M. le marquis* (Gobineau, Scaramouche). — *Des chevaux blancs* […] *se cabraient, affamés d'espace, demandant à courir* (G. Flaubert, *Trois contes*).

b. **demander *de*** + infinitif — Au sens d'« exiger », « prier de ». Le sujet de *demander* et le sujet de l'infinitif sont différents : *Je vous demande de m'écouter, de m'entendre* (= *Je* demande et qqn d'autre doit *écouter* ou *entendre*). — *Je vous demande de lui parler* (J. Hanse). — [Il] *vint demander au curé de lui découvrir tous les mystères de cette étrange histoire* (Gobineau, Scaramouche).

c. **demander *pour*** + infinitif (compl. de cause) — *Il demande mille francs pour avoir fait cette petite réparation*.

N.B.

1. Le tour « demander pour » + infinitif (compl. de but) employé à la place de « demander à » + infinitif (compl. d'objet direct) est un tour populaire ou régional. Comparez : *Il demande °pour sortir* et *Il demande à sortir* (*à* sortir = C.O.D. de *demander*).

L'emploi de *pour* est toutefois parfaitement correct si on indique réellement la cause : *Il a demandé* — quoi ? — *une récompense* (C.O.D. de *demander*) — pourquoi ? — *pour avoir aidé au déménagement* (compl. de cause) (**Bu § 908**).

2. « °Demander après qqn » est un tour très familier (ou populaire) employé à la place de *demander qqn* : Demander le médecin. — *À l'heure de sa mort, il* demanda un prêtre (Acad. 9e).
3. La construction « demander que », sans préposition, est généralement préférée pour introduire une proposition conjonctive : *Je* demande que *vous m'écoutiez* (J. Hanse). — *Ils* demandèrent *au roi* qu'*il leur fût permis de retourner dans leur patrie* (Littré).

Toutefois, lorsque le verbe *demander* est accompagné de la négation explétive *ne… que*, on emploie la préposition : *Je ne demande qu'à ce qu'il vienne* (J. Hanse).

Démarrer (verbe) (Bu § 287)

Dans la langue courante actuelle, *démarrer* signifie « commencer », « entreprendre », « mettre en mouvement ». Selon l'Académie, ce verbe devrait s'employer uniquement dans des constructions intransitives, avec des prépositions introduisant différents compléments adverbiaux (ou circonstanciels) — de temps, de manière, etc. : **démarrer à**, **en** — *Le train démarre exactement à l'heure prévue. — La voiture démarra en trombe* (Acad. 9e).

Demeure (nom — locutions adverbiales, locution prépositive) (Bu § 182)

a. **à demeure** — « de manière fixe », « de façon durable ou permanente », « de manière à ne pas changer de résidence » : *Après de brefs séjours, il s'est installé à demeure dans notre ville* (Acad. 9e). — *S'installer à demeure à la campagne* (*Petit Robert* 2012).

b. **en la demeure** — « Demeure » étant pris au sens premier de « retard », « délai » : *Ne vous hâtez pas, il n'y a pas péril en la demeure* (Acad. 9e). — *Il est tenu de même d'achever la chose commencée au décès du mandant, s'il y a péril en la demeure* (*Code civil,* cit TLF).

c. mettre qqn **en demeure *de*** + infinitif — Au sens de « le sommer de remplir une obligation, un engagement » : *On l'a mis en demeure de régler ses dettes. — Elle l'a mis en demeure de tenir sa promesse* (Acad. 9e).

De par (locution prépositive) (Bu § 1073)

a. ***de*** **par** — Au sens premier = « de la part de », « au nom de » : *De par le roi* (= « en vertu de l'autorité du roi ») (Littré). — *Ouvrez la porte, de par le diable* (P. Mérimée, cit. Bu **§ 1073**) *!*

b. ***de*** **par** — Au sens de = « quelque part », « en quelque endroit de » : *De par le monde* (Acad. 9e).

c. ***de*** **par** — Au sens d'« à cause de », « en raison de » : *J'ai connu des êtres qui*, de *par une existence exceptionnelle, avaient perdu l'habitude de la peur* (Colette, cit. Bu **§ 1073**). — *Tout individu, de par sa constitution héréditaire, possède une originalité de principe* (J. Rostand, cit. Bu **§ 1073**). — *Investi, de par sa valeur et de par la force des choses, d'une sorte de mission permanente de coordination* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 1073**).

Dépendance **(nom) (Bu § 353)**

a. **dépendance** — = « subordination », « sujétion » :

1. **dépendance** ***de*** : *Vivre dans la dépendance d'un pays étranger* (Acad. 9e). — *Les enfants sont dans la dépendance de leurs parents* (Littré).

2. **dépendance** ***vis-à-vis de*** : *La dépendance économique d'un travailleur vis-à-vis de son employeur* (Acad. 9e).

3. **dépendance** ***par rapport à*** : *La dépendance d'un fief par rapport à un suzerain* (*Petit Robert* 2012).

4. **dépendance** ***à l'égard de*** qqn ou ***de*** qq.ch., ***envers*** qqn ou qq.ch. (*Petit Robert* 2012).

b. **dépendance** ***à*** — = « asservissement à un produit nocif, à une drogue, dont l'absorption répétée a créé un besoin impérieux », « addiction », « pharmacodépendance » : *Dépendance à la morphine, au tabac, à l'alcool* (*Petit Robert* 2012). **(Voyez *Accoutumance*)**

c. **être** ***dans*** **la dépendance** ***de***, ***sous*** **la dépendance** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. (*TLF*). ***Dans*** : Voyez a. 1. — « *Pour peu que les viscères se placent sous la dépendance du cœur et lui restent soumis, la résolution triomphe, la conduite sera ferme* […] (J. Lévi, cit. Ph. Sollers) ». — *Le larynx, sous la dépendance immédiate de l'appareil respiratoire forme les registres* (J. Arger, cit. *TLF*).

Dépendant (adjectif verbal) (Bu §§ 353, 364, 1073)

dépendant ***de*** — = « assujetti, subordonné à » : *Vous êtes entièrement dépendant de lui. — Ces deux choses sont étroitement dépendantes l'une de l'autre.*

.B.

Le tour « °verbe + dépendant de » (« °agir dépendant des circonstances ») employé (notamment au Canada) pour « suivant », « en fonction de », ou, à la place d'un tour vieilli mais correct, « dépendamment de » — est une construction calquée de l'anglais. Il n'appartient donc pas à un usage correct du français.

Dépens (À ~, Aux ~ de) (nom — locution prépositive, locution adverbiale) (Bu § 1038)

Ce nom qui s'emploie au pluriel au sens de « ce que l'on dépense » forme notamment ces deux constructions :

a. **aux dépens de** — « aux frais de », « au détriment de » : *Vivre en parasite aux dépens d'autrui* (Acad. 9e). — *Toute la table, déterminée à se divertir bravement aux dépens d'un pauvre diable, faisait silence* (L. Bloy, *La femme pauvre*). — [...] *un seul type de catégorisation* interne — [...] *est privilégié aux dépens des autres* (S. Moirand 2003).

b. **à** (dét. poss.) (adjectif) **dépens** — Même sens : *Vous l'apprendrez un jour à vos propres dépens* (= au prix d'une expérience douloureuse) (Acad. 9e). — *Il n'y a que dans la confrontation avec la différence culturelle qu'on en* [= de la différence] *prend véritablement la mesure, parfois douloureusement, parfois à ses dépens* (P. Charaudeau 2005).

Depuis (préposition) (Bu §§ 1039,1059)

Depuis possède une valeur temporelle et une valeur spatiale.

a. ***depuis*** — Valeur temporelle : indication du moment à partir duquel dure une action ou un état : *Elle est absente depuis lundi dernier, depuis huit jours* (Acad. 9e). — *Depuis quand est-il là* (Acad. 9e) *?* — *Il se comporta d'une manière inconvenante ; depuis lors on ne l'a pas revu* (Littré). — *Car l'immense effort* […] *repris depuis trois ans afin de refaire l'État, tout cela risque d'être rendu vain à la veille même de la réussite par l'odieuse et stupide aventure d'Algérie* (Ch. de Gaulle, 23 avril 1961). — *Les plus grands penseurs, depuis Aristote, se sont attaqués à ce petit problème* (H. Bergson, cit. **Bu § 1059**).

b. ***depuis*** — Valeur spatiale : indication du point de départ dans l'espace. Dans cet emploi, *depuis* s'accompagne souvent de la prép. *jusque* :

Depuis les pieds jusqu'à la tête. — *Depuis le haut jusqu'en bas* (Acad. 9e). — *La France s'étend depuis les Alpes jusqu'à l'Océan* (Littré). — Figurément : *L'immense effort de redressement de la France, entamé depuis le fond de l'abîme, le 18 juin 1940,* […] *risque d'être rendu vain* (Ch. de Gaulle, 23 avril 1961).

c. ***depuis*** — Rapport d'ordre, de succession : indication du point de départ d'une série. Dans cet emploi aussi, *depuis* s'accompagne souvent de la prép. *jusque* : *Je les ai tous vus depuis le premier jusqu'au dernier* (Littré). — *Depuis le plus petit jusqu'au plus grand* (Acad. 9e). — Figurément : *Passer par toute la gamme des sentiments, depuis la tristesse la plus profonde jusqu'à la joie la plus vive* (Acad. 9e).

N.B.

1. Dans le français contemporain, *depuis* s'emploie aussi à la place de la prép. *de*, indiquant le point de départ dans l'espace. L'Académie (*Dict.*, 9e éd.) signale cet emploi comme étant « abusif ». Exemples littéraires de cet emploi : *Depuis le perron, je les voyais aller et venir* (Fr. Mauriac, cit. Bu **§ 1059**). — *Une petite poule blanche qui la regardait depuis le seuil du poulailler* (M. Aymé, cit. Bu **§ 1059**).
2. « Depuis tout petit » (= « depuis qu'il était petit »), « depuis tout jeune » (*depuis* + adjectif), « depuis écolier » (*depuis* + nom) sont des tours familiers.

Désirer **(verbe) (Bu § 905)**

a. **désirer** ***de*** + infinitif — Tour litt. : *Vous avez désiré de me parler* (H. de Montherlant, cit. Bu **§ 905**). — *Peut-être désirait-elle de ne plus être* (D. Boulanger, cit. Bu **§ 905**) *?* — Le sens de ce tour est actuellement identique à celui du tour direct.

b. **désirer (sans prép.)** + infinitif — Tour courant : *Il* désire réussir (Acad. 9[e]).

Dessous (Au-~ de, En ~ de, Par-~) (locutions prépositives) (Bu §§ 1070, 1073)

a. ***dessous*** — = « sous » — Tour vieilli, voire archaïque : *Cherchez dessous la table* (Acad. 9e). — *Je le tiendrai longtemps dessous votre fenêtre* (P. Corneille, cit. Littré). — *Le lièvre était gîté dessous un maître chou* (La Fontaine, *Fables*, IV, IV, cit. Littré). — [Ils = le peintre et le poète] *Poursuivent un œil noir dessous la jalousie à travers l'éventail* (V. Hugo, cit. Littré).

b. ***au-dessous de*** — = « plus bas que, en contrebas de, sous » : *Placer un drap au-dessous de la pile.* — *Mettre l'inscription au-dessous du tableau.* — Au sens fig. *Sa taille est au-dessous de la moyenne.* — *Vendre au-dessous du prix.* — *Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro* **(Voyez *Zéro*)**. — *La cour est en gala ! pendant qu'au-dessous d'elle, / Comme sous le vaisseau l'océan qui chancelle,* […], *gronde un peuple profond* (V. Hugo, *Les feuilles…*). — Expr. fam. : *Être, se montrer au-dessous de tout* (Acad. 9e). — Ce tour, cité dans le *Dict. de l'Académie*, paraît préférable à « en dessous de », aux yeux de certains grammairiens **(Voyez** d.**)** (J. Hanse).

c. ***de dessous*** — = « de sous » : *Le chat est sorti de dessous la commode* (Acad. 9e). — *Tirer qq.ch. de dessous la table* (J. Hanse). — *Quelques−unes* [= des villes ensevelies] *sortaient de dessous des cités / Où les vivants encor bruissent agités* (V. Hugo, *Les feuilles…*).

d. ***en dessous de*** — = « en bas de », « en aval », « plus bas que » : *Une jupe en dessous du genou.* — *Il habite un peu en dessous de l'église* (= un peu plus bas dans la rue) (*TLF*). — Expressions familières : *Elle est, elle se montre en dessous de sa tâche* (= incapable de la remplir

bien). — *Être, se montrer en dessous de tout* (= parfaitement nul) (Acad. 9e).

e. ***par-dessous*** — = « sous », « du côté de la face inférieure » : *Glisser une lame par-dessous le gâteau pour le démouler* (Acad. 9e). — *Passer par-dessous la barrière* (Littré). — *Il portait par-dessous la sienne, une chemise que sa maîtresse avait portée* (É. Bourges, cit. *TLF*). — Expr. fam. : *Par-dessous la jambe* (= « avec négligence ou désinvolture »). — *Un travail par-dessous la jambe* (J. Hanse). — *Il a traité cette affaire par-dessous la jambe* (Acad. 9e).

N.B.

1. Ces locutions prépositives s'emploient également sans leur régime, et donc sans *de*. Cet emploi adverbial appartient à l'usage correct de la langue : *Cherchez juste au-dessous. — La pointure, la taille au-dessous. — Si le livre que vous cherchez n'est pas sur ce rayon, il est juste en dessous. — La barrière était fermée, il est passé par-dessous* (Acad. 9e). **(Voyez *Prépositions prises adverbialement*)**
2. Le tour « °en dessous (sans prép.) qq.ch. » n'est pas correct : « °*Passer* en dessous la guerre » [= en éviter les effets] (Céline, cit. **Bu § 1073**).

Dessus (Au-~ de, Par-~) (préposition, locution prépositive) (Bu § 1073)

La préposition *dessus* s'emploie seule ou elle forme des locutions prépositives :

a. **dessus** (qq.ch.) — Classique ou littéraire ou (= « sur ») : *Tant et tant d'hommes, couchés dessus le sol* (Ch. de Gaulle, cit. Bu § **1036**). — *J'ai cherché dessus et dessous la table* (Acad. 9e). — *Tous ensemble ils ne font rien qui vaille, / Depuis dix ans dessus l'F on travaille, / Et le destin m'aurait fort obligé / S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.* — Quatrain satirique rédigé par l'un des premiers Académiciens chargés de la rédaction du premier *Dictionnaire de l'Académie française* (cit. G. Matoré, *Le français et son histoire*).

b. ***au*** **-dessus** ***de*** — cette locution prépositive (= « plus haut que ») s'emploie au sens propre (1.) ou au sens figuré (2.) :

1. *L'eau nous arrivait au-dessus du genou* (Acad. 9e). — *Il habite au-dessus du magasin.* — *Ce phare s'élève à quarante mètres au-dessus du niveau de la mer* (Acad. 9e). — *Monsieur le maréchal* [Pétain], *par les ondes, au-dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler* (Ch. de Gaulle 26 juin 1940). — *Au-dessus des étangs, au-dessus des vallées,* […] */ Mon esprit, tu te meus avec agilité* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs…*). — *Au-dessus de la terre acharnée et falote, / La Vie est comme un grand violon qui sanglote* (A. Samain, *Au jardin…*)…

2. *Vivre au-dessus de ses moyens* (Acad. 9e). — *Un citoyen au-dessus de tout soupçon.* — *Se sentir au-dessus des autres* (J. Hanse).

— *Le capitaine est au-dessus du lieutenant* (Acad. 9e). — […] *il est au-dessus de mes forces de supporter, sans protestation, la plus légère contrariété* (Villiers de l'Isle-Adam, Sylvabel, in *Contes…*). — *Ma douleur est au-dessus de toute douleur, mon cœur est tout languissant au-dedans de moi* (Lemaistre de Sacy, trad. de Jérémie, cit. Littré).

c. **de dessus** (qq.ch.) — *Enlever cela de dessus la table. — Il n'a pas levé les yeux de dessus son livre* (Acad. 9e).

d. ***par*** **-dessus** — cette locution prépositive (= « en s'élevant plus haut que », « par-delà ») s'emploie au sens propre (1.) ou figurément (2.) :

1. *Il sauta par-dessus la barrière* (Littré). — *Jeter quelque chose par-dessus bord. — Elle porte un châle par-dessus sa robe* (Acad. 9e).

2. *Je tiens par-dessus tout à ma liberté. — Je vous recommande par-dessus tout la discrétion* (Acad. 9e). — *Cher Liszt, à travers les brumes, par-delà les fleuves, par-dessus les villes* […], *je vous salue en l'immortalité* (Ch. Baudelaire, Le spleen…) *! — Une fille qui a jeté son bonnet par−dessus les moulins* (= qui brave les bienséances) (proverbe, in Villiers de l'Isle-Adam, Les demoiselles … in *Contes* …) *!*



1. « Au-dessus de » s'emploie également sans *de* et sans son régime, c.-à-d. prise adverbialement **(Voyez *Prépositions prises adverbialement*)** : *Une pointure au-dessus. — Un jeune platane grandit au-dessus et le couvrit de son ombre entremêlée de lumière* (A. France, *Le Puits…*)…
2. Le tour « °en dessus de » n'est pas correct : il faut dire « au-dessus ». Il n'y a pas lieu non plus de l'employer à la place de « d'en haut » : « Je me mettais à la fenêtre et j'observais [les passants] d'en haut », et non pas « °d'en dessus » (J. Hanse).
3. Comme les autres locutions prépositives commençant par *au*, au-dessus s'écrit avec un trait d'union.

Destiner **(verbe) (Bu §§ 294, 907)**

a. **destiner** qqn ou qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *Savons-nous à quoi le ciel nous destine, ce que le ciel nous destine ? — Il destine son fils à la magistrature* (Acad. 9e).

b. **destiner** (au part. ou à la voix passive) ***à*** + infinitif : *L'homme est destiné à mourir* (Acad. 9e). — *J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très haute et très puissante princesse* (Bossuet, cit. Littré). — […] *vous voilà destinée à traîner toute votre vie le pesant titre de présidente* (Marquis de Sade, *Soit…*).

c**. destiner** ***pour*** qqn ou ***pour*** qq.ch. — Tour litt. ancien ou archaïque : *Celui qu'on lui destinait pour époux* (Acad. 9e). — Au part. : *Il faut établir des distinctions et ne pas employer à des usages presque domestiques ce qui est destiné pour les pharmaceutiques* (G. Flaubert, *Madame Bovary*) *!*

Détester (verbe) (Bu § 905)

a. **détester** ***de*** + infinitif — Tour littéraire : *Il déteste d'écrire* (Fr. Mauriac). — *J'avais même un tel plaisir à donner que je détestais d'y être obligé* (A. Camus, cit. **Bu § 905**). — Cette construction s'emploie surtout lorsque le verbe *détester* s'accompagne de la négation : *Je n'aurais pas détesté d'être archevêque* (J. Romains, cit. **(Bu § 905**).

b. **détester (sans prép.)** + infinitif — Tour courant : *Byron* détestait boire (A. Maurois). — *Je* déteste m'habille*r le soir* (P. Morand).

Dictionnaire (Au ~, Dans le ~, Sur le ~) **Voyez Registre**

Différent (adjectif) (Bu § 1130)

différent ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *Il est très différent de son frère.* — *Il est différent de ce qu'il était* (Acad. 9e). — *L'Aigle, reine des airs, avec Margot la Pie, / Différentes d'humeur, de langage, d'esprit, / Et d'habit, / Traversaient un bout de prairie* (La Fontaine, *Fables*, XII, XI, cit. Littré). — *Cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est-elle pas un autre sommeil un peu différent du premier dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir* (B. Pascal, cit. F. Hellens, in *Les yeux du rêve*) *?*



.B.

La construction « °différent que » est un tour populaire.

Différer **(verbe) (Bu §§ 676, 908)**

a. Au sens de « retarder » : **différer** ***de*** + infinitif — *Ne différez point de mettre en ordre vos affaires* (Acad. 9e).

b. Au sens de « se distinguer » :

1. **différer** (***de*** qqn) ***par*** qq.ch., — *Il diffère de son père par le caractère* (Acad. 9e). — *Si les deux morales* [du conte de Perrault et de la fable de Fénelon] *se ressemblent, elles diffèrent par le fait que la maîtrise de la parole est, dans* Le Petit Chaperon rouge*, la matière même d'un texte* […] *au style faussement simple* (J.-M. Adam 2010).
2. **différer** ***en*** qq.ch. — *C'est en cela qu'ils diffèrent l'un de l'autre* (Acad. 9e).
3. **différer** ***sur*** qq.ch. — *Les historiens diffèrent sur ce point* (Acad. 9e).
4. **différer** ***de*** qq.ch. — *Différer d'opinion, d'avis* (Acad. 9e).

Difficile (adjectif) (Bu §§ 305, 915)

Cet adjectif s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. **difficile** ***à*** + infinitif : *Un bâtiment difficile à restaurer* (= Il est difficile de réaliser cette opération). — *Une opération difficile à réaliser* (Acad. 9e). — Tour courant : *Un homme difficile à vivre* (= « peu accommodant, avec qui il est difficile de vivre »).

b. être **difficile** ***de*** + infinitif — Tour impersonnel : ***Il est difficile de*** + infinitif — *Il est difficile d'approuver une telle attitude. — Il est bien difficile d'être impartial* (Acad. 9e).

c. **difficile** ***sur*** qq.ch. — (= « exigeant et souvent insatisfait ») — *Être difficile sur la nourriture. — Il n'est pas difficile sur le choix de ses relations* (Acad. 9e). — *Être difficile sur tout* (Littré). — *Il ne faut pas être difficile sur les repas, lorsqu'on est si près de Sparte* (Chateaubriand, cit. Littré).

d. **difficile** ***en*** qq.ch. — *Je savais qu'elle était difficile en conversations et qu'elle avait droit de l'être* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).

N.B.

Le tour « °avoir difficile (~ °facile, ~ °dur, ~ °aisé) + à (ou, plus rarement, de, voire sans prép.) » est un régionalisme usité notamment en Belgique, dans le Nord (zone picarde et normande) et dans l'Est de la France (Lorraine) (A. Goosse 2011). Il appartient au français marginal. Dans la langue commune, on dit « avoir du mal à », etc. : Il a (éprouve) des difficultés *à* + infinitif, il lui est facile *de* + infinitif, il a de la facilité (J. Deharveng, t. 2) ou des facilités *pour* qq.ch. Il lui est aisé *de* + infinitif.
Il est difficile d'expliquer avec précision l'origine de cette construction (A. Goosse 1991). Le *Dictionnaire des belgicismes* fournit les données statistiques relatives à sa vitalité parmi les locuteurs des différentes régions francophones. **(Voyez *Dur*)**

Dîner Voyez Déjeuner

Dire (verbe) (Bu §§ 303, 903, 908)

a. Au sens d'« exprimer », « énoncer par la parole » :

1. **dire** qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Dites-nous ce qui est arrivé* (Acad. 9e). — *Et j'ai dit à vos yeux : Versez l'amour sur nous* (V. Hugo, *Les contemplations*) *!*

2. **dire** qq.ch**.** ***de*** qqn — *Dire du bien, du mal de quelqu'un — Dire pis que pendre de qqn* (Acad. 9e).

3. **dire** qq.ch. ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — *Dire son avis, son sentiment sur qq.ch.* (Acad. 9e).

4. **dire** qq.ch. ***contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. — *Je n'ai rien à dire contre lui* (Robert).

b. Au sens d'« affirmer, prétendre » — **dire (sans prép.)** + infinitif : *Il* disait avoir aperçu *le suspect* (Acad. 9e).

c. Au sens d'« engager à », « ordonner de » — **dire** ***de*** + infinitif : *Il m'a dit de me taire* (Acad. 9e).

N.B.

Les constructions « on dirait un fou » (tour courant) et « on dirait *d'*un fou » (tour vieilli ou littéraire) sont toutes deux correctes et équivalentes sur le plan du sens (= « on le prendrait pour un fou ») : *On* dirait un marin (A. Gide, cit. **Bu** **§ 303**). — *On* eût dit un coquillage (V. Hugo, *Les contemplations*). Et : *On dirait d'un homme ivre* (Littré). — *On eût dit d'un oiseau nocturne lâché dans le grand jour* (Fr. Mauriac). — […] *le patron chicane sa secrétaire au sujet de son parfum favori — « Quelle horreur, ma pauvre enfant, on dirait de ces bâtonnets suspects que les filles de Stamboul glissaient dans notre poche* […] (G. Bernanos, *Un mauvais rêve*). **(Voyez *Prépositions dites vides, prépositions introducteurs*** N.B. 2.**)**

Discerner (verbe) (**Bu** § 289)

Les prépositions avec lesquelles le verbe *discerner* se construit habituellement sont les suivantes :

a. **discerner** qq.ch. ***de*** qq.ch. : *Discerner le vrai du faux*

b. **discerner** qq.ch. ***d'avec*** qq.ch. : *Discerner le bien d'avec le mal.* — *Discerner le flatteur d'avec l'ami* (Acad. 9e). — *Discerner la vérité d'avec le faux* (B. Pascal, cit. Littré).



N.B.

La loc. prép. *d'avec* est considérée comme étant dotée d'une plus grande force expressive que la prép. simple *avec*. Elle appartient à la langue soignée.

Discourir (verbe)

a. **discourir de** qq.ch. — Au sens de « s’entretenir de sujets divers » — Tour littéraire : *Ils discouraient ensemble des récents événements* (Acad. 9e).

b. **discourir sur** qq.ch.

1. Au sens de « s’étendre sur un sujet, en parler avec une certaine méthode » : *Discourir sur la beauté, la justice, la vertu. — Socrate passa le dernier jour de sa vie à discourir sur l’immortalité de l’âme* (Acad. 9e).
2. Au sens de « tenir de longs propos inutilement » : *Il discourt sur des riens* (Acad. 9e).

Discuter **(verbe) (Bu §§ 285, 296)**

a. **discuter** ***de*** qq.ch., (***avec*** qqn) — Au sens de « débattre en échangeant des points de vue différents » : *Discuter d’une affaire.* — *Discuter de littérature, de politique avec qqn* (Acad. 9e).
b. **discuter** ***sur*** qq.ch. — Même sens : *Discuter sur un livre* (Acad. 9e). — *Discuter sur le sexe des anges* (= se livrer à des discussions oiseuses) (*Petit Robert* 2012).
c. **discuter (sans prép.)** qq.ch. :

1. Au sens d’« examiner une question en en débattant » : Discuter un point *de droit,* un projet *de loi, une loi.* — Emploi pronominal : *Cet argument peut se discuter* (Acad. 9e).
2. Au sens de « critiquer » : Discuter un raisonnement. — Discuter les ordres (Acad. 9e).

.B.

Discuter s’emploie parfois sans *de* : *Discuter littérature, politique avec qqn* (Acad. 9e). Cette construction réduite est jugée parfois comme étant familière.

Disputer, (se ~) (verbe) (Bu §§ 671, 778, 781, 779)

a. Au sens de « débattre d'une question d'ordre intellectuel », « confronter des opinions ». Tours appartenant à la langue littéraire :

1. **disputer *contre*** qqn — *Il a disputé de très bonne foi contre Duteil et Rollinat, qui s'étaient donné le mot* (G. Sand, cit. *TLF*) — […] *avoir disputé généreusement contre le directeur d'une revue, qui à chaque objection répondait …* […] (Ch. Baudelaire, Le spleen…).

2. disputer ***de*** qq.ch. — *Les docteurs en théologie disputaient de l'éternité du monde* (Acad. 9e). — *Ils disputent de tout : Dieu, la nature, l'homme, le temps, le nombre et l'espace, le connaissable et l'inconnaissable, le bien, le mal* (A. France, La chemise, in *Sept femmes…*). — […] *on dispute jusqu'à nos jours de beaucoup d'emplois* [des prépositions] *jugés impropres pour les uns, acceptables pour les autres* […] : *lire sur le journal* […] *ou dans le journal* […] (L. Kukenheim, *Grammaire…*). **(Voyez *Journal*)**

3. disputer ***sur*** qq.ch. — *On disputa longtemps sur la vérité du système copernicien* (Acad. 9e).

b. Au sens d'« examiner un sujet », « en discuter au cours d'un débat » — **disputer (sans prép.)** qq.ch — Tour classique : Disputer la vérité *d'une affirmation* (Acad. 9e). — Avec une proposition d'interrogation indirecte : *On a disputé entre les grammairiens du* XVII *e siècle si, à côté de grâces à Dieu, on pouvait dire aussi grâce à Dieu* (É. Littré, s.v. *grâce*).

c. Au sens de « rivaliser », « prétendre égaler qqn en qq.ch. ».

1. **disputer** ***de*** qq.ch. ***avec*** qqn — Tour classique ou litt. : *D'autres racontent seulement que Méduse osa disputer de la beauté avec Minerve et se comparer à elle* (P. Commelin, *Mythologie…*). **(Voyez *Lutter de* b.)**

2. Au sens de « prétendre égaler qqn » — Locution verbale : **le disputer** ***à*** qqn (***en*** qq.ch.) : *Le disputer à quelqu'un en valeur, en érudition, en richesse* (Acad. 9e). — *Thèbes le pouvait disputer aux plus belles villes de l'univers* (Bossuet, cit. Littré). — *Le prince ne voit à sa cour aucune femme qui puisse vous* [*à* vous] *le disputer en beauté* (Stendhal, cit. *TLF*).

d. Au sens de « faire de qq.ch. l'objet d'une lutte contre qqn » :

1. **disputer** qq.ch. (***à*** qqn) : Disputer un prix. — *Disputer un poste à beaucoup de concurrents* (Acad. 9e). — *La chaste Minerve resta vierge ; cependant, elle ne craignit pas de disputer le prix de la beauté à Junon et à Vénus.* (P. Commelin, *Mythologie…*). — [Dans la relation avec Elléonore] *je me croyais sûr des années, je ne* disputais *pas* les jours (B. Constant, *Adolphe*).

2. **se disputer** qqn ou qq.ch. : *Se disputer les faveurs d'une femme* (Acad. 9e). — *Ces deux femmes se sont longtemps disputé un amant* (Littré). — […] *les traitants se disputaient les lots avec une ardeur dont la Bourse de Londres n'eût donné qu'une imparfaite idée* […] (J. Verne*, Un capitaine…*). — *Ensemble ils roulèrent sur le sol, se disputant la précieuse proie, aucun n'en voulant sans doute sacrifier la moitié pour son frère* (Ch. Baudelaire, Le spleen…).



Le tour « °disputer qqn » (= le quereller, le gronder) appartient à la langue populaire ou très familière.

Distinguer, (se ~) (verbe) (Bu §§ 289, 1043)

Les principales constructions formées par *distinguer* et *se distinguer* — qui signifient « différencier », « produire une différence », « reconnaître » — sont actuellement les suivantes :

a. **distinguer** qqn ou qq.ch. ***de*** qqn ou qq.ch. : *Je pense qu'il ne s'était même pas donné la peine de distinguer un visage d'un autre* (M. Déon). — *Distinguons la sensation du sentiment* (Buffon, cit. Littré).

b. **distinguer** qqn ou qq.ch. ***d'avec*** qqn ou qq.ch. : *Ce qui distingue ses amis d'avec les autres hommes* (Bossuet, cit. Bescherelle). — *Ces sentiments élevés qui distinguent les âmes royales d'avec les âmes du commun* (E. Fléchier, cit. Bescherelle).

c. **distinguer** qqn ou qq.ch. ***entre*** qqn ou qq.ch. : *Distinguer entre l'essentiel et l'accessoire* (Acad. 9[e]). — *Je vous distinguerai entre mille* (Bescherelle).

d. **distinguer** qqn ou qq.ch. ***par*** qq.ch. : *Je vous ai distingué par la couleur de vos cheveux.* — *Elle m'a distingué par mes vêtements* (Bescherelle).

e. **distinguer (sans prép.)** qqn ou qq.ch. : Distinguer les sons. — Distinguer les odeurs (Bescherelle). — Distinguer les divers sens *d'un mot* (Littré).

f. **se distinguer** ***en*** qqn ou qq.ch. et ***en*** qqn ou qq.ch. : *Les participes se distinguent en participes présents et participes passés* (Littré). — On pourrait dire aussi : « en participes présents et en participes passés ». Dans cette construction, la répétition de la prép. ***en*** est facultative.

g. **se distinguer *par*** qqn ou qq.ch. : *Se distinguer par l'élévation de son esprit, par son mérite. — Ce romancier se distingue par la puissance de son imagination* (Acad. 9e).

.B.

La loc. prép. *d'avec* appartient à la langue soignée. Elle marque plus fort la différence que la prép. simple *avec*.

Diviser, (se ~) (verbe) (Bu § 1043)

Diviser (= « partager », « séparer », « effectuer la division d'un nombre ») se construit, dans le français actuel, avec *en* et avec *par.*

a. **diviser** qq.ch. ***en*** : *Diviser une ville en arrondissements. — On divise l'année en douze mois. — Diviser la circonférence en trois cent soixante degrés* (Acad. 9e).

b. **se diviser** ***en*** : *L'année se divise en douze mois* (Acad. 9e). — *Tout le temps de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste, qui est de 753 ans, peut se diviser en cinq parties* (Littré). — On dit : *Le poème dramatique se divise en tragédie et en comédie et non en °la tragédie et en °la comédie* (Littré). — Dans cette construction, la prép. *en* est facultative.

c. **diviser** qq.ch. ***par*** : *Si l'on divise cent par vingt-cinq, on a quatre pour quotient* (Acad. 9e).

d. **se diviser** ***par*** : *Vingt-cinq se divise exactement par cinq* (Littré).

Divan **(nom) Voyez** **Asseoir, s'asseoir**

Divorcer **(verbe) (Bu §§ 289, 353)**

a. **divorcer** ***de*** qqn ou (au figuré) ***de*** qq.ch. : *Elle a divorcé de son mari* (Acad. 9e). — *Elle a divorcé de mon père* (H. Troyat). — *Des écrivains* […] *ont exprimé publiquement leur désir de voir l'Amérique ibérique divorcer de l'Europe et des élites européennes* (G. Duhamel, cit. Bu **§ 289**).

b. **divorcer** ***d' avec*** qqn ou (au figuré) ***d'avec*** qq.ch. : *L'héroïne avait divorcé d'avec un mari indigne* (R. Rolland). — *Il a divorcé d'avec son parti* (Acad. 9e).

c. **divorcer** ***avec*** qqn ou (au figuré) avec qq.ch. : *Mélek* (…) *ayant enfin divorcé avec un mari atroce* (P. Loti). — *L'intelligence russe a, elle aussi, divorcé avec la civilisation occidentale* (R. Grousset, cit. Bu **§ 289**).

N.B.

Dans un style soutenu, on peut aussi employer la locution *faire divorce* qui s'emploie avec les mêmes prépositions. Ce tour archaïque et littéraire, mais correct, peut s'utiliser au propre et au figuré : *Il a fait divorce avec les plaisirs* (= « il a renoncé aux plaisirs »).

Doué (adjectif) (Bu § 915)

« Doué » peut se construire avec *de*, *pour*, *en* :

a. **doué *de*** — (« doté de ») : *L'homme est un être doué de raison* (Acad. 9e). — *L'homme doué d'une vue pénétrante devine ces nuances insaisissables* […] (H. de Balzac, *La Bourse*…). — *Elle était douée de toutes les vertus* (Littré).

b. **doué *en*** — = « ayant des aptitudes pour » : *Il est doué en mathématiques* (Acad. 9e).

c. **doué *pour*** — Même sens : *Cet enfant est doué pour les langues. — Doué pour écrire.* — Avec l'infinitif : *Il est doué surtout pour agacer les autres* (Acad. 9e).

Doute (nom — locutions verbales)

a. **avoir des doutes** ***sur*** qq.ch. : *Avoir des doutes sur le sérieux, la fidélité, de quelqu'un* (Acad. 9e).

b. **mettre** (ou, tour littéraire, **révoquer**) qq.ch. ***en*** doute : *Je n'ai jamais mis en doute que vous ne m'ayez écrit* (Littré). — […] *les principes qu'ils m'accusaient de révoquer en doute* (B. Constant, *Adolphe*).

Douter (verbe) (Bu §§ 906, 1123, 1126)

a. **douter** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *Il doute de lui en dépit de ses dons.* — *Douter de tout* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **douter** ***de*** + infinitif : *Je doute de pouvoir venir.* — *Et l'on doute ensuite d'avoir aperçu quelque chose* (A. Robbe-Grillet).

b. **se douter** ***de*** qq.ch. : *Il ne se doutait pas de ce complot.* — *Ils se sont doutés de notre connivence.* — *Ils s'en* [*de* cela] *sont toujours doutés.*



Dans la construction « se douter que » (+ prop. conjonctive complément), on n'emploie pas *de* : « *Mathilde se doutait que Philippe allait partir* » et non pas « *Mathilde se doutait* °de ce que ». *De* est par contre parfaitement correct lorsqu'il introduit une prop. relative : « *Mathilde se doutait de ce que Philippe allait faire* ».

Droit (nom — locutions adverbiales, locutions prépositionnelles, locutions verbales) (Bu §§ 490, 718, 737)

Le nom *droit* s'emploie dans de nombreuses constructions prépositionnelles — qui sont le plus souvent des expressions toutes faites — dont voici les principales :

a. ***à*** **bon droit** — « légitimement », « à juste titre » : *C'est à bon droit qu'on recommande la tempérance* (Littré).

b. ***de*** **droit**, ***de*** **plein droit** — « sans qu'il y ait matière à contester légitimement » : *Un héritier de droit* (Acad. 9e). — *De quel droit agis-tu ainsi* (= « en vertu de quelle autorisation ») (Acad. 9e) *? — L'associé qui devait apporter une somme dans la société, et qui ne l'a point fait, devient, de plein droit et sans demande, débiteur des intérêts de cette somme* […] (*Code civil,* cit. *TLF*).

c. ***en*** **droit** — par opposition à « en fait », = « selon les règles du droit » : *La restriction en droit ou en fait des possibilités de convoquer des sessions extraordinaires* (G. Belorgey, cit. *TLF*). — Au figuré : *Le don typiquement philosophique, la capacité à embrasser « la totalité » et/ou à en dégager le sens ultime* […] *semble tant géographiquement, que politiquement et socialement, fort inégalement réparti, en fait sinon en droit* (J. Brafman, 2012).

d. (être) ***en*** **droit** ***de*** + infinitif — « être autorisé en vertu de normes reconnues à faire qq.ch. » : *Devant tant d'injustice, nous étions en droit de protester* (Acad. 9e).

e. ***en*** **droit** (***de***) — « dans le domaine du droit (de + nom de spécialisation) » : *Capacité en droit* (Acad. 9e). — *Docteur en droit*

(Acad. 9e). — *Interview d'un avocat spécialisé en droit des étrangers* (*Le Nouvel Observateur,* 2011).

f. (faire) **droit *à*** qqn — « lui rendre justice » : *Faire droit à une demande, à une plainte* (= « statuer sur une demande, sur une plainte et donner satisfaction au demandeur, au plaignant ») (Acad. 9e). — *Il s'empressait de faire droit à tous* (Bossuet, cit. Littré).

g. **avant (sans prép.) faire droit** — « avant de juger définitivement » : *Jugement* avant faire droit (Littré) (**Voyez *Avant*** e.).

h. ***à* qui *de* droit** — « à une personne ou organisation habilitée à répondre d'un acte » : *L'héritage échut à qui de droit* (Littré). — *Si nous n'avons pas satisfaction, nous en référerons à qui de droit* (Acad. 9e).

i. **avoir droit *à*** qq.ch. — « pouvoir légitimement réclamer qq.ch. » : *Les hommes devenant femmes ont droit à une opération de chirurgie esthétique pour obtenir une poitrine féminine* [...], *a décidé mardi la cour fédérale allemande des affaires sociales* (*Le Nouvel Observateur,* 2012).

j. (le) **droit *de*** qq.ch. (nom d'une action) — « la possibilité de » : *Droit de réponse* (possibilité, pour une personne mise en cause dans la presse, d'obtenir l'insertion gratuite de sa réponse) (Acad. 9e). — *Jugeant l'article infamant à son endroit, il fit valoir son droit de réponse* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : (le) **droit *de*** + infinitif — *Chacun a le droit de défendre son bien* (B. Pascal, cit. Littré). — Tour littéraire : *Avoir* (sans dét.) *droit de faire qq.ch.* (J. Hanse).

k. (dét.) **droit** (***de*** qqn) ***sur*** qq.ch. — *Les parents ont des droits sur leurs enfants* (Acad. 9e). — *Les droits d'un prince sur un trône* (Littré). — *Elle était en état de reprendre ses premiers droits sur le cœur du roi* (A. Hamilton).

l. **être *dans* son (bon) droit** — « agir conformément aux règles » : *L'ancien PDG* […] *conteste avoir plagié l'historien* […]*, affirme être «* dans son droit *», et menace d'une contre-attaque en justice* (*Le Nouvel Observateur,* 2011).

Dû (participe passé employé adjectivement) (Bu § 1073)

dû ***à*** — = « causé par » : *Un acte dû à la malveillance.* — *Des accidents dus à la négligence* (Acad. 9e). — *Par cette fin terrible et due à ses forfaits* (J. Racine, cit. Littré).

N.B.

Le tour « °dû à » employé en guise de locution prépositive ayant le sens d'« à cause de » — « °Je ne viendrai pas au cours dû à un problème familial ». « °Je suis en retard dû à des embouteillages » — est un calque de l'anglais, qui n'appartient pas à l'usage correct en français. On dira donc, par ex. : « Je ne viendrai pas, je ne pourrai pas assister au cours à cause d'un problème familial, pour des raisons d'ordre privé », « Mon retard est dû à des embouteillages, à des embarras de la circulation ».

Dur (adjectif) (Bu § 305)

Dur forme notamment les constructions suivantes :

a. (être) **dur *à*** + nom

1. Au sens de « qui résiste », « qui supporte avec courage » — *Être dur au travail, à la peine, à la fatigue, à la souffrance* (Acad. 9e).

2. Au sens général de « difficile », « qui oppose de la résistance » — Au sens propre = « qui oppose de la résistance » : *Ce fusil, ce pistolet est dur à la détente* (Littré). — Au sens figuré, tour familier = « être avare », « ne pas rendre facilement service » : *Il est dur à la détente* (Acad. 9e).

b. (être) **dur *à*** + infinitif — Au sens de « pénible », « affligeant », « difficile à supporter » — *Le malheur est moins dur à supporter qu'à craindre* (J.-Fr. Ducis, cit. Littré). — Au sens propre = « de digestion difficile » : *Dur à digérer* (Littré). — Au sens figuré, tour familier = « difficile à croire ou à supporter, ou très ennuyeux » : *Cela est dur à digérer* (Littré). — *Dur à avaler* (Acad. 9e).

c. (être) **dur *d*'oreille** — = « entendre mal », « être un peu sourd » : *Il avait l'oreille dure, ou plutôt il feignait d'être dur d'oreille* (L. Cladel, cit. *TLF*). — *Pour les personnes que nous nommons vulgairement dures d'oreille, il n'est d'entretien facile que celui qu'elles peuvent goûter dans le tête-à-tête et pour ainsi dire face-à-face* (J. Itard, cit. Bescherelle).

d. (être) **dur *à* l'oreille** + infinitif — = « qui est désagréable à l'oreille » : *Une modulation dure à l'oreille* (Littré).

e. être ***à*** **dure école** — = « faire l’apprentissage pénible d’un métier, de la vie ».

f. (être) **dur *comme* marbre**, ***comme*** **fer** — *Dur comme marbre* (Bescherelle). — Avec *être* : *Cela est dur comme fer* (Bescherelle).



Considérée d’abord comme un belgicisme (J. Hanse), la construction « °avoir dur », employée avec la prép. *à* ou absolument, appartient à l’usage familier répandu en Belgique et dans le Nord-Ouest de la France (A. Goosse 1991, 2011).
Dans le français commun on dit « avoir du mal à », « avoir des difficultés à ». Le *Dictionnaire des belgicismes* fournit les données statistiques relatives à sa vitalité dans différentes aires géographiques francophones. **(Voyez *Difficile*)**

Durant, Pendant (prépositions) (Bu §§ 253, 258, 1060)

Tout en étant de sens très proche, *durant* et *pendant* comportent des nuances liées à leur étymologie.

a. ***durant*** — exprime l'idée d'une durée continue — = « pendant toute la durée de », « tout au long de » : *Durant tout le Moyen Âge. — Durant l'hiver, il fut souvent malade. — Durant des heures. — Il s'ennuya durant tout son séjour* (Acad. 9e). — *Durant la campagne, les ennemis se sont tenus enfermés dans leurs places* (Littré).

b. ***pendant*** — place un événement (ponctuel) à un moment dans une durée = « au cours de ». *Plusieurs records ont été battus pendant cette compétition. — Nous avons essuyé une tempête pendant la traversée* (Acad. 9e). — *C'est pendant cette campagne que s'est livrée la bataille dont vous parlez* (Littré).


.B.

1. Cette distinction n'est pas toujours respectée dans l'usage.
2. *Durant* appartient à la langue soignée. Elle peut aussi, à la différence de *pendant*, se placer après le nom (dans une proposition absolue) : *Parler trois heures durant* (Acad. 9e). — *Un pauvre petit qui délayait, des douze pages durant, un amour bavard et humilié* (Colette, cit. Bu **§ 1060**).

Échanger (verbe) E

a. **échanger** qq.ch. ***contre*** qq.ch. : *Échanger des francs contre des dollars* (Acad. 9e).

b. **échanger** qq.ch. ***pour*** qq.ch. : *Échanger une chose pour une autre* (Littré). — *Nous avons vu des nations changer leur repos, leur liberté pour la gloire* (Boiste, cit. Bescherelle). **(Voyez *Changer*)**

Échapper (verbe) (Bu §§ 290, 814, 945)

a. **échapper *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. :

1. Au sens de « s'enfuir de », « se soustraire à » : *Afin d'échapper à la police de Rabat* (P. Mac Orlan, cit. Bu **§ 290**). — *Il chercha à échapper au milieu dont il était issu* (Acad. 9e). — *Nul ne peut échapper à son destin* (J. Sternberg, *Futurs sans avenir*). — *La vie nous* (= *à* nous) *échappe* (Littré). — *Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance* (J. Racine, cit. Littré).

2. Au sens de « être dit ou fait par négligence, par maladresse » : *Dans les pires tourments, pas une plainte ne lui* (= *à* lui) *a échappé* (Acad. 9e). — *Ce mot ne m'a jamais échappé sans remords* (P. Corneille, cit. Littré).

b. **échapper *à*** qqn ***de*** (+ compl. de lieu, au sens propre ou au sens figuré) — Au sens de « tomber », « glisser » — *L'épée lui a échappé des mains.* — *L'outil lui est échappé des doigts* (Acad. 9e).

c. **échapper *de*** (+ compl. de lieu, au sens propre ou au sens figuré) — Au sens de « sortir sain et sauf de » — Tour archaïque *: Échapper du naufrage, du feu* (Acad. 9e). — *Échapper d'une maladie (= en guérir).* — *Il en est échappé à bon compte* (Acad. 9e). — *Un jugement dont personne n'échappait* (Littré).

d. **s'échapper *de*** (+ compl. de lieu) — Au sens de « s'enfuir de », « se soustraire à » — Tour courant : *Le prisonnier put s'échapper de la forteresse en empruntant les souterrains* (Acad. 9e).

e. **échapper (sans prép.)** qq.ch. — Au sens d'« éviter » — Tour archaïque : *Vous n'*avez *pas* échappé le scrupule (A. Hermant).

— Échapper la potence. — *Il ne* l'échappera *pas* (Acad. 9e). — *Vous l'avez échappé belle.*

.B.

Le tour « échapper qq.ch. » — = « laisser tomber », « laisser glisser » — que l'on trouve par ex. chez des romanciers québécois (ex. *Sylvain fut bousculé, tomba par terre et* échappa son sac. — M. Grenier) est un archaïsme d'usage régional (au Québec, mais aussi dans l'Est de la France — cfr Bu **§ 290**).

Écrire (verbe) (Bu § 1055)

À propos de la manière d'orthographier un mot, on emploie le verbe écrire qui se construit, dans ces cas-là, avec *avec ou* avec *par* :

a. **écrire *avec*** : *Apporter s'écrit avec deux p* (Acad. 9e). — *Un véritable savant* […] *n'écrit point Science avec un grand S* (Ch. Péguy, cit. **Bu § 1055**).

b. **écrire *par*** : *Il écrivait fusil par ph* (F. Marceau, cit. **Bu § 1055**). — *Les graphistes choisissant d'écrire un nom de personne par une minuscule initiale* (M. Wilmet. cit. **Bu § 1055**).

Efforcer (s'~) (verbe) (Bu §§ 904, 906, 1123)

a. **s'efforcer** ***à*** + infinitif — Tour littéraire : *Il s'efforce à nager contre le courant.* — *Je me suis efforcé en vain à convaincre mon adversaire* (Acad. 9e). — *Elle s'efforçait en vain à sourire* (A. Gide). — *Elle était gaie ; lui, s'efforçait à l'être* (Martin du Gard, cit. Bu **§ 906**).

b. **s'efforcer** ***de*** + infinitif — Tour courant : *L'enfant s'efforçait d'être sage* (Acad. 9e). — *Je vais m'efforcer d'y introduire un peu d'ordre* (Fr. Mauriac). — […] *loin de chercher à se faire, comme on dit, une clientèle, il* [le docteur Balthazar Cherbonneau] *s'efforçait de rebuter les malades en leur fermant sa porte ou en leur ordonnant des prescriptions étranges, des régimes impossibles* (Th. Gautier, *Avatar*).

c. **s'efforcer** ***pour*** + infinitif — Tour litt. : *Il s'efforce pour se montrer aimable* (J. Hanse).



Les propositions conjonctives compléments de *s'efforcer* s'introduisent sans préposition : « Nous sommes toujours efforcés que nos clients se sentent bien accueillis. »

Élever, (s'~) (verbe)

Élever (ou *s'élever*) forme, notamment, les constructions suivantes :

a. **élever** qqn ou qq.ch. ***à*** (+ compl. de lieu, au sens propre ou au sens figuré) — = « faire monter plus haut » : *Élever quelqu'un à une charge, à une dignité, à un honneur. — Élever un prince au trône. — Élever quelqu'un aux nues* (= louer qqn avec excès) (Acad. 9e).

b. **élever** qq.ch. ***de*** — = « exhausser » : *Il faut élever d'un mètre le mur du jardin. — Élever un immeuble d'un étage* (Acad. 9e).

c. **élever (sans prép.)** qq.ch. — = « mettre en avant », « formuler » susciter. : Élever des difficultés, des objections. Élever une protestation (Acad. 9e).

d. **s'élever** ***contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. : = « déclarer son opposition à », « accuser » — *Je m'élève contre ces procédés. — Des charges considérables s'élevaient contre l'accusé* (Littré).

Émaner **(verbe) (Bu §§ 287, 814, 781, 924)**

a. Au sens de « se dégager de », « s'échapper sous forme de particules subtiles » : **émaner** ***de*** — *Des corpuscules émanent des corps odorants* (Littré). — *Dans le système de Newton on suppose que la lumière émane du soleil* (Bescherelle). — *Un parfum inconnu et merveilleux émanait de cette femme et je serais volontiers demeuré là jusqu'à ma mort* (T. Owen, *La cave aux crapauds*).

b. Au sens de « provenir de », « procéder de », « découler de » :

1. **émaner** ***de*** — *Et le droit d'opprimer n'émane pas des cieux* (B.-J. Saurin, cit. Littré). — *Un ordre émanant de l'autorité* (Acad. 9e). — *La flatterie n'émane jamais des grandes âmes, elle est l'apanage des petits esprits* […] (H. de Balzac, *Eugénie Grandet*).

2. **émané** ***de*** — Au participe passé, au sens de « provenant de », « issu de » — *Un ordre émané de l'autorité* (Acad. 9e). — *Elle étincelait comme si la lumière fût émanée d'elle* (T. Gautier, cit. **Bu § 814**). — *L'arôme émané de Mery* [Mery Laurent, amante du poète] (S. Mallarmé, Éventail).

.B.

1. En dehors de la langue commune, *émaner* est employé parfois dans des constructions directes (**Bu § 287**), comme dans le français du Québec, au sens d'« émettre » (émaner des billets de banque) (**Bu § 814**).

2. La forme pronominale *s'émaner* est un tour littéraire (**Bu § 781**).

Émarger (verbe)

Au sens de « percevoir une rémunération d'un organisme, d'une collectivité » — **émarger** (des appointements, un traitement) ***à*** : *Émarger au budget* (J. Hanse). — *Émarger au budget de l'État* = (être fonctionnaire) (Acad. 9e).

Embarrasser, (s'~) (verbe) (Bu § 906)

a. **embarrassé** — Au participe — ***de*** qq.ch. : *Une pièce embarrassée de* bagages (*Lexis*). — *Un sot est embarrassé de sa personne* (La Bruyère).

b. **embarrassé** — Au participe — ***pour*** ou ***de*** + infinitif : *Il serait bien embarrassé pour ou de répondre* (J. Hanse).

c. **s'embarrasser** ***de*** qq.ch. : *Il s'est embarrassé de meubles inutiles. — Il s'embarrasse trop de l'opinion d'autrui. — Ne vous embarrassez pas de cette affaire* (Acad. 9e).

d. **s'embarrasser** ***dans*** qq.ch. : *S'embarrasser dans ses explications, ses phrases. — Il s'embarrasse dans ses mensonges* (Acad. 9e).

Empresser (s'~) (verbe) (Bu §§ 908, 987, 1050, 1152)

a. Au sens d'« user de zèle et de prévenance », « témoigner de l'ardeur, du dévouement, de l'amour » : **s'empresser *à*** + infinitif — Tour littéraire — *On s'est empressé à lui porter secours* (Acad. 9e). — *Plusieurs gens de lettres s'étaient empressés à lui plaire* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). — […] *Jeunes gens et jeunes femmes de la tribu* […] *s'empressaient à servir* [le] *maître* (J. Verne, *Famille-sans-nom*). — Au participe : *C'est de là que le dieu, entouré d'une foule de nymphes empressées à l'accompagner et à le servir, commandait en maître* […] (P. Commelin, *Mythologie…*).

b. Au sens de « se hâter de », « agir vivement » :

1. **s'empresser *de*** + infinitif — *Il s'empresse de parler.* — *Je m'empressai de l'avertir* (Littré). — *Sa* [de Méléagre] *mère ayant fait consulter l'oracle sur la destinée de son enfant qui venait de naître, il lui fut répondu que son fils ne vivrait qu'autant de temps qu'il en faudrait pour consumer le tison qui brûlait alors dans son foyer. Althée s'empressa de retirer ce tison* […] (P. Commelin, *Mythologie…*).

2. **s'empresser *pour*** + infinitif — *On s'empressait pour voir ces esclaves d'une valeur inconnue sur le marché de Kazonndé* […] (J. Verne, *Un capitaine de quinze ans*).

.B.

Selon Littré, *s’empresser* au sens a. pourrait s’employer indifféremment avec *à* et avec *de*.

En employé à la place d'à (°passer en caisse pour passer à la caisse) **Voyez En + expressions figées, Valeur spatiale des prépositions et Cours (Au ~ de, En ~ de, En ~)**

En + expressions figées (**Bu** **§§ 292, 1050, 1051)**

a. ***En*** s'emploie dans des expressions toutes faites ayant un sens temporel (= « pendant », « durant ») (1) ou, plus globalement, un sens figuré, dont certains exemples contiennent une indication d'ordre spatial (2). Dans ces expressions, ***en*** se combine exceptionnellement avec les articles définis :

1. ***en*** = « pendant », « durant » — *en l'absence de, en la présence de* — *En l'an* + numéral (2012, etc.) (**Bu** **§ 1050)**. — *En l'espace de* + indic. du temps : *En l'espace d'une semaine, je l'ai vu deux fois* (Acad. 9e).
2. ***en*** = « dans » : *en la Chambre du Conseil, en l'air, en l'église de.* — *Il y a péril en la demeure* (Littré). — *En l'espèce, en l'état, en l'honneur de, en la matière, en l'occurrence*, *en la personne de, en la société de,* etc. (**Bu** **§ 1050)**. (**Voyez *Demeure***)

b. ***En*** s'emploie également dans des expressions anciennes, mais sans article. Ces tours figés ont souvent un sens figuré ou abstrait ; ils ne servent pas à indiquer des endroits concrets avec précision :

1. ***en*** = « sur » : *Casque en tête* (= « casque sur la tête ») (P. Porteau). — *Le magistrat l'avait reçu debout* […], *toque en tête* (G. Flaubert, cit. **Bu** **§ 1051**). — *Mettre genou en terre* (= « mettre le genou sur le sol », « s'agenouiller »). — *Après avoir passé les îles de l'Archipel, nous descendîmes, nous abordâmes en terre ferme* (Acad. 8e). — *Naviguer en mer* (= « sur la mer ») (P. Porteau). — *Se*

mettre en route. — *Ne pas s'arrêter en chemin* **(Bu § 1051)**. — *Mettre en croix : Le Christ a été mis en croix* **(Bu § 1051)** (= est mort sur la croix). — Cette construction ancienne se retrouve aujourd'hui dans l'indication de certains moyens de transport : *en* radeau = (« sur un radeau »), *en* scooter (« sur un scooter »), etc. **(Voyez *En + noms de moyens de transport* et *Valeur spatiale des prépositions*)** — Notons que dans la *Chanson de Roland* (v. 1379), les comtes Géron et Gerier montent chacun *en* son cheval, l'un *en* Sorel, l'autre *en* Passecerf (P. Porteau).

2. ***en*** = « à » : *S'entendre comme larrons en foire* (= « s'entendre comme des voleurs à la foire ») (P. Porteau). Cette expression figée s'emploie au figuré : elle ne désigne pas un endroit concret en particulier.

3. ***en*** = « dans » : *Avoir, se mettre martel en tête* (« avoir dans l'esprit des choses qui inquiètent ») (P. Porteau). — *Mettre en terre* (P. Porteau) (= « inhumer »). — *Il est en prison* (= « dans une prison, quelle qu'elle soit » (P. Porteau).

N.B.

1. En dehors des expressions figées mentionnées dans a., la combinaison de *en* + le et de *en* + les n'est pas régulière : « °confiant en le retour… », « °croire en le paysage… » (**Bu § 1050)**. Pour Brunot, il s'agit là d'un « affreux barbarisme contraire à la fois à l'usage et à la tradition ». On peut dire en revanche : confiant *dans* le retour », « croire *au* paysage ».
2. Dans l'usage soigné, on évitera d'employer *en* à la place d'*à*. *À* convient pour indiquer la direction d'un mouvement et l'emplacement d'endroits concrets : « aller au cours », « passer à la caisse » et non pas °aller en cours ou °passer en caisse. **(Voyez *Valeur spatiale des prépositions* et *Cours* (*Au ~ de, En ~ de, En ~*))**

En + expression de temps

En exprime le temps dans les constructions suivantes :

a. Indication (peu précise) du temps où a lieu une action : *En ce temps-là. — En cette saison. — En semaine. — En temps de paix* (Acad. 9e). — *En été* (Wartburg-Zumthor), *en automne, en hiver. — En 2012.*

b. Indication du passage d'un moment à un autre — avec *de* : *Je viendrai de demain en huit, en quinze* (Acad. 9e). **(Voyez *Huit, quinze*)**

c. Indication de la durée nécessaire à la réalisation d'une action : *Faire un travail en huit jours. — En un instant, en un clin d'œil, en une nuit* (Acad. 9e).


.B.

La construction avec *sur* employée pour l'expression de la durée (ex. « °faire un travail sur deux heures, sur trois jours ») n'appartient pas à l'usage correct. On dira donc plutôt : faire un travail *en* deux heures, *en* trois jours. **(Voyez *Heure*** a. 2.)

En + noms géographiques (Bu §§ 588, 1050, 1051)

La préposition ***en*** s'emploie pour introduire :

a. les noms de pays féminins ou les noms de pays masculins commençant par une voyelle — *Aller en France, en Chine, en Égypte, en Inde (ou dans l'Inde), en Indonésie* (Acad. 9e). *En Suisse.* Et : *en Afghanistan, en Équateur, en Iran, en Israël, en Uruguay,* **(Bu § 1051)**. — Pour d'autres noms masc., **Voyez *À* + *noms de pays masculins commençant par une consonne***.

b. les noms de grandes îles — *En Corse, en Crète, en Irlande, en Islande, en Nouvelle-Calédonie, en Nouvelle-Guinée, en Sardaigne, en Islande* **(Bu § 1051)**. — Pour d'autres îles et archipels, **Voyez *À* + *noms d'îles et d'archipels***.

c. les noms de provinces ou de régions singuliers et féminins — *En Anjou, en Auvergne, en Bavière, en Lombardie* (Acad. 9e), *en Normandie,* etc. **(Bu § 1051)**.

d. les noms de départements français — *En Haute-Marne, en Seine-et-Marne, en Dordogne, en Gironde, en Vendée, en Vaucluse, en Aveyron, en Savoie* **(Bu § 1051)**.

e. les noms de villes commençant par A notamment, par imitation d'emplois régionaux ou littéraires — *En Arras, en Alger, en Avignon* **(Bu § 1051)**, *en Épidaure.*) **(Voyez *En + noms de villes*)**



1. Devant les noms géographiques, ***en*** s'emploie sans article, à la différence des expressions figées.
2. Devant les noms de régions géographiques, de départements et d'anciennes provinces, ***en*** est en concurrence avec ***dans*** : *en Auvergne*, *en Lorraine*, mais *dans les Vosges*, *dans le Lyonnais*. On met généralement ***en*** devant les noms composés, et ***dans*** devant les noms simples : *en Meurthe-et-Moselle*, *en Seine-et-Oise* ; *dans le Doubs*, *dans la Meuse*, *dans le Tarn-et-Garonne*, *dans les Hautes-Alpes* (Brunot).
3. Les tours tels que « en Danemark, en Portugal, en Canada sont des archaïsmes. Aujourd'hui, on utilise dans ces cas la prép. *au* (à + le), exclusivement.

En + noms de matières **Voyez** **De + noms de matières**

En + noms de moyens de transport (préposition) (Bu §§ 1049, 1051)

La préposition *en* introduit les noms des moyens de locomotion et de transport (motorisé ou non) suivants : *En auto, en autobus, en avion, en barque, en bateau, en bécane, en bobsleigh, en charrette, en canoë, en canot, en kart, en luge, en omnibus, en patins, en parachute, en planche à roulettes, en planche à voile, en radeau, en scooter, en tandem* (J. Hanse)*, en toboggan, en traîneau, en train* (ou *par* le *train*)*, en tram, en voiture* **(Bu § 1051)**.



.B.

1. Pour « bicyclette », « trottinette », « vélo », **(Voyez *À*)**.
2. À moins de vouloir parler de voyages effectués sur le toit de ces véhicules, il est déconseillé d'employer *sur* à propos de : *avion*, *tram*, *train*.
3. Les tours « en bicyclette », « en moto » et « en vélo » (ou, vieilli ou plaisant, « en vélocipède ») font l'objet de critiques de la part de linguistes et grammairiens, qui entendent appliquer la règle traditionnelle rappelée ci-dessous.
4. L'explication traditionnelle du choix de la préposition *en* pour certains noms de moyens de transport est la suivante : 1° la préposition *en* exprime une idée de volume ; 2° or les moyens de transport concernés par cette règle consistent en un volume, en ce volume — ou habitacle — qui contient le corps de l'usager ; 3° il faut donc employer *en* pour les moyens de locomotion présentant un volume ou un habitacle, et choisir une autre préposition (*à*, *sur*, etc.) dans le cas contraire. Comme on peut le constater, cette règle se vérifie dans un certain nombre de cas, et non dans d'autres. Si l'on retrouve effectivement l'idée de volume, ou de contenant, dans *en auto*, etc., ce n'est pas le cas de *patin*, *luge* ou de *planche à roulettes*. En réalité, le choix de la préposition *en* est lié entre autres à diverses raisons d'ordre syntaxique, sans même parler de l'arbitraire qui est à l'œuvre dans toutes les langues naturelles. **(Voyez *En + expressions figées*** b. **et *Valeur spatiale des prépositions*)**

En + noms de villes (**Bu § 1051)**

Les noms des villes s'introduisent, dans l'usage ordinaire, au moyen de la prép. *à*. La prép. *en* se rencontre parfois lorsqu'un auteur veut imiter un usage archaïque ou méridional.

a. ***à*** + nom de ville : *Le 1er septembre, vous avez un rendez-vous à Québec, avec la Madonne* (Site officiel de la ville de Québec) *! — Je reviendrai à Montréal me marier avec l'hiver* (D. Thibon/R. Charlebois).

b. ***en*** + nom de ville commençant par *A* ou une autre voyelle : *En Avignon. — En Amiens. — En Aubervilliers. — En Aix* (**Bu § 1051)**. — *En Épidaure* (La Bruyère, *Les caractères*). — *Pour moi, quitte à me faire traiter de pédant ignorantin, j'ai choisi dès longtemps d'écrire : en Arles, en Alger, en Alep, en Alexandrie, car j'ai pour moi Racine et son choix d'en Argos, dont à bon escient le louait Marmontel.* (Étiemble, cit. **Bu § 1051**) **(Voyez *En + noms géographiques*)**

Encontre (À l'~ de) **(locution prépositive) (Bu § 1073)**

à **l'encontre** ***de*** — = « à l'opposé de », « contre » « en opposition à » — s'emploie dans un sens concret (a.) et dans un sens abstrait (b.)

a. *Deux navires vont à l'encontre l'un de l'autre* (Littré). — *Juan* [un toréador] *s'avançait* […], *courant à l'encontre de ce taureau* (Fr. Sagan, cit. Bu **§ 1073**). — *L'homme à la charrette coupait vers la droite et s'en allait à l'encontre de nous* (G. Sand, cit. Bu **§ 1073**).

b. *Je n'irai pas à l'encontre de ce que vous dites* (Littré). — *Naturellement, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de l'autorité et de la responsabilité, car l'anarchie ne mène à rien, sinon à la ruine et à la mort* (Ch. de Gaulle, 10 avril 1969). — *Il redoutait quelque lâche et subtile machination à l'encontre de la jeune comédienne* (Th. Gautier, cit. Bu **§ 1073**). — *La pièce, où personne n'avait pénétré depuis le crime,* […]*, offrait, à l'encontre du salon, le plus grand désordre* (M. Leblanc, *L'aiguille creuse*).

Enclin (adjectif) (Bu §§ 360, 915)

enclin à qq.ch. : *Une âme encline à l'exaltation* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **enclin à** + infinitif — *Jean est enclin à se fâcher* (Acad. 9e).

°Endéans **(préposition) (Bu §§ 1036, 1070)**

°**endéans** — = « dans la limite de », « dans le délai de », « sous », « dans l'intervalle de ». °*Endéans trois jours* = « dans les trois jours » (différent de « dans trois jours » = « au bout de ») : °*Votre paiement devra nous parvenir endéans la quinzaine* (*Petit Robert* 2012) = *Votre paiement devra nous parvenir sous la quinzaine*. Parfois, *endéans* peut avoir une valeur spatiale (= « à l'intérieur », « dans ») : *Homme d'une pensée intransigeante, d'une opinion dûment délibérée endéans lui-même en toute conscience* (A. Goosse 2011). Cette préposition, qui s'emploie en Belgique, est étrangère à l'usage français. **(Voyez *Jour* *f.*)**

Endroit (À l' ~ de) (nom — locution prépositive)

à l'endroit de — = « envers », « à l'égard de » (le complément désigne une personne) — Tour littéraire : *La loi est sévère à l'endroit des faux-monnayeurs* (Acad. 9e). — *Le peuple inégal à l'endroit des tyrans, / S'il les déteste morts,* [il] *les adore vivants* (P. Corneille, cit. Littré).

Enfer **(nom) (Bu § 1050)**

a. ***aux*** **enfers** — en désignant l'endroit considéré comme un point : *Selon les Grecs, Hadès régnait aux enfers* (Acad. 9e). — *Il* (= Mercure) *conduit aux Enfers les âmes des morts avec sa baguette divine ou son caducée ; il les ramène quelquefois sur la terre* (P. Commelin, *Mythologie…*). — *Jésus-Christ est descendu aux enfers* (Symbole des Apôtres).

b. ***en*** **enfer** — Même sens : *Aller en enfer* (Acad. 9e). — *Lorsque Zalchart demande à Rodolphe « Où êtes-vous ? » celui-ci répond : « En Enfer »* (J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*).

c. ***dans*** **les enfers** — = « à l'intérieur de » : *On le* (Mercure) *voit s'occuper* […] *des intérêts généraux de monde, au ciel, sur la terre et dans les Enfers* (P. Commelin, *Mythologie…*).

Enjoindre (verbe) (Bu §§ 285, 299, 906)

Au sens de « commander expressément et avec autorité », « ordonner » : **enjoindre *à*** qqn ***de*** faire qq.ch. — *On enjoignit à tous les officiers de rester à leur poste* (Littré). — *Une fois installés dans le salon rouge, nous enjoignîmes à Joseph de ne laisser pénétrer jusqu'à nous aucun être vivant* (Villiers de l'Île-Adam, *Le convive…*). — *À l'exception* […] *de Stéphane Mallarmé qu'il enjoignit à son domestique de mettre de côté,* […] *des Esseintes n'était que bien faiblement attiré par les poètes* (J.-K. Huysmans, *À rebours*).


N.B.

Le tour « enjoindre °qqn de ou à » est à éviter.

Ennuyer, (s'~) (verbe) (Bu §§ 294, 907, 909)

a. Au sens de « se lasser » :

1. **s'ennuyer *à*** + infinitif — *S'ennuyer à attendre* (Littré).

2. **s'ennuyer *de*** qq.ch. *S'ennuyer de tout* (Littré). — Avec l'inf. : **s'ennuyer *de*** + infinitif — Tour qui, aujourd'hui, paraît vieilli ou littéraire : *Il s'ennuie d'attendre* (Acad. 9e). — *Enfin ce galant homme s'ennuya de les ennuyer : il les délivra de sa fâcheuse visite* (Scarron, cit. Littré).

b. Au sens de « ressentir l'absence de » :

1. Tour littéraire — **s'ennuyer *de*** : *Je m'ennuie de vous* (G. Flaubert). — *Je m'ennuie de chez moi* [...], *je voudrais retrouver les miens* (A. Guerne, trad. de Grimm, *Contes*).

2. Tour populaire : °*s'ennuyer après qqn.*

c. Au sens d'« éprouver de la contrariété » : **Il m'ennuie *de*** + infinitif — Impersonnellement — *Il m'ennuie d'être si longtemps séparé de vous* (« tour vieilli », Acad. 9e).

Ensuite de (locution prépositive) (Bu § 1073)

ensuite ***de*** — = « à la suite de » — Tour vieilli ou littéraire qui ne subsiste que dans la langue juridique, dans les usages régionaux et dans l'expression familière « ensuite de quoi (= « après quoi ») : *Ils ont eu une franche explication, ensuite de quoi ils sont devenus les meilleurs amis du monde* (Acad. 9e). Et : *Ensuite de cela, il m'a avoué qu'il avait enlevé une comédienne dont il avait été toute sa vie amoureux* (Scarron, cit. Littré). — **(Voyez *Suite* d.)**

Entendre, (s'~) (verbe) (Bu §§ 284, 680, 1070)

a. Au sens de « bien s'y connaître dans un domaine », « être habile à faire une chose » :

1. **entendre** qq.ch. ***à*** qq.ch. — *Il n'entend rien aux affaires* (Acad. 9e).

2. **s'entendre** ***à*** qq.ch. — *Quant à Lamartine, comment veux-tu qu'un poète s'entende à la politique* (G. Flaubert, *L'éducation sentimentale*) ? — *Quant au lancer, tu t'y entends* (M. Robert, trad. de Grimm, Le vaillant petit tailleur, in *Contes*). — Avec l'inf. : **s'entendre** ***à*** + infinitif — *Il s'entend parfaitement à mener une intrigue* (Acad. 9e). — *La nature* […] *s'entend à soigner mieux que vous et moi…* (A. Daudet, *Le Petit Chose*).

3. **s'entendre** ***en*** qq.ch. — *Mais, comme il ne s'entendait guère plus en culture qu'en indiennes* (G. Flaubert, *Madame* Bovary, cit. Bu **§ 285**) … — *Il s'entend en musique, en peinture* (Acad. 9e).

4. **s'y entendre** ***en*** qq.ch. — *Il s'y entend en musique, en peinture* (Acad. 9e).

b. Au sens de « sympathiser avec qqn » : **s'entendre** ***avec*** qqn — *Il est d'un commerce agréable et je m'entends bien avec lui* (Acad. 9e).

c. Au sens de « se concerter, être d'intelligence avec qqn » :

1. **s'entendre** ***avec*** qqn — *Mais si, dans son devoir, votre cœur affermi / Voulait ne point s'entendre avec son ennemi* (J. Racine, *Britannicus*, III, I).…

2. **s'entendre** ***pour*** + infinitif — *Vous avez eu l'impression qu'ils s'étaient tous entendus pour vous tendre un piège* (M. Butor).

d. Au sens de « percevoir par l'ouïe », « comprendre », « apprendre par la parole », « être informé par la parole » : **entendre (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Entendre le son *des cloches.* — *Ils n'*entendent *pas* un mot *de français* (Mme de Sévigné, cit. Littré). — Avec une prop. inf. : **entendre (sans prép.)** + proposition infinitive — *Il se fait tant de bruit qu'on n'*entendrait *pas* Dieu tonner (Littré). — Le sujet ou l'agent de l'infinitif introduit par *à : La personne à qui j'ai entendu dire que…* […] (Ch. Baudelaire, cit. **Bu § 951**) = « La personne que j'ai entendue dire que…. ».

Entour (À l'~ de) (locution prépositive), à l'entour, alentour (adverbe) (Bu §§ 1009, 1038, 1073)

À l'entour de est une locution prépositive ; *à l'entour* ou *alentour* — cette même locution employée sans son régime — est adverbe.

a. **à l'entour**, **de alentour de** — loc. prép. — = « aux environs de », « dans l'espace qui est autour » : *Les rues à l'entour de la cathédrale* (Acad. 9e). — *C'était partout un grand silence ; et il* [Julien] *ne découvrit aucune des bêtes qui, peu de minutes auparavant, erraient à l'entour de son château* (G. Flaubert, *Trois contes*). — *Chaque nuit vient rôder à l'entour de ses flancs* (A.-M. Kegels, *Poèmes choisis*). — *Une douleur minuscule* […] *s'était installée* […] *à l'entour de ses yeux* (Montherlant, cit. Bu **§ 1073**). — *Le parc alentour d'elle étend ses frondaisons, / Ses marbres, ses bassins, ses rampes à balustres* (A. Samain, *Au jardin…*).

b. **à l'entour** ou **alentour** — locution prépositive prise adverbialement, adverbe — Même sens : *Il regardait alentour* (Acad. 9e). — *Sa conscience était contagieuse, son dévouement sans récompense terrestre imposait par sa persistance ; cette vive et secrète piété qui servait de lien à ses autres vertus, agissait à l'entour comme un encens spirituel* (H. de Balzac, *Le lys dans la vallée*). — *Et, le menton levé, tout en promenant à l'entour un regard des plus vagues, Rosanette lâcha ce mot :* […] (G. Flaubert, *L'éducation…*).

Entre, D'entre (préposition, locution prépositionnelle)

(Bu § 1061)

a. **entre** :

1. Au sens de « dans l'espace qui sépare », « dans l'intervalle qui sépare » : *Nous étions entre Orléans et Tours.* — *Entre Rhône et Saône* (Acad. 9e). — *L'armoire était placée entre les deux fenêtres.* — *La statue mesurait entre trois et quatre mètres* (Acad. 9e). — Au figuré : *Les dangers qu'il avait courus entre Scylla et Charybde* (Fénelon, cit. Littré). — *Flotter entre la crainte et l'espérance.* — *Être entre la vie et la mort* (Acad. 9e). — *Se tenir entre deux partis* (Littré). — *Il faisait des pauses entre chacune de ses phrases* (Th. Gautier, *Jettatura* cit. **Bu § 1061**). — *Mettre entre parenthèses* (Littré). — *Ici que d'espace, que d'air, entre chacun des mouvements* (Saint Exupéry).

2. Au sens de « dans le temps qui sépare » : *Combien d'années se sont écoulées entre ces deux événements ?* — *Je serai à la maison entre onze heures et midi.* — Au figuré : *Entre la poire et le fromage il nous conta son aventure* (Littré). — *J'attendais entre chaque phrase* (A. Gide).

3. Au sens de « parmi », « au milieu de » : *Cet auteur est celui que je préfère entre tous* (Acad. 9e). — *C'est une chose injuste entre toutes* (= « au suprême degré »). — *Brave entre les braves* (= « extrêmement brave ») (Littré).

4. Au sens de « dans l'intervalle », en indiquant un rapport de réciprocité, de similitude, d'opposition, de comparaison, etc. : *Entre*

vous et moi, c'est à la vie à la mort. — Soit dit entre nous, je le crois fort ignorant. — Nous dînerons entre nous (Littré). — *Les véritables sages vivent entre eux retirés et tranquilles* (Voltaire, cit. Littré) — *Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi* (Littré) *? — Cela vous coûtera entre mille et deux mille francs* (Acad. 9e).

5. Au sens de « notamment » : *J'ai visité les principales bibliothèques de l'Italie, entre autres celles de Rome* (Littré).

b. **d'entre** :

1. Au sens de « parmi » : *Quelqu'un d'entre vous*. — *Un d'entre vous me trahira* (Lemaistre de Sacy, trad. de Jean XIII, 21).

2. Au sens de « du milieu de », notamment après les verbes marquant la séparation : *Le plus généreux d'entre les hommes.* — *Le dernier d'entre vous qui sortira, fermera la porte* (Acad. 9e). — *Six jours avant la pâque, Jésus vint à Béthanie, où il avait ressuscité Lazare d'entre les morts* (Lemaistre de Sacy, trad. de Jean XII, 1, cit. Littré).

.B.

« °Entre l'heure de midi », « °entre midi » et « °entre l'heure » sont des tours régionaux.

Envi (À l'~) (locution adverbiale, locution prépositive)

(Bu § 965)

a. ***à l'envi*** — = « à qui mieux mieux », « en rivalisant » — *La rage et l'amour le déchiraient à l'envi* (G. Flaubert, cit. *TLF*).

b. ***à l'envi de*** — = « en rivalisant avec » — *Il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires. — Ils luttaient à l'envi les uns des autres* (*TLF*).

Environ, (Aux ~ de) (préposition, locution prépositive)

(Bu § 1063)

a. ***environ*** — = « aux alentours de » — d'ordinaire adverbe, *environ* s'emploie dans la langue littéraire comme préposition de temps : *Cette excellente femme était née environ 1800* (É. Henriot, cit. Bu **§ 1063**) — *Environ le XVe siècle* (Colette, cit. Bu **§ 1063**). — *Environ ce temps* (A. France, cit. Bu **§ 1063**). — *Environ cette date. — Environ le mois de mai* (Acad. 9e). — *L'homme de culture est celui qui dit non, non à l'orthodoxie, à la démesure et au fanatisme. C'est ce que fit Camus environ le temps que se développait, en France notamment, la théorie du terrorisme progressif* (B. Gros 1977).

b. ***aux environs de*** — = « aux alentours de » — cette loc. prép. s'emploie avec une valeur temporelle et spatiale : *Il devait être aux environs de huit heures, huit heures et demie* (A. Robbe-Grillet, cit. Bu **§ 1063**). — *L'accident a eu lieu aux environs de* (= « non loin de ») *Chartres* (Acad. 9e).

Envoyer (verbe) (**Bu** §§ 903, 908)

Suivi d'un infinitif, *envoyer* se construit avec une préposition ou sans, selon le sens. Si la personne envoyée fait l'action, on ne met généralement pas de préposition, dans le cas contraire, on en met une.

a. La personne envoyée fait l'action, elle est l'agent de l'infinitif : **envoyer (sans prép.)** + infinitif — *Elle* envoyait une infirmière *la* remplacer (P. Bourget). — *L'infirmière* fait l'action de *remplacer*. — Le premier de la classe que *l'institutrice* avait envoyé *me* chercher (F. Marceau, cit. **Bu** **§ 908**) — Le *premier de la classe* fait l'action de *chercher*. — *J'ai* envoyé mon fils faire *une course* (J. Hanse). — *Je* les ai envoyés promener (J. Hanse).

On ne met pas de préposition non plus si l'agent de l'infinitif reste implicite : *On* envoya chercher *vivement un médecin* (G. Flaubert, cit. **Bu** **§ 908**). — Quelqu'un (un agent implicite, la personne envoyée) va chercher le médecin.

On peut employer une préposition dans cette structure pour insister sur le but ou exprimer une intention : *J'envoyai mon fils au-devant de lui* (dans l'intention de) *l'assurer… ou pour l'assurer…* (Littré).

b. La personne envoyée ne fait pas l'action — la préposition est obligatoire : **envoyer** + infinitif + ***pour***, etc. : *Il m'a envoyé un pneumatique pour me prévenir* […] (M. Proust, cit. **Bu** **§ 908**). — Il n'y a pas de personne envoyée. Le sujet d'*envoyer* fait l'action de prévenir, via son pneumatique. Il est l'agent de *prévenir.* — *J'ai envoyé*

un télégramme pour le féliciter. — J'ai envoyé un messager pour gagner du temps (J. Hanse).


.B.

D'autres verbes impliquant un mouvement (*conduire*, *mener*) suivis d'un infinitif se construisent suivant cette même règle.

Équivaloir (verbe) (Bu §§ 285, 872)

Équivaloir se construit, dans l'usage correct de la langue, avec la prép. *à* :

a. **équivaloir** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *Votre réponse équivaut à un refus.* — *Cette expression-là équivaut à celle-ci* (Acad. 9e).

b. **s'équivaloir** (l'un ***à*** l'autre) : *Les deux projets s'équivalent* (Acad. 9e).

.B.

Comme le rappelle Littré à propos du *langage vulgaire*, employer *équivaloir* sans préposition — ex. : « °Cette chose équivaut telle autre » — est *une grosse faute*.

Ès (préposition) (Bu §§ 580, 1036)

Résultat de la contraction de la préposition *en* avec l'article défini pluriel *les* (***en*** + ***les***), cette préposition qui s'employait dans l'ancienne langue s'est conservée dans des expressions figées :

a. titres universitaires : *Étudiant ès sciences* (Acad. 9e). — *Maître ès arts, bachelier, docteur ès lettres* (**Bu § 1036**).

b. formules juridiques :

1. ***ès*** qualités (= « en tant qu'exerçant sa fonction ») : *Le délégué du personnel a-t-il parlé ès qualités ou comme personne privée ?* (*Grand Larousse de la Langue fr.*) — *On m'avait demandé de présider cette conférence ès qualités* (A. Billy, cit. **Bu § 1036**).

2. ***ès*** mains de (= « dans les mains de ») : *En lui remboursant les frais* […] *ou les consignant* […] *ès mains du greffier* (*Code de procéd. civ.*, cit. **Bu § 1036**) — *Verser de l'argent ès mains d'un percepteur* (A. Allais, cit. **Bu § 1036**).

c. noms géographiques ou noms de monuments : *Riom-ès-Montagnes* (Acad. 9e) — *Saint-Pierre-ès-Liens* (J. Deharveng, t. 4). L's final ne se prononce pas dans ce tour (Warnant 1987).

N.B.

1. Dans un usage correct, le complément introduit par ès ne s'emploie qu'au pluriel.
2. À l'exception du tour c., dans *ès*, l's final se prononce.

Espace Voyez Valeur spatiale des prépositions

Espérer (verbe) (Bu § 905)

a. **espérer *en*** qqn ou ***en*** qq.ch. (= avoir confiance) : *Espérer en Dieu. — J'espère en votre justice. — Espérer en des temps meilleurs* (Acad. 9e).

b. **espérer *de*** + infinitif — Tour litt. : *Hélas ! puis-je espérer de vous revoir encore* (J. Racine, cit. Littré) *? — Au milieu des malades qu'il espérait de soigner* (G. Duhamel, cit. Bu **§ 905**).

c. **espérer (sans prép.)** + infinitif — Tour courant, équivalent grammatical du précédent : *Peut-on* espérer vous revoir *? — J'*espère avoir été *clair* (Acad. 9e).

Essayer, (s'~) **(verbe) (Bu § 908)**

Essayer et *s'essayer* forment notamment les constructions suivantes :

a. **essayer** ***de*** + infinitif — = « tâcher de » — Tour courant dans la langue actuelle : *J'essaie de penser à autre chose* (Acad. 9e). — *Lucile n'essaya pas de le distraire, et lord Nelvil était blessé de ce qu'elle ne l'essayait pas* (Mme de Staël, cit. Littré). — *de* est ici une préposition dite vide. C'est pour cela que le complément qu'elle introduit peut (et doit) être remplacé par le pronom *le,* ici sous sa forme élidée *l'.* **(Voyez *Prépositions dites vides, prépositions introducteurs*)**

b. **essayer** ***à*** + infinitif — Même sens — Tour archaïque : *Essayez sur ce point à la faire parler* (P. Corneille, cit. Littré). — *C'est le plus grand sujet de félicité de la condition des rois, de ce qu'on essaye sans cesse à les divertir par toutes sortes de plaisirs* (B. Pascal, cit. Littré).

c. **s'essayer** ***à*** qq.ch. — « s'éprouver », « voir si l'on est capable d'une chose » — Tour courant dans la langue actuelle : *S'essayer à la course* (Littré). — Avec l'inf. : **s'essayer** ***à*** + infinitif — *Il s'est essayé à nager* (Littré).

Être **(verbe) (Bu §§ 245, 512, 617, 812, 833, 1045, 1046)**

a. Au sens de « se trouver » — *être* + complément indiquant lieu ou situation, au sens propre ou au sens figuré :

1. **être *à*** — *Être à table, à sa fenêtre. Être à la réunion.*

2. **être *dans*** — *Être dans la rue, dans sa voiture.* — *Être dans la force de l'âge.* — *Être dans l'erreur, dans son droit.* **(Voyez *Rue* et *Droit*** e., l.**)**

3. **être *contre*** — *Être contre le mur.*

b. Au sens de « se trouver » — *être* + complément de temps :

1. **être *à*, *en*** (+nom de saison) — Tours courants : *Être au printemps, en été, en automne* (ou : *à* l*'automne*), *en hiver.*

2. **être (sans prép.)** ou ***à*** (+ indication du jour) — Tours courants : *Nous* sommes mardi (J. Giraudoux). — *Nous* étions le 6 mai (A. France). — Tours littéraires ou anciens : *On était au samedi* (Flaubert). — *Nous ne sommes encore qu'à lundi, mardi* (Littré).

Dans cette construction, *être* est un verbe intransitif, comme dans a.

c. Au sens d'« aller » — *être* + compl. de lieu : **être *à*** — Tour classique ou litt., à l'ind. passé simple : *À peine arrivé en ville, il fut directement à son hôtel.* — Tour familier, aux temps composés : *Avez-vous été à Paris la semaine dernière ?*

d. Au sens de « se trouver dans un état » (*être* + attribut) :

1. **être *de*** qqn — **Si j'étais *de* vous** — Tour familier : *Si j'étais de vous, j'enlèverais plutôt la reine* […] (Musset, cit. Bu § **245**). **(Voyez *De* + infinitif)**

2. **être (sans prép.)** qqn — *Si j'étais vous* — Tour courant : *Si j'*étais un sauvage*, je croirais le monde aussi jeune* […] *que moi. Mais j'ai le malheur de n'être point un sauvage* (A. France, *Le livre de mon ami*).

3. **être (sans prép.)** + indication d'un nombre (**être** + **deux, trois, plusieurs**) : *Nous* étions quatre *avec* Clemenceau (M. Barrès) — *Nous* étions dix *ou* douze *autour de la longue table* (J. Green, cit. **Bu** **§ 245**). **(Voyez** N.B.1.**)**

e. Au sens de « approuver l'idée de » : **n'être pas *pour*** + infinitif — *Une promenade ne serait pas pour me déplaire* (Acad. 9e) = me plairait.

f. Au sens d'« être sur le point de » (*être* est un semi-auxiliaire d'aspect) : **être *pour*** + infinitif — *Quand elle fut pour mourir, elle ordonna* […] (H. de Montherlant, cit. **Bu** **§ 821**)

g. Au sens de « suffire, il suffit de » : Tour impersonnel — **n'être que *de*** + infinitif : **Il n'est que *de*** + infinitif : *Il n'est que de la voir pour être séduit* (Acad. 9e). — *Il n'est que de lire la Bible* […] *pour retrouver les procédés* [de la rhétorique] (O. Reboul, *La rhétorique*).



1. Le tour « être °à » + indication de nombre (« °être à huit », « °à combien êtes-vous ? ») n'est pas correct. **(Voyez** d. 3.**)** Il faut dire « être huit », « combien êtes-vous ? » La préposition peut s'employer avec d'autres verbes que *être* (idée de collaboration, de communauté) : *Ils soulevèrent ce fardeau à trois. — Nous nous sommes mis à plusieurs pour peindre ce chef-d'œuvre* (A. Gide).
2. Le tour « être après qqn » (= s'occuper trop constamment de lui, l'importuner) est jugé vieilli ou populaire : *Vous êtes bien moqueur, pourquoi êtes-vous toujours après moi* (Littré) *? — Cette mère est toujours après ses enfants. — Cette maîtresse de maison est sans cesse après ses domestiques* (Acad. 9e).

Évertuer (s'~) (verbe) (Bu § 907)

S'évertuer (= « faire des efforts soutenus pour atteindre à un résultat difficile ou incertain ») se construit avec *à* et avec *pour* :

a. **s'évertuer *à*** + infinitif : *Il s'évertue à faire de l'esprit* (Acad. 9e). — *Chacun sait, y compris ceux qui* […] *s'évertuent à la vilipender, que la défense de l'exception culturelle* […] *n'est pas une petite guerre d'opérette.* (Cl. Hagège, *Halte*…). — […] *les carences d'apprentissage en maternelle* […] *ne se voient que plusieurs années plus tard* […] : *d'aucuns s'évertuent à s'en émouvoir dans l'indifférence générale* (N. Polony, *Le Figaro*, 2011).

b. **s'évertuer *pour*** + infinitif : *Il a beau s'évertuer pour se tirer d'affaire, il ne peut y parvenir* (Acad. 9e).

Éviter (verbe) (Bu §§ 287, 906)

Éviter s'emploie dans deux constructions équivalentes :

a. **éviter** qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *Pour éviter à la fleur le contact de la terre légère* (Colette). — *Je suis un père qui évite à son fils un piège où il est tombé lui-même* (J. Cocteau). — *Je veux vous* (= *à* vous) *éviter l'ennui de trouver cet homme maussade* (Marmontel, cit. Littré).

b. **éviter** (***à*** qqn) ***de*** *faire* qq.ch. : *Il m'évita de commettre une bévue.* — *Comment éviter, selon la formule de Walter Benjamin, de « prendre l'histoire à rebrousse-poil »* (M. Zink 2012) *?*

Examen **Voyez** **Présenter (se ~) à un examen**

Excepté (participe passé — préposition) (Bu §§ 255, 257, 259, 1036)

Au sens de « hormis », « sauf », *excepté* s’emploie en tant que préposition dans les structures suivantes :

a. ***excepté*** qqn ou qq.ch. : *Musée ouvert tous les jours, excepté le mardi. — Toutes ses filles sont mariées, excepté la plus jeune* (Acad. 9e).

b. ***excepté*** + préposition + qq.ch. : *Il a pensé à tout, excepté à vous laisser son adresse* (Acad. 9e). — *La malheureuse facilité qu’ont les hommes de s’accoutumer à tout, excepté au repos et au bonheur* (Barthélemy, Littré). Dans cette construction, la prép. est liée au verbe.



Employé en tant que préposition, *excepté* est invariable.

Exciper (verbe)

Exciper (= en justice, « alléguer une exception ou un moyen de défense pour faire écarter une demande », « s'appuyer sur ») se construit exclusivement avec *de* : **exciper *de*** qq.ch. — *Exciper de la prescription.* — *Exciper de sa bonne foi* (Acad. 9e). — *L'on ne peut déconsidérer la science en excipant des erreurs qu'elle a elle-même engendrées et véhiculées* (J. Fourastié). — *La semaine dernière, le gouvernement de Benjamin Netanyahu, excipant de la « crise économique » qui affecte le pays, avait donné son feu vert à la construction de 1 600 logements dans un quartier de colonisation de Jérusalem-Est* […] (*Le Figaro,* 2012). — [Le directeur de la prison], *visiblement subjugué par la détenue* […] *tente de contourner le huis clos du procès* […] *en excipant de sa qualité professionnelle*, *puis de faire remettre par un avocat un courrier à la jeune femme* (*Le Figaro,* 2012).

Excuser, (s~) **(verbe) (Bu §§ 293, 906)**

a. **excuser** qqn ***de*** qq.ch. : *Vous voudrez bien m'excuser de ne pouvoir assister à cette réunion.* — (Acad. 9e).

b. **excuser** qqn ***pour*** qq.ch. : *Excusez-moi pour cet oubli.*

c. **s'excuser** ***pour*** qq.ch. : *Il entra,* […] *n'eut même pas l'idée de s'excuser pour son retard de quarante-huit minutes* (J. Anglade).

d. **s'excuser** ***de*** qq.ch. ***auprès de*** qqn : *Je m'excuse auprès du lecteur du caractère ardu du développement qui va suivre* (V. Giscard d'Estaing, cit. Bu **§ 293**).

e. **s'excuser** ***de*** + infinitif : *Il s'excuse de vous faire attendre.*

f. **s'excuser** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Tours considérés comme étant vieillis ou littéraires :

1. Au sens de « donner des raisons pour se disculper » — *Il s'en excuse sur sa maladie. — Ils s'en sont excusés sur ce qu'ils n'avaient pas d'ordre* (Acad. 8e). — *Ils s'excusent par avance sur leur défaut de mémoire* (A. Hermant). — *Rœmerspacher* […] *s'excusa sur son travail pour refuser la rédaction en chef* (M. Barrès, cit. Bu **§ 293**).

2. Au sens de « rejeter la faute sur un autre » — *S'excuser sur un* autre (Acad. 8e).

g. **s'excuser** ***à*** qqn — Au sens de « (se) disculper auprès de qqn » — Tour vieilli : *La dame de ces biens, quittant d'un œil marri / Sa fortune ainsi répandue, / Va s'excuser à son mari, / En grand danger d'être battue* (La Fontaine, La laitière… in *Fables*, VII, IX). On dit

plutôt aujourd'hui : « s'excuser *auprès de* qqn ». En outre, *s'excuser* signifie ordinairement à notre époque : « exprimer ses regrets », et non « s'efforcer de se justifier ».

Exemple (nom, locutions verbales, locution prépositive)

Exemple fait partie de plusieurs constructions :

a. **exemple** ***à*** + infinitif : **exemple** ***à*** imiter, ***à*** suivre, ***à*** éviter, ***à*** fuir (*Petit Robert* 2012) — *Proposons-nous de grands exemples à imiter plutôt que de vains systèmes à suivre* (J.-J. Rousseau, cit. Bescherelle).

b. **exemple** ***de*** + nom : **exemple** ***de*** vice, ***d***'orgueil, ***de*** vanité, ***de*** douceur, ***de*** vertu (Bescherelle).

c. citer, donner, proposer qqn ou qq.ch. ***en*** **exemple** (Acad. 9e).

d. se régler ***sur*** **l'exemple** ***de*** qqn : *Vous pouvez vous régler sur son exemple* (Acad. 9e).

e. prêcher ***d*****'exemple —** « mettre soi-même en pratique ce que l'on recommande aux autres » — Tour littéraire. Dans le même sens, on peut dire aussi : instruire ***d*****'exemple** (P. Corneille, cit. Bescherelle) : *Il m'instruisait d'exemple au grand art des héros* (Voltaire, cit. Bescherelle).

f. prendre **l'exemple** ***sur*** qqn — = « le considérer comme modèle à imiter » : *Vous devriez prendre exemple sur votre frère* (Acad. 9e).

g. servir ***d*****'exemple** ***à*** qqn — […] *les Français, si grands par leur courage, / Exempts de fanatisme et de dissensions / Pourront servir d'exemple aux nations* (A. Chénier, cit. Bescherelle)

h. ***à*** **l'exemple** ***de*** = « en imitant l'exemple donné par » : *Pourquoi ne pas exercer cordialement l'hospitalité à l'exemple de nos ancêtres* (Bescherelle) *?*

Exprès (adverbe) (Bu §§ 965, 979)

L'adverbe *exprès* s'emploie, dans la langue commune actuelle, sans préposition :

> ***exprès*** — = « avec une intention formelle », « de propos délibéré » — *Il l'a fait exprès.* — *Ce rôle paraît* fait exprès *pour lui.* (Acad. 9e). — *Il semble* fait exprès *pour cela* (se dit d'un homme qui a beaucoup de disposition pour qq.ch.) (Littré).

N.B.

1. Les tours « °par exprès » et « °en exprès » appartiennent à la langue populaire, le second étant également un régionalisme.
2. On ne confondra pas l'usage courant de l'adverbe *exprès* avec le tour *envoyer une lettre par exprès* — « envoyer une lettre par un messager spécial ». Dans ce tour, *exprès* désigne un messager chargé d'une mission déterminée. Ex. : *J'envoie cet exprès* (= ce messager) *pour en avertir madame* (Bossuet, cit. Littré).

Face (~à, De ~, En ~, En ~ de) (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales) (Bu §§ 966, 1046, 1073) *F*

Face (= « visage ») fait partie de nombreuses locutions prépositives et adverbiales :

a. ***face à*** — = « en présence de », « en direction de » : *Face à l'événement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère* (Ch. de Gaulle, *Le fil de l'épée*). — *Se montrer courageux face à l'ennemi.* — *Face à ses juges, il a nié* (Acad. 9e). — *Je fume, étalé face au ciel* (J. Laforgue, cit. Bu **§ 1073**). — *Parler face au public* (Acad. 9e).

b. ***en face de*** — = « vis-à-vis de, « devant » : *En face de moi.* — *En face de quoi* (**Bu § 1046**). — *Se placer en face de qqn* (Littré). — *J'étais rentré chez moi* […] *dans cette disposition heureuse des enfants et des bêtes, après le jeu ou en face d'un bon repas* (F. Hellens, *Nouvelles réalités fantastiques*).

c. ***en face*** **(sans prép.)** — Même sens : *L'église sise en face le magasin de nouveautés* (M. Proust, cit. Bu **§ 1046**). — *C'était tout à côté, en face la gare* (Tr. Bernard).

d. ***en face*** — Même sens : *Regarder le péril, la mort en face.* — *Osez-vous bien après cela me regarder en face ?* — *Avoir le soleil en face.* — *Ce château a en face un fort beau canal* (Littré).

e. ***face à face avec*** — Même sens : *Nous voilà face à face avec la vérité* (A. de Lamartine, cit. Littré).

f. ***face à face de*** — Même sens — Tour rare : *Me voici donc face à face de mon petit homme de cuivre* (J. Michelet). — *Je me trouvai face à face de M. le duc d'Orléans* (Chateaubriand).

g. ***de face*** — = « du point où l'on voit toute la face », « sans détour » : *Une photographie prise de face* (Acad. 9e). — […] *ce triste visage* (du genre humain) *n'est pas bon à être vu de face dans toute la difformité de ses traits* (D'Alembert, cit. Littré). — *Aborder une question, une difficulté de face* (Acad. 9e).

Fâcher, (se ~) (verbe) (Bu § 291)

Fâcher fait actuellement partie des constructions suivantes :

a. (**se**) **fâcher** ***contre*** qqn ou qq.ch. — = « mettre en colère », « irriter » — Tour courant : *Il s'est fâché contre ses enfants* (Acad. 9e). — *Je me suis fâché tout rouge contre lui* (G. Flaubert).

b. **être fâché** ***contre*** qqn ou qq.ch. — Même sens : *Est-ce que la comtesse est fâchée contre moi ?* (A. de Musset, cit. Bu **§ 291**).

c. (**se**) **fâcher** ***avec*** qqn ou qq.ch. — = « se brouiller avec lui » — Tour courant : *Il s'est fâché avec sa famille* (Acad. 9e).

d. **être fâché** ***avec*** qqn ou qq.ch — Même sens : *Pour une raison inconnue les Mercadier étaient fâchés avec les Pailleron* (L. Aragon, cit. Bu **§ 291**).

e. **être fâché** ***de*** + compl. de cause — = « désolé », « navré », « vexé » — Tour courant : *Je suis fâché de ce contretemps* (*Petit Robert* 2012). — Avec l'inf. : **être fâché** ***de*** + infinitif — *Je ne serais pas fâché de le voir partir* (*Petit Robert* 2012).

f. **fâcher** ***à*** qqn ***de*** — Tour impersonnel : **il fâche** ***à*** qqn ***de*** — = « il est pénible à » — Tour littéraire ou vieilli : **il me fâche** ***de*** — = « cela me contrarie » — *Il me fâche de vous quitter.* — Avec la prop. conjonctive : *Il me* fâche (sans prép.) que *vous nous quittiez* (Acad. 9e).



« °Se fâcher sur qqn », « °se fâcher après qqn » sont des tours régionaux ou populaires.

Facile (adjectif) (Bu § 915)

Cet adjectif s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. **facile *à*** + infinitif : *Un appareil facile à entretenir* Acad. 9e). — *Prix facile à obtenir* (Littré). — Tours familiers : *Une personne facile à vivre.* — *C'est facile à dire* (Acad. 9e).

b. **facile *de*** + qq.ch. — *Un lieu facile d'accès* (Acad. 9e).

c. **facile *en*** qq.ch. — *Un homme facile en affaires* (J. Hanse).

d. être **facile *de*** + infinitif — Tour impersonnel : ***Il est* facile *de*** + infinitif — *Il est plus facile de mourir pour la femme qu'on aime que de vivre avec elle* (A. Maurois, cit. *TLF*).

N.B.

1. Certains grammairiens critiquent les tours tels que : « Un objet facile à se procurer » (**Voyez** a.) et exigent de les remplacer par les constructions impersonnelles : « Un objet qu'il est facile de se procurer ». Ces tours sont actuellement admis dans l'usage courant. **(Voyez *Difficile*)**
2. Pour « °avoir facile » **(Voyez *Difficile*** N.B.**)**.

Faculté **(nom) (Bu § 99)**

Faculté, qui possède nombre de significations aussi bien concrètes qu'abstraites, construit ses compléments avec *de* :

a. Au sens de « moyen, pouvoir, droit de faire qq.ch. » — **faculté** ***de*** qq.ch. : *Vendre avec faculté de rachat* (= en gardant la possibilité d'exercer un droit de rachat) (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **faculté** ***de*** + infinitif — *La loi interdit aux mineurs la faculté de disposer de leurs biens* (Littré). — *Le Conseil constitutionnel a supprimé mercredi la faculté de sanctionner les « piratages » confiée à une autorité administrative par la loi dite Hadopi* […] (*Le Nouvel Observateur,* 2009).

b. Au sens de « puissance physique ou morale qui rend capable d'exercer une fonction du corps ou de l'esprit » — **faculté** ***de*** qq.ch. : *Faculté d'imagination, d'invention* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **faculté** ***de*** + infinitif — *Critique de la faculté de juger* (trad. du titre d'un des ouvrages d'E. Kant). — *La faculté de sentir est bornée comme le sont toutes les facultés de notre être* (Bonnet, cit. Littré). — *De toutes mes facultés la plus puissante c'est la faculté de souffrir* (Mme de Staël, cit. Littré).

c. Au sens de « facilité », « talent » — **faculté** ***de*** qq.ch. : *Posséder une remarquable faculté de persuasion, d'analyse, de discernement* (Acad. 9e). — *Il manifeste une grande faculté d'adaptation* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **faculté** ***de*** + infinitif — *La faculté de bien dire* (Littré).

d. Au sens d'« établissement universitaire » et, dans l'usage traditionnel, « faculté de médecine » — **faculté** ***de*** + nom du domaine spécifique : *Faculté des arts* (Littré). — *Héritière du Collège fondé en*

1257 par Robert de Sorbon à l'emplacement de l'actuelle Sorbonne, puis de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, l'Université Paris-Sorbonne a été créée par le décret du 23 décembre 1970 (Page officielle de Paris-Sorbonne). — *Faculté de théologie protestante* (Acad. 9e). — *Des étudiants ont entamé mercredi 15 février au matin un « blocus » de la faculté des lettres et de sciences humaines de Brest, empêchant la tenue des cours* […] (*Le Nouvel Observateur,* 2006). — À propos de la Faculté de médecine et, plus largement, à propos du corps médical : *Par ordre de la Faculté* (= ce que permet, ce que défend la Faculté de médecine, le corps médical ou, par plaisanterie, le médecin traitant) (Acad. 9e).

e. (s'inscrire) ***à*** **la faculté** — Tour courant (Acad. 9e).

f. (s'inscrire) ***en*** **faculté** — Tour familier (Acad. 9e).

Faillir **(verbe) (Bu §§ 821, 839, 904, 905)**

a. **faillir à** qqn ou **à** qq.ch.

1. Au sens de « faire défaut », « manquer » : *La mémoire lui* [= *à* lui ou *à* elle] *a failli.* — Tour litt. : *Le cœur me* [= *à* moi] *faut* (= le cœur me manque, je défaille) (Acad. 9e).

2. Au sens de « manquer à ses engagements », « retirer à qqn le soutien promis » : *Faillir à sa parole, à sa mission.* — *Je n'y faillirai pas.* — *Il n'a jamais failli à ses amis* (Acad. 9e). — *Si vous autres* […] *faillissez à votre tâche* (A. Camus, cit. Bu **§ 839**). — *Ses raisonnements ne faillissent pas à la logique* (B. Poirot-Delpech, cit. Bu **§ 839**).

b. **faillir à** + infinitif

1. Au sens de « ne pas faire » — Tour littéraire : *Des attaques que je suis obligé de relever moi-même, puisque votre rédaction et M. Patri ont failli à le faire* (A. Camus, cit. Bu **§ 905**). — *Je faillis à m'évanouir tout à fait* (A. Hermant, Bu **§ 905**). — *Rosita Bacheret ne faillit pas à s'écrier* (= « ne manqua pas de ») (Colette, Bu **§ 905**).

2. Au sens d'« être sur le point de » — Tour vieilli : *Cette proposition faillit à reculer les affaires* (Voltaire, cit. Bu **§ 904**). **(Voyez** ***Manquer*** b.**)**

c. **faillir (sans prép.)** + infinitif — À propos d'un fait près de se produire : *Il* a failli être élu **(Bu § 821)**. — *Elle* faillit dire *quelque chose, mais se tut* (R. Martin du Gard, Bu **§ 821**). — *Tous ces matins je* faillais *t'*écrire. *Je m'arrêtais chaque fois* (J. Laforgue, Bu **§ 821**).



Le tour « faillir de + infinitif » n'est pas correct.

Faire (verbe) (Bu §§ 787, 821, 903, 912, 1142)

a. **se faire *à*** qq.ch. — Au sens de « s'adapter à qq.ch. », « finir par s'accommoder de » : *Ses yeux se faisaient progressivement à l'obscurité. — Nous nous sommes faits aux bruits de la rue. — Je ne m'y* [*à* cela] ferai *jamais* (Acad. 9e). **(Voyez *Accommoder*)**

b. **faire (sans prép.)** + infinitif (ou prop. infinitive) — Au sens de « donner à exécuter », « charger de réaliser » :

1. Sujet de l'infinitif exprimé introduit *par à* ou par *par* — *On ne peut lui* [*à* lui ou *à* elle] *faire entendre raison. — Faire établir un devis par un artisan* (Acad. 9e).

2. Sujet de l'infinitif exprimé introduit sans prép. — *Il* fait trembler *les méchants. — Je* ferai renoncer *cet homme à ses prétentions* (Littré, cit. Bu § **821**) — *Personne au monde ne le* fera changer *d'avis* (J. Cocteau, cit. Bu § **821**).

3. Sujet de l'infinitif sous-entendu : Faire prévenir *un ami. — Je les ai fait chercher partout.* (Acad. 9e).

c. **ne faire que *de*** + infinitif — Au sens « se limiter à », avec idée d'un passé très proche **(Voyez** d. 2.**)** — Tour vieilli : *Ne faire que d'entrer, que d'arriver, que de s'éveiller, etc.* (Acad. 8e).

d. **ne faire que (sans prép.)** + infinitif :

1. Au sens de « ne cesser de » (idée de continuité) — Tour courant : *Il ne faisait* que dormir. — *Ne* faire que croître *et* embellir (Acad. 9e). — *Il ne* fait que *jouer* (= « il n'arrête pas de jouer ») (J. Hanse).

2. Au sens de « ne cesser de », « se borner à », « se contenter de », avec idée de restriction — Tour courant : *Elle ne* fait que *se lamenter. — Je ne* fais que *passer. — Il n'a* fait qu'*exécuter les ordres.*

3. Au sens de « se limiter à » (idée d'un passé très proche) — Tour courant : *Nous ne* faisions que *nous mettre à table lorsqu'il arriva.* — *Cela* ne fait que *commencer.* **(Voyez** c.**)**

e. **il fait + adjectif** + ***de*** + infinitif — Tour impersonnel : **il fait bon, mauvais** ***de*** + infinitif : — *Il fera bon de se reposer dans le sable brûlant de la sablière* (Fr. Mauriac).

f. **il fait + adjectif (sans prép.)** + infinitif — Tour impersonnel : il fait mauvais (beau, bon, cher, dur, etc.) + infinitif : *Il ferait* beau voir (= « ce serait inadmissible ») (Acad. 9e). — *Ah ! qu'il fait bon se reposer* (M. Aymé) *!* — *Il fait* cher vivre *à Paris* (Littré). — *Il fait* cher vivre *dans cette ville.* — *Il a fait* meilleur vivre *cette année que l'année dernière où les récoltes avaient souffert* (Littré). **(Voyez *Bon*)**


N.B.

« °À fait que » et « °fait à fait que » sont des tours anciens attestés dès le Moyen Âge, pour l'un, et dès le XVIIe s., pour l'autre. Ils s'emploient actuellement dans plusieurs régions (dans le Nord et dans l'Est de la France), et notamment en Belgique ( **§ 1142**). Dans la langue commune, on dit « à mesure que », « au fur et à mesure que » et, dans la langue écrite, « à proportion que ». Ces tours sont suivis de l'indicatif. **(Voyez *Fur*)**

Familiariser, (se ~) (**Bu** **§ 288)**

a. **familiariser** ***avec*** — Tour courant : *Familiariser un enfant avec sa nouvelle école.*

b. **se familiariser** ***avec*** — Tour courant : *Il s'est vite familiarisé avec la langue du pays* (Acad. 9e). — *Se familiariser avec le danger* (Littré).

c. **familiariser** ***à*** — Tour littéraire — Au participe : *Pour peu qu'il* [*le lecteur*] *soit familiarisé « à ces vastes contemplations »* (G. Bachelard, cit. *TLF*).

Faute (nom, locution prépositive, locutions adverbiales)

(Bu §§ 245, 354, 1037, 1140)

Faute (mot dérivé du verbe faillir) entre actuellement dans plusieurs constructions prépositionnelles ou non :

a. **c'est *de* (ma) faute** — = « c'est par ma faute », en parlant de la cause d'un événement malheureux — *Ce n'est pas de ta faute* (A. Camus). — *Ce n'était pas de notre faute* (Colette, cit. Bu **§ 245**). — *Ce n'est ni de votre faute, ni de la mienne* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 245**).

b. **c'est *par* (ma) faute** — Même sens (Bu **§ 245**).

c. **c'est (sans prép.) (ma) faute** — = « c'est mon erreur », en parlant de sa responsabilité — Tour classique : C'est notre faute. — Est-ce ma faute (Acad. 9e) *?* — Ce n'est pas ma faute (= je n'ai pu prévenir la chose, elle ne m'est pas imputable) (Littré). — Ce n'est pas sa faute (P. Claudel, cit. Bu **§ 245**). — C'est *en partie* ma faute (S. de Beauvoir, cit. Bu **§ 245**). — Tour familier (ironique) : Ce n'est pas sa *faute s'il a réussi* (= il n'y est pour rien) (Acad. 9e).

d. **c'est la faute *de*** — = « c'est l'erreur de » — Tour courant : *C'est la faute de Bilboquet* (G. de Nerval). — *Cela* [la mort du malade] *arrive quelquefois, mais ce n'est pas la faute de la médecine. — Il faut donc que ce soit la faute des médecins, puisque ce n'est pas celle de la médecine* (Hauteroche, cit. Littré).

d. **c'est la faute *à*** — = « c'est la faute de » — Tour populaire emprunté à Hugo : *C'est la faute à Voltaire,* / […] / *C'est la faute à*

Rousseau (**Bu** **§ 245**). **(Voyez *De marquant l'appartenance*)**

e. **être en faute** — = « être coupable » : *Il était en faute en doublant à droite. — Se sentir en faute* (Acad. 9e).

f. **sans faute** — = « immanquablement » *: Je serai sans faute à Paris mercredi* (Bossuet, cit. Littré).

g. **faute de** — = « par manque de » : *Faute de temps, je n'ai pu vous écrire. — Il a été acquitté, faute de preuves. — Faute de grives, on mange des merles* (= faute de mieux) (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **faute de** + infinitif — *S'il en est là, ce n'est pourtant pas faute d'avoir été prévenu* (Acad. 9e).

N.B.

1. Le tour *à* faute *de* = « si on ne peut pas » est vieilli : *À faute d'être aimée on peut se faire craindre* (P. Corneille, cit. Littré). — *À faute d'espérer, du moins connaître* (G. Duhamel, cit. **Bu** **§ 1037**).

2. La locution faute que + proposition conjonctive (exprimant une fausse cause) s'introduit sans préposition, le verbe se mettant au subjonctif : *On se quittait sur des sommations*, faute que *nous ayons cédé* (Ch. de Gaulle, cit. **Bu** **§ 1140**).

Fauteuil **Voyez** **Asseoir, s'asseoir**

Faveur (À la ~, En ~ de) (nom — locutions prépositives)

(Bu § 1037)

Faveur fait partie de deux locutions prépositives :

a. ***à*** **la faveur** ***de*** qq.ch. — = « grâce à », « à l'occasion de » : *À la faveur de la nuit il s'était sauvé en nageant* (Fénelon, cit. Littré). — *À la faveur de cet orage il leur échappa* (Fénelon, cit. Littré).

b. ***en*** **faveur** ***de*** qqn — = « au profit », « à l'avantage », « dans l'intérêt de », « pour la cause de » : *Il a fait un testament en faveur de son neveu* (Littré). — *Le roi abdiqua en faveur de son frère* (Acad. 9e). — *Il écrivit au sénat en faveur des chrétiens* (Bossuet, cit. Littré).

Félicitations (nom)

Tours équivalents, au choix : « félicitations ***pour*** », « félicitations ***à l'occasion de*** », « félicitations ***sur*** » : *Recevoir des félicitations d'un directeur pour la qualité d'un travail* (*Grand Larousse de la Langue fr.*). — *Adresser ses félicitations à qqn à l'occasion de son mariage* (Id.). — *Je vous adresse mille félicitations sur le succès moral et matériel de votre œuvre* (G. Sand).

***Féliciter* *(verbe)* (Bu § 906)**

a. **féliciter** qqn ***de*** qq.ch. — Tour considéré comme courant : *Je crois devoir le féliciter de ses fiançailles* (M. Tournier). — *Je ne saurais négliger cette occasion de vous féliciter une fois de plus, mon cher général, de votre ralliement* […] (Ch. de Gaulle, *Lettres…*).

b. **féliciter** qqn ***pour*** qq.ch. — Tour courant : *Nous le félicitâmes pour son appétit* (J. Cayrol).

c. **féliciter** qqn ***sur*** qq.ch. — Tour litt. : *L'infirmière le félicita sur sa bonne mine* (E. Charles-Roux).

d. **se féliciter** ***de*** + infinitif : *Je me félicite d'avoir suivi vos conseils.* — *Félicitez-vous de vous être abstenu.*

Femme de journée, ~ de ménage (nom) (Bu § 355)

On appelle traditionnellement **femme *de* journée** ou **femme *de* ménage** la personne chargée de l'entretien de la maison ou des bureaux. Le nom officiel est « technicienne de surface » (*TLF*).

> **femme *de* journée** : *Nous vivons dans une seule pièce, sans domestiques, nous n'avons plus que des femmes de journée pour les gros ouvrages* (Fr. Mauriac, cit. **Bu § 355**). — *Elle aida d'abord la femme de journée à mettre de l'ordre dans la maison* (R. Vincent, cit. **Bu § 355**). **(Voyez *Heure* d.)**

.B.

« °Femme à journée » et « °femme d'ouvrage » sont des tours régionaux.

Fiancer, (se ~) (verbe) (Bu § 288)

a. **fiancer *à*** — Au participe : *Cette dernière était fiancée au baron de Plane* (P. Bourget, cit. Bu **§ 288**).

b. **se fiancer *à*** — *Louise se fiança à un couvreur* (S. de Beauvoir, cit. Bu **§ 288**). — *Se fiancer à ma petite Lise* (Voltaire).

c. **fiancer *avec*** — Au participe : *Fiancé avec une jeune fille charmante* (E. Jaloux, cit. Bu **§ 288**). — *Il passait* […] *pour être fiancé avec une jeune fille de la ville* (A. Maurois, cit. Bu **§ 288**).

d. **se fiancer *avec*** — *Il s'est fiancé avec ma cousine* (Acad. 9e).



.B.

Les deux prépositions s'emploient indifféremment, quant au sens.

Fier (se ~) **(verbe) (Bu § 292)**

a. **se fier** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. (***de*** qq.ch.) — Tour courant : *Je me fie à vous.* — *Je me fie à votre parole* (Bu **§ 292**). — *Vous pouvez vous fier à lui du soin de vos affaires.* — *Fiez-vous-en à moi* (Acad. 9e).

b. **se fier** ***en*** qqn ou ***en*** qq.ch. — Tour courant *: Ils se fieront en mon autorité sans appel* (A. Hermant, cit. Bu **§ 292**).

c. **se fier** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Tour littéraire ou vieilli dans la langue commune : *J'ai passé outre, me fiant sur ma raison* (G. de Nerval, cit. **(Bu § 292)**. — Cette construction s'emploie encore dans des usages régionaux (par ex. en Suisse).

d. **se fier** ***dans*** qq.ch. — Tour rare : *Il se fie dans la valeur de ses arguments* (M. Barrès, cit. Bu **§ 292)**. **(Voyez *Confiance* et *Confier (se ~)*)**

Fin + indication du mois (nom) (Bu § 315, 354)

a. ***à*** la (avec l'article défini) fin ***de*** — Usage strict : *On était à la fin de juin* (R. Bazin). — *Nous étions à la fin de mars* (G. Duhamel). — *À la fin de mars, George et Alfred ne vivaient plus ensemble* (A. Maurois).
b. fin (**sans prép.**, précédé ou non de l'article déf.) + nom du mois — Tour propre à la langue commerciale et au registre familier : *C'était* la fin février (G. Duhamel). — *Nous étions* fin décembre (H. Bosco).

Final (Au ~), Finale (en ~) (noms — locutions adverbiales) (Bu § 1034)

Final et *finale* se prêtent aux constructions suivantes, suivant le sens :

a. ***en*** **finale** — Au sens de « dans la dernière épreuve sportive qui désigne le vainqueur » : *Toute la traversée de Paris* […] *avec la montée de Montmartre en finale* (M. Aymé, cit. **Bu § 1034)**. — Le nom *finale*, noyau de cette locution, est féminin.

b. ***au*** **final** — Au sens d'« en fin de compte », « finalement », « au total » : *C'est une bonne idée au final* (*Petit Robert,* 2012). — Le succès dont ce tour bénéficie actuellement, surtout dans la langue orale, est dû probablement à l'imitation d'un usage anglais (ou américain), à moins qu'il ne s'agisse d'un emprunt au vocabulaire musical — *Le final de symphonie, de concerto* (Acad. 9e). *Final*, terme français, est lui-même emprunté à l'italien (« finale ») — ex. : *Finale : Presto,* dans la Sonate no 2 en si bémol mineur, de Chopin.

Finir (verbe) (**Bu** § 906, 909)

a. **finir** ***de*** + infinitif : *J'aurai bientôt fini de rédiger cette lettre.* — [...] *Au moment où Eugénie et sa mère avaient fini de mettre un couvert pour six personnes,* [...] *Charles vint dans la salle* (H. de Balzac, *Eugénie Grandet*).

b**. finir** ***par*** qq.ch. : *Finir un discours par une belle péroraison* (Acad. 8e). — Avec l'inf. : **finir** ***par*** + infinitif — *Je finis pourtant par me lever* (J. Romains). — *Les fées* [...] *vieillissaient ;* [...] *elles ont toutes fini par mourir* (A. France, Histoire... in *Les sept femmes de la Barbe Bleue*). — *Les Grecs commençaient et finissaient tous leurs sacrifices par honorer Vesta* (P. Commelin, *Mythologie...*).

c. **en finir** ***de*** + infinitif — Avec la négation : *Il n'en finit pas de préparer ses bagages* (Acad. 9e).

d. **en finir** ***avec*** qqn ou qq.ch. : *Je suis pressé d'en finir avec cet importun. — En finir avec un ennemi* [= « le détruire »] (Acad. 9e).

e. **finir** ***en*** qq.ch. — *Sa queue est longue de quatorze pouces, elle est couverte de poils noirs, et finit en pointe* (Buffon, cit. Littré). — Expression familière : *Cette histoire finit en queue de poisson* (Acad. 9e).

f. **finir** ***sur*** qqn ou qq.ch. : *Elles ne finissaient point sur ce sujet* (Mme de Sévigné, cit. Littré). — *Nous ne finissons point sur votre chapitre* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

g. **ne pas finir** ***à*** + infinitif (= « ne pouvoir achever de ») — Tour littéraire et vieilli : *Je voudrais vous faire connaître tous les hauts faits de cet homme extraordinaire, mais je ne finirais pas à vous les raconter* (Littré). — Dans cette construction, la préposition *à* introduit

l'expression d'une hypothèse : à vouloir vous les faire connaître, si je voulais vous les faire connaître, etc., je n'en finirais pas de vous les raconter.

Fois (nom — locutions adverbiales) (Bu § 315)

Fois entre dans nombre de constructions possibles suivant le sens et la structure du verbe employé :

a. ***à*** cette **fois**, ***à*** toutes les **fois**, ***à*** la première, ***à*** la deuxième **fois** — Indication du moment ou de la fréquence — Tour littéraire et rare : *Les partisans de la grève générale* […] *sont obligés* […] *de réussir à la première fois* (J. Jaurès, cit. *TLF*). **(Voyez *Chaque*)**

b. **(sans prép.)** cette **fois**, toutes les **fois**, la première, deuxième **fois** — Même sens — Tour courant : Cette fois*, c'en est fait de nous.*

c. ***à*** + déterminant numéral + **fois** — Idée de répétition : *Il dut s'y reprendre à trois fois* (Acad. 9e).

d. ***par*** + déterminant numéral + **fois** — Même sens : *Il déclina son identité par deux fois* (Acad. 9e).

e. ***en*** + déterminant numéral + **fois** — Idée d'intensité : *Il dépensa tout son pécule en une fois* (Acad. 9e).

f. déterminant numéral + **fois** ***par*** — Indication de la fréquence : *Deux fois par an. Deux fois par jour* (Acad. 9e).

g. déterminant numéral + **fois (sans prép.)** l'an — Tour également correct, de même sens : *Établissement inspecté au moins* une fois l'an (*TLF*). — *Obligation de communier* une fois l'an *lors de la célébration des fêtes de Pâques* (*TLF*). — […] *elle n'allait guère, on le sait, que quatre* fois l'an *à l'église* (V. Hugo, cit. *TLF*).

h. ***pour*** (une, cette) **fois** — Idée d'exception : *Cela est bon pour une fois* [= on vous le pardonne, on le tolère, exceptionnellement] (Littré). — […] *le bon chevalier* […] *me cria :* / « Au moins, *prudence ! Car*

c'est bon pour cette fois (P. Verlaine, *Sagesse*). — *La Nature a quitté pour cette fois son trône* (P. Verlaine, *Poèmes saturniens*).

i. ***pour*** la première, ***pour*** la deuxième **fois** — Idée d'énumération : *Pour la première fois depuis le départ d'Ellénore je pus respirer sans peine* (B. Constant, *Adolphe*). **(Voyez *Chaque*)**

Fond (nom — locutions adverbiales) (Bu § 1071)

a. **fond** — Au sens de « contenu, matière d'une cause » — Terme juridique :

1. conclure, défendre, plaider **au fond**.
2. statuer **sur le fond** — *Le tribunal rejeta le déclinatoire et statua sur le fond* (Acad. 9e).

b. **au fond** — Au sens de « tout bien considéré », « en réalité » — Tour courant, d'un usage fréquent à l'oral : *Que m'importe au fond tout cela ?*

N.B.

1. Dans un usage régional, les constructions propres à la langue commune : *conclure, défendre et plaider au fond* — sont remplacées par des tours correspondants avec *sur* : conclure, plaider « sur le fond ».
2. Le tour **dans le fond**, au sens de « tout bien considéré », est aussi correct que celui construit avec *à*, ***au*** **fond**.

Fondé (Être ~) **(verbe — participe passé employé adjectivement)**

a. **être fondé** ***à*** + infinitif : *On est fondé à voir un pronom relatif dans* C’est votre frère QUE je préfère (M. Grevisse, A. Goosse, **Bu** **§ 1099**). — *Il n’est guère fondé à se plaindre. — Elle était mal fondée à parler ainsi* (Acad. 9e).

b. **fondé** ***en*** qq.ch. — Au participe — = « établi sur » : *Un recours fondé en droit* (Acad. 9e). — *Le sens, malgré une idée tenace, partagée aussi bien par le savoir commun que par certaines théories cognitivistes, n’est pas nécessairement fondé* en *vérité* (P. Charaudeau 1993).

c. **fondé** ***sur*** qq.ch. — Au participe — = « bâti » au sens propre et au sens figuré — *Un édifice fondé sur le sable, une maison fondée sur le roc* (Acad. 8e).

Fonder (verbe)

a. **fonder** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Au sens d'« établir », asseoir » : *Sa thèse est fondée sur des documents d'archives* (Acad. 8e). — *Voilà sur quoi il fonde son opinion* (Littré).

b. **se fonder** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Au sens de « s'appuyer sur », « reposer sur » : *Je me fonde sur ce que…* (Acad. 8e) — *Leur amitié se fonde sur une estime réciproque. — Se fonder sur un article de loi pour intenter une action judiciaire* (Acad. 9e).

Forcé (Être~) (verbe — participe passé) (Bu § 908)

Employé seul ou avec « être », « forcé » forme deux constructions également correctes :

a. **forcé, être forcé** ***de*** + infinitif — *Il fut forcé de partir.* — *On est forcé d'être modeste quand on se compare avec lui* (Acad. 8e, cit. **Bu § 288**).

b. **forcé, être forcé** ***à*** + infinitif — Tour également correct : *Les épouses chassées, forcées à rejoindre le demi-monde* (A. Decaux, cit. **Bu § 908**).

Forcer **(verbe) (Bu § 908)**

a. **forcer** qqn ***à*** qq.ch. — Tour courant : *On voulait le forcer au silence.* — *Personne ne vous y* [= *à* cela] *force* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : **forcer** qqn ***à*** + infinitif : *On voulait le forcer à se taire.* — *Il* [Ceccioni] *s'est beaucoup occupé de politique, ce qui l'a forcé à s'exiler* (G. Simenon, *Les treize mystères*).
b. **forcer** qqn ***de*** + infinitif — Tour littéraire : *Quelque chose le força d'écouter ce bruit doux et tranquille* (J. Green, cit. *TLF*). — *Que l'on ne me force point d'écouter, en outre, un orchestre* (G. Duhamel).
c. **se forcer** ***à*** qq.ch. — Tour courant : *Il serrait les mâchoires, mordait ses lèvres pour se forcer à la maîtrise de soi* (H. de Montherlant, cit. *TLF*). — Avec l'inf. : **se forcer** ***à*** + infinitif — *Se forcer à sortir* (*TLF*).
d. **se forcer** ***pour*** + infinitif — Tour courant : *La nécessité de s'imposer dans un sens qui n'était pas celui de sa nature, de se forcer pour rire* (H. de Montherlant, cit. *TLF*).

Frapper (verbe)

Le verbe *frapper,* pris au sens propre ou au sens figuré, se construit avec plusieurs prépositions qui introduisent des compléments de valeur diverse (indiquant le lieu, la manière, l'instrument, l'agent, etc.) :

a. **frapper** ***à*** — *On frappe à la porte* (Littré). — *Frapper à la bonne porte* (Acad. 9e).

b. **frapper** ***à*** — *Frapper à bras raccourcis* (= très fort, avec violence). — *Frapper quelqu'un à mort* (Acad. 9e).

c. **frapper** ***contre*** — *Frapper contre un mur.*

d. **frapper** ***de*** — *Frapper des mains.* — *Frapper des* deux mains (*TLF*).

e. **frapper** qqn ou qq.ch. ***de*** — *Frapper un ballon du pied* (Acad. 9e). — Au figuré : […] *la loi frappe de nullité tout jugement rendu par un tribunal composé d'autres magistrats que ceux ayant siégé à la première audience* (G. Courteline, cit. *TLF*).

f. **être frappé** ***de*** — À la voix passive : *Être frappé de stupeur.* — *Être frappé d'apoplexie, de paralysie, de cécité* (Acad. 9e). **(Voyez *Complément d'agent*)**

g. **être frappé** ***par*** — À la voix passive : *Un arbre frappé par la foudre* (Acad. 9e). **(Voyez *Complément d'agent*)**

h. **frapper** ***sans*** — *Frapper sans pitié.*

i. **frapper** ***sur*** — *Frapper un accord sur le clavier* (Acad. 9e).

Froid, avoir ~ **Voyez** **Avoir**

Fur (Au ~ de, Au ~ et à mesure que) (locution prépositionnelle, locution conjonctive) (Bu § 1142)

a. ***au*** **fur** ***de*** — Au sens d'« à mesure » : *Au fur de la marche et du jour, je m'avance parmi le développement de la doctrine* (P. Claudel, cit. *TLF*).

b. ***au*** **fur et** ***à*** **mesure** ***de*** — Au sens de « dans le même temps et dans la même proportion » : *Faire des achats au fur et à mesure de ses besoins* (Acad. 9e).

c. ***au*** **fur et** ***à*** **mesure que** — Au sens d'« à mesure que » : *Je vous transmettrai les nouvelles au fur et à mesure que je les recevrai* (Acad. 9e).

Furieux **(adjectif) (Bu § 291)**

a. **furieux** ***de*** + indication de la cause du sentiment — *Furieux de colère et d’amour* (De Saint-Ange, cit. Littré). — *Il est furieux de cette résistance* (Acad. 9e). — Avec l’infinitif : *Il est furieux d’avoir perdu* (Acad. 9e). — *La duchesse du Maine, princesse du sang par elle-même, furieuse de voir attaquer le rang de son mari et de ses enfants* (Duclos, cit. Littré).
b. **furieux** ***contre*** + indication de l’objet du sentiment — *Être furieux contre soi-même* (Acad. 9e). — *Autrefois il était furieux contre ses rivaux* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

.B.

Le tour « °furieux sur » est un régionalisme.

Garde (Prendre ~) **Voyez** **Prendre garde**

Genou (nom) (Bu § 1051)*G*

Genou fait partie de plusieurs constructions figées, et notamment :

a. ***à*** **genoux** — Expression figée :

1. tomber ***à*** **genoux** — = « tomber à genoux dans un élan du cœur » (P. Porteau).

2. se mettre, être, se jeter ***à*** **genoux** — = pour prier, en signe d'imploration. — *Profanes, à genoux* (Boileau, cit. Littré) *!* (= en signe d'une profonde soumission ou admiration).

b. ***aux*** **genoux** de qqn — *Être aux genoux de qqn* (= lui être soumis, obéissant ; le supplier) (Littré). — *Être aux genoux d'une femme* (= lui témoigner son amour par des respects et des adorations) (Littré). — Avec un dét. possessif : (…) *à la veille de son mariage, voilà que Nic Deck voulait risquer sa vie dans une pareille tentative, et sa fiancée qui se traînait à ses genoux ne parvenait pas à le retenir* (J. Verne, *Le château…*)…

c. ***sur*** **les genoux** — Tour moderne :

1. tomber ***sur*** **les genoux** — = « tomber par accident sur les genoux » (P. Porteau).

2. être ***sur*** **les genoux** — Tour familier = « être épuisé, très fatigué ». — *Cela m'a mis sur les genoux* (Acad. 9e).

d. ***en*** **terre** — **mettre genou *en* terre** — Tour ancien = « s'agenouiller » (P. Porteau). **(Voyez *En* + *expression figées*)** — *Parvenue sur le champ de bataille, la légion s'arrête, met un genou en terre, et reçoit de la main d'un ministre de paix la bénédiction du Dieu des armées* (Chateaubriand, cit. Littré).

Goûter (verbe) (Bu § 290)

Le *Dict. de l'Académie* établit des distinctions de sens entre les différentes constructions formées par ce verbe reprises ci-dessous, qui, dans la pratique, s'avèrent interchangeables.

a. **goûter *à*** — Au sens de « manger ou boire une certaine quantité » : *Goûter à un vin, à un plat.* — Emplois figurés : *C'est un homme qui veut goûter à tous les plaisirs. — Goûter au fruit défendu* (= enfreindre une interdiction morale) (Acad. 9e). — *Las du mal qui me ronge je veux goûter au bonheur commun de la foule, et attendre la mort obscure…* (S. Mallarmé, cit. P.-O. Walzer).

b. **goûter *de*** — Au sens de « manger de qq.ch. pour la première fois » : *Goûtez de ces fruits.* Et, figurément : *Il a goûté de plusieurs métiers avant d'en choisir un* (Acad. 9e).

c. **goûter (sans prép.)** qq.ch. — Au sens de « vérifier la saveur » et, figurément, « apprécier » : Goûter un plat*,* une recette (*TLF*). — Goûter les plaisirs *de la table* (Acad. 9e).

N.B.

Les tours « °Est-ce que ce mets vous goûte ? », et « °Ce vin goûte le bouchon », « La soupe goûte le brûlé » sont des régionalismes. Dans la langue commune, on dit : Goûtez-vous, appréciez-vous ce mets ? Est-il à votre goût ? Vous plaît-il ? Et : Ce vin a un goût de bouchon. La soupe a un goût de brûlé, sent le brûlé (J. Deharveng, t. 1). »

Grâce (nom — locution prépositive, locutions verbales)

(Bu § 1073)

Grâce s'emploie, entre autres, dans les structures suivantes :

a. **grâce *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Au sens d'« à cause de » : *Il l'a emporté grâce à son sang-froid. — J'ai obtenu gain de cause grâce à votre appui. — La bataille fut gagnée grâce à l'aviation* (Acad. 9e). — Ce tour ne s'emploie qu'à propos d'un résultat heureux, à moins de vouloir ironiser ou marquer une intention humoristique : *Car si nous sommes dans un tel pétrin* (= « embarras », dans la langue familière), *c'est bien grâce à toi* — dit le personnage de l'humoriste Pierre Dac, Nicolas Leroidec en s'adressant à Wilhelm Fermtag (P. Dac, *Bons baisers de partout*).

b. **avoir bonne, mauvaise grâce *à*** + infinitif — Au sens d'« être fondé ou non, être bien ou mal venu à » — Tour courant : *Il a eu bonne grâce à répondre de la sorte. — Il aurait mauvaise grâce à se plaindre, à prétendre cela* (Acad. 9e).

c. **avoir bonne, mauvaise grâce *de*** + infinitif — Même sens — Tour vieilli : *J'aurais mauvaise grâce de refuser* (Stendhal).

Guérir (verbe)

La préposition *de* introduit le complément indiquant le mal ou la maladie dont on guérit :

a. **guérir** ***de*** qq.ch. — *Guérir d'un cancer* (*Petit Robert* 2012).

b. **guérir** qqn ***de*** qq.ch. — *Ce médecin l'a guéri d'une pneumonie*. — *Rien ne saurait le guérir de cette passion* (Acad. 9[e]).

c. **se guérir** ***de*** qq.ch. — *Il avait réussi à se guérir de sa timidité* (Acad. 9[e]).

g. **guérir (sans prép.)** — *Panacée propre à* guérir tous les maux (*Petit Robert* 2012). — Guérir un chagrin (Acad. 9[e]).

Habile (adjectif) (Bu § 915)*H*

a. **habile pour** + infinitif — *Je le crois assez habile pour se tirer de ce mauvais pas.* **(Voyez *Assez*)**
b. **habile à** + infinitif — *L'homme est extraordinairement habile à s'empêcher d'être heureux* […] (A. Gide, cit. *TLF*).

.B.

Les deux constructions sont équivalentes, le complément introduit par la prép. *pour* étant plus mobile que celui avec *à*.

Habiter **(verbe) (Bu §§ 297, 1049)**

Habiter se construit obligatoirement avec des compléments de lieu ou de manière (des compléments adverbiaux essentiels) qui peuvent s'introduire directement, sans préposition ou avec *à, dans, en*, etc.

a. **habiter** ***à*** — *Habiter à la campagne. — Habiter à Paris. — Ils habitent au sixième étage* (Acad. 9e).

b. **habiter** ***dans*** — *Habiter dans un vieux quartier* (Acad. 9e). — *Vous n'habitiez pas encore dans cet appartement* (M. Butor, cit. **Bu § 297**). — *Landry habitait dans la rue de l'Hirondelle* (J. Delay, cit. **Bu § 314**).

c. **habiter** ***en*** — *Habiter en ville* (Acad. 9e). — *Il habite en rase campagne* (Bescherelle).

d. **habiter** ***sur*** — *Il est venu habiter sur la Côte d'Azur* (*Dict. contemp.*, cit. **Bu § 297**).

e. **habiter (sans prép.)** — *Il* habite place *du Panthéon* (Acad. 9e). — *J'*habite rue *de la Gare* (J. Hanse). — *Elle* habite 2 rue *Taibout* (*Petit Robert* 2012).

N.B.

Les constructions *habiter à Paris* et *habiter Paris* sont toutes deux correctes même si la première (avec *à*), due à la contagion de *demeurer* (*demeurer à*) est, selon certains grammairiens, préférée dans la langue populaire (Wartburg-Zumthor).

Habitude (nom, locutions verbales, locutions adverbiales)

a. **(l')habitude *de*** : *L'habitude de la boisson, du tabac* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : *Avoir l'habitude de veiller* (Acad. 9e). — *C'était une passée d'éléphants* […], *et ces animaux* […] *avaient l'habitude de redescendre cette partie de la forêt* (J. Verne, *Un capitaine*…).

b. **avoir *pour* habitude *de*** : *Avoir pour habitude de se lever tôt* (Acad. 9e).

c. **être *dans* l'habitude *de*** : *Être dans l'habitude de se faire servir* (Acad. 9e).

d. ***d*'habitude** — = « d'ordinaire » : *D'habitude, il est ponctuel.* — Avec *comme : Il nous rejoindra là-bas comme d'habitude* (Acad. 9e).

e. ***à son habitude*** — = « selon l'habitude qu'on a », « suivant ses réflexes ordinaires » : *Il s'est montré très généreux, comme à son habitude* (Acad. 9e).

Habituer (verbe)

a. **habituer** ***à*** qq.ch. : *Nous sommes habitués au froid* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **habituer** ***à*** + infinitif — *Habituer les enfants à obéir* (Littré).

b. **s'habituer** ***à*** qq.ch. : *S'habituer au bruit* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **s'habituer** ***à*** + infinitif — *S'habituer à parler en public* (Acad. 9e).

N.B.

La construction avec *de* est archaïque : *La France n'était pas habituée de courir si souvent à Reims* (M. Druon).

Haine **(nom) (Bu §§ 354, 740)**

Haine se construit principalement avec les prépositions suivantes :

a. **haine** ***contre*** qqn : *Je n'avais de haine contre personne, mais peu de gens m'inspiraient de l'intérêt* […] (B. Constant, *Adolphe*). — *Il concevait une haine implacable contre les Romains* (Bossuet, cit. Littré).

b. **haine** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *Roland a la haine et le mépris des traîtres* (G. Duhamel, cit. *Petit Robert* 2012). — […] *constants dans leur haine du nazisme* (Fr. Ambrière, cit. **Bu § 740**). — *Une doctrine qui les engageait à la haine du monde* (E. Fléchier, cit. Littré).

c. **haine** ***pour*** qqn : *Nourrir de la haine pour quelqu'un* (Acad. 9e).

d. avoir, prendre qqn ou qq.ch. ***en*** **haine** : *J'ai pris la vie en haine* (J.-P. Sartre, cit. *Petit Robert* 2012).

e. ***par*** **haine** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *Ces vies jouées à pile ou face par haine du projet* (J.-P. Sartre, cit. *Petit Robert* 2012).

Harmoniser, (s'~) (verbe) (Bu § 288)

a. (**s'**) **harmoniser** ***avec*** qq.ch. — Tour courant : *Un visage qui s'harmonise avec un costume* (*TLF*). — *Il est impossible de dire combien ce vêtement noir* (…) *relevé de rose et de jais brillant, s'harmonisait avec l'éblouissante blancheur de la peau d'Adrienne et les flots d'or de sa chevelure* (E. Sue, cit. Bescherelle).
b. **s'harmoniser** ***à*** qq.ch. — Tour littéraire : *Des rideaux s'harmonisant à la couleur des murs.* (Acad. 9e). — *Il montrait un front sagace dont la couleur jaune s'harmonisait aux filaments de sa maigre chevelure* (H. de Balzac, cit. **Bu § 288**). — *Dans l'édifice, l'individuel* […] *ne vaut que s'il s'harmonise à un ensemble d'efforts* (M. Barrès, cit. **Bu § 288**).

Haut (Au ~ de, En~ de) (locutions prépositives) (Bu § 1073)

a. ***au* haut *de*** — La prép. *à* indique notamment la direction, le point d'aboutissement d'un mouvement d'ascension : *Au haut de la rue des Martyrs* (Chateaubriand, cit. Bu **§ 1073**). — *Jusqu'au haut de la côte* (G. Flaubert, cit. Bu **§ 1073**). — *Il s'est mis à grimper* […] *presque au haut d'un petit arbre* (A. Gide, cit. Bu **§ 1073**). — *Tel qu'un roc suspendu menace, au haut d'un mont, / La terre de sa chute et le ciel de son front* (Masson,cit. Littré).

b. ***en* haut *de*** — « dans la partie supérieure », la prép. *en* indiquant l'emplacement : *Il est tout en haut de la maison* (Littré). — *Écrivez ceci en haut de la page* (Littré).

N.B.

Les deux constructions sont tout aussi correctes, même si dans l'usage actuel, la deuxième (b.) semble d'un usage plus fréquent.

Hauteur (À ~ de, À la ~ de) (nom — locutions prépositionnelles) (Bu § 587)

Employées au sens de : « à un niveau correspondant à », « au niveau de », ces locutions se construisent comme suit :

a. **à hauteur de** — *La sonnette a été placée à hauteur d'homme* (Acad. 9e). — *À une dizaine de pieds de cette estrade, dont il était séparé par un écran à hauteur d'appui, se trouvait un antique fauteuil à long dossier, que l'écran entourait d'une sorte de pénombre* (J. Verne, *Un château…*).

b. **à la hauteur de** — *Vous trouverez le magasin à la hauteur du premier croisement* (Acad. 9e). — *Le bateau se trouvait à la hauteur de Malte* (= sous la même latitude que) (Acad. 9e). — Figurément : *Il n'est pas à la hauteur de son emploi* (= il n'a pas les qualités qui correspondent au niveau de son poste) (Littré).



Employées au sens de « dans une proportion de », ces deux locutions seraient propres à la langue familière, selon l'Académie : *Des travaux subventionnés par la région à (la) hauteur de trente pour cent* (Acad. 9e).

Hériter **(verbe) (Bu § 285)**

a. **hériter** ***de*** qqn (= personne de qui vient l'héritage) — *Elle héritera de ses grands-parents* (Acad. 9e).
b. **hériter** ***de*** qq.ch. (= objet de l'héritage) — *Émilie n'a pas hérité de votre prudence* (Fr. Mauriac).
c. **hériter (sans prép.)** qq.ch. (= objet de l'héritage) — Tour littéraire — *Nous* avons hérité ce caractère (A. Arnoux). — Le Moyen Âge hérite cette tradition (P. Guiraud, cit. **Bu § 285**).

d. **hériter** qq.ch. (= objet de l'héritage) ***de*** qqn (personne de qui vient l'héritage) — *Il avait hérité de l'oncle Henri ses amitiés et ses dégoûts* (É. Henriot).

Hésiter (verbe) (Bu § 907)

a. **hésiter** ***à*** + infinitif — Tour courant : *Il hésite à prendre cette mesure.* — Tours rares : avec *pour* ou avec *de* **(Bu § 907)**. **(Voyez *Balancer*)**

b. **hésiter** ***sur*** qq.ch. — Tour courant : *Hésiter sur la marche à suivre* (Acad. 9e). — *Ce pamphlétair*e […], *qui ne se gênait d'aucune vérité périlleuse à dire, hésitait sur un mot, sur une virgule, se montrait timide* […] (A. Carrel, cit. Littré).

c. **hésiter** ***entre*** qq.ch. et qq.ch. — Tour courant : *Hésiter entre deux voies* (Acad. 9e). — *Il hésitait entre le désir et la honte* (Vaugelas, cit. Littré).

d. **hésiter** ***pour*** + infinitif — Tour correct, mais peu fréquent : *Le prince hésita pour répondre* (A. Daudet, cit. Sandfeld).

e. **hésiter** ***de*** + infinitif — Tour correct, mais vieilli ou littéraire : *Je n'ai pas hésité de vous soumettre mes doutes sur cette matière* (Voltaire, cit. Littré). — *Ils n'hésitent pas de critiquer des choses qui sont parfaites* (La Bruyère, cit. Littré).

Heure **(nom) (Bu §§ 602, 604, 1048)**

a. Indication du temps et de la durée

1. ***à*** — indique l'heure exacte : *On dîne à six heures et demie* (Littré). — *À* deux heures et quart (tour courant), *à trois heures un quart* (tour soutenu) **(Bu § 604)**.

2. ***en*** — exprime la durée : *Je ferai ce travail en deux heures* (R. Georgin).**(Voyez *En + expression de temps*)**

3. ***dans*** — marque un délai compté à partir du moment où on parle : *J'irai dans deux heures.* — *J'aurai fini dans deux heures* (R. Georgin). — Avec l'art. déf. singulier : *Dans l'heure,* (= à l'instant même) (Acad. 9e).

4. ***sur*** — Avec l'art. déf. pluriel — indique une approximation : *Sur les onze heures* (R. Georgin). — *Il est venu sur les deux heures* (= vers deux heures) (Littré). — Avec l'art. déf. singulier, *sur* marque l'immédiateté ou l'urgence : *Sur l'heure* (= *à l'instant même*) — *Rendez-vous-y sur l'heure.* (Littré). — *Faites cela sur l'heure* (Acad. 9e).

b. Indication de la vitesse : ***à*** l'heure — Tour courant — *Parcourir, faire tant de kilomètres à l'heure* (Acad. 9e). — *La voiture roulait à cent cinquante* (*kilomètres*) *à l'heure* (Acad. 9e). — *La vitesse limite est de 60 km à l'heure dans les agglomérations*. — *La vitesse du vent dépasse 120 km à l'heure* (*Grand dict. enc.*, cit. **Bu § 1148**).

c. Indication du trajet ou de la distance parcourue en un espace de temps précis :

1. ***à*** + une, deux, etc. heure(s) ***de*** — *Cette ville est à une heure d'avion* (= distance parcourue en une heure de vol) (Acad. 9e).

2. ***par*** heure — *Parcourir cent kilomètres par heure* (Acad. 9e). — *Le chameau* (…) *fait régulièrement ses quatre ou cinq kilomètres par heure* (R. Lowie, cit. *TLF*).

d. Indication du prix d'une prestation ou d'un salaire : ***à*** (ou *par*) — *Coûter, gagner, être payé, à l'heure* ou *par heure* (Acad. 9e). — *Femme de ménage payée à l'heure* (*Petit Robert* 2012). — *Il gagne tant à la journée* (ou « par jour », et non pas « °au jour »), *à l'heure*

(Bu § 1048). (Voyez *Par* et *Femme de ménage*)

N.B.

1. Pour indiquer le prix d'une prestation, le tour sans prép. est également correct : *Être payé, gagner* tant l'heure (Acad. 9e). — *Des journées régulières qu'on lui payait* vingt centimes l'heure (M. Genevoix, cit. Bu **§ 1148**).
2. Les tours « gagner, coûter, être payé » tant « °de l'heure » appartiennent à la langue populaire ou familière.
3. « À l'heure », qui est le tour habituel et correct pour indiquer la vitesse, s'utilise dans les pronostics météorologiques pour parler notamment de la vitesse des vents. Depuis un certain temps, il est concurrencé par le tour « par heure », que l'on emploie ordinairement lorsqu'il est question non pas de la vitesse, mais du trajet parcouru. Cette construction n'est actuellement pas admise dans le *Dict. de l'Académie* dans ce sens.
4. Suivant le *Dict. de l'Académie* 9e, il n'y a pas lieu de dire, à propos de la vitesse des navires, « tant de nœuds *à l'heure* », le nœud étant par lui-même une unité de vitesse horaire — exemple d'emploi conseillé : *Nous* (parlant du navire *La Vigoureuse*) *filons, disons, à vingt-deux, vingt-trois nœuds* (P. Dac, *Bons baisers de partout*).

Heurter **(verbe)**

Heurter se construit avec des compléments de différentes sortes (d'objet, de manière, etc.) dont la plupart s'introduisent au moyen des prépositions *à, avec, contre* et *de*.

a. **heurter** ***à*** qq.ch. — *Heurter à la porte* (Acad. 9e). — *Heurter à toutes les portes* (Littré).

b. **se heurter** ***à*** qq.ch. — *Se heurter à un meuble.* — *Il s'est heurté à une difficulté imprévue* (Acad. 9e).

c. **heurter** ***contre*** qq.ch. — *Le navire heurta contre un écueil* (Acad. 9e).

d. **se heurter** ***contre*** qq.ch. — *Se heurter contre le coin d'une table* (Acad. 9e).

e. **heurter** qqn ***avec*** qq.ch. — *Il m'a heurté avec sa valise* (Acad. 9e).

f. **heurter** (qqn ou qq.ch.) ***de*** front — *Gardons-nous de heurter les préjugés de front* (Voltaire, cit. Bescherelle). — *Il ne faut pas heurter de front l'opinion d'un homme qu'on cherche à persuader* (Bescherelle).

g. **heurter (sans prép.)** qq.ch. — *La voiture* a heurté un passant (Acad. 9e). — Heurter les intérêts, l'amour-propre *de qqn* (Bescherelle).

Histoire de (locution prépositive) (Bu § 378)

histoire de + infinitif — idée de but — Tour familier : *Jouons aux dominos, histoire de passer le temps.* — *Je lui ai fait une farce, histoire de rire* (Littré). — *On nous mènera à Bonifacio, histoire de manger des merles chez le patron Lionetti* (A. Daudet, cit. Bu **§ 378**).


N.B.

Histoire s'utilise, dans cette construction, sans article.

Hormis (préposition) (Bu § 255, 256, 257, 273, 1036, 1039)

Hormis s'emploie aujourd'hui au sens d'« excepté », « sauf » — *Tout le monde*, *hormis Matteo, dormait,* […] *quand tout à coup des cris lamentables se firent entendre* (Gobineau, *Nouvelles*). — *Hormis deux ou trois, ils ont tous répondu à l'appel* (Acad. 9e). — Hormis + compl. adverbial : *Hormis dans une partie de l'Ukraine, la déléninisation n'a pas eu lieu* (S. Courtois 2017). — Avec une proposition : *Il ressemblait à M. de Beaufort, hormis qu'il parlait mieux français* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

Hors (préposition) (Bu §§ 1036, 1037, 1049, 1064)

Hors s'emploie le plus souvent dans des expressions figées exprimant l'exclusion par rapport à un ensemble. Dans certains de ses emplois (a.) *hors* réfère à un lieu envisagé de manière plus ou moins concrète et précise ; dans d'autres (b.), *hors* indique l'idée d'un espace symbolique ou abstrait.

a. Au sens propre (= « à l'extérieur de », par rapport à un lieu envisagé de manière concrète ou abstraite) : *Hors Paris.* — *Faire du ski hors piste* (Acad. 9e). — *Hors bord* (**Bu § 1064**). — Avec l'article déf. : *Les filles ne se mariaient jamais hors la ville, à peine hors la maison, jamais hors la rue ou le quartier* (Fr. Mauriac, cit. **Bu § 1064**). — *Une bicyclette qu'il enfourcherait, aussitôt hors l'hôtel* (P. Bourget, cit. **Bu § 1064**). — *La basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, à Rome.* — *Des familles hagardes* […] *galopaient* […] *vers quelque refuge hors les murs* (H. Guillemin, cit. **Bu § 1064**).

b. Au sens figuré :

1. Au sens d'« en dehors de ». Dans nombre d'expressions figées, le régime s'introduit sans article : *Définir des quotas d'accueil de bacheliers hors académie* (*Le Monde,* 2018). — *Propos hors antenne* (Acad. 9e). — *Il n'est que quelques intellectuels hors cadre pour poser les questions qui fâchent* (*Causeur,* 2017). — *Hors catégorie* (**Bu § 1064**). — *Une voix hors champ* (au cinéma) (Acad. 9e). — *Un professeur hors classe* (Acad. 9e). — *Tirage hors*

commerce (Acad. 9e). — *Hors compétition* (*Le Point,* 2017). — *On l'a classé hors concours* (J. Hanse). — *Les écoles hors contrat, coupables de mieux réussir que l'État* (*Causeur,* 2018) *?* — *Restauration hors domicile* (*Le Point,* 2016). — *Il est hors jeu* (J. Hanse). — *Un homme hors ligne, sans égal* (Acad. 9e). — *Au Maroc, où les relations extraconjugales sont passibles de prison ferme et l'avortement interdit, 50 000 naissances hors mariage sont enregistrées chaque année* (*Le Monde,* 2018). — *Passions hors nature* (ou *contre nature*). — *Hors programme* **(Bu § 1064)**. — *Un cavalier hors pair* (ou, loc. prép. : *hors de pair*) (Acad. 9e). **(Voyez *Hors de*)** — *Hors saison* **(Bu § 1064)**. — *Des propos tenus hors séance* (Acad. 9e). — *Un appareil hors service* (Acad. 9e). — *Une Europe hors sol, hors peuple, hors démocratie* (*Causeur,* 2018). — *Un devoir hors sujet.* — *Prix hors taxes.* — *Une illustration hors texte* (Acad. 9e). — *Diplôme obtenu hors UE* [= Union européenne] (*Le Monde*, cit. **Bu § 1064)**.

2. Au sens d'« excepté » : *Hors cela, je suis de votre sentiment* (Acad. 9e). — *Elle était épuisée, vidée de tout, hors sa volonté de tenir* (R. Gary, cit. J. Hanse). — *Aucun de mes serviteurs, hors toi, ne doit passer la nuit dans l'hôtel* (Villiers de l'Isle-Adam, Véra, in *Contes…,*). — *Les ventes de véhicules neufs au Japon, hors mini-voitures, ont reculé* (*Le Point,* 2018).



N.B.

1. « Hors de service » est un tour vieilli.
2. « °Hors usage » n’appartient pas à la langue commune. **(Voyez *Hors de*)**.
3. « °Hors cause », « °hors prix, » « °hors ville » sont des tours régionaux (Belgique).
   Dans la langue commune on dit : hors *de* cause, hors *de* prix, hors *de* la ville

   (Bu § 1064). Le tour « hors la ville » cité dans a. appartient à la langue littéraire.

Hors de (locution prépositive) (Bu §§ 1036, 1037, 1049)

La locution prépositive *hors de* indique l'extériorité ou l'exclusion. Certains de ses emplois relèvent du sens propre — ils réfèrent à un lieu concret — tandis que d'autres, plus ou moins abstraits, ont un sens figuré.

a. Avec l'idée d'exclusion par rapport à un lieu, avec ou sans déterminant : *Hors de l'eau. — Je chassai ensuite, hors de ma maison, cette femme, à coups de fouet* […] (Lautréamont, *Chants…*, II). — *Hors de la portée, hors de portée de qqn*. — *Les produits dangereux doivent être placés hors de la portée des enfants* (Acad. 9e). — *Cela s'est passé hors de ma présence* (Acad. 9e). — *Hors de ma vue !* (*Petit Robert* 2012) — *Hors de la ville. — Hors d'atteinte. — Hors de portée du tir ennemi* (Acad. 9e). — *Ensuite, sentant le monsieur hors de vue, il s'arrêta* […] (H. Pourrat, cit. *TLF*). — *Singapour, où posséder une voiture est hors de prix* (*Le Point*, 2018). — *Hors de chez lui* (J. Hanse). — *Hors d'ici.*

b. Avec l'idée d'exclusion dans le temps : *Nous voici hors de l'hiver. — Vivre hors du temps* (Acad. 9e).

c. Au sens abstrait d'« en dehors de », avec ou sans déterminant : — *Ces établissements d'élite qui* […] *ont le privilège assez extraordinaire de les* [= les élèves] *recruter hors de toute carte scolaire* (M.-E. Pech, *Le Figaro*, 2012). **(Voyez *Hors*)** — *Un homme hors du commun. — Les habitants n'avaient pas supporté que les policiers aient été si rapidement mis hors de cause* (*Causeur*, 2007). — *Mettre quelqu'un hors de combat. — Le malade est hors de danger. — Être hors d'état de nuire* (Acad. 9e). — *Des gens arrivaient hors d'haleine* (G. Flaubert*, L'éducation sentimentale*) […]. — *Hors de mesure. — Un*

cavalier hors de pair (ou, prép. simple : *hors pair*) (Acad. 9e). — *Hors de portée de l'expérimentateur* (P. Schaeffer, cit. *TLF*). — *L'usager ne dispose que de peu d'occasions pour se défendre face à une répression hors de proportion* (*Le Point,* 2017). — *Il est hors de question que vous y alliez. — Être hors de soi. — Cet homme est hors de soupçon. — Une voiture hors d'usage.* (Acad. 9e).

d. Au sens d'« à l'exception de » : *hors de* + infinitif — *Hors de le battre, il ne pouvait le traiter plus mal* (Acad. 9e).



La construction *hors* + proposition conjonctive est rare : *Ignorant tout du monde de l'argent*, hors que *s'y brassaient d'obscures affaires* (A. de Châteaubriant, cit. Bu **§ 287**).

Huit, Quinze (pronoms numéraux, locutions adverbiales) (Bu § 1046)

a. ***de*** + jour + ***en huit***, ***de*** + jour + ***en quinze*** — Tour classique : *D'aujourd'hui en huit, de demain en huit.* (Acad. 9e). — *D'aujourd'hui en quinze* (G. Flaubert). — *Rendez-vous de demain en huit* (G. Bernanos, cit. Bu **§ 1046**).

b. jour + ***en huit***, jour + ***en quinze*** — Tour familier (sans la prép. *de*) : *Nous n'avons rendez-vous que mardi en huit* (Acad. 9e). — *C'est mardi en quinze* (Tr. Bernard). — *Jeudi en huit* (Martinon).

Ici (d'~ à) (adverbe — locution prépositive) (Bu §§ 1045, 1136, 1137) ***I***

a. ***d'*** **ici** ***à*** + indication de temps : *D'ici à huit jours, d'ici à* demain (*Dict. général*). — *Si tu savais ce que j'ai à faire d'ici à ce soir* (A. Maurois, cit. **Bu § 1045**) *!* — Au sens figuré, avec inf. : *D'ici à approuver le projet, il y a un pas que je ne saurai franchir* (Acad. 9e).

b. ***d'*** **ici (sans prép.)** + indication de temps : *Revenez à midi, d'*ici là *j'aurai arrangé votre affaire* (Acad. 9e). — *D'*ici quelques mois (M. Prévost). — *D'*ici peu (tour plus fréquent actuellement que *d'*ici *à* peu) **(Bu § 1045)**.

.B.

Les deux constructions sont correctes.

Identifier, (s'~) **(verbe) (Bu § 288)** ***I***

Les verbes *identifier et s'identifier*, au sens de « (se) considérer comme identique ou assimilable à » se construisent avec deux prépositions :

a. **identifier** qqn ou qq.ch. ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Identifier la patrie au village où l'on est né* (*Grand Larousse de la Langue fr*.).

b. **s'identifier** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Il s'identifie à son père* (*Petit Robert* 2012). *En s'identifiant au héros du roman* (J.P. Sartre, cit. **Bu § 288**). — *Les enfants peuvent facilement s'identifier à ce héros* (Acad. 9e).

c. **identifier** qqn ou qq.ch. ***avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — *Identifier une chose avec une autre* (*Petit Robert* 2012). — *Acteur qui s'identifie avec son personnage* (*Petit Robert* 2012).

d. **s'identifier** ***avec*** qqn ou qq.ch. — *Acteur qui s'identifie avec son personnage* (*Petit Robert* 2012).

N.B.

Dans la dernière édition du *Dictionnaire*, l'Académie n'a retenu, pour cette acception, que les exemples avec la préposition à. La construction *s'identifier avec* est citée sans réserve par des auteurs de référence : *La législation avait fini par s'identifier avec les mœurs* (Littré). — *L'auteur refuse de s'identifier à (ou avec) ses héros* (J. Hanse).

Identique (adjectif, locution adverbiale)

Cet adjectif se construit avec deux prépositions, *à* et *avec*. Il est aussi noyau d'une locution adverbiale qui s'introduit avec *à* :

a. **identique *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *Ces deux propositions sont identiques l'une à l'autre* (Littré). — *Cela ne signifie pas que les Français sont identiques les uns aux autres, mais qu'ils ont en commun des usages* […] *qui diffèrent nettement de ceux des autres peuples* (J. Bichat 2017). — *Ils* [ses vêtements] *étaient en tout point identiques à ceux de l'homme dont le portrait ornait la couverture des 13 Coupables* (J.-B. Baronian, Simenon m'était compté, in *Histoires*…).

b. **identique *avec*** qqn ou qq.ch. : *Deux et deux sont identiques avec quatre* (Littré).

c. **à l'identique** — *Les produits du marché sont reproduits à l'identique donnant l'illusion au consommateur que c'est bien la demande qui commande l'offre (alors que c'est le contraire)* (P. Charaudeau 2007).


N.B.

La construction °*identique que* n'est pas à imiter dans un usage soigné.

Idoine (adjectif) (Bu § 149)

a. **idoine** ***à*** + infinitif — « qui est habilité à » — Tour juridique, vieilli : *Il fut déclaré apte et idoine à recevoir cet héritage* (Acad. 9e). — [...] *pour être apte et idoine à posséder des bénéfices* (Littré). **(Voyez *Apte* et *Capable*)**

b. **idoine** ***à*** + infinitif — « qui est propre à » — Tour littéraire, utilisé souvent par plaisanterie : [...] *il réalisait des économies considérables de ports de lettres, les timbres de la Civette étant plus secs, par conséquent plus légers et moins idoines à surcharger la correspondance* (A. Allais, L'autographe homicide, in *Contes humoristiques*).

c. **idoine** ***pour*** qq.ch. — « qui convient parfaitement » — Tour littéraire, utilisé souvent par plaisanterie : *De même, le très baroqueux Hervé Niquet n'est pas a priori le chef idoine pour ces folies* (= un opéra de Jacques Offenbach), *mais il est passionné par ce répertoire* (*Le Figaro*, 2010).

.B.

Selon l'Académie, les emplois mentionnés dans b. et c. seraient familiers.

Ignorer **(verbe) (Bu §§ 285, 1126)**

Ignorer s'emploie dans deux constructions, suivant le sens et le registre de langue :

a. **ignorer *de*** qq.ch. — = « ignorer qq.ch. », « ne pas savoir » — Tour figé employé dans une construction négative — ne pas **ignorer *de*** qq.ch., au sens de « savoir qq.ch. », « en être instruit » — dans la langue littéraire et juridique : *C'est un homme qui n'ignore de rien* (Acad. 9e). — *Il annonça ses intentions, afin que personne n'en ignorât* (Littré). — *Il* [Letondu] *fait également des haltères,* […] *qu'il* […] *laisse retomber bruyamment sur le sol, au grand effroi de M. Guitare, commis d'ordre, logé exactement au-dessous, ainsi que vous n'en ignorez pas* (G. Courteline, *Messieurs…*). — *Les intuitions, nul n'en ignore* (= nul n'ignore cela)*, sont beaucoup plus l'apanage des femmes que des hommes* (Farrère, cit. **Bu § 285**). — *Afin que nul n'en ignore* (= « afin que tout le monde le sache bien »). — *Les lois sont publiées au « Journal officiel » afin que nul n'en ignore.* (Acad. 9e). — *Pour que nul n'en ignore, rappelons que notre animateur est aussi, et d'abord, un écrivain* […] (*Causeur,* 2008).

b. **ignorer (sans prép.)** qq.ch. — = « ne pas connaître » : *Nul n'est censé* ignorer la loi (Acad. 9e).



Les propositions conjonctives compléments d'*ignorer* s'introduisent sans préposition : *Vous n*'ignorez *pas* qu'il a voulu me nuire. — *J*'ignorais qu'il fût arrivé (Acad. 9e).

Il y a (tour impersonnel — introducteur — locution prépositive) (Bu §§ 1037, 1099)

Il y a est considéré par certains grammairiens comme étant une locution prépositive, lorsqu'il introduit des compléments de temps :

> *Nos amis sont partis il y a dix minutes. — Je vais vous raconter un rêve que j'ai fait il y a des années* (J. Green, cit. A. Henry). — *Le Colisée, la basilique de Maxence, le Panthéon, tels qu'ils étaient encore il y a deux cents ans* (M. Butor).

Imaginer, (s'~) **(verbe) (Bu § 908)**

Le verbe (*s'*)*imaginer* s'emploie principalement dans trois acceptions, dans des constructions différentes :

a. Au sens d'« avoir l'idée de », « inventer », « entreprendre » : **imaginer** ***de*** + infinitif — *Il a imaginé d'apprendre plusieurs langues à la fois* (Acad. 9e). — *Les élèves avaient imaginé de séquestrer leur institutrice* (*Robert méthod*. cit. **Bu § 908**).

b. Au sens de « croire sans fondement » :

1. **s'imaginer** ***de*** + infinitif — *Il s'imagine d'avoir tous les droits* (J. Hanse).

2. **s'imaginer (sans prép.)** + infinitif : *Elle* s'est imaginé avoir raison (J. Hanse). — *Tout ce qu'elle* s'imaginait tenir *lui échappait tout à coup* (Fénelon, cit. Bescherelle). — *Ces lâches chrétiens qui* s'imaginent avancer *leur mort quand ils préparent leur confession* (Bossuet, cit. Littré).

c. Au sens de « se représenter » : **imaginer (sans prép.)** + prop. infinitive : *Le président* […] « imagin(ait) *mal* le Medef revenir » *sur l'accord* […] (*Le Figaro,* 2009). — Avec l'infinitif seul : **s'imaginer (sans prép.)** + infinitif — *L'homme éprouve ce qu'il* s'imagine éprouver (A. Gide, cit. **Bu § 908**).



Les nuances de sens étant parfois subtiles, ces différentes structures sont confondues chez certains auteurs.

Imprévu **(adjectif) (Bu § 360)**

Dérivé d'un verbe (*prévoir*), l'adjectif *imprévu* accepte des compléments d'agent :

a. **imprévu** ***par*** qqn — *Une forme nouvelle, originale, imprévue par les philosophes classiques* (H. Lefebvre, cit. **Bu § 360**).

b. **imprévu** ***de*** qqn — *Une révolution souvent aussi imprévue de ceux qui la font que de ceux qui la souffrent* (Montesquieu, cit. Littré). **(Voyez *Complément d'agent*** N. B. 3.**)**

Imputer **(verbe) (Bu §§ 306, 906)**

a. **imputer** qq.ch. ***à*** qqn — Au sens d'« attribuer la responsabilité d'une action digne de blâme » : *On lui* [= *à* lui ou *à* elle] *a imputé plus d'une mauvaise action* (Acad. 9e).

b**. imputer** ***à*** qqn ***de*** + infinitif — Même sens : *On lui impute d'avoir voulu corrompre des témoins* (Acad. 9e).

c. **imputer** ***sur*** ou ***à*** — Au sens de « porter en compte », « porter une dépense sur un budget » : *Imputer une dépense sur un exercice antérieur* (*Lexis*). — *Veuillez imputer ce versement au compte de mon propriétaire* (Acad. 9e).

d. **imputer** qq.ch. ***à*** qqn ***à blâme****,* ***à crime****,* ***à déshonneur****,* ***à erreur****,* ***à grief*** — Au sens de « attribuer qq.ch. à qqn à titre de », « trouver dans une action de quoi blâmer celui qui l'a accomplie, la considérer comme un crime », etc. — Tour littéraire : *Ne m'imputez pas à crime ma modération* (Acad. 9e). — *Je suis sûr au moins que mon erreur ne peut m'être imputée à crime* (J.-J. Rousseau). — *Je m'imputais à honte, et presque à crime, le silence qui régnait* (Stendhal, cit. Bu **§ 306**). — *Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et vous ne m'exaucerez pas ; je crierai la nuit, et l'on ne me l'imputera point à folie* (Lemaistre de Sacy, trad. du Ps. XXI, 2).

Inaperçu Voyez **Complément d’agent** N. B. 3.

Inapte Voyez Apte

Inattaquable (adjectif) (Bu § 360)

Dérivé d’un verbe (*attaquer*), *inattaquable* se construit notamment avec un complément d’agent :

a. **inattaquable** ***par*** qq.ch. — *L’or est inattaquable par un acide isolé* (Acad. 9e).

b. **inattaquable** ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — *Il est inattaquable sur ce sujet* (Acad. 9e). **(Voyez *Complément d’agent*** N. B. 3.**)**

Inattendu **(adjectif) (Bu § 360)**

Dérivé d'un verbe (*attendre*), *inattendu* peut se construire avec un complément d'agent :

inattendu ***de*** qqn — *Le père Dubarle* […] *rendit un hommage, inattendu de certains, à la science et à la raison* (L. Martin-Chauffier, cit. **Bu § 360**). **(Voyez** ***Complément d'agent*** N. B. 3.**)**

N.B.

Cette construction est différente de celle-ci : *Le soir, vers onze heures, je reçus la visite très inattendue du capitaine Nemo* (J. Verne, *Vingt mille lieues…*) — où la prép. *de* introduit le complément du nom *visite.*

Incapable **Voyez** **Capable**

Incompatible **Voyez** **Compatible**

Inconnu (adjectif) (Bu § 915)

a. **inconnu *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Sans parents, sans état, à moi-même inconnu* (Voltaire, cit. Littré). — *Un philanthrope invente des supplices inconnus à la Perse et à la Chine* (A. France, *Le mannequin…*). — […] *il* [le droit] *institue une juridiction arbitraire, inconnue au législateur* (A. France, *Le mannequin…*). **(Voyez *Complément d'agent*** N. B. 3.**)**

b. **inconnu *de*** qqn — *Un règlement inconnu du grand public.* **(Voyez *Complément d'agent*** N.B. 3**)**

Incorporer (verbe)

Incorporer qui signifie, selon le cas, « unir intimement une chose à une autre », « rattacher une partie à un tout », « rattacher une personne à un corps social », etc. — se construit avec *à*, avec *dans* et avec *avec.*

a. **incorporer** qqn ou qq.ch. ***à*** qq.ch. — Tour courant : *Incorporer des œufs à une sauce* (*Petit Robert* 2012). — *Je me sentais* (…) *incorporé au peloton de tête* (H. Troyat). — *Incorporer une disposition à un contrat* (*Petit Robert* 2012).

b. **incorporer** qq.ch. ***avec*** qq.ch. — Tour vieilli : *Cette drogue s'incorpore facilement avec les extraits* (Littré).

c. **incorporer** ***dans*** qq.ch. — *Plusieurs des lois anciennes furent incorporées dans le code* (Littré). — *Incorporer quelqu'un dans une société* (*Petit Robert* 2012). — *Incorporer une disposition dans un contrat* (*Petit Robert* 2012).

Indigner, (s'~) **(verbe) (Bu § 906)**

a. **s'indigner** ***de*** qq.ch. : *Ils s'indignent de cette injustice* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **s'indigner** ***de*** + infinitif — *Ils s'indignent de voir la vérité bafouée* (Acad. 9e).

b. **être indigné** ***contre*** qqn ou qq.ch. — Au participe : *Tous les Grecs indignés contre vous* (Racine). — *Félicité, bien que nourrie dans la rudesse, fut indignée contre Madame, puis oublia* (G. Flaubert, *Trois contes*).

c. **indigner (sans prép.)** qqn : *Son manque de parole* m'indigne. — À la voix passive : indigné *de* — *Je suis indigné de sa conduite* (Acad. 9e).

(Voyez *Complément d'agent*)

Induire (verbe) (Bu § 907)

a. Au sens de « pousser à faire qq.ch. » :

1. **induire *à*** qq.ch. : *Qui vous a induite à cela ?* — Avec l'inf. : **induire *à*** + infinitif — *Induire à mal faire.*

2. **induire *en*** qq.ch. : *Il voulait m'induire en erreur.* — *Induire en tentation* (Acad. 9e).

b. Au sens de « tirer une conclusion par induction » : **induire de** — *Qu'induisez-vous de là ?* — *J'en* (*de* cela) *induis qu'il vaut mieux renoncer à ce projet* (Acad. 9e).

Indulgent (adjectif) (Bu §§ 361, 362)

Cet adjectif se prête à trois constructions également correctes de sens équivalent :

a. **indulgent** ***envers*** qqn — Tour courant : *Les enfants doivent être indulgents envers les grandes personnes* (Saint Exupéry, cit. *Petit Robert* 2012).

b. **indulgent** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Tour vieilli ou littéraire : *Être indulgent à ses amis, à leurs fautes* (Acad. 9e). — […] *M. Bergeret, indulgent aux fautes des aïeux et curieux seulement de mœurs et d'usages* (A. France, *Le mannequin d'osier*). — *Un homme dur au travail et à la peine, inexorable à soi-même, n'est indulgent aux autres que par un excès de raison* (La Bruyère, cit. Littré).

c. **indulgent** ***pour*** — Tour courant : *Vous êtes trop indulgent pour ne pas m'excuser.* — *Être indulgent pour ses amis, pour leurs fautes* (Acad. 9e). — *Ces espérances l'* [mon père] *avaient rendu très indulgent pour beaucoup de fautes que j'avais commises* (B. Constant, *Adolphe*).

(Voyez *Assez… pour*)

Infinitif complément de l’adjectif (Bu §§ 361, 362, 915)

L’infinitif qui suit un adjectif peut en réalité avoir des fonctions diverses — complément de l’adjectif essentiel ou non (*enclin à s’irriter, désireux de partir, suffisant pour réussir*), complément de l’adjectif exprimant la cause, la conséquence, la destination ; sujet réel, etc. (*fier d’avoir réussi, triste à mourir, propre à rien. Il est inutile de chercher*). Il peut être introduit par différentes prépositions, et notamment par *à*, *de*, *pour*. **(Voyez *De + infinitif* ainsi que les différentes entrées : *agréable*, *bon* , etc.)**

Infinitif complément de verbe (Bu §§ 902-909)

1° Les verbes conjugués peuvent être suivis d'infinitifs compléments (**Bu § 904**).

2° Ces infinitifs compléments peuvent remplir des fonctions diverses :

— compléments d'objet direct : *Agnès* adore lire.

— compléments d'objet indirect : *Bernard se plaint de travailler le lundi*.

— compléments essentiels adverbiaux : *Cyril ira travailler demain*.

— compléments adverbiaux dit aussi circonstanciels : *Damien* part pêcher *la truite*.

3° Certains verbes conjugués peuvent former plusieurs structures avec les infinitifs compléments : directe (sans préposition) ou indirecte du moins sur le plan formel, vu la présence de la préposition dite vide *(*Voyez *Prépositions dites vides, prépositions introducteurs)*
— avec *à* ou *de*, notamment — *j'*aime lire*, j'aime à lire, j'aime de lire*. Celles-ci diffèrent souvent par le sens et par le contexte d'emploi.

4° Les verbes classés dans les tableaux ci-dessous mentionnent les structures les plus fréquentes avec les infinitifs. Certains d'entre eux se prêtent aussi à d'autres constructions. Ceux qui font l'objet d'une entrée spéciale sont marqués du signe +.

.B.

Les verbes répertoriés dans ces tableaux sont les verbes qui, conjugués, sont suivis d’un infinitif complément introduit directement (le tableau ci-dessous) ou au moyen d’une préposition (les tableaux suivants).

Infinitifs compléments introduits sans préposition **(** **§ 905)**

Ex. : *J'*adore **(sans prép.)** lire.

adorer	aimer mieux +	assurer +	compter +
affirmer	aller +	avoir beau +	conduire
aimer +	apercevoir	avouer	confesser
courir +	espérer +	mener	rentrer
croire +	estimer	monter	retourner
daigner	être +	nier +	revenir
déclarer	faillir +	oser +	savoir
descendre	faire +	penser (= croire) +	sentir
désirer +	falloir	pouvoir	souhaiter +
détester +	se figurer	préférer +	supposer +
devoir	(s')imaginer +	présumer	venir +
dire (= affirmer) +	juger +	prétendre (= affirmer) +	voir
écouter	jurer (= déclarer formellement) +	se rappeler +	vouloir
entendre +	laisser +	reconnaître regarder +	(= désirer) +

N.B.

1. Les infinitifs compléments de but de la plupart des verbes intransitifs, et notamment des verbes de mouvement — *courir, monter, partir, rentrer, retourner, sortir*, etc. — s'introduisent habituellement sans préposition : *Georges* courut, monta, partit, retourna travailler **(Bu § 908)**.

2. Les verbes tels que *aller, devoir, pouvoir, faillir, faire, laisser, vouloir*, etc. — suivis d'un infinitif et appelés dans cet emploi semi-auxiliaires — ne prennent pas de préposition : *Henri va, doit, peut partir /a failli tomber /nous a fait, laissés attendre* (ou *laissé attendre*) **(Bu §§ 821, 951)**.

Infinitifs compléments introduits par à (Bu § 907)

Ex. : *Je ne m'abaisserai pas* ***à*** *me justifier* (Acad. 9e).

s’abaisser	aider +	(s’) assujettir	chercher +
aboutir	s’amuser	astreindre	commencer +
s’abuser +	s’animer	s’attacher +	se complaire
s’acharner +	s’appliquer	s’attendre +	concourir
s’accorder +	apprendre	autoriser +	(se) condamner +
s’accoutumer +	s’apprêter +	s’avilir	consentir +
admettre +	arriver	avoir +	consister +
s’adonner	aspirer	balancer +	conspirer +
(s’) aguerrir +	assigner	se borner	se consumer
continuer +	exceller	s’offrir +	rêver (= méditer) +
contribuer	exciter	parvenir	servir +
convier	exhorter	pencher +	solliciter (= inciter) +
demander +	s’exposer	penser +	songer
destiner +	se fatiguer	persévérer	se soumettre
(se) déterminer	fondé (être~) +	persister	stimuler
se dévouer	forcé (être~) +	se plaire	suffire +
disposer	forcer +	porter	tarder +
donner	habiliter	pousser	tendre
dresser	habituer +	se prendre +	tenir (= désirer) +
employer	hésiter +	préparer	tenu (être~) +
s’empresser +	inciter	prétendre (= aspirer) +	travailler +
encourager	induire +	prêter	trouver
engager	s’ingénier	provoquer	se tuer +
s’ennuyer +	instruire +	réduire	veiller

enseigner

s’entendre +

(s’) entraîner

s’essayer +

s’évertuer +

inviter +

laisser +

obliger +

s’obstiner

s’occuper +

se refuser +

renoncer

répugner +

se résigner +

réussir +

venu (être bien *ou* mal ~) +

viser

Infinitifs compléments introduits par de (Bu § 906)

Ex. : *Elle s'est abstenue **d**'applaudir* (Acad. 9e).

s’abstenir	ajourner	cesser +	convoiter
accepter	ambitionner	charger	craindre
accorder +	s’applaudir +	choisir +	déconseiller
accuser	appréhender	commander	décourager
s’accuser	(s’) arrêter	comploter	dédaigner
achever +	attendre (= différer) +	conclure +	défendre
admettre (= accepter) +	avertir +	conjurer	(se) défier +
admirer	s’aviser +	conseiller	dégoûter
affecter	blâmer	se contenter	délibérer
s’affliger	brûler	convaincre convenir +	demander (= exiger) +
se dépêcher	éviter +	se mêler	redouter
déplorer	(s’) excuser +	menacer	refuser +
désaccoutumer	exempter	mériter	regretter +
désapprendre	feindre	négliger	se réjouir
désespérer	féliciter +	obligé (être~) +	remercier +
déshabituer	finir +	obtenir	remettre
détourner	se flatter	s’occuper (= s’appliquer) +	se repentir
se devoir	être forcé +	offrir +	reprocher
différer +	frémir	omettre	retenir
dire +	se glorifier	ordonner	rêver +
discontinuer	gager	oublier	rire +
disconvenir	garder	pardonner	rougir
se disculper	gémir	parier	ruminer

dispenser
dissuader
douter +
écarter
s’efforcer +
embarrassé (être~) +
s’embarrasser +
empêcher
s’empresser
(= se hâter) +
enjoindre +
enrager
entreprendre
envisager
épargner
essayer +
s’étonner

haïr
se hâter
imposer
imputer +
incriminer
s’indigner +
s’ingérer +
inspirer
interdire
s’interrompre
inventer
jurer (= faire serment) +
ne pas laisser +
louer (= féliciter) +
manquer +
méditer

parler +
permettre +
persuader +
plaindre
préméditer
prescrire
presser
prétexter +
prévoir +
prier +
projeter
promettre
proposer
protester +
réclamer
recommander
récompenser

signifier
simuler
solliciter (= demander) +
sommer
se soucier +
soupçonner
se souvenir +
suggérer
supplier
supporter
tâcher +
tenter
tenu (être~) +
valoir +
vanter

Ingérer (s'~) **(verbe) (Bu § 906)**

Au sens de « s'immiscer dans une affaire indûment ou sans en être requis » :

a. **s'ingérer** ***dans*** qq.ch. : *S'ingérer dans la vie privée d'autrui* (Acad. 9e).

b. **s'ingérer de** qq.ch. — Tour vieilli ou littéraire : *Il s'ingère de tout* (Acad. 8e). — […] *la femme, si elle s'ingère de philosophie, incapable d'embrasser fortement un sujet, de le creuser* (P.-J. Proudhon, cit. *TLF*) … — Avec l'inf. : **s'ingérer** ***de*** + infinitif — *Il s'ingère de donner des avis* (Acad. 8e) — *Elle s'était ingérée d'écrire un roman idiot* (A. Hermant, cit. Bu **§ 906**). — *Figurez-vous que j'ai depuis trois ans au moins sur les bras une miss irlandaise, nommée Patrickson, qui s'est ingéré*[***e***] *de traduire mes œuvres et de les propager en Angleterre* (H. de Balzac, cit. *TLF*).

Innover **(verbe) (Bu § 287)**

a. **innover** ***en*** qq.ch. : *Innover en politique, en art. Ils veulent innover en tout* (Acad. 9e).
b. **innover (sans prép.)** qq.ch. — Tour vieilli, mais correct : M. *André Siegfried, l'éminent géographe,* a innové la cartographie *politique* (A. Dauzat, Bu **§ 287**).

Inquiet (adjectif) (Bu §§ 361, 362)

Cet adjectif se prête actuellement à trois constructions également correctes :

a. **inquiet *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. **:** *Il est inquiet de son avenir* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : **inquiet *de*** + infinitif — *Inquiet d'être sans nouvelles, il alerta la police* (Acad. 9e). — *Elle est inquiète de ne point recevoir de nouvelles* (Littré).

b. **inquiet *pour*** qqn ou ***pour*** qq.ch. — *Sa famille est inquiète pour son état de santé.*

c. **inquiet *sur*** qq.ch. **—** *Je suis inquiet sur son sort, sur cette affaire* (Littré). — *Être inquiet sur le sort d'un ami, sur l'issue d'une affaire* (Acad. 9e).

Instruire, (s'~) **(verbe) (Bu § 1123)**

(*S'*)*instruire* s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. Au sens d'« éduquer », « former l'esprit » :

1. **instruire** qqn ou qq.ch. ***à*** + infinitif — Tour littéraire ou vieilli : *Instruire un prince à gouverner. — On instruit les chiens à chasser* (Acad. 9[e]).

2. **instruire** qqn ***de*** qq.ch. (***à*** qq.ch.) — Tour littéraire : *Il m'instruisait d'exemple au grand art de la guerre* (Voltaire, cit. Littré).

3. **instruire** qqn ***par*** qq.ch. — *Il m'instruit par son exemple* (Bescherelle).

4. **s'instruire** ***de*** qq.ch. — Tour littéraire : *S'instruire d'exemples* (= par l'exemple) (Acad. 9[e]).

5. **s'instruire** ***dans*** qq.ch. — *S'instruire dans un art, dans une science* (Acad. 9[e]).

6. **s'instruire** ***par*** qq.ch. — *On s'instruit mieux par la pratique que par la théorie* (Acad. 9[e]).

b. Au sens d'« avertir », « informer » :

1. **instruire** qqn ***de*** qq.ch. — *J'instruirai vos supérieurs de votre conduite* (Acad. 9[e]). — *Il n'a instruit personne de ses projets* (*Petit Robert* 2012).

2. **s'instruire** ***de*** qq.ch. — *S'instruire des intentions de quelqu'un* (Acad. 9[e]).

c. Au sens de « mettre une cause en état d'être jugée » :

1. **instruire** ***contre*** — *Instruire contre qqn* (*à charge ou à décharge*) (*Petit Robert* 2012).

2. **instruire (sans prép.)** — *Le magistrat chargé d'*instruire une cause (Acad. 9e).


N.B.

« *Instruire* qqn + que + proposition conjonctive » se construit sans préposition : *Les agents* […] instruisirent *le ministre* qu'*ils avaient plusieurs fois surpris M. le président du Conseil avec une femme* (A. France, cit. Bu **§ 1123**).

Insu (À l’ ~ de) (locution prépositive) (Bu § 196)

à l’insu de — = « sans qu’on le sache » — *Mais c’était à l’insu de leurs parents cruels* (La Fontaine, cit. Littré). — Avec le dét. poss. : *Sinon contre mon gré, du moins à mon insu* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). **(Voyez *Su, Au~*)**

Insulter (verbe) (Bu § 284)

a. Au sens de « manifester du mépris », « ne pas respecter » — Tour littéraire : **insulter *à*** qq.ch. — *Ce livre insulte à sa mémoire.* — *De tels propos insultent à la raison* (Acad. 9e). — *Leur faste insulte à la détresse publique* (Bescherelle). — *Leur allégresse insulte à ma douleur* (Bescherelle).

b. Au sens de « s'irriter contre » — Tour archaïque : **insulter *contre*** qqn ou qq.ch. — *Insultant contre le premier, qui s'opposait à son avis* (B. Pascal, cit. Bescherelle).

c. Au sens d'« attaquer qqn en actes ou en paroles dans l'intention de l'offenser » — Tour courant : **insulter (sans prép.) —** Insulter son adversaire (Acad. 9e).

Intérêt **(nom, locutions verbales)**

a. **intérêt** ***à*** qq.ch. : *Il blâma tant d'intérêt à l'appétit : « Vous* [ne] *pensez qu'à bouffer. Moi j'ai des choses à vous dire »* (P. Hamp, cit. *TLF*). — *Cette bourgeoisie, dont le goût musical et l'intérêt à l'art étaient médiocres* (R. Rolland, cit. *TLF*).

b. **intérêt** ***pour*** qq.ch. : *Mon intérêt pour le jeu de la Berma n'avait cessé de grandir depuis que la représentation était finie* (M. Proust, cit. *TLF*).

c. **avoir intérêt** ***à*** qq.ch. : *Mais a-t-elle intérêt au choix que vous ferez ?* (P. Corneille, cit. Littré). — Avec l'infinitif : **avoir intérêt** ***à*** + infinitif — *Il aurait intérêt à rompre cette association* (Acad. 9e). — *Il faut qu'il sache bien qu'il n'a aucun intérêt à dissimuler ses fautes* (H. Bazin, cit. *TLF*).

d. **avoir intérêt** ***de*** + infinitif : Tour vieilli — *Les hommes peuvent faire des injustices parce qu'ils ont intérêt de les commettre* (Montesquieu, cit. Littré). — *Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de ne pas être oublié de vous* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).

e. **avoir intérêt** ***en*** qqn ou ***en*** qq.ch. : *Il a trop d'intérêt lui-même en ma personne* (P. Corneille, cit. Littré). — […] *il est vrai que vous avez intérêt en cette perte, et que cela est gagner votre bien* (V. Voiture, cit. Littré).

f. **prendre intérêt** ***à*** qq.ch. : *Prendre intérêt à une affaire,* avoir souci de, désirer qu'elle réussisse, travailler à la faire réussir (Littré). — *Prendre intérêt à la joie, à l'affliction de quelqu'un.* — *Je prends intérêt à tout ce qui vous regarde, à votre succès* (Acad. 9e). — *La princesse prend intérêt à votre santé*. (Mme de Sévigné, cit. Littré).

g. **prendre intérêt *à*** + infinitif : *Prenez-vous intérêt à la faire* [la douleur] *éclater* (P. Corneille, cit. Littré) *?*

N.B.

« Avoir intérêt que » se prête à deux constructions, la première (1.), « avoir intérêt que » + verbe au subjonctif, étant plus littéraire et plus soutenue que la deuxième (2.), « avoir intérêt à ce que » + verbe au subjonctif :

1. *Trop de gens ont* intérêt qu'*ils* [les princes] *ne sachent pas la vérité tout entière* (Bossuet, cit. Littré).
2. *Avoir intérêt à ce que cela se fasse* (J. Hanse). — *Tu n'as pas intérêt, sidi lieutenant, à ce que les gens de chez toi sachent comment est mort le sidi capitaine* (P. Benoit, cit. *TLF*).

Invectiver **(verbe) (Bu § 285)**

Invectiver — = « proférer des discours violents, amers et injurieux contre qqn » — s'emploie dans deux constructions.

a. **invectiver** ***contre*** qqn — Tour classique : *On doit empêcher les avocats d'invectiver contre les absents* (Bescherelle). — *Elle se mit à invectiver contre son Dieu* (L. Bloy, cit. Bu **§ 285**). — *La radio de Moscou n'avait pas cessé d'invectiver contre « les impérialistes anglais »* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 285**).

b. **invectiver (sans prép.)** qqn — Tour courant : *Adeline Moreau* invectiva ces sales socialiste*s* (A. Hermant, cit. Bu **§ 285**). — *Il* invectivait *volontiers* les royalistes *du département* (A. France, cit. Bu **§ 285**).

Inviter **(verbe) (Bu § 904)**

a. Au sens de « convier à », « prier de se rendre quelque part, d'assister à » :

1. **inviter** ***à*** + infinitif — *Inviter des amis à dîner* (Acad. 9e). — *Inviter une jeune fille à danser au cours d'un bal* (Acad. 9e).

2. **inviter** qqn ***à*** + nom compl. de lieu, de but, etc., au sens propre ou au sens figuré — *Inviter des amis à la campagne* (Acad. 9e). — *Il m'a invité à ses noces* (Bescherelle). — *Autrefois le rat de ville / Invita le rat des champs, / D'une façon fort civile / À des reliefs d'ortolans* (La Fontaine, *Fables*, I, IX, cit. Bescherelle).

3. **inviter** qqn ***de*** + infinitif — Tour classique : *Le prince de Prusse m'a fait l'honneur de m'écrire souvent pour m'inviter d'aller à sa cour passer quelque temps* (Voltaire, cit. Bescherelle). — *Je vous invite d'accompagner le Sauveur jusques au tombeau de Lazare* (Bossuet, cit. Bu **§ 904**). — *Ils avaient vu une galère turque où on les avait invités d'entrer* (Molière, cit. Littré).

b. Au sens d'« encourager qqn à », « enjoindre à qqn de », « exhorter qqn à » : **inviter** qqn ***à*** qq.ch. — *Le beau temps nous invite à la promenade* (Littré). — Figurément : *La raison doit vous inviter à la prudence* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **inviter** qqn ***à*** + infinitif — *Des sièges placés sous les arbres invitent à s'y reposer* (Bescherelle). — *Je fis deux pas, puis j'invitai du geste l'ancien officier supérieur à m'indiquer le chemin* (T. Owen, La princesse vous demande, in *La cave…*). — *On invita le perturbateur à sortir immédiatement* (Acad. 9e).

— *Vous êtes invités à payer vos impôts avant cette date, à vous présenter à l'heure indiquée* (Acad. 9e).

Irriter, (s ~) (verbe) (Bu § 291)

(*S'*)*irriter* se construit notamment avec les prépositions suivantes :

a. **s'irriter *contre*** qqn : *Qu'un jeune homme ne s'irrite jamais contre un vieillard, qu'il ne le menace jamais* (D. Diderot, cit. Littré). — *Un roi s'irrite contre la loi qui le gêne, le peuple contre celle qui l'asservit* (Turgot, cit. Bescherelle).

b. **s'irriter *de*** qq.ch. : *Ils se sont irrités de votre absence.* — Avec une proposition conjonctive : *Ils se sont irrités de ce que vous n'étiez pas là* (Acad. 9e).

c. **irriter** qqn ***par*** qq.ch. : *Irriter les esprits par des mesures imprudentes* (Acad. 9e).

d. **irriter (sans prép.)** qqn ou qq.ch. : *Au lieu de l'apaiser, vous* l'irritez (Bescherelle). — Avec une proposition conjonctive (au subjonctif) — Tour soutenu ou littéraire : *Sa bonté* s'irrite que vous lui fassiez demander des grâces […] (J.-B. Massillon, cit. Littré).

Jeu (avoir beau ~) (locution verbale) (Bu § 305) ***J***

Avoir beau jeu signifie « avoir toutes facilités pour faire qq.ch. », « être en situation de triompher aisément ». L'infinitif qui suit s'introduit le plus souvent, dans la langue courante, avec *de* :

a. **avoir beau jeu *de*** + infinitif : *Vous aurez beau jeu de tenter cette expérience. — Bien abrités derrière leurs gros tirages, les Naturalistes ont beau jeu de se moquer des plaquettes confidentielles* [des Symbolistes] *qui représentent toute l'artillerie ennemie* (P.-O. Walzer, *Mallarmé*).

b. **avoir beau jeu *à*** + infinitif : *Ils ont trop beau jeu à nous présager des malheurs* (A. France, cit. Sandfeld).

c. **avoir beau jeu *pour*** + infinitif : *Vous aurez beau jeu pour raconter vos exploits.*

Joindre (verbe) (Bu § 288)

Joindre, au sens de « mettre ensemble », « réunir », s'emploie avec *à*. Il peut se construire aussi avec la préposition *avec*.

a. **joindre** qq.ch. ***à*** qq.ch. — *Joindre le geste à la parole.* — *Joindre l'utile à l'agréable* (Acad. 9e). — *Joindre au dossier les pièces justificatives.* — *Je joindrai mon témoignage au sien* (Acad. 9e). — Terme juridique : *Joindre l'incident au fond* (= renvoyer la décision sur cet incident au moment où sera prononcé le jugement sur le fond). **(Voyez *Fond*)**

b. **joindre** qq.ch. ***avec*** qq.ch. — *Sa femme Zénobie se rendit célèbre* [...] *pour avoir joint la chasteté avec la beauté et le savoir avec la valeur* (Bossuet, cit. Littré). — Au participe : *L'intention de tromper, loin d'être toujours jointe avec celle de nuire, a quelquefois un but tout contraire* (J.-J. Rousseau cit. Littré).

N.B.

1. Dans la dernière édition du *Dictionnaire*, l'Académie n'a retenu que les exemples avec la préposition *à*. La préposition *avec* semble en recul, pour ce verbe.
2. Les propositions conjonctives se construisent avec *joindre* comme suit : *Joignez à cela que...* (Acad. 9e) — *à* introduit le C.O.I. auprès de *joindre*, tandis que la proposition C.O.D. se subordonne sans préposition.
3. Le verbe pronominal *se joindre* se construit avec ***à*** : *Ce corps d'armée est allé se joindre à tel autre* (Bescherelle) — *Je me joins à lui pour vous souhaiter un prompt rétablissement* (Acad. 9e).

Jouer (verbe) (Bu § 296) *J*

a. **jouer** ***à*** (être) qqn ou ***à*** qq.ch. (= nom du jeu) — *Jouer à colin-maillard* (Littré). — *Jouer à cache-cache.* — *Jouer au gendarme et au voleur.* — *Jouer aux échecs.* — *Il ne sait pas jouer à ce jeu* (Acad. 9e).

— *Ils aiment beaucoup jouer au billard* (A. Daudet, cit. **Bu § 296**).

b. **jouer** ***avec*** + compl. d'instrument — *Ne jouez pas avec ce pistolet, il est chargé* (Littré).

c. **jouer** ***de*** + compl. d'instrument — *Jouer du couteau, du revolver* (= en faire usage contre quelqu'un). — *Jouer des coudes.* — *Jouer des pieds, des mains* (= se démener pour se dégager). — *Jouer de l'orgue, du piano, du violon, de la trompette* (*TLF*). — *Jouer de la guitare* (Acad. 9e).

d. **jouer** ***sur*** qq.ch. — *Jouer sur le cours de l'or, sur l'or, sur les matières premières* (Acad. 9e). — *Jouer sur les mots* (Acad. 9e).

e. **se jouer** ***de*** qqn — « se moquer de » : *Il m'a longtemps fait des promesses, donné des espérances, mais il se jouait de moi.* — *Vous vous jouiez de la vie des hommes ; vous n'aimiez personne* (Fénelon, cit. Littré).

N.B.

1. Les tours « °jouer soldat », « °jouer tennis » sont des régionalismes usité en Belgique, et notamment à Bruxelles et dans la région flamande. En Suisse, on utilise parfois des constructions avec *de* ou sans article : « °jouer du football », « jouer à football ». Dans la langue commune, on dit, respectivement, *jouer au soldat*, *jouer au tennis*, *jouer au football* (**Bu § 296**).
2. Quant aux instruments de musique, le tour normal, cité dans la plupart des dictionnaires, est celui avec *de* : *jouer de la guitare* plutôt que « la guitare ». Le tour direct (« °jouer l'harmonica ») fait partie des régionalismes employés en Belgique.
3. « °Jouer qqn », tour employé dans le monde du tennis pour *jouer contre* qqn, est un anglicisme.

Jour (indication du ~ jour) **Voyez Être b. 2.**

Jour (nom) (Bu §§ 315, 587, 636, 1070)

Jour fait partie de nombreuses constructions prépositionnelles, dont voici les principales :

a. ***à*** **jour** — **mettre** ***à*** **jour** — Au sens de : « au courant, en tenant compte des données nouvelles », « actualiser » — *Mettre sa correspondance à jour* (*Grand Larousse de la Langue fr*.). — *Mettre un dictionnaire à jour* (*Petit Robert* 2012). — Avec d'autres verbes : *Tenir ses comptes à jour* (*Petit Robert* 2012). — *Avoir ses comptes à jour* — *Être à jour dans son travail* (≠ « en retard ») (*Petit Robert* 2012).

b. ***au*** **jour** — Au sens de : « produire à la lumière », « faire connaître ce qu'on en ignorait » : *La terre fouillée pour mettre au jour les ruines de Ninive* (Littré). — *Mettre au jour la perfidie de quelqu'un* (Acad. 9e). — *À chaque ouvrage qu'il met au jour, il soulève un coin du voile qui cache sa pensé*e (V. Hugo). — *La triche nous concerne d'autant plus qu'elle met au jour les contradictions inhérentes à la société française, entre sa dimension morale et sa part économique* (M.-E. Pech, *Le Figaro*, 2012). — Avec d'autres verbes : *Agir au grand jour* (Acad. 9e). — *Étaler, exposer au grand jour* (*Petit Robert* 2012).

c. ***de*** **jour** — Au sens d'un « service de vingt-quatre heures » — *Travailler de jour.* — *L'officier de jour.* — *Il est de jour* (*Petit Robert* 2012).

d. ***du*** **jour** — Au sens du « jour où l'on est » — *Les nouvelles du jour.* — *Le saint du jour* (= le saint que l'on fête en cette journée). — *L'ordre du jour* (= la liste des questions qu'on doit examiner au cours d'une réunion). — *Le plat du jour* (= proposé au menu d'un jour donné). — *Des œufs du jour* (= fraîchement pondus) (Acad. 9e).

e. ***dans*** + nombre + **jour**(**s**), sans article défini — Au sens d'« après », « au bout de cet intervalle » — *Il arrivera dans quatre jours* (Acad. 9e). — *Revenez me voir dans huit jours* (= après huit jours, à compter à partir d'aujourd'hui »).

f. ***sous*** + nombre + **jour**(**s**), avec article défini — Au sens d'« avant », « pendant cet intervalle de temps », « dans les + nombre + jours » — Tour appartenant à la langue juridique ou administrative — *Je vous enverrai mon devis sous huit jours.* — Actuellement, ce tour mentionnant le nombre exact de jours semble vieillir et céder devant : *sous huitaine, sous quinzaine*. **(Voyez °*Endéans*)**

g. ***par*** **jour** — Au sens de « tant de fois en l'espace d'un jour » : *Médicament à prendre deux fois par jour* (= « deux fois le jour »). — *Il consacre deux heures par jour à la lecture.* — *Plusieurs fois par jour* (Acad. 9e).

h. ***en*** + nombre + **jour**(**s**), sans article défini — Au sens de « en l'espace de », « durant » : *Je ferai cela en huit jours* (= « huit jours est le temps pour exécuter cette action »).

Journal (Au ~, Dans un ~, Sur un ~) (nom) (Bu § 1049)

a. **lire *dans* un journal** — Tour correct propre à la langue soignée : *Il a lu cela dans le journal, dans les journaux* (Acad. 9e). — *Il se rappelle avoir lu dans un journal…* (A. France). — *On parlait de lui dans le journal* (Fr. Mauriac).

b. **lire *sur* un journal** — Tour appartenant à la langue parlée ou populaire.

c. **écrire *au* journal** — = « s'adresser au journal par écrit ».

d. **écrire *dans* le journal** — = « publier dans un journal ».

Juger (verbe) (Bu § 905)

a. Au sens d'« apprécier, se faire une opinion sur » :

1. **juger *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *Bien juger, mal juger de qqn.* — *On juge mal des événements quand on n'en connaît point les causes* (Acad. 9e). — *Vous pouvez juger de ma surprise* (Littré).

2. **juger *sur*** qq.ch. — *Juger sur pièces.* — *Juger des gens sur l'apparence, sur la mine* (Acad. 9e).

b. Au sens de « juger un procès, une personne » : **juger (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — *Juger* un procès, une cause. — *L'Islande* juge son ancien premier ministre (*La Croix,* 2012). — *Juger* les vivants et les morts. — *Il y avait en ce temps-là une prophétesse nommée Débora, laquelle* jugeait le peuple (Lemaistre de Sacy, cit. Littré).

c. Au sens de « conjecturer », « estimer » : **juger *par*** qq.ch. — *Si j'en juge par ce premier essai* ou *à en juger par ce premier essai, nous réussirons* (Acad. 9e).

d. Au sens d'« estimer », « croire » :

1. **juger (sans prép.)** + infinitif — […] *la diligence versa. Mon malheureux camarade* jugea devoir, *pour sa sûreté, s'élancer sur les bords d'un champ fraîchement labouré* […] (H. de Balzac, Le message in *Études de mœurs. Scènes de la vie privée*, t. 2).

2. **juger** + adjectif (**bon**, **utile**, **digne**, etc.) + ***de*** + infinitif — *Comme Thomas Roch donnait des preuves trop visibles d'aliénation mentale, l'administration* […] *jugea opportun de l'enfermer* (J. Verne, *Face au drapeau*).

Jurer (verbe) (Bu §§ 286, 291, 908)

a. **jurer** (***à*** qqn) ***de*** + infinitif — Au sens de « faire serment de », « décider », « résoudre de » (l'infinitif exprime un fait futur ou ultérieur) : *Jurer d'accomplir une mission. — Je jure de dire la vérité* (**Bu § 908**). — *Ils ont juré de le perdre.* — De même : se jurer *de* + infinitif — *Il s'est juré de faire fortune* (Acad. 9e).

b. **jurer** ***sur*** qq.ch. — Au sens de « prendre, par serment, qqn ou qq.ch. à témoin » : *Jurer sur son honneur. — Jurer sur la tête de quelqu'un* (Acad. 9e).

c. **ne jurer que** ***par*** qqn — Au sens d'« admirer qqn sans réserve » : *On ne jure plus que par tel peintre, tel musicien à la mode. — Vous étiez la coqueluche ou l'entêtement de certaines femmes qui ne juraient que par vous et sur votre parole* (La Bruyère, cit. Littré).

d. **jurer** ***après***, ***contre*** qqn ou ***après***, ***contre*** qq.ch. — Au sens de « proférer des imprécations, des mots grossiers » — Tour vieilli ou régional, équivalent du verbe « sacrer » employé au Québec : *Il jure après, contre une serrure qu'il ne parvient pas à ouvrir* (*Dict. contemp.* cit. **Bu § 291**). — *Honoré jurait après sa femme, parce qu'il ne trouvait pas son bouton de col* (M. Aymé, cit. **Bu § 291**).

e. **jurer** ***avec*** qq.ch. — Au sens de « contraster déplaisamment » : *Ce vert jure avec le bleu* (Acad. 9e).

f. **jurer (sans prép.)** + infinitif — Au sens d'« assurer », « certifier » (l'infinitif exprime un fait passé ou simultané par rapport à *jurer*) : *On* jurerait, *on* aurait juré entendre *des pas. — Elle* jurait *n'*aimer *personne*

[d’] *autre* (G. de Maupassant, cit. Bu **§ 286**). — *Que de chansons wallonnes je retrouve tout à coup que j’*aurais juré […] *n’*avoir *jamais* entendues ! (G. Simenon, cit. Bu **§ 286**).

Jusque, jusques (préposition) (Bu §§ 219, 1065)

La préposition *jusque* indique une limite, que ce soit dans le temps, dans l'espace ou dans un ensemble, ou qu'il s'agisse encore de marquer le terme d'une série. Elle s'emploie nécessairement avec une suite qui précise de quelle limite ou de quel terme il s'agit. Cette suite peut être un adverbe ou comporter une autre préposition, avec laquelle *jusque* forme alors une locution prépositive : ***jusque*** + adverbe — *jusqu'ici, jusque-là, jusqu'où, jusqu'alors, jusque très tard, jusque fort loin* ; ***jusque*** + préposition(s) — *jusqu'à, jusqu'après, jusqu'à chez, jusqu'en, jusqu'il y a* (il y a employé en tant que préposition), *jusque sous, jusque vers.*

a. **jusque** — indiquant une limite dans le temps : *Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. — Jusqu'à quel moment ? — Je vous attendrai jusqu'à ce soir, jusqu'à cinq heures. — Jusqu'à aujourd'hui* ou *jusqu'aujourd'hui.* — (Acad. 9e). — *Jusqu'à présent* (Bu **§ 219**) — *Insensé, jusqu'à quand chercheras-tu des plaisirs qui ne peuvent te rendre heureux* (Massillon, cit. Littré) *? — Jusqu'à quand serez-vous emporté par vos passions* (L. Bourdaloue, cit. Littré) *?*

b. **jusque** — indiquant une limite dans l'espace : *De Paris jusqu'à Rome. — Ils sont arrivés jusqu'au pont, jusque sous les remparts. — Il est allé jusqu'au pôle* (Acad. 9e). — *Il a de l'eau jusque par-dessus la tête* (Littré). — *Il est monté jusque sur les toits* Littré). — *Jusqu'au ciel* (Acad. 9e). — *Lire un livre jusqu'au bout, jusqu'à la fin. — Cette nouvelle n'est pas encore venue jusqu'à nous* (Acad. 9e).

c. **jusque** — marquant l'inclusion d'un élément ultime dans un tout ou dans une série : *Étudier un sujet jusque dans ses moindres détails. — Il eut jusqu'à dix mille hommes sous ses ordres. — Vous pousserez*

pour moi les enchères jusqu'à concurrence de dix mille euros. — Être ému jusqu'aux larmes. — Vous n'irez pas jusqu'à me refuser cela. — Il aime jusqu'à ses ennemis (Acad. 9e). — *Tu pourrais être lâche et cruel jusque-là !* (P. Corneille, cit. Littré). — *J'abhorre tout de lui, jusqu'à son amitié* (Tristan L'Hermite, cit. Littré).

d. **jusques** — forme employée devant voyelle, dans la langue littéraire et dans l'expression *jusques y (non) compris* : *Elle y demeura jusques après Pâques* (G. Flaubert, cit. **Bu § 1065**). — *Cette nouvelle n'est pas encore venue jusques à nous* (Acad. 9e). — *Jusques à quand, Romains, / Voulez-vous profaner tous les droits des humains* (Voltaire, cit. Littré) *?* — *L'angoisse sous toutes ses formes, jusques et y compris la peur* (M. Druon, cit. **Bu § 1065**). — *Depuis l'un des parents jusques et non compris l'auteur commun* (Code civil, cit. **Bu § 1065**). **(Voyez *Y compris*)**

.B.

L'emploi de *jusque* sans préposition ni adverbe complément n'est pas correct. Les tours régionaux tels que « °jusque maintenant », « °jusque minuit », « °jusque Bruges », « °jusque sept heures », « °jusque 44 avant J.-C. » devraient être construits comme suit : « jusqu'*à* maintenant », « jusqu'*à* minuit », « jusqu'*à* Bruges », « jusqu'*à* sept heures », « jusqu'en 44 avant J.-C. » (J. Deharveng t. 5).

Juste (Comme de ~) (adjectif — locution adverbiale)

(Bu § 1142)

comme *de* juste — (= « comme il se doit », « bien entendu ») : *Ce Japonais était habillé, comme de juste, à l’européenne* (A. Hermant). — *Maman ne répondit pas, comme de juste* (Colette). — Ironiquement : *Comme de juste, on ne l’a pas rétribué pour cette tâche* (Acad. 9e). — D’abord critiquée, cette locution a été admise dans l’usage correct.

.B.

« °Comme de bien entendu », employé pour *comme de juste*, est un tour populaire.

Laisser (verbe) (Bu §§ 231, 774, 821, 902, 903, 951, 1109) *L*

a. Au sens de « donner à qqn toute latitude pour », « lui remettre le soin de faire une chose » : **laisser *à*** + infinitif = *Je vous laisse à penser ce qui en arrivera* (Acad. 9e). — *Je vous laisse à juger s'il profita de l'occasion* (= « je vous donne à juger si », etc.) (Littré). — *Il n'y avait pas moyen de songer à fuir, et je laisse à penser quelles furent les colères du Canadien, quand je lui fis connaître notre situation* (J. Verne, *Vingt mille lieues…*).

b. Au sens de « ne pas manquer de » : **ne pas laisser *de*** + infinitif — Tour littéraire : *Jupiter le* [Mars] *gourmande sévèrement, mais ne laisse pas d'ordonner au médecin des dieux de guérir son fils* (P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*). **(Voyez *Manquer* c. 3.)**

c. Au sens de « permettre », « tolérer » : **laisser (sans prép.)** + infinitif (ou prop. infinitive) :

1. Sujet de l'infinitif sous-entendu — *Laissez faire, laissez passer.* — *Cette percée* laisse voir *une vaste plaine.* — *Bien faire et* laisser dire. — Laisser voir *sa pensée* (Acad. 9e).

2. Sujet de l'infinitif exprimé — *Lorsque, par une nuit calme du printemps ou de l'automne, le marin* laisse glisser *doucement sa barque non loin des côtes…* (P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*).

3. Sujet de l'infinitif introduit par ***à*** — *Laissons faire aux poètes* (A. Gide, cit. **Bu § 903**) = « Laissons faire les poètes ».

4. l'objet (C.O.I.) de l'infinitif introduit par ***à*** — *Je me* [= *à* moi] *suis laissé dire que* ?… = « on m'a dit que ?… » **(Bu § 774)**.

Lez (lès) (préposition) (BU § 1036)

Employée au sens de « près de », « à côté de », cette préposition ancienne ne se rencontre plus que dans les noms de localités. On l'écrit de deux façons : *lèz*, qui est la graphie archaïque, et *lès*, qui semble prévaloir en France — *Plessis-lez-Tours, Saint-Hilaire-lez-Cambrai* et *Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Villeneuve-lès-Avignon* (Acad. 9e).

Libre (adjectif) (Bu § 911)

Cet adjectif se prête à de nombreuses constructions, dont notamment celles-ci :

a. **libre** ***à*** qqn ***de*** + infinitif — Construction courante, averbale (= sans verbe conjugué) : *Libre à vous de consentir ou non.* (= « Vous pouvez consentir ou non ») (Acad. 9e). — *Libre à nos Inspirés* [les poètes] […] */ D'abandonner leur être aux vents comme un bouleau ; / Pauvres gens ! l'Art n'est pas d'éparpiller son âme* (P. Verlaine, *Poèmes saturniens*).

b. **libre** ***à*** qqn ***de*** + infinitif — Tour impersonnel, de même sens que le précédent, vieilli ou littéraire : *Il vous* (= *à* vous) *est libre de* … — *Il vous est libre de faire ce que vous voulez.* — *Il lui* (= *à* lui) *est libre d'aller où il lui plaira* **(Bu § 911)**.

c. **libre** ***de*** qq.ch. — Au sens d'« avoir la liberté de » : *Être libre de ses décisions, de ses opinions.* — Avec l'inf. : **libre** ***de*** + infinitif — *Il est libre d'agir ou de ne pas agir* (Acad. 9e).

d. **libre** ***de*** qq.ch. — Au sens d'« exempt », « affranchi de » : *Nous sommes restés libres de toute obligation, de tout engagement* (Acad. 9e). — *Libre d'ambition, de soins et d'esclavage* (Voltaire).

e. **libre** ***pour*** + infinitif — Le complément exprime le but : *Sortons un moment sur la route, nous serons plus libres pour causer* (A. Daudet, cit. Sandfeld).

f. **libre** ***de*** + indication de temps — Le complément exprime la durée : *Je ne suis pas libre de toute la semaine* (Acad. 9e).

g. **libre** ***avec*** qqn — Au sens de « ne montrer aucune gêne en présence de qqn » : *Elle est très libre avec moi*. — *Elle est trop libre avec les hommes* (Acad. 9e).

Liste (Dans une ~, Sur une ~) **(nom) (Bu § 1049)**

a. ***dans*** **une liste** — *Elle avait choisi dans la liste des visites celles qui l'ennuyaient le moins* […] (R. Rolland, cit. *TLF*). — *Prendre dans une liste* (*TLF*).
b. ***sur*** **une liste** — Tour plus fréquent que le précédent : *Prendre sur une liste* (*TLF*).

N.B.

1. Les deux tours sont corrects. Le choix de la préposition est souvent lié au sens du verbe.
2. Quelle que soit la préposition employée, l'emploi du terme « °listing » à la place de « liste » — pour désigner notamment une liste imprimée — n'appartient pas à l'usage soigné du français.

Littoral Voyez **Côte** N.B.

Louer (verbe) (Bu § 906)

a. Au sens de « féliciter », « faire l'éloge de » :

1. **louer** qqn ***de*** qq.ch. : *Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance* (J. Racine, cit. Littré). — *Nous avons loué cet enfant de son application* (*Grand Larousse de la Langue fr.*). — Avec l'inf. : **louer** qqn ***de*** + infinitif : *Je vous loue d'avoir ainsi agi* (Littré). — *On peut le louer d'avoir fait cette démarche* (Acad. 9e).

2. **louer** qqn ***pour*** qq.ch. : *Nous avons loué cet enfant pour son application* (*Grand Larousse de la Langue fr.*). — Avec l'infinitif : **louer** qqn ***pour*** + infinitif : *Je vous loue pour avoir fait cette démarche* (Acad. 9e).

3. **se louer** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. (= « faire savoir que l'on en est satisfait ») : *Je n'ai eu qu'à me louer de ce collaborateur. — J'ai sujet de me louer de lui* (Acad. 9e). — *Je n'ai pas lieu de me louer de cette acquisition.* — Avec l'inf. : **se louer** ***de*** + infinitif : *J'ai fort à me louer d'avoir suivi vos conseils* (Acad. 9e).

b. Au sens de « donner » « ou prendre » en location » : **louer** ***à*** + nom compl. de temps — *Louer des chambres à la journée, au mois. — Louer une voiture à l'heure* (Acad. 9e).

Lutter **(verbe) (Bu § 369)**

a. Au sens de « combattre » :

1. **lutter** ***contre*** — *Lutter contre la tempête* (Littré). — *Lutter contre la fatigue, contre le sommeil.* — *Lutter contre la tentation* (Acad. 9e). — *Ma colonne vertébrale se fondit en une fange glacée, et je voulus lutter contre cette déshonorante sensation* (Barbey d'Aurevilly, *Les diaboliques*)…

2. **lutter** ***avec*** — Tour plus rare dans ce sens (ne figure pas dans le *Dict. de l'Académie* (9e éd.), tandis que Littré ne cite cette structure qu'au sens de l'« exercice sportif ») — *Cet* […] *homme qui pouvait, comme Satan, lutter avec Dieu lui-même, apparut appuyé contre un des piliers de l'église Saint-Sulpice* […] (H. de Balzac, *Melmoth réconcilié*).

3. **lutter** ***pour*** — *Je parle ici à un homme* […] *qui sait à quels faux-fuyants oblige parfois la terrible lutte pour la paix* (G. Courteline, *Messieurs…*).

b. Au sens de « rivaliser » : **lutter** ***de*** — *Don Christoval et moi, nous luttions de force et de fierté* (Barbey d'Aurevilly, *Les diaboliques*). **(Voyez *Disputer*)**

Mal, avoir ~ **Voyez** **Avoir M**

Manière (De ~ à, De ~ que) (nom — locution prépositive, locution conjonctive) (Bu § 1142)

a. ***de*** **manière** ***à*** + infinitif — = « de façon à » : *Il parla de manière à convaincre les juges.*

b. ***de*** **manière que (sans prép.),** ***de*** **telle manière que (sans prép.)** — = « de façon à », « au point de » : *Soyez vigilant de manière que chacun soit content. — Tout s'est déroulé de telle manière que chacun est content.*

.B.

Selon l'Académie (9e éd.), la locution « de manière à ce que » — résultat de la confusion avec la construction à l'infinitif — est incorrecte.

Manquer **(verbe) (Bu §§ 821, 906, 908)***M*

a. Au sens de « ne pas avoir qq.ch. en quantité suffisante » : **manquer *de*** qq.ch. : *Manquer de vivres. — Ce raisonnement manque de solidité* (Acad. 9e). — *Sa toilette, dépouillée de coquetterie, manquait souvent de goût* (H. de Balzac, *La vendetta*).

b. Au sens de « courir le risque de », « être sur le point de » :

1. **manquer *de*** + infinitif — *Il a manqué de tomber, d'être tué* (Acad. 9e). — *La pendule a manqué de tomber* **(Bu § 908)**. — *Une vache, qui a manqué de faire dérailler un train* (É. Zola, cit **Bu § 908**).

2. **manquer (sans prép.)** + infinitif — Tour admis plus récemment dans la langue commune : *La pendule a* manqué tomber **(Bu § 908)**. — *Ledoux* manqua tomber *à la renverse* (P. Mérimée, cit. **Bu § 908**). — *Pendant une éclipse, elle* avait manqué mourir (G. Flaubert, cit. **Bu § 908**). — *J'*ai manqué glisser (J. Giraudoux, cit. **Bu § 908**). **(Voyez *Faillir* b. 2.)**

c. Au sens de « négliger, oublier de », « ne pas remplir ses obligations », « ne pas réussir à faire qq.ch. » :

1. **manquer *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *En répondant comme il l'a fait, cet employé a manqué gravement à son chef. — Manquer à son devoir, à sa parole. —* […] *je croirais manquer aux règles de l'honnêteté si je n'indiquais que j'ai emprunté à l'ouvrage de*

Brunot un grand nombre de renseignements (G. Matoré, *Histoire des dictionnaires français*).

2. **manquer *à*** + infinitif — Tour correct, vieilli : *Il manque souvent à payer ses dettes de jeu. — Elle n'a jamais manqué à remplir ses engagements.* — Avec le pronom *y* et la négation : *Il m'avait promis de venir, il n'y a pas manqué. — « Transmettez-lui mes amitiés. — Je n'y manquerai pas »* (Acad. 9e).

3. **manquer *de*** + infinitif (avec la négation) — Tour courant : *Je ne manquerai pas de vous tenir au courant. Il ne manque jamais de venir nous saluer.*

Marché (À bon ~, Bon ~) (nom — locutions adverbiales, locutions adjectivales) (Bu § 1045)

a. ***à*** **bon marché —** *Maman m'avait acheté à bon marché un petit syllabaire* (Ch. Péguy). — *Avec leurs articles à bon marché* (A. Chamson). — Avec les verbes « acheter » ou « vendre » pris au sens concret, le tour « *à bon marché* » est considéré comme plus soutenu que le tour direct, ou encore comme étant vieilli. Le tour sans prép. bénéficie d'un usage plus fréquent. En revanche, la préposition *à* est obligatoire lorsque ce tour est pris au sens figuré (= « à peu de frais », « à bon compte », « sans beaucoup de peine ») : *Je m'en suis tiré à bon* marché (J. Hanse). — *Vous n'avez eu qu'un rhume : vous en êtes quitte à bon marché* (Acad. 9e). — *Ne donner que son superflu, c'est être généreux à bon marché* (Acad. 8e cit. **Bu § 1045)**.

b. **(sans prép.) bon marché** — Tour courant : *Il* acheta *le cheval* bon marché (Voltaire). — *Des* livres bon marché (Fr. Mauriac).

Marier, (se ~) (verbe) (Bu § 288)

a. **marier** qqn ***à*** qqn — *Son père l'avait marié à la fille d'un de ses amis.*

b. **marier** qqn ***avec*** qqn — *Comment peut-on être tyran des femmes ? en les mariant sans les consulter : une jeune fille avec un vieillard, une femme sensible avec un homme indifférent* (B. de Saint-Pierre, cit. Bescherelle) *?*

c. **se marier** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Son père qui l'avait empêchée de se marier à un soupirant trop bien peigné* (A. Camus, cit. **Bu § 288)**. — Au sens figuré : *Sa voix se marie bien à cet instrument* (Littré).

d. **se marier** ***avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — *Il va se marier avec elle* (*Petit Robert* 2012). — Au sens figuré : *Sa voix se marie bien avec cet instrument* (Littré).

.B.

1. La préposition *avec* semble en recul, pour ce verbe.
2. Il n'y a pas de différence de sens entre les tours construits avec *à* et avec *avec* (Littré).
3. Le tour « °marier qqn » employé pour *se marier à* ou *avec* qqn est un régionalisme.

Matière (nom, locution adverbiale, locutions prépositives) (Bu § 1050)

Matière fait partie de nombreuses constructions, et notamment de celles-ci :

a. **table *des* matières** — « table des objets dont il est question dans un livre » (Acad. 9e).

b. **matière *à*** qq.ch. — « cause », « sujet », « occasion » — tour figé, qui s'emploie sans article : *Il n'y a pas là matière à critique. — Il y a matière à procès* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **matière *à*** + infinitif — *Matière à rire* (titre d'un sketch et d'un recueil de Raymond Devos). — *Parce que si l'on savait ce qui amuse les atomes, on leur fournirait matière à rire… Si bien qu'on ne les ferait plus éclater que de rire. Alors* […], *que deviendrait la fission nucléaire ? Une explosion de joie* (R. Devos, *Matière à rire*) *! — Donner matière à rire* (Acad. 9e).

c. ***en* la matière** — « sur ce sujet », « dans ce domaine » — locution figée (ce qui justifie la présence de l'article défini) : *Faire autorité en la matière* (Acad. 9e).

d. ***en* matière *de*** — « en fait de », « quand il s'agit de » — *En matière de religion, en matière de finance* (Acad. 9e). — *En matière d'usage, ce sont les gens d'esprit qui reçoivent la loi des sots* (Pougens, cit. Littré).

e. ***en* matière** + adjectif — « en ce qui concerne tel domaine » — *En matière juridique, en matière civile, en matière criminelle* (Acad. 9e).



Le tour « °table de matières » — où *matières* s'introduit sans article relève d'un usage régional.

***Matin, soir (Au ~, Au ~)* (noms — locutions adverbiales)**

***— indication du moment de la journée* (Bu § 1045)**

Employés après *demain, hier, le lendemain* et les noms des jours de la semaine, *matin et* soir se construisent comme suit :

a. demain, hier (etc.) ***au*** **matin**, ***au*** **soir** — Tour classique : *Hier au matin* (Acad. 9e). — *Je les ai entendus parler* […] *hier au soir* (Fr. Sagan, cit. **Bu § 1045)**.

b. ***au*** **matin,** ***au*** **soir** — Tours soutenus : indiquant simplement le moment de la journée, non précédés de « demain » ou « hier » : *Au matin, la ville semblait calme* (S. de Beauvoir, cit. **Bu § 1045)**. — *Au soir d'une journée chaude, je ressentais le même orgueil* (R. Radiguet, cit. **Bu § 1045)**.

c. la veille, l'avant-veille, le quantième du mois ***au*** **matin**, ***au*** **soir** — Tour courant (préposition obligatoire) : *Rien ne laissait présager, ce vendredi 2 mai au matin* […] (*Le Monde,* 2008, cit. **Bu § 1045)**. — *Le quatrième jour au matin* (Saint Exupéry, cit. **Bu § 1045)**.

d. demain, hier (etc.) **(sans prép.) matin, soir** Hier matin (Acad. 9e). — Tour courant : *Le* lendemain matin (H. Bordeaux). — *Nous devons nous revoir* demain soir (A. Gide).

Médire (verbe) (Bu §§ 857, 798)

Médire — = « dire du mal de qqn » — se construit principalement avec *de* :

a. **médire *de*** qqn — Tour soutenu : *Médire de son prochain. — Vous médisez de tout le monde* (Acad. 9e). — *Ne médisez point du riche dans le secret de votre chambre, parce que les oiseaux mêmes du ciel rapportent vos paroles* (Lemaistre de Sacy, trad. Ecclesiaste, cit. Littré). — *Et je sais que de moi tu médis l'an passé.* (La Fontaine, in *Fables*, I, X). — *Puisque nous ne pouvons parvenir à la grandeur, vengeons-nous à en* (= *d'*elle) *médire* (Montaigne, cit. Bescherelle).

b. **médire *sur*** qqn — Tour vieilli : *Il n'y a personne sur qui on ne médise* (proverbe) (Bescherelle).

Méditer **(verbe) (Bu § 906)**

a. Au sens de « penser attentivement à », « réfléchir avec force et maturité sur qq.ch. » :

1. **méditer** ***à*** qq.ch. — *Peu lire et beaucoup méditer à nos lectures* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). — *Méditer à qui confier un dépôt* (Bescherelle). — *Méditer à quel tribunal on aura recours* (Bescherelle).

2. **méditer** ***sur*** qq.ch. — *Méditer sur un sujet* (Littré). — *Méditer sur une difficulté, sur un livre, sur le caractère d'un homme* (Bescherelle). — *Méditer sur Dieu, sur l'âme* (Littré). — *Méditer sur les propriétés médicinales d'une plante* (Bescherelle). — *Je méditai quelques moments sur ce sujet, nullement nouveau pour moi, et me préparai au travail* (F. Hellens, *Nouvelles réalités…*). — *Bien souvent, des Esseintes* [= le nom du personnage] *avait médité sur cet inquiétant problème, écrire un roman concentré en quelques phrases* […] (J.-K. Huysmans, *À rebours*). — *Il lisait ou rêvait, s'abreuvait jusqu'à la nuit de solitude ; à force de méditer sur les mêmes pensées, son esprit se concentra et ses idées encore indécises mûrirent* (J.-K. Huysmans, *À rebours*).

b. Au sens de « projeter de faire qq.ch. », « se proposer de faire qq.ch. », « penser à faire une chose » : **méditer (sans prép.)** qq.ch. — *Ils* méditent une vengeance *éclatante* (Barthélemy, cit. Bescherelle). — *Pendant qu'il* [un conquérant] *rassemble de nouvelles forces et* médite de nouveaux carnages (Bossuet, cit. Littré) .... — *Orcan qui méditait ce cruel statagème* (J. Racine, cit. Bescherelle).

c. Au sens de « faire de qq.ch. l'objet d'une réflexion profonde », « considérer attentivement dans son esprit » : **méditer (sans prép.)** qq.ch. — Méditer une vérité. — Méditer les règles *de l'éloquence* (Bescherelle). — *J'ai mis le temps à profit pour* méditer quelques idées *de la plus haute importance et je crois être parvenu à un peu de clarté* (F. Hellens, *Nouvelles réalités*…). — *Pour le moment, ils* [les perroquets] *caquetaient en compagnie de perruches de toutes couleurs* […], *qui semblaient* méditer quelque problème *philosophique* […] (J. Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*).

N.B.

Les propositions compléments de *méditer* s'introduisent directement :

1. propositions interrogatives — Méditer à qui confier un dépôt (Bescherelle). (La prép. *à* est celle de la question posée dans le discours rapporté direct.) — Méditer à quel tribunal on aura recours (Bescherelle). — Méditer si l'on partira ou si l'on restera (Bescherelle). La conjonction *si* marque la transformation de la forme interrogative de l'introducteur *est-ce que* ou de l'inversion. — Méditer où l'on ira (Bescherelle).
2. propositions conjonctives C.O.D. — *Après que j'ai eu* médité que ceux qui ne se connaissent point en pierreries sont trompés par le moindre éclat (Bossuet, cit. Littré).

Mélanger **(verbe) (Bu § 288)**

Mélanger s'emploie dans un sens similaire à celui de *mêler* — « unir ensemble plusieurs choses ». Plus récent que *mêler, mélanger* s'emploie de préférence pour parler de choses concrètes. La préposition qui s'utilise avec ce verbe est *à.*

mélanger qq.ch. ***à*** qq.ch. : *Mélanger du* (= art. partitif) *feuillage à un bouquet* (Acad. 9e).

Mêler, (se ~) (verbe) (Bu § 288)

(*Se*) *mêler*, au sens global de « mettre ensemble plusieurs choses », « ajouter », forme plusieurs constructions qui comportent des nuances de sens particulières.

a. **mêler** qqn ou qq.ch. ***à*** qq.ch. — souvent, l'idée de « joindre », « unir » prévaut : *La Marne mêle ses eaux à celles de la Seine* (*Lexis*). — *Mêler qqn à une affaire* (*Petit Robert* 2012). — Au participe : *Les annales humaines se composent de beaucoup de fables mêlées à quelques vérités* (Chateaubriand, cit. *Petit Robert* 2012).

b. **se mêler** ***à*** qq.ch. — Même idée de « joindre », « unir » : *Se mêler à la foule. — Il se mêle à toute sorte de gens* (Acad. 9e). — *Se mêler à la conversation* (= y prendre part). — *Napoléon sortit de son appartement et se mêla à la conversation* (De Praedt, cit. Bescherelle).

c. **mêler** qq.ch. ***avec*** qq.ch. — souvent, l'idée de « brouiller ensemble » prévaut : *Mêler le vrai avec le faux* (*Grand Larousse de la Langue fr.*, cit. **Bu § 288**). — *Mêler de l'or avec de l'argent. — Mêler l'eau avec le vin* (Bescherelle).

d. **se mêler** ***avec*** qq.ch. — Même idée de « brouiller ensemble », « mélanger » : *La Marne se mêle avec la Seine un peu au-dessus de Paris* (Littré).

e. **mêler** ***de*** qq.ch. — Même idée de « brouiller ensemble », « mélanger » — Au participe : *Du vin mêlé d'eau. — De la pluie mêlée de grêle* (Acad. 9e).

f. **se mêler** ***de*** qq.ch. — idée de « s'occuper », « prendre soin » : *Se mêler d'un raccommodement. — Je ne me mêlerai plus de vos*

affaires (Bescherelle). — *Il aimait passionnément la comédie et tous ceux qui s'en* (de la comédie) *mêlaient* (Scarron, cit. Littré).

g. **se mêler *de*** qq.ch. — Même sens, mais avec l'idée péjorative de « s'entremettre », « s'ingérer mal à propos » : *Il se mêle toujours de ce qui ne le regarde pas* (Bescherelle). — Tour familier : *De quoi vous mêlez-vous ? — Jugeant de tout, se mêlant de tout* (E. Fléchier, cit. Bescherelle). — Avec l'inf. : **se mêler *de*** + infinitif : *Mêlez-vous de filer votre quenouille* — se disait à une femme qui voulait se mêler des affaires des hommes (Littré).

h. **mêler *dans*** qq.ch. — idée d'« impliquer » — Tour vieilli : Être mêlé dans *une mauvaise affaire, y être impliqué. — Mêler qqn dans des discours, dans des propos* (= parler de lui de manière à le compromettre ou à lui déplaire) (Littré).

.B.

L'Académie signale à propos de ce verbe qu'il est d'un emploi plus ancien et plus littéraire que *mélanger*, et qu'il s'utilise de préférence en parlant de choses abstraites.

Mener + infinitif **Voyez** **Envoyer**

Méprendre (se ~) (verbe) (Bu § 292)

Méprendre, au sens de « se tromper », se construit avec *à* et avec *sur :*

a. **se méprendre *à*** qq.ch. — Tour soutenu et littéraire : *Il ne faut pas s'y* (= *à* cela) méprendre (Bescherelle). — *Il est impossible de se méprendre à cette voix* (Acad. 9e). — *Je ne me méprends pas à vos semblants d'amour* (V. Hugo, cit. Bu **§ 292**). — *Je ne me suis jamais mépris au jugement que j'ai porté* (Bescherelle).

b. **se méprendre *sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Tour soutenu : *Je me suis mépris sur lui, sur ses intentions* (Acad. 9e).

Merci Voyez Remercier

Mesure (À ~) **Voyez** **Fur**

Mettre (verbe) (Bu §§ 821, 908)

a. Dans les phrases du type « mettre du linge (à) sécher », la préposition à est facultative :

1. **mettre** qq.ch. **(sans prép.)** + infinitif complément de but — Tour traditionnel : Mettre du linge sécher. — L'agent de l'infinitif postposé : Mettre sécher *du linge.* — Mettre chauffer *de l'eau* (Littré, cit. Bu **§ 908**) — *Les chambres* […] *où l'on* mettait sécher *le tilleul et* mûrir *les pommes* (Alain-Fournier, cit. Bu **§ 908**) — On *en* mit cuire *quelques-uns* (M. Audoux, cit. Bu **§ 908**).

2. **mettre** qq.ch. ***à*** + infinitif complément de but — Tour courant : *Mettre un plat à chauffer.* — *Mettre du linge à sécher* (Acad. 9e). — *Je mis le plat à mijoter* (H. Bosco). — À la voix passive : *La récolte achevée est mise à sécher au soleil* (É. Henriot). — L'agent de l'infinitif postposé : *Mettre à égoutter de la vaisselle* (Littré, cit. Bu **§ 908**). — *Mettez à cuire le jus mousseux* (Colette, cit. Bu **§ 908**).

b. *Mettre* se construit avec diverses prépositions, suivant le sens du verbe et la valeur spatiale de la préposition : *Mettre du bois dans le feu ; mettre une chose à sa place ; mettre un homme en prison ; mettre un bibelot sur la cheminée ; mettre la clé sous le paillasson ; se mettre mal avec qqn ; mettre un mot entre parenthèses ; mettre une échelle contre le mur* ; etc. **(Voyez *Valeur spatiale des prépositions*)**

c. ***Se mettre à*** + infinitif — cette construction est un semi-auxiliaire marquant l'entrée dans une action : *Se mettre à courir. — Tout le monde s'est mis à rire* (Acad. 9e). **(Voyez *Prendre*** b. **et *Partir*** d.**)**

Midi (À ~) (nom — locutions adverbiales) (Bu §§ 587, 1045)

Midi s'emploie avec la préposition *à* — *à* indiquant avec précision le moment dont on parle — ou sans, au choix :

a. ***à*** **midi** — *Ils partiront samedi à midi. — Aujourd'hui à midi.* — *À midi sonnant* (Acad. 9e). — *Hier à midi, demain à midi, le lundi à midi* **(Bu § 1045)**. — On peut dire aussi : *À l'heure de midi* (Acad. 9e).

b. **sans prép. : midi, ce midi** — Hier midi, demain midi — Ce midi. — Chaque midi. — Tous les midis. **(Bu § 587)**.

N.B.

Le tour « °le midi » — ex. : « °Le midi, ils préfèrent s'avancer un peu [dans leur travail] (A. Stil, cit. Bu **§ 587**) » — fait l'objet de critiques.

Milieu (Au ~ de, En ~, Par le ~) **(nom) (Bu § 1050)**

a. ***au*** milieu ***de*** : *Cette ville est située au milieu de la France* (Acad. 9e).

b. ***au*** beau milieu ***de*** : *Il fut interrompu au beau milieu de sa harangue* (Acad. 9e).

c. ***en*** plein milieu ***de*** : *Il s'est arrêté en plein milieu du chemin* (Acad. 9e).

d. ***en*** son milieu : *Le courant, en son milieu, était vif* (Cesbron, cit. **Bu § 1050**). — *Scier une planche en son milieu* (= dans le sens de la longueur) (*Petit Robert* 2012).

e. ***par*** le milieu : *Scier une planche par le milieu* (même sens que dans d.) (*Petit Robert* 2012).

Minute (nom — locutions adverbiales, locutions conjonctives)

Minute, au sens de « soixantième partie de l'heure » (entendu de manière littérale ou figurément), s'emploie notamment dans les constructions prépositionnelles suivantes :

a. ***à*** (nombre) **minute(s)** ***de*** — Tour qui s'emploie pour indiquer une distance en signalant le temps approximatif nécessaire pour y arriver : *La gare se trouve à dix minutes de marche* (Acad. 9e). **(Voyez *Heure*** c.**)**

b. ***à*** **la minute** — Indication de la vitesse : *Ned Land* (baleinier harponneur à bord d'un bateau) *se rendit à son poste. Les feux furent plus activement poussés ; l'hélice donna quarante-trois tours à la minute, et la vapeur fusa par les soupapes.* […] *on constata que l'Abraham-Lincoln* (nom du bateau) *marchait à raison de dix-huit milles cinq dixièmes à l'heure* (J. Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*). — *C'était le bruit du canon de la Tour du Taureau, et ce bruit arrivait en retard de cent treize secondes sur le projectile qui se déplaçait avec une vitesse de cent cinquante lieues à la minute* (J. Verne, *Les cinq cent millions de la Bégum*). **(Voyez *Heure*** b.**)**

c. (être) ***à*** **la minute** — « être très pressé » (Acad. 9e).

d. (être) ***à*** **la minute** — Tour familier : *C'est un homme à la minute.* — *Il est à la minute* (= « il est d'une grande exactitude ») (Littré).

e. (partir) ***à*** **la minute** — « partir immédiatement », « partir sur-le-champ » : *Il partit à la minute* (Acad. 9e).

f. ***à*** **la dernière minute** — « au tout dernier moment » (Acad. 9e) : « Le public se ramène toujours à la dernière minute » *m'ont dit les Cange* (S. de Beauvoir, cit. *TLF*). — *Ce sera fini à la dernière minute, mais ce*

sera bien, c'est dans notre mentalité (*Le Nouvel Observateur,* 2012). — Dans la langue orale familière, on emploie parfois, dans ce sens, le tour « en dernière minute », tour à éviter dans la langue soignée.

g. ***dans*** **la minute** — « sans délai » : *La décision fut prise dans la minute* (Acad. 9[e]). **(Voyez *Heure*** a. 3.**)**

i. ***dans*** **une minute** — « au bout de », « rapidement » : *Je reviens dans une minute* (*Petit Robert* 2012). **(Voyez *Heure*** a. 3.**)**

j. ***en*** **une minute** — « rapidement » : *Cela sera réglé en une minute* (Acad. 9[e]).

k. ***à*** **la minute que**, ***à*** **la minute où** — « au moment où », « dès que » : *Ces gens que la musique bouleverse à la minute qu'ils l'entendent, mais qui ne retiennent pas les airs* (P. Nizan, cit. *TLF*). — *Comme il* (Blair-Athol, le cheval aveugle) *hennissait amicalement, matin et soir, à la minute exacte où sa provende* (= aliments des bestiaux) *lui était due* (J. Verne, *Les cinq cent millions de la Bégum*) *!*

Mithridatiser (se ~) , mithridater (se ~) (verbes)

Dérivé du nom de Mithridate Eupator, roi du Pont, qui s'était accoutumé à absorber des substances toxiques pour se garantir contre un éventuel empoisonnement, *mithridatiser* se construit comme suit :

(se) mithridatiser, (se) mithridater ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — = « s'immuniser contre » : *Se mithridatiser contre un venin* (Acad. 9e).

Moins (À ~ de, Au ~, De ~, Du ~, En ~) (locution prépositive, locutions adverbiales) (Bu § 1073)

a. ***à* moins *de*** — sert à écarter une condition, « sauf » : *Je ne lui pardonnerai jamais, à moins d'excuses publiques* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : *Je ne pouvais en dire davantage, à moins de me trahir* (Acad. 9e).

b. ***au* moins** — introduit une restriction ou indique la plus faible estimation : *Il a au moins dix mille livres de rente…. — Quand nous sommes malheureux, au moins avons-nous la mort, qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères* (Boileau, cit. Littré).

c. ***du* moins** — introduit une restriction, une nuance, une rectification : *Il est étourdi ; du moins il a bon cœur* (Littré). — *Je le savais honnête, du moins je le croyais tel.* — Dans un style soutenu, on dira : *Du moins le croyais-je tel* (Acad. 9e).

d. ***de* moins** — indique une différence, une déduction ou un manque : *Il y a dans ce sac dix francs de moins* (Littré). — *Elle a six ans de moins que son frère* (Acad. 9e).

e. ***en* moins** — Même sens que « *de* moins » : *Vous compterez cela en moins* (Littré). — *Comptez en moins ce que je vous ai déjà payé.* — *Avoir une jambe, un bras en moins* (Acad. 9e).

Montrer (verbe) (Bu § 333)

Le verbe *montrer* — au sens d'« apprendre à » — construit son complément avec *à*, dans une construction intransitive : **montrer à** + infinitif : *Montrer à lire, à danser* (Acad. 9e). — *Je lui montrerai bien à parler ainsi* (formule de menace) (Acad. 9e). — *Un des buts fondamentaux de l'école était de montrer aux élèves à lire, à écrire, à comprendre et à parler couramment le latin* (Cl. Germain et H. Séguin 1995). — *Au cours de l'histoire, la nécessité de recourir à la grammaire pour montrer à écrire la L1* [la langue première ou maternelle] *a généralement fait consensus, à quelques exceptions près* (Cl. Germain et H. Séguin 1995). — […] *la consigne précisait de façon explicite que s'ils rencontraient un mot qu'ils ne pouvaient lire, les enfants devaient essayer de le deviner et s'ils ne pouvaient le deviner, ils pouvaient le laisser passer et continuer leur lecture, comme on l'a montré à faire depuis vingt ans aux enseignants québécois* (R. Pierre, 2003). — *Presque toujours, il trouvait Mme Arnoux montrant à lire à son bambin* (G. Flaubert, cit. Bu § **333**).

N.B.

Selon l'Académie, cette construction est vieillie. Cependant elle ne semble pas l'être dans le français du Québec, comme le montrent les exemples ci-dessus venant d'écrits contemporains d'auteurs québécois.

Mot (nom — locutions nominales) (Bu § 137)

a. mot ***à*** mot, mot ***pour*** mot (= sans aucun changement ni dans les mots ni dans leur ordre) : *Cela est mot pour mot, mot à mot dans Bossuet* (= cela s'y trouve entièrement, identiquement) (Littré). — *Dicter mot à mot* (= « dicter un mot après l'autre, ne dicter qu'un mot à la fois ») (Littré). — *Traduire mot à mot* (= « traduire un mot d'une langue en place d'un mot d'une autre langue, littéralement ») (Littré).

b. prendre qqn ***au*** mot (= interpréter ses propos de manière littérale, ou l'obliger à se conformer à ses paroles »).

c. ***en*** un mot, ***en*** deux (trois) mots : *Elle flotte, elle hésite, en un mot elle est femme* (J. Racine, cit. Littré). — *Nicomède, en deux mots, ce désordre me fâche* (P. Corneille, cit. Littré).

d. ***en*** mots (= « dans », « par ») : *Dans une phrase, les sons s'assemblent, non en mots, mais en groupes unifiés par l'accent tonique ainsi que par la liaison, l'enchaînement et l'élision* (**Bu § 137**).

Motif (nom) (Bu § 910)

a. **motif *de*** + infinitif : *Il n'y a pas là motif de se plaindre* (Acad. 9e).
b. **motif *pour*** + infinitif : *Je n'aurais point eu de motif pour refuser* (B. Constant, cit. **Bu § 910)**.

c. **motif *de*** + nom : *Motif de satisfaction, de discorde* (Acad. 9e). — *Elle n'y voit aucun motif d'espérance* (G. Bernanos, cit. *TLF*).



.B.

Les trois constructions sont également correctes.

Moyens de transport (emploi de la préposition) Voyez

À, En + noms de moyens de transport

Natif (adjectif, nom) (Bu § 360)

Natif s'emploie avec des compléments essentiels introduits par *de* :

natif *de* — = « originaire de », « né à » : *Il est natif de Lyon* (Acad. 9e). — Employé en tant que nom : *Les natifs d'un pays* (= « les habitants originaires d'un pays, les indigènes ») (Acad. 9e). — *Cécrops, natif de Saïs en Égypte, et premier roi des Athéniens, bâtit, ou, selon d'autres, embellit la ville d'Athènes* (P. Commelin, *Mythologie*…). — *Moi, je fuirai jusqu'en Gascogne, / Ou j'irai me jeter à l'eau, / Si dans ce Paris* […] / *Je trouve encore sur ma route / Ce fléau, natif de Tournai* (Ch. Baudelaire, À M. Eugène Fromentin à propos d'un ami importun qui se disait son ami, in *Les Fleurs*…).

.B.

Littré précise qu'à la différence de *né* qui indique simplement le lieu de naissance, qui peut être accidentel, *natif* s'emploie mais pour parler de l'endroit où qqn est né et où ses parents avaient élu domicile.

Nécessaire **(adjectif) (Bu § 915)***N*

Cet adjectif entre dans différentes constructions prépositionnelles :

a. **nécessaire *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Les connaissances nécessaires à un ouvrier, à un travail* (J. Hanse). — *Les premiers aliments nécessaires à l'homme, le pain, le vin* (Pesquidoux, cit. *TLF*). — *La respiration est nécessaire à la vie* (Acad. 9e).

b. **nécessaire *pour*** qq.ch. — […] *la musique* […] *est, non seulement utile, mais nécessaire pour la compréhension du monde, et de l'homme* (P. Schaeffer, cit. *TLF*).

c. **nécessaire *pour*** + infinitif — Le complément exprime le but : *Employer les moyens nécessaires pour réussir dans une entreprise* (Acad. 9e). — *Les connaissances nécessaires pour faire un travail* (J. Hanse). — *Les médiocres sont nécessaires pour accomplir de médiocres labeurs* (J.-K. Huysmans, cit. *TLF*).

d. **nécessaire *de*** — Structure impersonnelle : ***Il est nécessaire de*** — *Il n'est pas nécessaire d'entrer dans ces détails.*

N.B.

La construction « nécessaire afin de » (ex. : « Cette sévérité est nécessaire afin de maintenir l'ordre ») est jugée incorrecte par certains grammairiens.

Nier (**Bu** **§ 905)** ***(verbe)***

a. **nier** ***de*** + infinitif — Tour vieilli ou littéraire : *Il nia d'avoir sollicité aucune décoration* (M. Barrès, cit. **Bu** **§ 905**). — *Paroles que je ne puis nier d'avoir dites* (A. Gide, cit. **Bu** **§ 905**).

b. **nier (sans prép.)** + infinitif — Tour courant : *Il* nia *depuis* avoir frappé *la bête aux naseaux* (G. Bernanos). — *M. Clemenceau a toujours* nié avoir reçu *ces documents* (M. Barrès, cit. **Bu** **§ 905**). — *L'ancien vainqueur de Roland Garros* […] a *catégoriquement* nié s'être dopé (*Le Figaro*, 2012).

Niveau (Au ~ de) (nom — locution prépositive) (Bu §§ 1073)

Cette locution s’emploie au sens propre (a.) et au sens figuré (b.)

a. ***au*** **niveau** ***de*** = « à la même hauteur que », « sur la même ligne que », « à la hauteur d’un point de repère » : *Cette terrasse n’est pas au niveau du jardin* (= à la même hauteur que, de niveau avec le jardin (Littré). — *L’allée des tilleuls s’interrompait, au niveau du rond-point occupé par le grand bassin* (A. France, cit. *TLF*). — *Je les levais* [*les yeux*] *sur la duchesse au moment où j’arrivais au même niveau de la rue qu’elle* (M. Proust, cit. *TLF*). — *L’ambition des peintres qui exposeront au Salon… est d’avoir leurs tableaux placés bien en vue, au niveau de l’œil des spectateurs* (R. Le Bidois, *Les mots trompeurs).*

b. ***au*** **niveau** ***de*** — = « à la hauteur de », avec idée de comparaison : *Ses mérites ne sont pas au niveau de ses prétentions* (Acad. 9e) — […] *la prison de notre ville est quelque chose d’admirable, avec ses cellules blanches, si propres* […]*, c’est moderne, c’est au niveau du progrès*. (A. France, *Le mannequin…*). **(Voyez *Hauteur*)**

.B.

L’emploi de cette locution sans idée de comparaison, à la place des tours tels que : « en ce qui concerne », pour ce qui est de », « pour ce qui touche à », « quant à », « au point de vue », « du point de vue », « dans le domaine de, « en matière de, « pour », « dans », etc. — repose sur une approximation qui ne favorise ni la clarté ni la précision.

Noir (Au ~, En ~) (adjectif — locutions adverbiales) (Bu § 1051)

a. ***au*** noir — Au sens de « clandestinement », « illégalement ». Expression familière venant d'« au marché noir » : *Acheter, travailler au noir* (**Bu § 1051**). — *Plus de 7 % des entreprises ont recours au travail au noir* (*Le Figaro,* 2012).

b. ***en*** noir — *S'habiller en noir* (**Bu § 1051**).

.B.

Le tour construit avec la prép. *en* (« °acheter, travailler en noir ») est un régionalisme.

Noms propres, noms de lieux (**Bu** § 354)

De nombreux noms propres faisant partie des dénominations diverses (de monuments, de lieux, d'institutions) s'introduisent sans préposition, suivant un usage propre à l'ancienne langue :

a. noms de monuments : La tour Eiffel (= réalisée par Gustave Eiffel). Le musée Rodin (dédié à l'œuvre d'Auguste Rodin). — *La* collégiale Sainte-Waudru (consacrée sous le vocable de sainte Waudru).

b. noms de lieux et d'institutions : *L*'île Maurice (baptisée du nom du prince Maurice de Nassau). — Nogent-le-Roy. — *La* rue Notre-Dame. — *La* rue Pasteur (**Bu § 354)**. — Hôtel Saint-Pol (Wagner-Pinchon). — Hôtel-Dieu. — Chaise-Dieu (chaise = « casa » = maison) (G. Gougenheim). — Château-Thierry (**Bu § 354)**. — *La* porte Saint-Denis. — *La* pension Vauquer (ou la Maison Vauquer — tenue par madame Vauquer, rue Neuve-Sainte-Geneviève, à Paris, dans *Le père Goriot,* de Balzac).

c. noms de personnes : *Le* fils Dupont (**Bu § 354)**. — *Le* trio Pasquier (Wagner-Pinchon). — *Le* groupe Bourbaki (Fr. Dosse, *Histoire du structuralisme*).

d. noms de fêtes, d'événements et d'affaires célèbres, dérivés de noms de personnes : *La* Fête-Dieu. — *L*'affaire Dreyfus. — *L*'affaire Lafargue (Wagner-Pinchon).

e. noms de lois, de systèmes de pensée et de termes scientifiques : *Le* ministère Untel. — *La* loi Veil (1975). — *La* loi Guizot — *La* méthode Montessori. — *Le* facteur Rhésus, *le* groupe Rhésus

(Bu § 354) — *Le* bain-marie (à l'origine, bain-Marie, du nom de l'alchimiste Marie-la-Juive, inventrice présumée du procédé).

N.B.

Les noms propres introduits sans préposition auprès de ces différents noms de monuments, de lieux, etc. sont les compléments de ceux-ci. En grammaire, on les appelle « compléments du nom construits directement ».

Nonobstant (préposition) (Bu §§ 258, 1036, 1041)

nonobstant qq.ch. — Au sens de « malgré », « sans avoir égard à » : *Il a été obligé de payer, nonobstant l'appel* (Acad. 9e). — *Nonobstant les recommandations des médecins, elle quitta la clinique* (H. Bazin, cit. *TLF*). — *Nonobstant ces difficultés, il est venu à bout de son entreprise* (Acad. 8e).

Nouveau (À ~, De ~) (adjectif — locutions adverbiales)

(Bu § 1006)

Le *Dict. de l'Académie* établit une distinction entre deux locutions adverbiales, de sens différent :

a. ***à*** **nouveau** — = « de façon complètement différente » : *Ce travail est manqué, il faut le faire à nouveau* (Acad. 9e).

b. ***de*** **nouveau** — = « une fois de plus », « derechef » : *Il a été accusé de nouveau. — On l'a emprisonné de nouveau* (Acad. 9e).

.B.

Cette distinction paraît artificielle à certains grammairiens (J. Hanse). Elle n'est pas observée dans la pratique par de nombreux auteurs.

Obligé (Être ~) (verbe au participe passé) (Bu § 908)

Au sens d'« être forcé de » :

a. (être) **obligé** ***de*** + infinitif : *Je suis obligé de vous quitter* (Acad. 9e). — Dans cette construction, *obligé,* pris adjectivement, exprime l'état.

b. Avec un complément d'agent : (être) **obligé** ***à*** + infinitif — *L'histoire des bergers obligés par Louis XIV à se construire des maisons* (A. Billy, cit. **Bu § 908**). — Dans cette construction, *obligé* indique le résultat d'une action.

Obliger **(verbe) (Bu § 908)**

a. Au sens de « contraindre », « engager à » :

1. **obliger** ***à*** + infinitif — Tour courant — *La vérité m'oblige à vous dire que… — Quelle raison vous oblige à faire cela* (Acad. 9e) *? — Lorsque la pluie l'obligeait à rester à la maison* (J. Green).

2. **obliger** ***de*** + infinitif — Tour litt. — *Un détail nécessaire nous oblige d'interrompre pour un instant l'histoire de cette entreprise délicate* (Stendhal, cit. **Bu § 908**). — *La faim l'obligea de sortir* (M. Barrès).

b. Au sens de « faire plaisir » : **obliger** ***de*** + infinitif — *Vous m'obligerez de n'être jamais plus de deux ou trois heures absent* (Stendhal, cit. **Bu § 908**).

Occupé (verbe au participe passé) (Bu §§ 908, 1055) *O*

a. **occupé *à*** qq.ch. — Au sens d'« appliqué à », « travaillant à » : *Il est occupé à ses dessins* (J. Hanse). — *Il était occupé à classer ses timbres, à jouer* (J. Hanse). — *Le front collé à la vitre, j'étais ainsi occupé à examiner la foule, quand soudainement apparut une physionomie* (Ch. Baudelaire, trad. d'E.A. Poe, *Nouvelles histoires…*).
b. **occupé *de*** qq.ch. — Au sens d'« absorbé par », « préoccupé par » : Tour littéraire : *Il n'est occupé que de sa personne* (J. Hanse). — *Dans une imagination souvent occupée des choses de l'amour* (Ch. Baudelaire, cit. *TLF*). — […] *mon attention était beaucoup plus occupée des arrangements de la maison* [*qui m'avait tant intéressé*] *que de la physionomie personnelle du propriétaire* (Ch. Baudelaire, trad. d'E.A. Poe, *Histoires grotesques…*). **(Voyez *Complément d'agent*)**

N.B.

1. Dans l'usage, cette distinction de sens, souvent difficille à établir, n'est pas toujours observée.
2. Le tour « être occupé avec qqn », que l'on entend souvent dans les commerces (« Je suis occupée avec monsieur », dit une vendeuse), est une construction populaire ou régionale. Dans la langue commune, il faudrait dire plutôt : « Je m'occupe déjà de qqn, je vous demanderai de patienter un instant », « Adressez-vous à ma collègue, je vous prie, car je m'occupe déjà de monsieur » ou, simplement, « Dans un instant, je m'occupe de vous » (J. Hanse).

Occuper (s'~) (verbe) (Bu § 908)

S'occuper s'emploie dans deux constructions dont chacune devrait, idéalement, posséder une signification différente :

a. Au sens de « passer le temps à », « travailler à qq.ch. » (idée d'un travail, d'une activité dirigée vers l'extérieur) : **s'occuper *à*** qq.ch. — *Il ne sait à quoi s'occuper.* — Avec l'inf. : **s'occuper *à*** + infinitif — *Il s'occupe à lire* (Acad. 9e). — *La petite classe s'occupe tout entière à fabriquer des guirlandes de papier plissé, de couleurs tendres, qui flotteront un peu partout au gré de la brise* (Colette, *Claudine à l'école*).

b. Au sens de « s'appliquer à », « s'inquiéter de », « consacrer ses soins à qqn ou à qq.ch. » (idée d'attention, structure employée pour marquer une opération intellectuelle) : **s'occuper *de*** qqn, ~ ***de*** qq.ch. — *Dans un instant, je m'occupe de vous* (J. Hanse). — *Il ne s'occupe que de bagatelles* (Acad. 9e). — *Mon père n'avait jamais pu obtenir que je m'occupasse de mon jardin,* […] *mais je soignais celui de Marthe* (R. Radiguet, *Le diable…*). — Avec l'inf. : **s'occuper *de*** + infinitif — *Il s'occupe de mettre de l'ordre dans ses affaires* (Acad. 9e). — *Il ne s'occupe pas de savoir si nous y tenons* (J. Hanse). — *Mlle Sergent s'occupe aussi d'habiller gentiment sa petite Aimée pour ce grand jour* (Colette, *Claudine à l'école*).

.B.

Dans l’usage, la distinction de sens entre ces deux constructions n’est pas toujours respectée, comme on peut le voir dans ces différents exemples (cfr Colette dans a. et b.).

Offrir **(verbe) (Bu § 908)**

a. **offrir** ***de*** + infinitif — Au sens de « proposer » (se dit pour affirmer qq.ch. en s'engageant à faire ce dont il s'agit) : *S'il vous reste des doutes, j'offre de les dissiper à l'aide de pièces authentiques* (Littré). — *Je lui ai offert de l'aider* **(Bu § 908)**.

b. **s'offrir** ***à*** + infinitif — Au sens de « se proposer pour » : *Il s'est offert à m'aider* **(Bu § 908)**.

Omission (ou ellipse) de la préposition (Bu §§ 217, 354, 355, 512, 555, 559, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047)

La préposition fait fréquemment l'objet d'omission (ou d'ellipse), principalement dans trois sortes de cas :

1. Dans les réductions syntaxiques — des structures de phrase simplifiées par économie — qui coexistent avec les structures complètes : *Des robes pure laine, laine et coton* (= des robes en pure laine, en laine, en coton), *des bébés-éprouvette* (= conçus en éprouvette ou dans une éprouvette) **(Bu § 559)** ; *des bas couleur chair* (= des bas de la couleur de la chair ou couleur de chair) **(Bu § 354)** ; *des châles amarante* (= de la couleur des amarantes ou couleur d'amarante) **(Bu** § 555) ; *une truite meunière* (= à la meunière), *une pêche Melba* (= à la Melba), une sauce Béchamel (= à la Béchamel) (**Bu** § 512**)**.

2. Dans les juxtapositions fréquentes dans la langue commerciale et dans des usages techniques, dont certaines ont été forgées par imitation de constructions étrangères : *Des sacs nylon* (= des sacs en nylon)*, des sacs plastique* (= des sacs en plastique), *des moyens de transmission « dernier cri »* ; *la portière avant* (= de l'avant ou d'avant) **(Bu § 354)** ; *une défense tous azimuts* (= apte à intervenir dans toutes les directions) (Acad. 9e) ; *un lavage minute* ; *le téléguidage radar* (= par radar) ; *la jetée sud* (= située du côté du sud, point cardinal) ; *le match France-Belgique* ; *un vélo modèle course* **(Bu § 354)**, etc.

3. Dans les constructions réduites propres à la langue parlée et familière ainsi que dans différents jargons : *À cent kilomètres-heure* **(Bu § 110)**. — *Si l'on projette cette copie à 24 images/seconde* **(Bu § 136)** ; *du point de vue propriétaire* (P.-J. Proudhon, cit. *TLF*) ; *au point de vue toilette* (Colette, cit. *TLF*) ; *secrétariat étudiants* ; *service clients* ; *des documents élève* ; °*génocide Tutsi* (commis sur les *Tutsi* ? Ou par des *Tutsi* ?) (Inscription au bas d'un monument situé dans une des communes de Bruxelles).

N.B.

1. Le choix entre une construction complète (avec les prépositions et, souvent aussi, des déterminants) et une construction réduite (omission ou ellipse de ces éléments) se fait en fonction de la situation et de la nature de l'échange. L'emploi des prépositions présente l'avantage de rendre explicites les relations entre les différents termes et de mettre en évidence la structure de l'énoncé. On privilégie les constructions complètes dans la langue soignée, mais aussi à chaque fois qu'on ne peut se reposer sur la connivence (réelle ou supposée) avec l'interlocuteur. C'est le cas notamment de la langue écrite.
2. Pour des constructions précises, voyez les différentes entrées à leur rang alphabétique.

Opérer **(verbe)**

Au sens de « soumettre à une intervention chirurgicale » :

a. **opérer** qqn ***de*** qq.ch. (le compl. désignant l'affection) — *Ce chirurgien a opéré cet enfant de l'appendicite.*

b. **se faire opérer** ***de*** qq.ch. (le compl. désignant l'affection ou la partie opérée) — *Se faire opérer de la cataracte* (Littré). — *Il a fallu opérer Isabelle d'un polype dans le nez.* — *Être opéré d'une tumeur au cerveau* (TLF, cit. **Bu** **§ 352**). — *Se faire opérer du nez* (*TLF*).

Opiner **(verbe) (Bu § 1027)**

a. **opiner** ***à*** qq.ch. — Au sens d'« être d'avis de », « se prononcer pour », « consentir à » : *Il opina à tout ce que j'avançais* (Acad. 9e). — *Dans cette consultation, deux médecins opinèrent à la saignée, trois à la purgation* (Bescherelle). — Avec l'inf. : **opiner** ***à*** + infinitif — *Les arbitres ont opiné à renvoyer les parties devant les juges* (Bescherelle).

b. **opiner** ***contre*** qq.ch. — Au sens de « donner son avis sur qq.ch. » : *Opiner contre une proposition* (Acad. 9e).

c. **opiner** ***de*** qq.ch. — Au sens de « décider de qq.ch. » : *[Gens] qui opinent de nos biens et de nos vies et qui en ont la juridiction* (Littré).

d. **opiner** ***de*** + compl. d'instrument (de moyen ou de manière) :

1. **opiner** ***du*** **chef**, ***de*** **la tête** — = « acquiescer par un signe de tête ». — **(Voyez *Chef*)** — « *Tant de femmes de qualité ne savent que faire de leurs dix doigts. Pas vrai ?* » *J'opinai timidement de la tête* (T. Owen, La princesse vous demande, in *La cave aux crapauds*).

2. **opiner** ***du*** **bonnet** — Au sens d'« approuver sans réserve un avis qui vient d'être exprimé », par allusion à la manière dont les magistrats, dans une assemblée, marquaient leur approbation, sans rien dire, en ôtant leur bonnet. — Tour familier — *Tous les juges opinèrent du bonnet* (Bescherelle). — *Il n'opine jamais que du bonnet* (Bescherelle) (= il se borne à acquiescer sans mot dire). — *Appuyé sur sa canne, comme je vous l'ai dépeint, il opina du bonnet* (Pougens, cit. Littré).

e. **opiner *en* faveur *de*** qq.ch. — Au sens de « donner un avis positif sur de qq.ch. », « se prononcer pour » : *Opiner en faveur d'une proposition* (Bescherelle).

f. **opiner *pour*** qq.ch. — Même sens : *Opiner pour une proposition* (Acad. 9e). — *Tous les juges opinèrent pour la mort* (Bescherelle).

g. **opiner *sur*** qq.ch. — Au sens de « donner son avis sur qq.ch. » : *Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris sur des affaires dont il attribuait la connaissance à son conseil privé* (Voltaire, cit. Littré).

Ordinaire (adjectif — locutions adverbiales)

Trois constructions, de sens très proche, sont disponibles :

a. ***à*** **l'ordinaire** — (= « suivant la manière accoutumée ») : *Je vous parle franchement, comme à l'ordinaire*, *comme à mon ordinaire* (Acad. 9e). — *Il se leva, et, dans la glace bleuâtre, il se vit plus pâle qu'à l'ordinaire* (Villiers de l'Isle-Adam, Véra, in *Contes*…).

b. ***d*****'ordinaire** — (= « le plus souvent ») : *D'ordinaire, il se lève tôt.*

c. ***pour*** **l'ordinaire** — Tour vieilli : *L'amour, pour l'ordinaire, attise la jalousie* (Acad. 9e).

Ordre (Dans l'~ de, Dans l'~, En ~ de, En ~, Par ~ de, Par ~) (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales)

« Ordre » — « disposition », « enchaînement », « relation » — s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. ***dans*** **l'ordre** ***de*** — *Il n'est pas dans l'ordre des choses que les enfants meurent avant leurs parents. — Classer les chevaux dans l'ordre d'arrivée* (Acad. 9e). — *Et nous-mêmes nous ne percevons pas dans l'ordre des temps la lumière et le son* (A. France, *Monsieur Bergeret…*).

b. ***dans*** **l'ordre** — *La combinaison gagnante du tiercé était, dans l'ordre, le 6, le 4 et le 12* (Acad. 9e).

c. ***en*** **ordre** ***de*** — *Marcher en ordre de bataille*, se dit des troupes lorsqu'elles marchent dans l'ordre où elles combattraient (Littré).

d. ***en*** **ordre** — *Mettre en ordre*, ranger suivant un ordre convenable (Littré). — *Au fond des cafés solitaires, la dame du comptoir bâillait entre ses carafons remplis ; les journaux demeuraient en ordre sur les tables des cabinets de lecture* […] (G. Flaubert, *L'éducation sentimentale*). — Avec un adj. : ***en*** **ordre** + adjectif — *Ranger en ordre alphabétique, en ordre croissant, en ordre décroissant* (*TLF*).

e. ***par*** **ordre** ***de*** — *Classer par ordre de taille, par ordre d'importance* (Acad. 9e). — *Ranger par ordre de grandeur croissante, par ordre de grandeur décroissante* (*TLF*).

f. ***par*** **ordre** — *Par ordre,* successivement (Littré). — *Procédons par ordre* (Acad. 9e).

Oser (verbe) (Bu §§ 299, 905)

a. **oser (sans prép.)** qq.ch. : Oser une démarche*,* une entreprise *délicate* (Acad. 9e).

b. **oser (sans prép.)** + infinitif : *Si j'*ose *ainsi* parler*, le* dire*,* user *d'un pareil terme* (*TLF*)*.* — *Ellénore s'y était opposée avec une espèce de terreur tellement violente qu'*on *n'*avait osé *lui* désobéir (B. Constant, *Adolphe*). — *Un jour* […] j'osai pénétrer, *moi, si jeune, les mystères du ciel* (Lautréamont, *Chants de Maldoror*) *!*

Outre, Outre à, En outre de (préposition, locutions prépositives) (Bu §§ 255, 1066)

a. ***outre*** (= « au-delà de », « par-dessus », « en ajoutant »)

1. Au sens propre : *Aller outre mer* (Acad. 9e). — Cette construction archaïque ne s'emploie plus que dans des expressions figées — des noms géographiques notamment — où elle prend un trait d'union : *Départements, territoires d'Outre-mer. — Le pays d'Outre-Meuse* (**Bu § 1066**). — *Outre-Rhin*, en Allemagne — *Outre-Quiévrain*, en Wallonie (Acad. 9e).

2. Au sens figuré : *Outre mesure. — Louer quelqu'un outre mesure. — On lui donna une gratification et, outre cela, on lui promit de l'avancement. — Outre les habitués, il y avait là quelques nouveaux participants. — Outre ce que je viens de dire, il faut remarquer que…* (Acad. 9e) — « *Mémoires d'outre-tombe* », *de René de Chateaubriand.*

b. (*passer*) ***outre à*** qq.ch. : *Ils ont passé outre à toutes les objections* » (= « Ils n'en ont pas tenu compte ».) (Acad. 9e). — *Passer outre aux traditions* (G. Courteline, cit. **Bu § 1066**).

c. ***en outre de*** qq.ch. : *Une trentaine de mille francs restait toujours à payer en outre de mes vieilles dettes* (Chateaubriand, cit. **Bu § 255**). — *En outre du bon vouloir, le savoir-faire n'y gâterait rien* (A. de Musset, cit. **Bu § 255**).



.B.

1. La construction « °passer outre » (sans la préposition à, comme dans : « °Comment, aujourd'hui, passer outre l'injonction révolutionnaire de la table rase ? ») n'est pas à imiter. On dira plutôt : « Comment, aujourd'hui, passer outre *à* l'injonction révolutionnaire de la table rase ? »
2. Malgré la condamnation de Littré, « en outre de » est reçu dans l'usage.

Pallier (verbe) (Bu § 285)*P*

pallier (sans prép.) qq.ch. — *Il* pallie son ignorance *par des airs entendus*. — *Ni les crèches françaises ni l'école maternelle ne* pallient ce manque [de vocabulaire] (A. Bentolila 2008). — *Octave* […] *avait imaginé cette excuse de magnétisme pour* pallier les bévues *qu'il ne pouvait manquer d'entasser dans son existence nouvelle* […] (Th. Gautier, Avatar, in *Contes*…).

.B.

Il n'y a pas lieu de confondre pallier qq.ch. avec parer *à* qq.ch. ou avec remédier *à* qq.ch.

Par ou De introduisant un complément d’agent (« homme aimé par tous, de tous »). Voyez Complément d’agent

Par (préposition) (Bu § 1067)

La préposition *par* s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. Pour indiquer l'agent d'une action exprimée souvent à la voix passive : *Il a été aperçu par X* (Wagner-Pinchon). — *C'était une personne formée par* […] *la bonne compagnie* (Mme de Staël, cit. Littré). — *Il s'est fait faire son habit par un tailleur* (Wartburg-Zumthor). **(Voyez *Complément d'agent*)**

b. Pour marquer la distribution (emploi distributif) :

1. De quantités : *Il jetait l'argent par poignées* (Wartburg-Zumthor). — *Payer tant par tête.*

2. Distribution dans le temps (la fréquence) : *Il venait deux fois par semaine* (Wartburg-Zumthor). — *Par moments, par intervalles.* — *Je suis tenu au courant heure par heure* (Acad. 9e). — Dans cet emploi, pour insister sur le nombre de fois : *Le père respira par trois fois* (au lieu de : « trois fois »)*, profondément* (R. Kemp, cit. Bu § **1067**). — *Par sept fois l'enfant cria* (S. Germain, cit. Bu § **1067**). — Distribution dans le temps (la durée, relativement à un prix ou une rémunération) : *Il gagne tant par jour.* **(Voyez *Heure*)**

3. Dans l'espace (le trajet parcouru) : *Le son parcourt trois cent trente-sept mètres par seconde* (Acad. 9e). **(Voyez *Heure*)**

b. Pour placer une action dans le temps — Au sens de « pendant » : *Par une belle nuit d'automne* (Wartburg-Zumthor). — *Par le passé.* — *Par la suite* (Acad. 9e).

c. Pour indiquer le lieu — Au sens d'« à travers » : *En passant par la Lorraine avec mes sabots* (chanson française) (Wagner-Pinchon). — *Il se rendra à Paris par Mulhouse* (Wartburg-Zumthor). — *Il s'est promené par la ville* (Acad. 9e). — Au figuré : *Il est passé par bien des épreuves* (Acad. 9e). **(Voyez *Travers*)**

d. Pour indiquer la cause ou le mobile : *Se restreindre par avarice* (Wagner-Pinchon). — *Par un heureux hasard.* — *Il est peintre par goût.* — *Il a fait cela par bonté, par acquit de conscience.* — *Par erreur* (Acad. 9e).

e. Pour indiquer la manière — Au sens d'« avec » : *Étouffer s'écrit par deux f* **(Bu § 1067)**. **(Voyez *Écrire*)** — *Par* s'emploie avec, notamment, les verbes *commencer, débuter, finir, terminer* : *Il a commencé par nier.* — *La pièce débute par une scène d'exposition.* — *Je vais finir par m'impatienter.* — *Il finira bien par céder.* — *Terminer par des remerciements.* **(Voyez *Commencer*, *Débuter*, *Finir*)**

N.B.

1. En dehors de la langue soignée, l'emploi distributif peut se construire sans *par* : *Il faudra que tu donnes un dîner* une fois la semaine (G. Flaubert). — Une fois la semaine, *un homme descendait à Morges* (B. Clavel).
2. Le tour « °Chambre de 4 m par 4 m » est un anglicisme d'usage régional. Dans la langue commune, on dit : « chambre de 4 m *sur* 4 m ».

Paradis (nom) (Bu § 1050)

a. ***au* paradis** — en désignant l'endroit considéré comme un point — Tour ordinaire : *Aller au paradis.* — *Se croire au paradis.* — Expression familière : *Il ne l'emportera pas au paradis* (= il n'en profitera pas) (Acad. 9e).

b. ***en* paradis** — Même sens — Tour courant, moins fréquent que le précédent : *Il est maintenant en paradis* (Littré). — *Vous ne l'emporterez pas en paradis* (Acad. 9e).

c. ***dans* le paradis** — = « à l'intérieur de », « au milieu de », considérant l'espace paradisiaque en trois dimensions : *Le Seigneur Dieu prit donc l'homme, et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât* (Lemaistre de Sacy, trad. de Genèse, cit. Littré).

Pareil (adjectif) (Bu §§ 361, 1129, 1130)

pareil ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Elle traversa la pièce, pareille à une ombre.* — *À nul autre pareil, à nulle autre pareille* (Acad. 9e). — *La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles* (Fr. de Malherbe, *Consolation…*). — *La trahison a pour moi des délices à nulle autre pareilles* (P. Dac, *Bons baisers…*).



Les constructions « °pareil que », et « °pareil comme » sont des tours populaires ou régionaux (usités par ex. au Canada).

Parenthèse **(nom) (Bu § 1061)**

Parenthèse s'emploie notamment dans les tours suivants :

a. **entre parenthèses** : *Mettre entre parenthèses* (Littré).

b. **par parenthèse** : *Je vous dirai, par parenthèse… — M. le chevalier de Rochefort, que je viens de voir, et qui, par parenthèse, vous aime à la folie, est inquiet* […] (D'Alembert, cit. Littré).

c. avoir les jambes **en parenthèse** = avoir les jambes arquées (Littré).

Parer (verbe)

a. Au sens de « trouver remède à », « se garantir de » : **parer *à*** qq.ch. — *Parer à toute éventualité.* — *Parer au pire*. — *Il faut parer à cet inconvénient*. — *Parer au plus pressé* (Acad. 9e).
b. Au sens d'« éviter » : **parer (sans prép.)** qq.ch. — Parer un coup. — Parer une attaque. — *Et ce n'est qu'en fuyant qu'on* pare de tels coups (P. Corneille, cit. Littré).

Parler (verbe) (**Bu** § 297)

Parler s'emploie avec les prépositions suivantes :

a. **parler *à*** qqn — = « adresser la parole à », « avoir un entretien avec qqn » : *C'est à vous que je parle. — J'ai à vous parler* (Acad. 9e). **(Voyez *Avoir, avoir beau, avoir froid, avoir mal* N. B. 1.)**

b. **parler *avec*** qqn — Même sens : *Avec les gens qui par finesse écoutent tout et parlent peu, parlez encore moins* (La Bruyère, cit. Littré). — Au figuré : *Pour parler avec Montaigne* (se dit en citant un écrivain considérable, une autorité) (Littré).

c. **parler *avec*** + compl. de manière — *Parler avec passion. — Parler avec plus de retenue* (Littré).

d. **parler *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — = « s'entretenir de » : *De quoi parlez-vous tous les deux ? — Nous parlons de nos affaires (*Acad. 9e).

e. **parler *de*** + compl. de manière — = « articuler des mots » *Parler du nez* (Littré). — *Parler du haut de la tête* (= parler d'un ton de voix très aigu) (Littré).

f. **parler *en*** + compl. de manière — = « à la manière de » : *Parler en maître* (= comme le ferait un maître).

g. **parler *pour*** qqn — = « intervenir en sa faveur » : *Vous parlez mieux pour lui qu'il ne parle lui-même* (J. Racine, cit. Littré). — *Ses mérites parlent pour lui* (Acad. 9e).

h. **parler *contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. — = « intervenir en sa défaveur » : *Tout parle contre lui* (Acad. 9e).

i. **parler *sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — = « s'exprimer sur » : *Parler sur des matières difficiles* (Littré).

Parmi **(préposition) (Bu § 1068)**

Parmi signifie « au milieu de », « appartenant à l'ensemble de ».

a. *Parmi* s'emploie ordinairement avec des régimes pluriels ou impliquant l'idée d'un pluriel (un ensemble, un groupe, ou un tas) : *J'ai trouvé ce papier parmi mes livres*. — *Il était parmi eux* (Acad. 9e). — *Parmi vingt personnes.* — *Parmi ces onze ballades* **(Bu § 1068)**. — *Je ne puis trouver parmi ces pâles roses / Une fleur qui ressemble à mon rouge idéal* (Ch. Baudelaire., cit. **Bu § 1068**). — *Parmi la foule* (Acad. 9e). — *L'ivraie est mêlée parmi le bon grain* (Acad. 8e).

b. Dans la langue littéraire, *parmi* introduit parfois des noms compléments au singulier impliquant l'idée d'une certaine étendue : *Et parmi sa pâleur éclate / Une bouche aux rires vainqueurs* (Th. Gautier, cit. **Bu § 1068**). — *Parmi le grand silence à peine troublé* (A. Lafon, cit. **Bu § 1068**). — *Une ligne d'azur mince et pâle / Un lac, parmi le ciel de porcelaine nue* (S. Mallarmé, Le Chinois, in *Poésies*).

N.B.

Le tour « °l'un parmi l'autre » (= « l'un dans l'autre ») est un régionalisme.

Partager **(verbe) (Bu *§§ 772, 909)***

Le verbe *partager* forme les constructions prépositives suivantes :

a. **partager** qq.ch. ***avec*** qqn : *Partager* (= diviser) *les bénéfices avec un associé* (*Lexis*).

b. **partager** qq.ch. ***entre*** qqn : *Partager* (= répartir, distribuer) *le travail entre des ouvriers* (Littré).

c. **partager** qq.ch. ***à*** qqn :

1. Au sens de « répartir » — *Partager le travail aux ouvriers* (Acad. 9e). — […] *il* [un oiseau] *partage son butin à ses petits* (Bossuet, cit. Littré). — Tour vieilli.

2. Au sens de « donner en partage à qqn » — *Il lui* [= *à* son serviteur] *partagera son propre diadème, Et de toute sa gloire il le fera briller* (P. Corneille, cit. Littré). — Tour vieilli.

d. **partager** qqn ***dans*** qq.ch. — Au sens de « donner en partage » — : *On vous a bien partagé dans cette affaire* (Acad. 9e). — *Trouve-t-on mauvais qu'un souverain, dans la distribution de ses faveurs, partage mieux ceux de ses sujets qui s'appliquent avec plus de soin et de vigilance à le servir* (J.-B. Massillon, cit. Littré) *?*

e. **partager** qq.ch. ***en*** : *Partager une pomme en deux par la moitié* (*Lexis*).



Le tour « °partager qq.ch. à qqn » employé au sens de « communiquer », « faire part de qq.ch. » résulte sans doute d'une confusion avec la construction homonyme (c.), signifiant « répartir », « donner en partage ». On préférera à ce tour oral la construction régulière **faire partager** qq.ch. **à** qqn : *Pourriez-vous nous* [= *à* nous] *faire partager vos impressions à propos de cette question brûlante ?* — […] *elle sentit le besoin de faire partager son bonheur à quelqu'un* […](Gobineau, *Nouvelles*).

Participer **(verbe) (Bu § 290)**

Participer s'emploie dans deux constructions, suivant le sens :

a. **participer *à*** qq.ch. — = « avoir part à », « prendre part à » — Tour courant : *On l'accusa d'avoir participé à la conjuration* (Acad. 9e). — *Il assiste à la libération de Paris à laquelle il participe allégrement* (É. Henriot). — *Participer à la conversation, à une manifestation* (Acad. 9e). — *C'est participer en quelque sorte au crime que de ne pas l'empêcher quand on le peut* (Bescherelle).

b. **participer *de*** qq.ch. — = « relever de », « tenir de la nature de » — Tour appartenant à la langue soignée : *Le mulet participe de l'âne et du cheval.* — *L'enthousiasme de cet homme participe de la folie* (Bescherelle). — *Une affection participant de l'habitude, de la compassion et d'une indifférence bienveillante* (G. de Maupassant, cit. Bu **§ 290**).

Partir **(verbe) (Bu §§ 315, 878, 821, 908)**

a. **partir** ***pour*** — En envisageant à la fois le point de départ et la destination (= « quitter un lieu pour se diriger vers un autre » — idée d'éloignement et de séparation) : *Partir d'un endroit pour un autre* (J. Hanse). — *Partir pour la campagne, pour l'école* — *Partir pour l'autre monde, pour un monde meilleur* (Acad. 9e). — *Quand je partis pour Lyon avec Louise et ma sœur* (S. de Beauvoir, cit. Bu § **315**). — *Il est parti pour un long voyage.*

b. **partir** ***à***, ***en***, ***dans***, ***chez***, ***vers***, ***sur*** :

1. En envisageant avant tout la destination (= s'en aller) : *Il est parti au bureau, au Brésil, à Lyon, en Angleterre, dans les Vosges, dans sa famille* (J. Hanse). — *Swann partit chez Prévost* (M. Proust, cit. Bu § **315**). — *Je partis tout seul vers les collines enchantées* (M. Pagnol). — *Comme les pêcheurs qui partent sur la mer* (J. Cayrol).

2. En envisageant une destination qui est une (forme d') action : partir *en* (sans article) : *Partir en guerre, en promenade, en mission* (J. Hanse). — *Partir en vacances, c'est d'abord fuir ses soucis* (R. Caillois, cit. Bu § **315**). — *Arnoux, le lendemain, partait en voyage pour l'Allemagne* (G. Flaubert, cit. Bu § **315**). — *Sa fortune est partie en fumée* (Acad. 9e).

c. **partir** ***de*** — En envisageant le point de départ, l'origine : *Cette rue part de la place centrale.* — *Il est parti de chez lui à pied.* — *Tous les*

nerfs partent du cerveau. — Ce langage part du cœur. — Toute cette affaire est partie de simples rumeurs. — En partant de ces observations, il a pu bâtir sa théorie. — Partir de rien (Acad. 9e). — *Partir de zéro* **(Voyez *Zéro*).**

d. **partir *à*** + infinitif — Au sens de « se mettre à » — Tour vieilli : *Il est parti à rire* (J. Hanse). — *Là-dessus tout le monde partit à rire* (G. Duhamel). — *Il est parti à pousser des gueulements comme une femme, et à gesticuler comme un épileptique* (Barbusse, cit. **Bu § 908**). — Au part. : *Et me voilà partie à généraliser, bien fémininement* (Colette, cit. **Bu § 908**).

e. **partir (sans prép.)** + infinitif (compl. de but) : Partir pêcher (Acad. 9e). *Je* pars faire *un tour* (J. Hanse*)*. — *Sa femme* […] était partie s'installer *dans une petite maison de campagne* (G. Flaubert, cit. **Bu § 821**).

N.B.

Certains grammairiens recommandent de privilégier la préposition *pour* (**Voyez** a.) dans la désignation de la destination. Il faudrait donc dire « partir pour l'Angleterre » et non pas « en Angleterre », pour éviter les malentendus causés par les imprécisions propres à un usage relâché. Cette recommandation ne semble se justifier qu'à propos de l'usage relâché qui mériterait par ailleurs bien d'autres commentaires.

Passif Voyez **Complément d’agent**

Pauvre, Riche (adjectifs) (Bu § 412)

Ces deux adjectifs antonymes forment des tours de sens équivalent et également corrects, avec les prépositions *de* et *en.*

a. **pauvre**, **riche** ***de*** qq.ch. : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux* (Lemaistre de Sacy, trad. de Matthieu V, 3). — *Ils étaient si pauvres de talents et de ressources* (D. Diderot). — *Un jeune homme aussi pauvre d'habits que riche de mine* (Scarron). — *Riche de vertus* (Acad. 8e).

b. **pauvre**, **riche** ***en*** qq.ch. : *Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des Cieux est à eux !* (L. Segond, trad. de Matthieu V, 3). — *Une bibliothèque riche en manuscrits* (Littré). — *Pays pauvre en ressources naturelles.* — *Un aliment pauvre en fer* (Acad. 9e).

.B.

« Pauvre » s'emploie également dans l'expression (une construction averbale) **pauvre** ***de*** : *Pauvre de moi ! Pauvres de nous* (Acad. 9e) *!*

Peine (À ~ de, Sous ~ de) (locution prépositive) (Bu § 1070)

a. ***sous peine de*** + nom — = « en encourant la peine de » — Tour issu de la langue juridique : *Sous peine d'amende, d'une amende* (Littré). — *Sous peine de poursuites* (Acad. 9e). — *Cela fut défendu sous peine de mort* (Littré). — *Le médecin lui a défendu ce violent exercice sous peine de maladie* (= sous peine de tomber malade) (Bescherelle).
b. ***sous peine de*** + infinitif — = « en encourant le risque de » — Tour courant : *Hâtons-nous, sous peine de ne pouvoir entrer* (Acad. 9e).
c. ***à peine de*** + nom — Même sens — Tour rare : *À peine de nullité* (Acad. 9e). — *Ensuite, à peine de tâtonner, il faut des leçons assidues d'un habile professeur* (G. Duhamel). — *À peine de commettre* […] *le crime de parjure,* […] *rappelez-vous avoir écrit que vous n'êtes pas polygame* (G. Duhamel, cit. Bu **§ 1070**).

Pencher (verbe)

a. Au sens d'« être porté à, vers qq.ch. » :

1. **pencher *à*** + infinitif — *Je penche à croire qu'il nous aide beaucoup* […] (J.-É. Blanche, cit. *TLF*). — *Ils penchent à aimer le vice* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).

2. **pencher *pour*** qq.ch. : *Le jury penche pour l'acquittement* (Acad. 9e). — *Je pencherais plutôt pour la première solution* (Acad. 9e).

b. Au sens de « considérer avec attention », « examiner » : **se pencher *sur*** — *Se pencher sur une question. — Le tribunal s'est penché sur le passé de l'accusé* (Acad. 9e).

Pendant **Voyez** **Durant**

Penser **(verbe) (Bu §§ 908, 821)**

a. **penser** ***à*** + infinitif — Au sens d'« avoir l'idée, ne pas oublier de » : *Il ne pense qu'à jouer. — Pense à prendre des francs suisses* **(Bu § 908)**. — […] *Selon lui* [M. Onfray], *Freud était un Œdipe ne pensant qu'à coucher réellement avec sa mère puis à occire vraiment son père* […] (M. Gauchet, *Le Nouvel Obs.,* 2010).

b. **penser** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — Au sens d'« avoir bonne, mauvaise opinion de » : *Qu'est-ce que vous pensez de tout ce fatras de troubadour, monsieur ? demanda maître Nick au voyageur* (J. Verne, *Famille-Sans-Nom*). — *On sait ce que Jean Moulin pensait de la Résistance* […] *: « Il serait* […] *criminel de ne pas utiliser, dit-il, ces troupes prêtes aux sacrifices ». C'était bien l'opinion du général de Gaulle* […] (A. Malraux, *Discours au Panthéon,* 1964).

c. **penser (sans prép.)** + infinitif :

1. Au sens de « croire », « avoir l'intention de » — […] *après avoir gouverné l'esquif à travers les flots agités, je* pense pouvoir*, pour quelque temps, le conduire sur une mer plus calme* (Ch. de Gaulle, *Mémoires d'espoir,* t. 2). — *Nous* pensions partir *aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

2. Au sens d'« espérer », « se flatter » — *Verville retourna souper avec le seigneur du bourg, vieil homme son parent, et dont il* pensait hériter (Scarron, cit. Littré).

3. Au sens de « faillir, être sur le point de » — Tour litt. — *Il a* pensé tomber **(Bu § 908)**. — *J'ai raconté cela à quelqu'un qui* […] *a* pensé *en* être *malade* (J. Green, *Journal,* cit. **Bu § 821)**. — *Ce chien, voyant sa proie en l'eau représentée, / La quitta pour l'image, et* pensa se noyer (La Fontaine, *Fables*, VI, XVII, cit. Littré).

Percuter (verbe) (Bu § 297)

a. **percuter** ***contre*** — = « heurter violemment » : *Une voiture qui venait de Lyon a percuté violemment contre la barrière de sécurité de l'autoroute* (*Le Monde,* cit. **Bu § 297**). — Au figuré : *Le silence percuta contre les parois de la pièce* (R. Queneau, cit. **Bu § 297**).

b. **percuter (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Même sens : *Une météorite* a percuté la Terre. — *Le chien du revolver vient* percuter la cartouche (Acad. 9e).

Perfection (À la ~, Dans la ~, En ~) (nom — locutions adverbiales) (Bu § 966)

Perfection s'emploie dans trois tours de sens similaire :

a. ***à*** **la perfection** — Tour courant : *Il mène son jeu à la perfection* (M. Arland). — *Tout avait fonctionné à la perfection* (N. Sarraute). — *Le reste de la phrase est tourné à la perfection* (A. Hermant, cit. **Bu § 297**).

b. ***dans*** **la perfection** — Tour vieilli ou littéraire : *Elle me parla dans la perfection de la France* (P. Morand). — *Elle les écrivait* [ses lettres] *dans la perfection* (E. Renan).

c. ***en*** **perfection** — Tour vieilli ou littéraire : *M. de Grignan écrit en perfection* (Mme de Sévigné). — *Il avait préparé sa petite comédie tout seul, et il la joua en perfection* (La Varende).

Permettre **(verbe) (Bu § 906)**

a. **permettre** qq.ch. ***à*** qqn : V*ous permettez tout à cet enfant.* — *Le médecin lui permet le café* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **permettre *à*** qqn. ***de*** + infinitif : *Le médecin lui* (= *à* lui) *permet de boire du café* (Acad. 9e). — *Va, dis-leur qu'à ce prix je leur* (= *à* eux) *permets de vivre* (J. Racine, cit. Bescherelle).

b. **se** (= *à* soi) **permettre** qq.ch. : *Cet homme s'*(= *à* lui) *est permis d'étranges remarques à votre sujet* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **se permettre *de*** + infinitif : *Elle s'*(= *à* elle) *est permis de le contredire devant tous* (Acad. 9e).

Persuader **(verbe) (Bu §§ 285, 906, 1123, 1125)**

a. **persuader** qqn ***de*** qq.ch. — Tour courant : *Nous l'avons persuadé de notre sincérité* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **persuader** qqn ***de*** + infinitif : *Tâche de persuader ton frère de se joindre à nous* (*Lexis*). — *Son professeur l'a persuadée de repasser ce concours* (Acad. 9e).

b. **persuader** qq.ch. ***à*** qqn — Tour archaïque, soutenu ou litt. : *Persuader une vérité à un ami. — On ne persuade aux hommes que ce qu'ils veulent* (J. Joubert). — *Elles* [ces pièces] *remontent sans doute, ainsi que Guy Michaud nous le persuade, à l'année 1866 et doivent représenter les pièces annoncées par Mallarmé dans une lettre à Cazalis* […] (P.-O. Walzer, *Mallarmé*). — Avec l'inf. : **persuader** ***à*** qqn ***de*** + infinitif — *On lui* [= *à* lui, *à* elle] *a persuadé de se marier.* — *Le difficile serait plutôt de persuader à mon ancien maître d'abandonner son mouton* (M. Aymé, cit. Bu **§ 285**).

c. **se persuader** qq.ch. — Tour courant : *Mais il* [des Esseintes = nom du personnage] *cherchait à* se persuader le contraire*, mécontent de ne plus être maître absolu chez lui* (J.-K. Huysmans*, À rebours*). — Avec l'inf. : **se** (*à* soi) **persuader** + infinitif : *Elle s'est* (*à* elle) *persuadé l'aimer encore* (Acad. 9e).

.B.

Dans la construction « persuader que » (+ prop. conjonctive), on n’emploie pas *de* : « *Elle s’est persuadée qu’on lui en voulait* (Acad. 9e) — et non pas « *Elle s’est* persuadée °de ce que ». Autre exemple correct de la construction « persuader que » : *Je me persuadai que l’attention des journalistes n’avait été attirée que par l’aspect vestimentaire du personnage* (F. Hellens, *Nouvelles réalités fantastiques*).

Peur (De ~ de, ~ de, Par ~ de) (nom — locutions prépositives)(Bu §§ 1046, 1145)

Peur s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. ***de*** **peur** ***de*** + infinitif — = « par crainte de » : *De peur d'être attaqué en pleine* nuit (Bescherelle). — Il *faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri* (La Bruyère, cit. Littré).

b. **peur** ***de*** — Même sens — Ce tour, critiqué par Vaugelas, ne figure pas au *Dict. de l'Académie* : *J'empêche, peur du chat, que mon moineau ne sorte* (Molière, cit. Littré).

c. ***par*** **peur** ***de*** — = « Même sens » : *Il est resté très discret par peur du scandale* (Acad. 9e).

.B.

La locution conjonctive correspondante se construit sans préposition supplémentaire (après *peur*) : ***de*** **peur que —** *Je l'ai raccompagné de* peur qu'*il se perde* (Acad. 9e).

Pied (À ~, Au ~ de, Aux ~ de, En ~, Sur ~) (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales) (Bu §§ 15, 512, 1051, 1052)

On dit notamment :

a. aller, venir ***à*** **pied** : *Il regagnait à pied le ministère* (É. Estaunié).

b. ***au*** **pied** ***de*** qq.ch. (le compl. désigne un lieu) — = « à l'endroit le plus bas de qq.ch. » : *Au pied des collines* (G. Flaubert, cit. Bu **§ 512**). — *Saint Louis rendait la justice au pied d'un chêne.* — Au figuré : *Mettre quelqu'un au pied du mur* (Acad. 9e). — Marcher à pied est un pléonasme, mais c'est un pléonasme pratiqué par de nombreux auteurs : *Il faisait volontiers de longues marches à pied* (V. Hugo, cit. Bu **§ 15**).

c. ***aux*** **pieds** ***de*** qqn — = « en se prosternant devant qqn » : *Là-dessus, Monsieur se jette aux pieds du roi* (Mme de Sévigné, cit. Littré). — *Il a vu à ses pieds toutes les nations vaincues* (Bossuet, cit. Littré).

d. ***en*** **pied** — = « debout », « en se tenant sur ses pieds » : *Peindre qqn en pied* (= faire le portrait de sa personne tout entière). — *Portrait en pied* (Littré). — […] *j'eus la chance de pénétrer, un après-midi, dans un jardin complètement désert ; je veux dire sans autre visiteur que moi, car la présence des sculptures, presque toutes des sujets en pied, donnait à cet endroit une singulière animation* (F. Hellens, *Nouvelles réalités…*).

e. ***sur*** **pied** — = « debout », « levé », « prêt », « guéri » : *Il était sur pied dès six heures* (Acad. 9e). — *Ce remède l'a remis sur pied* (Littré).



« °Aller de pied » (= à pied) est un tour à la fois archaïque et régional.

Place (À la ~ de, À sa ~, En ~) (locutions prépositives, locutions adverbiales) (Bu §§ 577, 1051)

On peut dire :

a. Au sens d'« au lieu de », « en remplacement de » :

1. ***à la*** **place** ***de*** — Tour courant : *Il est venu à la place de son frère*. — *Se mettre à la place de qqn* (= s'imaginer dans sa situation, sa position) (Acad. 9e).

2. ***en*** **place** ***de*** — Même sens — Tour vieilli : *En place de sa petite cravate noire d'ancêtre, elle lui avait acheté ... […]* une régate [genre de cravate] (M. Aymé, cit. **(Bu § 1051)**

3. ***au*** **lieu et place** — Tour courant : *Être au lieu et place de qqn* (**Bu § 577, 1051**). **(Voyez *Répétition de la préposition* et *Omission de la préposition*)**

4. ***en*** **son lieu et place** — Tour courant : *Il n'a pas pu venir : son adjoint a parlé en son lieu et place* (Acad. 9e).

5. ***en*** **lieu et place** ***de*** — Tour qui ne figure pas au *Dict. de l'Académie* : *En lieu et place de toute inquisition utile, je n'ouvris la bouche que pour une banalité* (Colette, cit. **Bu § 1051**).

b. Au sens de « dans l'état, le lieu où cela se trouvait » :

1. ***à*** **sa place** — Tour courant : *Rester à sa place* (Acad. 9e). — Au figuré : *Remettre qqn à sa place* (= le rappeler aux convenances) (Acad. 9e).

2. ***en*** **place** — Tour équivalent du précédent : *Elle remit tout en place* (J.-L. Vaudoyer). — Au figuré : *Remettre qqn en place* (= le

rappeler aux convenances) (Acad. 9[e]).

.B.

Le tour « °mettre, remettre qq.ch. à place » est un régionalisme.

Plaisir (nom, locution adverbiale) (Bu §§ 232, 865, 910)

Plaisir se prête notamment aux constructions suivantes :

a. ***à*** **plaisir** — = « avec plaisir », « avec soin » : *Manger à plaisir.* — *Un ouvrage travaillé à plaisir* (Acad. 9e).

b. avoir, prendre **plaisir** ***à*** qq.ch. — La préposition *à* introduit le compl. de la locution verbale *avoir, prendre plaisir* : *J'ai pris plaisir à cette rencontre* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : *J'ai plaisir* (ou du plaisir) *à vous écouter* **(Bu § 910)**. — *J'ai eu plaisir à vous rencontrer* Acad. 9e). — *Quelqu'un a pris plaisir à se jouer de vous* (P. Corneille, cit. Littré).

c. **plaisir** ***de*** + infinitif — La préposition *de* introduit le compl. du nom *plaisir* : *J'ai le plaisir de vous annoncer son retour* (Acad. 9e). — *C'est un plaisir* (que) *de bavarder avec vous* **(Bu § 232)**.

Plan (Au ~ de, Sur le ~ de) (locutions prépositives) (Bu § 1049)

Plan — = « point de vue » — s'emploie principalement avec *à* et avec *sur* :

a. ***au*** **plan** ***de*** — = « du point de vue de », « en fait de » — Tour fréquent, mais considéré comme incorrect par l'Académie et comme « doublement fautif » par certains grammairiens (Le Bidois) : *Au plan des principes, il a tort* (J. Hanse).

b. ***sur*** **le plan** + adjectif — Tour considéré comme irréprochable : *Sur le plan juridique* (Acad. 9e). — Et : ***sur*** **le plan** ***de*** — *Sur le plan des idées, ils sont indulgents* (M. Aymé, cit. **Bu § 1049**).

N.B.

1. L'omission de la prép. *de* — « °sur le plan médicaments et remèdes » — relève d'un usage négligé. Il vaut mieux dire : « sur le plan des médicaments et (des) remèdes ».
2. Le tour « °dans le plan de » — est déconseillé dans un usage correct (J. Hanse).

Planche à roulettes, Planche à voile (En ~) (locution nominale) (Bu § 1051)

en planche *à* roulettes*, en* planche *à voile, en* skateboard (mot anglais employé pour « planche à roulettes »). **(Voyez *En* + noms de moyens de transport)**

Plus (De ~, En ~, En ~ de) (adverbe — locutions adverbiales, locution prépositive) (Bu §§ 255, 1009, 1037, 1071)

a. ***de plus*** — = « en outre », « aussi » — *Je vous dirai de plus… — De plus, il faut remarquer que…* (Acad. 9e). — *Mardochée est coupable ; et que faut-il de plus* (J. Racine, cit. Littré) ?
b. ***en plus*** — Même sens — *Il est aimable et, en plus, il est généreux.* — *Comptez en plus ce que je vous devais* (Acad. 9e).
c. ***en plus*** + adjectif — idée de comparaison, de supériorité — *Un homme charmant qui ressemble à Karl Marx en plus maigre* (A. Vialatte, cit. *Petit Robert* 2012).
d. ***en plus de*** — = « outre », « en sus de » — *En plus de Paul* […] *et de mon oncle Charles* […] (A. Gide, cit. Bu **§ 255**) — *En plus de son travail au ministère* (Daniel-Rops).

Point (nom — locutions adverbiales)

a. point ***par*** point, ***de*** point ***en*** point (= « méthodiquement », « dans le détail », » « sans rien omettre ») (Acad. 9e).
b. ***en*** tout point, ***en*** tous points (= en toute chose, totalement, entièrement) : *Un artiste en tout point accompli. — Il est en tout point conforme à ce que l'on attendait* (Acad. 9e).
c. ***sur*** un point, ***sur*** ce point : *Les historiens diffèrent sur ce point* (Acad. 9e). — *L'empereur ne convenait pas avec l'impératrice sur les points les plus essentiels* (Montesquieu, cit. Littré). — *Je vais être obligé de revenir, de m'attarder sur ce point* (Acad. 9e).

Point de vue (nom — locutions nominales prépositionnelles) (Bu §§ 354,1048)

a. ***à*** **un point de vue** ***de***, ***au*** **point de vue** ***de*** — Tour courant : *Se mettre à un point de vue* (pour considérer un objet, au sens figuré). — *Chacun envisage la question à son point de vue personnel.* — *Au point de vue de la géographie* (A. France). — *Pascal nous dit qu'au point de vue des faits, le Bien et le Mal sont une question de « latitude »* (Villiers de L'Isle-Adam, *Contes…*).
b. ***d'*****un point de vue**, ***du*** **point de vue** (***de***), ***de*** **ce point de vue** — Tour courant, également correct : *D'un point de vue médical,* […]*, il était devenu indispensable qu'il arrête sa démarche (Le Figaro,* 2012). — *Du point de vue de l'administration.* — *Il faut considérer la chose de ce point de vue* (Acad. 9e).
c. ***sous*** **un point de vue**, ***sous*** **le point de vue de** — *Revoir, sous le point de vue du style, un ouvrage* (G. Flaubert). — Critiqué (car il serait malaisé de voir qq.ch. en se plaçant *sous* un point de vue), ce tour peut être remplacé par le classique ***dans*** **un point de vue**. **(Voyez** N. B. 2.**)**



1. *Selon le point de vue* indique une idée de réserve ou de distance : *Il faut se faire honneur réciproquement, et croire que chacun dit bien selon son point de vue* (Mme de Sévigné, cit. Littré).
2. La construction *dans un point de vue* appartient à la langue classique : *Il est difficile de se mettre dans un point de vue d'où l'on puisse juger ses semblables avec équité* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).
3. Les constructions sans *de* sont propres à la langue orale, comme dans cette réplique que Villiers de L'Isle-Adam met dans la bouche d'un personnage : *Ce biais ne sera-t-il pas mille fois préférable, au point de vue* [du point de vue] *bon sens* (Villiers de L'Isle-Adam, *Contes…*) ?

Porte (À la ~, Aux ~ s, Sur la ~) (nom — locution prépositive, locutions adverbiales) (Bu §§ 1049, 1071)

a. ***à*** **la porte** :

1. Au sens d'« à la serrure » ou de « sur la serrure » — La *clef est à la porte* (*TLF*).
2. Au sens de « à l'entrée de », « dehors » — *Être à la porte de chez soi*. — *Mettre quelqu'un à la porte* (Acad. 9e).
3. Au sens de « tout près de la porte de la maison » — […] *la voiture attend à la porte* (G. Duhamel, cit. Bu **§ 1048**).

b. ***aux*** **portes** ***de*** **:** Au sens d'« à l'entrée de » — *L'ennemi est aux portes* (Littré). — *On s'occupait toujours de controverse, et les Turcs étaient aux portes* (Voltaire, cit. Littré). — *Il a une maison aux portes de la ville* (= fort près de la ville) (Littré).

c. ***sur*** **la porte** — Au sens d'« à la serrure » ou de « sur la serrure » — La *clef est sur la porte* (*TLF*).

d. **porte** ***à*** **porte** : Au sens de « tout près » — *Nous habitons porte à porte* (Acad. 9e).

N.B.

1. « La clef est à la porte », « la clef est sur la porte » — les deux constructions sont correctes, à la différence du tour « dans la porte ». (**Voyez** ***Clef*** **et** ***Serrure***)
2. Le tour « °sur sa porte » employé à la place de « sur le pas de sa porte » ou d'« à la porte » est considéré comme incorrect.

Porté (adjectif) (Bu § 360)

Participe passé employé adjectivement, *porté* s'emploie dans les constructions suivantes :

a. **porté *à*** qq.ch. — Au sens d'« enclin, prédisposé à » : *Un esprit porté à la rêverie* (Acad. 9e). — *Être porté à la colère* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **porté *à*** + infinitif — *Il est porté à médire* (Acad. 9e). — *Toujours porté à faire le mal* (Bossuet, cit. Littré). — *Il n'est que fier et indépendant, plus porté d'ailleurs à s'apprécier au-dessous qu'au-dessus de ce qu'il vaut* (D'Alembert, cit. Littré).

b. **porté *sur*** qq.ch. — Au sens d'« aimer », « avoir un goût vif pour » : *Être porté sur la boisson* (Acad. 9e). — *Ils* (les adolescents) *font peu de sport, ne sont guère portés sur la consommation de fruits et légumes, grignotent ou sautent volontiers des repas et sont nombreux à sous-estimer leurs problèmes de poids* (*Le Figaro,* 2012).

c. **porté *pour*** qqn — Au sens d'« être favorable à », « être bien disposé à l'égard de » — Tour vieilli : *J'aime en vérité Pauline, je me sens portée pour elle* (Mme de Sévigné, cit. Littré). — *Être plus porté pour une personne que pour une autre* (= « avoir plus de disposition, plus de goût pour une personne que pour une autre ») (Littré).

Pot (nom — indication de la destination, expression de quantité) (Bu §§ 348, 355, 586)

a. **pot *à*** eau **—** *à* marque la destination du récipient : *Pot à confitures, à cornichons. — Pot à lait, pot au lait* (Acad. 9e). — *Pot à eau. — Pot à fleurs*. — = pot à mettre des confitures, des cornichons, du lait, de l'eau, des fleurs.

b. **pot *d*'**eau — *de* indique le contenu : *Pot de confiture, pot de miel. — Pot d'eau, pot de bière. — Pot de fleurs* — = pot dans lequel on cultive des plantes (Acad. 9e). **(Voyez *Boîte*)**

c. **pot *de*** terre, **pot *de*** fer — Tour traditionnel dans lequel *de* indique la matière : *Le Pot de fer proposa / Au Pot de terre un voyage* (La Fontaine, *Fables,* V, II).

d. **pot *en*** terre, **pot *en*** fer — Tour courant dans lequel *en* indique la matière. **(Voyez *Boîte, Tasse, Verre*)**

Préférer + infinitif (verbe) (Bu §§ 905, 1123)

Préférer se prête à une construction directe, dans la langue courante, et à une construction indirecte, avec *de,* dans la langue littéraire.

a. **préférer *de*** + infinitif — Tour vieilli ou litt. : *Il préfère de se retirer. — Je préférerais de prononcer le discours funèbre de celui à qui je succède, plutôt que de me borner à un simple éloge de son esprit* (La Bruyère, cit. Littré).

b. **préférer (sans prép.)** + infinitif — Tour courant : *Il* préfère se retirer (Acad. 9e). — *Je* préfère *plutôt te* faire entendre *des paroles de rêverie et de douceur* (Lautréamont, *Chants de Maldoror*). — *J'eusse* préféré ne pas m'enfoncer *en terre et monter dans un autobus* (F. Hellens, *Nouvelles réalités fantastiques*).

.B.

Le tour « *préférer* + infinitif + que + *de* + infinitif » (Il préfère manger que de boire) ou « *préférer* + infinitif + que + infinitif » (Il préfère manger que boire), fait l'objet de critiques sévères. En effet, pour exprimer une idée de comparaison, la locution *aimer mieux que* paraît plus heureuse. **(Voyez *Aimer, aimer mieux*)**. Toutefois, ce tour a été utilisé par nombre d'écrivains : *Il préférait encore balayer que d'apprendre à lire* (A. Daudet, cit. Le Bidois § 1195). — […] *je préférais croire en Dieu que de le voir en pleine gloire* (P. Valéry, cit. Le Bidois § 1195). — Deux constructions alternatives parfaitement irréprochables, sont :

1. celle avec *à* — *Je crois que j'eusse préféré d'être jeté aux crocodiles de la fontaine* ***à*** *me trouver seul ainsi* (Chateaubriand, cit. Le Bidois § 1195). — *J'ai préféré ne pas vous voir à vous voir comme cela* (H. de Montherlant, cit. **Bu § 1123**). — *Mais un vieux professeur d'histoire* […] *préfère* […] *se taire à se tromper* (J. Romains, cit. **Bu § 1123**). — Ce tour appartient à la langue soutenue ou littéraire.
2. et celle avec *plutôt que de* — *Ils préfèrent jeter de la poudre aux yeux* ***plutôt que de*** *se mettre à table* (Fr. Mauriac, cit. Le Bidois § 1195). — *Il est préférable de mourir* ***plutôt que de*** *trahir* **(Bu § 1123)**. — Tour classique.

Préjuger (verbe) (Bu § 285)

Préjuger s'emploie dans deux constructions :

a. Au sens de « prévoir par conjecture » :

1. **préjuger *de*** qq.ch. — *Il préjuge du résultat de l'élection* (Acad. 9e).

2. **préjuger (sans prép.)** qq.ch. — *Autant qu'on peut* le préjuger*, il ne reviendra pas* (Acad. 9e). — *Je ne dis pas ceci pour faire* préjuger la vérité *de notre doctrine* [*sur la prière des morts*] (Bossuet, cit. Littré).

b. Au sens, en droit, de « rendre un jugement provisoire » :

1. **préjuger (sans prép.)** qq.ch. — *Sans* préjuger le fond (Littré). — Au figuré : Préjuger une question (Littré). — *Je ne veux point* préjuger la réponse (Acad. 9e).

2. **préjuger *de*** qq.ch. — *Sans préjuger du fond* (Acad. 9e). — Au figuré : *Préjuger de ses forces* (Acad. 9e).

(Voyez *Fond*)

Prendre garde (locution verbale) (Bu §§ 910, 1023, 1123, 1127)

a. **prendre garde *à*** + infinitif — Au sens de « faire attention à », « veiller à », « avoir soin de » : *Prenez garde à éviter les cahots* (M. Druon). — *Prendre garde à ne pas tomber* (Acad. 9e). — *Prendre garde à ne pas mal faire* (Bescherelle). — *Il faut prendre garde à ne pas se tromper* (B. Pascal, cit. Littré). — *Prenez garde à ne pas confondre les choses* (L. Bourdaloue, cit. Littré).

b. **prendre garde *de*** + infinitif — Même sens : *Prendre garde de ne pas tomber* (Acad. 9e). — *Prends garde de ne t'enfler pas* (Bossuet, cit. Littré). — *J'étais anxieuse* (…). *Je prenais garde de ne pas le montrer* (A. Maurois, cit. Bu **§ 910**).

c. **prendre garde *de*** + infinitif — Au sens d'« éviter », « s'efforcer d'éviter », « craindre de » : *Prendre garde de tomber* (Acad. 9e). — *Prenez garde de tomber sur la montée* (Baron, cit. Littré). — *Il prenait garde de faire du bruit dans la chambre* […] (R. Rolland, cit. Bu **§ 910**). — *Prends garde de manquer d'intelligence et de bonté* (J. Lemaitre, cit. Bu **§ 910**).

N.B.

1. Lorsque *prendre* garde signifie « faire attention à », « veiller à », les propositions conjonctives s'introduisent sans ou avec *à* : Prenez garde que *personne ne vous voie.* — Prenez garde *à ce que personne ne vous voie* (Acad. 9e).
2. Lorsque *prendre* garde signifie faire « remarquer », « observer », « ne pas perdre de vue que », les propositions conjonctives s'introduisent sans prép. : Prenez garde que *le temps s'est rafraîchi* (Acad. 9e). **(Voyez *Avoir garde*)**

Prendre (se~) (verbe) (Bu §§ 679, 821)

a. **se prendre *à*** qq.ch. = « s'accrocher à », « se laisser attraper » : *Ma robe s'est prise à un clou* (Acad. 9e). — *Ne vous laissez pas prendre à ses paroles, à sa feinte douceur* (Littré).
b. **se prendre *à*** + infinitif — = « se mettre à » — Tour littéraire : *Cependant, quand le Lapin se prit à courir de plus belle, Alice sauta sur ses pieds, frappée de cette idée que jamais elle n'avait vu un lapin avec un gousset et une montre* (H. Bué, trad. de L. Carroll). — *Comme je ne me souvenais plus d'avoir été autre part* […], *je me pris à redouter le pire : dans un monde où l'on pouvait me traiter ainsi, je devais m'attendre à tout* (H. Cixous, *Un vrai jardin*).
c. **s'en prendre *à*** qqn = « provoquer », « attaquer » : *Si les choses ont mal tourné, vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-même* (Acad. 9e).
d. **se prendre *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. = « attaquer » — Tour vieilli : *Tu te prends à plus dur que toi, / Petit serpent à tête folle* (La Fontaine, cit. Littré).
e. **se prendre *de*** qq.ch. = « se mettre à avoir » : *Se prendre de passion pour quelqu'un* (Acad. 9e).
f. **se prendre *pour*** qqn ou ***pour*** qq.ch. = « croire qu'on est… » : *Il se prend pour un génie.*

Prépositions dites vides, prépositions introducteurs (Bu §§ 244, 245, 246, 303, 1035, 1039, 1052, 1098)

Prépositions vides, incolores, casuelles, abstraites, écrasées, allégées, introductrices subordonnantes, joncteurs ou, au contraire, *pleines, colorées, lexicalisées, concrètes,* etc. — telles sont, entre autres, les dénominations proposées par des linguistes pour rendre compte du fonctionnement de cette classe de mots-outils. De fait, dans leurs différents emplois, les prépositions peuvent tantôt se charger et tantôt se décharger de leur sens précis, et indiquer les relations syntaxiques les plus diverses. Dans *descente de croix* et *descente de justice*, *de* prend deux acceptions différentes tout en marquant deux liens de subordination distincts. Dans ces phrases : *Sans répondre un mot, elle saisit un couteau sur la table, s'avança vers Don Juan* **en** *le tenant élevé au-dessus de sa tête* (P. Mérimée, *Colomba…*). — *On dirait* **d'***un vieux peintre en rupture de palette* (J. Collinet, *Concerto…*). — certaines ne peuvent être remplacées tandis que d'autres se laissent supprimer sans modifier le sens de la phrase. Parmi les prépositions « vides » les plus fréquentes figurent *de*, *à*, *en* et *pour* : *crier au sacrilège* (Brunot), *des reproches pour toute récompense, aller à Paris pour se rendre ensuite à Dijon* (Brunot et Bruneau), etc.

Sur le plan syntaxique, les prépositions *vides* (*incolores*) sont de simples introducteurs : elles servent à introduire des termes qui, d'ordinaire, ne nécessitent pas leur présence. Elles précèdent dans la phrase notamment les éléments suivants :

— épithète : *La pitié de son regard avait quelque chose de farouche.* — *Une voix intérieure témoignait de quelque chose de délicieusement inattendu* (G. Bernanos, *Sous le soleil de Satan*).

— apposition : *La ville de Caen*. — *Un amour de petit sac.* — *Cet animal de garçon* (Brunot).

— attribut : *Si j'étais de toi* (Léautaud, cit. **Bu § 245)**. — *Il n'y a rien de tel que d'aller lentement. — Qu'y a-t-il d'étrange dans cette proposition* (Brunot) *? — Et il y a même eu deux généraux de tués* (B. Vian, *Le goûter des généraux*) *! — Ce fut toujours cela de nettoyé* (V. Hugo, cit. Le Bidois **§ 1831)**.
— sujet : *D'être si près empêche de se bien voir* (P.et V. Margueritte, cit. Brunot). — *De le savoir le rendait plus haletant* (A. Camus, *Le premier* homme).
— agent (ou sujet) de l'infinitif : *C'est très aimable à vous d'être venu* (Acad. 9e).
— complément d'objet direct : *Dès le quatrième jour, les rats commencèrent à sortir pour mourir en groupes. — Rieux décida de commencer sa tournée par les quartiers extérieurs* (A. Camus, *La peste*).
L'emploi sans doute le plus fréquent des prépositions introducteurs est l'accompagnement des infinitifs. **(Voyez *Infinitif complément*)**



1. *Vides, incolores, abstraites*, les prépositions introducteurs ne se laissent pas toujours remplacer ou supprimer dans la langue actuelle : *Traiter un voisin en ami ≠ Traiter son voisin de lâche* (Wagner-Pinchon). — °*Qu'y a-t-il étrange dans cette proposition ?*
2. Certaines sont, toutefois, facultatives : *Si j'étais de toi = Si* j'étais toi. — *On dirait d'un fou* (Wartburg-Zumthor). = *On dirait un fou* **(Bu § 303)**. — *J'ai deux cents livres de reliés* (Wartburg-Zumthor). = *J'ai deux cents* livres reliés. — *Il y a eu deux généraux de tués. = Il y a eu deux* généraux tués. — Et : *Il lui reste encore un bras de libre* (La Bruyère, cit. **Bu § 244)**. — *J'ai donc une* main libre (G. Duhamel, cit. **Bu § 244)**. — *Si la mer bouillait, il y aurait, comme on dit, bien des poissons de cuits* (D. Diderot, cit. **Bu § 244)**. La mise en relief de l'adjectif, ressort de la valeur expressive de ces constructions, vaut à la prép. introducteur *de* le nom de « *de* signalisateur » (Wartburg-Zumthor).

Prépositions prises adverbialement

Les locutions prépositives s'emploient souvent en tant qu'adverbes (à travers qq.ch. > à travers, au-delà de > au-delà, au-dessus de > au-dessus, etc.). Hormis les erreurs de structure — ex. « °d'en dessus » pour « d'en haut » **(Voyez *Dessus*)** — ces emplois appartiennent à l'usage régulier de la langue.

Les prépositions simples s'utilisent elles aussi adverbialement. Cet emploi est caractéristique de la langue orale et familière : *Tout le monde lui est tombé dessus* (Acad. 9e). — *Les grandes aventures, tu sais bien que tu n'es pas fait pour* (S. de Beauvoir).

La préposition dont l'emploi adverbial fait régulièrement l'objet de critiques est *avec.* Cela est dû sans doute à la fréquence avec laquelle on la substitue à d'autres prépositions (il est arrivé « avec » le train, au lieu de « par le train », il vivait « avec » les rentes de sa mère, au lieu de « des rentes », etc.) et à la forte présence de ses tours adverbiaux dans la langue familière : « Je vais faire les courses — viens-tu avec ? »

L'emploi adverbial des prépositions simples est aussi considéré comme caractéristique de certains usages régionaux : « Ne ferme pas la porte, laisse-la contre » (= entrouverte), etc.

L'emploi des prépositions avec leur régime (Venez avec + nous, au lieu de « venez avec » seul) ainsi que leur choix précis (« finir par » au lieu de « finir avec ») est la marque d'un usage soigné de la langue.

Près de (locution prépositive) (Bu §§ 1046, 1073)

a. ***près*** qqn ou qq.ch. (le compl. désigne un lieu, au sens propre ou au figuré) — Tour vieilli (= « auprès de », « près de ») — Ne s'emploie plus que dans les expressions figées appartenant à la langue juridique et administrative : *Ambassadeur près* (= « auprès du » — **Voyez *Auprès de***) *le Saint-Siège.* — *Avocat près* (= « à la ») *la cour d'appel*. (J. Hanse). — *À Saint-Denis-le-Guast, près* (= « près de ») *Coutances* (Faguet, cit. Bu **§ 1046)**.

b. ***près de*** qqn ou ***de*** qq.ch. (le compl. désigne un lieu, au sens propre ou au figuré, un nombre ou un moment dans le déroulement d'une action) — s'emploie dans trois acceptions différentes :

1. Au sens de « non loin de » : *« C'est arrivé près de chez vous »* (titre d'un film belge). — Au figuré : *Ne vous arrêtez pas si près du but* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : *Jamais un homme n'a été si près d'être parfait* (Mme de Sévigné cit. Littré).
2. Au sens d'« environ », pour indiquer une approximation : *Il y a près de huit jours qu'il est parti. — Ils étaient près de cent* (J. Hanse).
3. Au sens de « sur le point de » : *Cet arbre est près de tomber. — Il a beaucoup neigé : vous n'êtes pas près de partir* (Acad. 9e). — *Au moment où la violence de ma passion était près d'éclater* (G. Sand, cit. Bu **§ 363**).



1. « Près de » = « sur le point de » est souvent confondu avec la construction « prêt (-e) à » (= « disposé à », « en état de »), surtout dans les emplois figurés, comme dans « *Nous sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent, que ceux qui nous aiment plus que nous ne voulons* », phrase de La Rochefoucauld citée par Littré pour illustrer l'acception « être sur le point de ». Toutefois, en dehors de la langue classique et littéraire, la langue courante actuelle établit une distinction nette : *Je suis prêt à reconnaître mes torts. — L'avion est prêt à partir*. Et : *Ce malentendu n'est pas près de finir. — Le soleil est près de se lever.*

Présenter (se ~ à un examen) **(verbe) (Bu § 287)**

se présenter *à* un examen — = « se soumettre à une évaluation des aptitudes à obtenir un diplôme ou un titre, à exercer une fonction » — Ce tour paraît préférable à la construction directe, selon le *Dict. de l'Académie*. Autre tour correct : *passer* (sans prép.) *un examen* (Bescherelle).

Prêt à (adjectif) (Bu §§ 363, 1073)

a. ***prêt à*** qq.ch. — Au sens d' « être préparé pour », « disposé à » : *Il est prêt à toutes les compromissions* (*Petit Robert* 2012). — Avec l'inf. : ***prêt à*** + infinitif — *Être prêt à partir.* — *Prêt à être servi* (J. Hanse). — *Je suis tout prêt à vous croire* (Acad. 9e).
b. ***prêt pour*** qq.ch. — Même sens : *Prêt pour l'action* (*Petit Robert* 2012) — Avec l'inf. : ***prêt pour*** + infinitif — *Il ne se sent pas prêt pour passer l'examen* (Acad. 9e).
c. ***prêt à*** + infinitif — Au sens d'« être sur le point de ». — Tour ancien, employé à la place de « près de », à éviter **(Voyez *Près de*)** : *Elle était prête à fondre en larmes.*

Prétendre **(verbe) (Bu § 299)**

a. Au sens de « aspirer à », « réclamer » : **prétendre *à*** qq.ch. — Tour littéraire : *D'humbles gens comme les Plassac qui ne prétendaient à rien* (Fr. Mauriac). — *Mystificateur, le marxisme le devient quand, tout en se dérobant aux exigences de la science, il prétend à un statut scientifique* (V. Giscard d'Estaing). — Avec l'inf. : **prétendre *à*** + infinitif — Tour litt. : *Il prétendait à épouser madame Jourd'heuil* (A. Hermant).

b. Au sens d'« affirmer » : **prétendre (sans prép.) qq.ch**. — *Comment peut-on* prétendre pareille faribole (Acad. 9e) *?* — Avec l'inf. : **prétendre (sans prép.)** + infinitif — *Je ne* prétends *pas* détenir *la vérité, mais* (Acad. 9e)… — Avec une proposition conjonctive : *Je prétends que vous avez perdu la tête* (B. Vian, *Le goûter des généraux*).

c. Au sens de « vouloir fermement », « se proposer de faire telle chose » : **prétendre (sans prép.)** qq.ch. + infinitif — *C'est à Rome, mon fils, que je* prétends marcher (J. Racine).

Prétexte **(nom — locutions prépositives) (Bu § 1071)**

a. **sous prétexte *de*** : *Sous prétexte de liberté et de progrès, la Société avait encore découvert le moyen d'aggraver la misérable condition de l'homme* […] (J.-K. Huysmans, *À rebours*). — *Qui ne sait que* […] *ceux qui se trouveront avoir suborné fils ou fille mineurs de vingt-cinq ans, sous prétexte de mariage ou autre couleur* (Voyez **Couleur**), *sans le gré, vouloir ou consentement exprès des père, mère et des tuteurs seront punis de mort* (A. France, *Le crime…) ?* — Avec l'inf. : **sous prétexte *de*** + infinitif *Adélaïde monta seule* […] *sous prétexte de voir le portrait dans le jour favorable sous lequel il avait été peint* (H. de Balzac, *La Bourse*). — [les] *Chevaliers teutoniques qui, sous prétexte d'évangéliser les païens, mènent le long de la Baltique, et avec acharnement, une politique…* (Ch. de Gaulle, *Lettres*, t. 1, 1919).

b. **sous le prétexte *de*** qq.ch. : *Vous ne connaîtrez jamais une civilisation à fond, si vous vous obstinez, sous le prétexte de la pudeur, à repousser certains spectacles* […] (A. Allais, Ironie, *À se tordre*). — Avec l'inf. : **sous le prétexte *de*** + infinitif — *Sous le prétexte de suivre une formation à l'étranger, il s'est offert un agréable voyage* (Acad. 9e).

c. **prétexte *à*** qq.ch. : *Cet incident a été prétexte à plaisanterie* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **prétexte *à*** + infinitif : *Le jeu de société est précieux car il peut être le prétexte à parler de soi, à régler quelques comptes, à lever de petits secrets, mine de rien* (S. Tisseron, *Le Figaro*, 2006) ...

d. **prétexte *pour*** qq.ch., ~ ***pour*** + infinitif : *La grosse bourgeoisie industrielle* […] *cherchait des prétextes pour se dérober* (A. France,

Monsieur Bergeret…).

N.B.

1. L'Académie conseille d'employer la construction ***sous** prétexte que* ou ***sous** le prétexte que* (+ indicatif ou conditionnel), et non pas le tour « au prétexte que ». Comparez : *Elle passe à l'acte un jour vers ses 16 ans, au prétexte d'aller faire une course* (*Le Figaro*, 2012). Et : *Il refuse de venir, sous prétexte qu'il doit se ménager, qu'il devrait se ménager* (Acad. 9e).
2. Le tour « sur un prétexte » (= « en s'appuyant sur ») est vieilli.

Prétexter **(verbe) (Bu §§ 269, 367, 906)**

a. **prétexter** ***de*** qq.ch. (***pour*** + infinitif) : *Prétextant de l'envoi de troupes angolaises, les rebelles rompent les pourparlers* (*Le Figaro,* 2002). — *Il prétexterait d'affaires pour voyager ou rentrer en France* (M. Yourcenar, **Bu § 269**). — *Quand tout fut signé, Minoret prétexta de sa fatigue pour se retirer en même temps que le notaire et les témoins* (H. de Balzac, cit. *TLF*).
b. **prétexter** ***de*** + infinitif : *Demandez les coordonnées du vendeur. Vous pouvez prétexter de vouloir réfléchir et de l'appeler plus tard pour lui faire part de votre décision* (Bruxelles Mobilité, Min. de la Région bruxelloise, 2012). Cette construction est analogue à la précédente. Elle n'est pas mentionnée dans le *Dictionnaire de l'Académie française.*
c. **prétexter (sans prép.)** qq.ch. : *Il* a prétexté une maladie. — *Je quittai la table en* prétextant un malaise (S. de Beauvoir, cit. *Lexis*). — Avec une proposition conjonctive : *Elle* prétexte qu*'elle n'a pas suffisamment d'argent pour faire ce voyage* (Acad. 9e).

Prévoir **(verbe) (Bu § 906)**

a. **prévoir (sans prép.)** qq.ch. : *Rien ne laissait* prévoir une telle fin (Acad. 9e). — Avec l'inf. : **prévoir** ***de*** + infinitif. — [...] *vous récompenser de tout ce que vous prévoyez de perdre* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

b. **prévu** ***pour*** — Au participe, avec indication de temps : *Le mariage était prévu pour février* (A. Maurois).

Prier (verbe) (Bu §§ 906, 973)

a. Au sens d'« inviter » — Tour littéraire :

1. ***prier*** *qqn* ***à*** : *Elle est priée à tous les bals et à tous les soupers* (Littré). — *On l'a prié à dîner à l'ambassade* (Acad. 9e). — La préposition *de* ne s'emploie plus guère dans cette acception.

2. **prier** qqn ***pour*** qq.ch. — *Il est de ceux qu'on a priés pour la fête* (Acad. 9e). — *Il fut prié pour une partie de chasse chez madame Duval* (A. de Musset, *Emmeline*).

b. Au sens de « demander avec déférence » « ordonner » :

1. **prier** qqn ***de*** qq.ch. — Tour vieilli — *Prier d'une faveur* (Acad. 9e).

2. **prier** qqn ***de*** + infinitif — Tour courant — *J'ai prié le libraire de me mettre de côté cet ouvrage.* — *Nous vous prions de vous taire.* — *Je vous prie de vouloir bien vous considérer comme parfaitement libre dans cette maison* (A. de Musset, cit. Bu **§ 973**).

c. Au sens religieux :

1. **prier** qqn (***pour*** qq.ch.) : *Dans l'Antiquité, on* priait les dieux *lares.* — Prions Dieu *pour le salut de l'âme du défunt.* — Avec l'inf. : **prier** (qqn) ***pour*** + infinitif : *Elle pria pour vivre longtemps* (A. France, cit. Sandfeld).

2. **prier** qqn ***de*** + infinitif : — *Si, au contraire, ils* [les présages] *étaient fâcheux, on* priait les dieux *d'en détourner les effets* (P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*).

Proche, proche de (préposition, locution prépositive)

(Bu §§ 1046)

a. ***proche*** qq.ch. — « près de », en indiquant la proximité dans l'espace — Tour litt. ou régional : *Un libraire installé proche le palais* (Acad. 9e). — *Ayant construit leurs cabanes proche la sienne* (A. France, cit. Bu **§ 1046**) — *Sur le pré, proche les vergers aux pruniers fleuris* (G. Apollinaire, cit. Bu **§ 1046**).

b. ***proche de*** qq.ch. — « près de », en indiquant soit la proximité (dans l'espace ou dans le temps), soit une approximation : *J'ai vu là-haut, tout proche de la route, des ronces toutes noires de mûres* (A. France, cit. Bu **§ 1046**). — *Il nous a rapporté proche de cent quinze piastres* (Guèvremont, cit. Bu **§ 1046**).



N.B.

Ces deux tours ont vieilli et ne s'emploient actuellement que dans des usages régionaux du français.

Profiter (verbe) (Bu § 1123)

a. **profiter *de*** qq.ch. — « tirer parti », « tirer avantage », « bénéficier de » : *Je profite de votre question pour élargir le débat* (Acad. 8e). — *Puisqu'il était debout, il en* [= ***de*** cela] *profita pour ouvrir le placard et pour boire, à même la bouteille, une large rasade de rhum* (G. Simenon, *Maigret et l'enfant de chœur,* in *La pipe*…).
b. **profiter *en*** qq.ch. — « faire des progrès », « gagner en » : *Profiter en sagesse et en savoir* (Lexis).
c. **profiter *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — « procurer du gain », « servir » : *Une formidable entraide* […] *prenait la forme d'une mutualisation des forces humaines profitant à tous* (B. Cyrulnik 2013).


.B.

Les propositions conjonctives compléments d'objet indirect s'introduisent avec la préposition ***de*** : *Il a profité de ce qu'elle était absente pour critiquer son travail* (Acad. 9e). La construction sans ***de*** (°Il a profité que… ») n'est pas correcte.

Proportion (À ~ de, À ~, En ~ avec, En ~ de) (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales) (Bu § 1051)

Proportion s'emploie dans trois locutions prépositives et dans deux locutions adverbiales, au sens d'« en considération de », « par rapport à », « dans la même mesure que », « en raison de », « en conséquence ». — Idée de comparaison ou de conséquence :

a. ***à*** **proportion** ***de*** — *Chacun contribuera à proportion de ses moyens* (Acad. 9e). — *La tête du dindon domestique est petite à proportion de son corps* (Buffon, cit. Bescherelle). — *Il* [= Churchill] *en* [= des désaccords] *était blessé et chagriné à proportion de l'amitié qui nous liait l'un à l'autre* (Ch. de Gaulle, cit. **Bu § 1051**).

b. ***à*** **proportion** — *Faire provision de blé et acheter du vin à proportion* (Bescherelle). — *La France allait s'agrandissant toujours, et l'Angleterre se rapetissant à proportion* (Thiers, cit. Bescherelle).

c. ***en*** **proportion** ***avec*** — *Chacun contribuera en proportion avec ses moyens* (Acad. 9e). — *Les moyens doivent être en proportion avec la fin* (J. Maritain, cit. **Bu § 1051**).

d. ***en*** **proportion** ***de*** — *Le travail était payé en proportion des risques* (*Petit Robert* 2012). — *La cruauté est en proportion de la faiblesse* (Bescherelle). — *Les héroïnes raciniennes prennent corps, prennent vie en proportion de l'obstacle contre lequel leur passion se précipite* (Fr. Mauriac, cit. *Petit Robert* 2012).

e. ***en*** **proportion** — *Il était fabuleusement gros, et grand en proportion* (R. Rolland, cit. *Petit Robert* 2012). — *Il a fort bien travaillé et il sera*

récompensé en proportion (Acad. 9e).



Les propositions conjonctives se construisent avec *à proportion* comme suit : *La vie est belle à proportion qu'elle est féroce* (P. Quignard, cit. Bu **§ 1142**). — *À proportion que la science élargit son pouvoir, elle se tient moins assurée de son savoir* (J. Rostand, cit. Bu **§ 1142**).

Propre (~ à, ~ pour, ~ sur) (adjectif) (Bu § 1071)

a. Au sens de « net », le contraire de « sale » : ***propre sur*** — Tour considéré aujourd'hui comme familier, ou encore comme plaisant : *Quoique très pauvre, il* [Socrate] *se piquait d'être propre sur soi et dans sa maison* (Pougens, cit. Littré).

b. Au sens de « qui appartient à », « qui est caractéristique de » : ***propre à*** qqn ou ***à*** qq.ch. : *L'insouciance propre à la jeunesse* (Acad. 9e).

c. Au sens de « qui a la propriété, la capacité de ») :

1. ***propre à*** qq.ch. — Tour courant — *Un aliment propre à la consommation* (Acad. 9e). — Avec l'inf. : ***propre à*** + l'infinitif — *Ce remède est propre à guérir telle maladie* Littré). — *Cet argument est propre à les convaincre. — Rien n'est plus propre à les mécontenter* (Acad. 9e).

2. ***propre pour*** qq.ch. — Tour courant — *Le calme de la campagne est plus propre pour le recueillement d'esprit, que le tumulte de la ville* (Littré).

Protester **(verbe) (Bu §§ 285, 416)**

Protester entre, notamment, dans les constructions suivantes :

a. **protester** ***de*** qq.ch. — Au sens de « affirmer qq.ch. », « assurer positivement » — Tour courant : *Protester de sa bonne foi, de son innocence*. — *Il proteste sans cesse de son amitié* (Acad. 9e).

b. **protester** ***de*** qq.ch. — Au sens de « déclarer en forme ses réserves quant au déroulement de la procédure » — Tour vieilli appartenant à la langue juridique : *Protester de violence, de trahison* (= faire savoir que l'on est victime de violence, de trahison). — *Il leur remit ses papiers mais protesta de violence* (= déclara que c'est sous la contrainte que….) (Acad. 9e). — *Protester de nullité, d'incompétence* (= déclarer que l'on regarde une procédure comme nulle, un juge comme incompétent) (Littré).

c. **protester** ***contre*** qqn ou qq.ch. — Au sens de « déclarer en forme qu'on tient une chose pour illégale, qu'on ne l'accepte pas » — Tour courant : *Protester contre une résolution, contre une mesure arbitraire.* — *Protester contre une élection entachée de fraude* (Acad. 9e).

d. **protester (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Au sens de « promettre fortement », « assurer positivement », « déclarer formellement » — Tour archaïque : *C'est grâce à vous,* je le proteste (A. de Musset, cit. Bu **§ 285**). — Quand il veut lui [= à Athalie] protester son ignorance (L. Racine, cit. Littré). — Avec l'inf. : **protester** ***de*** + infinitif : *Je proteste de ne prétendre rien à tous vos biens, pourvu que vous me laissiez celui que j'ai* (Molière, cit. Littré).



Protester que : au sens de « protester contre » et au sens de « déclarer formellement », les propositions conjonctives s’introduisent sans préposition, notamment dans le discours rapporté indirect lié : *Il* proteste qu’il restera fidèle à l’Empereur. — *Je vous* proteste qu’il ne m’a rien dit (Acad. 9e).

Punir (verbe)

a. Le complément désigne l'espèce de punition : **punir** ***de*** qq.ch. — *Le coupable a été puni de mort, de cent coups de bâton* (Acad. 9e).

b. Le complément désigne la faute commise ou la raison de la punition :

1. **punir** ***de*** qq.ch. — Tour littéraire — *Il punit la religion catholique des attentats de ses ministres* (Voltaire, cit. Littré). — Au figuré — = « rendre le mal pour le bien » : *Vous êtes un ingrat ; vous me punissez bien de ce que j'ai fait pour vous* (Littré). — *Je l'aimais aveuglément, il m'a bien puni de ma faiblesse* (Bescherelle).

2. **punir** ***pour*** qq.ch. — Tour courant : *Elle a été punie pour une faute légère* (Acad. 9e). — Avec l'infinitif : *Son maître l'a puni pour avoir menti* (Bescherelle).

Purgatoire **(nom) (Bu § 1050)**

a. ***au*** **purgatoire** — en désignant l'endroit considéré comme un point : *Qui est au Purgatoire* (J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*) *?* — *Si* […] *le répit hebdomadaire des damnés en enfer est nié, en revanche apparaît l'idée d'une trêve de deux jours au Purgatoire* (J. Le Goff, ibid.). — *Une saison au purgatoire* (allusion au titre de Rimbaud, *Une saison en enfer*) (*Le Figaro*, 2008).

b. ***dans*** **le purgatoire** — = « à l'intérieur de », le purgatoire étant considéré comme un espace à trois dimensions : *Qui souffre dans le purgatoire* (Bescherelle). — *Pendant huit jours tu m'as fait souffrir des peines dans le Purgatoire à cause du cheval dont tu n'as pas donné le prix aux pauvres* (J. Le Goff, *La naissance du Purgatoire*). — Au sens figuré : *« Illégal »* (= titre d'un film belge), *dans le purgatoire des centres de rétention* (*La Croix,* 2010).

Qualifier (verbe) (Bu § 307) *Q*

Qualifier se prête à ces constructions :

a. **qualifier** ***de*** + nom ou adjectif attribut — « marquer de quelle qualité est une chose » — Tour courant : *Dans le Code, l'homicide commis volontairement est qualifié de meurtre* (Acad. 8e). — *Qualifier qqn de fourbe* (= « traiter de ») (Littré). — *L'ouvrage fut qualifié d'hérétique* (Acad. 8e).

b. **qualifier (sans prép.)** + nom ou adjectif attribut — Même sens — Tour juridique ou littéraire : *La soustraction frauduleuse est* qualifiée vol (Acad. 8e). — *L'arrêt* le qualifie prince, duc (Littré).

c. **qualifier** ***pour*** + infinitif — Au participe — = « être compétent », « avoir qualité pour » : *Je ne me sens pas qualifié pour intervenir dans ce débat* (Acad. 8e).

Quitte (à, envers, pour) (adjectif, locution prépositive)

(Bu §§ 307, 557, 915, 1098, 1124)

Quitte s'emploie en tant qu'adjectif (a.), en tant que locution prépositive (b.), ou dans une locution adverbiale (c.) :

a. ***quitte*** adjectif (variable) — (= « qui ne doit plus rien »)

1. ***quitte de*** qq.ch. — *Me voilà quitte de la corvée. — Vous n'avez eu qu'un rhume : vous en* (= *de* cela) *êtes quitte à bon marché* (Acad. 9e). — *Je les tiens quittes de leur dette* (J. Hanse).
2. ***quitte envers*** qqn — *Je suis quitte envers vous* (Acad. 9e).
3. ***quitte pour*** qq.ch. — *Il a couru un grand danger, mais il en a été quitte pour la peur* (Acad. 9e). — Autre construction, avec l'infinitif complément de manière ou de condition — ***quitte pour*** + infinitif — Tour littéraire : *L'enfant en* (= *de* cela) *sera quitte pour garder le lit trois jours* (= « en gardant… ») (Lautréamont, *Chants…*). — *Elle savait que la moindre imprudence compromettrait la vie de son amant* […] *; il en serait quitte pour disparaître pendant trois mois, qu'il irait passer à Naples* […] (Stendhal, Abbesse…, in *Chroniques*).

b. ***quitte à*** + infinitif — locution prépositive (invariable) — (= « Avec la possibilité de », « au risque de ») — Tour considéré comme familier par l'Académie (9e) **:** *Quitte à perdre ma place, j'agirai suivant ma conscience. — Quitte à vous déplaire, je vous dirai que* (Acad. 9e)… — *Quitte à rester Octave de Saville, il voulait tuer ce corps imposteur qui pouvait tromper Prascovie, pensée qui le jetait en d'inexprimables rages* (Th. Gautier, Avatar, in *Contes…*).

c. ***quitte à quitte*** locution adverbiale (invariable) — Tour vieilli : *Nous voilà quitte à quitte* (J. Hanse).

.B.

1. Pris au sens de « même si », « quitte » se construit également avec *à* : *C'est l'homme* […] *qui ne passe pas ses journées à guerroyer sur le forum* […], *quitte à ce qu'il sache fort bien se montrer aux heures graves* (J. Benda, cit. Bu **§ 1124**). Dans ce cas, « quitte » fait partie d'une locution conjonctive — il est donc invariable.

Quitter (verbe)

Quitter forme, entre autres, les constructions suivantes :

a. **quitter** qqn ***de*** qq.ch. — = « exempter de », « dispenser de » — Tour vieilli : *Je vous quitte de tout ce que vous me devez. — Je vous quitte des intérêts et du principal* (Acad. 8e).

b. **quitter** qqn ***de*** qq.ch. — = « cesser d'avoir les yeux fixés sur » — Tour courant : *Je ne la quittai pas des yeux* (Littré). — *Si je quittais de vue un seul moment ma chère Providence* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

c. **quitter** qqn ou qq.ch. ***pour*** qqn ou qq.ch. — = « changer contre » — Tour courant : *On ne quitte pas volontiers Paris pour la province* (Marivaux).

d. **quitter** qqn ou qq.ch. ***pour*** + compl. de temps — = « laisser qqn ou qq.ch. » — Tour courant : *Je vous quitte pour un moment* (Acad. 8e).

Rabattre, (se~) **(verbe) (Bu § 173)** ***R***

a. Au sens de « faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut vendre ou qu'on paie », « diminuer ses prétentions » :

1. **rabattre *de*** qq.ch. — *Il faut rabattre beaucoup du prix que vous demandez* ... (Acad. 9e). — *Il n'en* (= *de* cela) *rabattrait pas un sou* (Littré). — *Il n'en veut rien rabattre* (se dit à propos de qqn qui, dans une affaire, ne veut rien diminuer de ses prétentions) (Acad. 9e). — *Il en faut rabattre* (= « on ne peut plus conserver les mêmes prétentions) (Littré). — *Il en fallut rabattre, et dès lors, adieu la tranquillité* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). — Au figuré : *Rabattre de l'estime qu'on avait pour quelqu'un.* — *J'en rabats beaucoup* (se dit d'une personne qu'on vient à estimer moins qu'on ne faisait auparavant) (Littré).

2. **rabattre** — défalquer — un montant ***sur*** la somme proposée précédemment — *Il rabattit tant sur la facture* (Littré).

b. Au sens de « changer tout à coup de propos dans la conversation » :
se rabattre *sur* qq.ch. — *Il se rabattit sur les nouvelles du jour* (Littré). — « Mon cher, tu as beau dire et beau faire, *reprit Octave avec conviction*, « le sang est quelque chose », comme disent les Anglais ! » *Il s'arrêta court devant le regard railleur de Marcel et se rabattit sur les millions* (J. Verne, *Cinq cents millions de la Bégum*).

c. Au sens de « se borner », « se restreindre » :

1. **se rabattre *à*** qq.ch. — *On se rabat à un genre de vie plus à portée des sens* (J.-B. Massillon, cit. Littré). — Avec l'inf. : **se rabattre *à*** + infinitif — *Après avoir exigé telles et telles conditions, il se rabattit à demander simplement que*... (Acad. 9e).

2. **se rabattre** ***sur*** qq.ch. — *Lorsque les levrauts* [= jeunes lièvres] *lui* [au renard] *manquent, il se rabat sur les rats* (Buffon, cit. Littré).



On observe, dans l'usage, des malentendus qui surviennent suite à la confusion du verbe « rabattre » avec « rebattre » dont le sens est « battre de nouveau ».

Raison (À ~ de, En ~ de, Pour ~ de, ~ de) (nom, locutions prépositives) (Bu § 1073)

Raison s'accompagne de compléments ou sert de noyau à trois locutions prépositives d'un usage plus ou moins fréquent :

a. Au sens de « motif » :

1. **raison *de*, raisons *de*** : *Quand on a des raisons de se méfier* (M. Aymé). — *J'ai des raisons de croire* (Acad. 8e).

2. **raison *pour*, des raisons *pour*** : *J'avais d'autres raisons pour lui résister* (Fr. Mauriac).

3. ***pour* des raisons** + adjectif : *Pour des raisons obscures* **(Bu § 1006)**.

4. ***pour* raison *de*** : *Pour raison d'euphonie* **(Bu § 720)**.

b. Au sens de « à proportion de » :

1. ***à* raison *de*** — Tour employé notamment pour indiquer une mesure, un prix, etc. : *Je vous paierai cette étoffe à raison de dix francs le mètre* (Acad. 8e). — *On paya cet ouvrier à raison de l'ouvrage qu'il avait fait* (Littré). — *Chacun doit contribuer aux dépenses publiques à raison de ses capacités* (V. Giscard d'Estaing).

2. ***en* raison *de*, *en* raison** + adjectif (directe, inverse) + ***de*** — *La vitesse d'un corps qui tombe est en raison directe du temps ; l'espace parcouru varie en raison directe du carré du temps. — Les corps s'attirent en raison inverse du carré des distances* (Littré). — *Il y a une estime publique attachée aux différents arts, en raison inverse de leur utilité réelle* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). — *L'industrie de l'homme croît en raison de ses besoins* (Acad. 8e).

c. Au sens de « à cause de » : ***à* raison *de*** — Tour littéraire : *Les passions, à raison de l'aveuglement qu'elles causent, sont dangereuses* (Littré). — *Je me suis trouvé* […] *à raison de cette santé par trop incertaine, exempté du service militaire* (G. Duhamel, cit. **Bu § 1073**).

Rappeler (se~) (verbe) (Bu §§ 285, 908)

Se rappeler qqn ou qq.ch. **(sans prép.)** est la construction correcte : *Vous* rappelez-*vous* ce fait *? Je me* le rappelle *parfaitement* (Acad. 8e). — Rappelez-*vous* l'objet *que nous vîmes, mon âme, / Ce beau matin d'été si doux : / Au détour d'un sentier* … (Ch. Baudelaire, in *Les Fleurs*…). — De même : **se rappeler (sans prép.)** + infinitif — Tour courant : *Je* me rappelle avoir vu, avoir fait telle chose (Acad. 8e).

.B.

1. « Se rappeler de qqn ou de qq.ch. » est un tour propre à la langue orale et familière. *Se souvenir de* est une construction alternative pour les tours avec les pronoms compléments : Je me souviens *de* vous, *de* toi, etc.
2. Se rappeler *de* + infinitif est un tour vieilli mais correct : *Je me rappelle d'avoir vu, d'avoir dit telle chose* (Littré).

Rapport (En ~ avec, Par ~ à, Sous le ~ de) **(nom — locutions prépositives) (Bu §§ 353, 1047, 1073, 1139)**

a. ***en*** **rapport** ***avec*** — *Mettre une personne en rapport avec une autre* (Acad. 8e). — *Généraux, Commandants supérieurs, Gouverneurs dans l'Empire, mettez-vous en rapport avec moi pour unir nos efforts de résistance et sauver les terres françaises* (Ch. de Gaulle 28 juin 1940).

b. ***par*** **rapport** ***à*** qqn ou ***par*** **rapport** ***à*** qq.ch. :

1. Au sens de « par comparaison, en proportion de, en prenant comme point de repère, comme référence » : *La terre est très petite par rapport au soleil* (Littré). — *Considérer une grandeur par rapport à une autre* (Petit Robert) — *En vérité, il semble bien que la situation des Britanniques, par rapport aux Six, dans le cas où on envisagerait de la changer* (Ch. de Gaulle 1967)…

2. Au sens de « pour ce qui est de, quant à ce qui regarde » : *Cet homme ne fait rien que par rapport à ses intérêts* (= *il ne fait rien que dans des vues personnelles, que dans la vue de ses propres intérêts*) (Littré).

c. ***sous*** **le rapport** ***de*** qq.ch. — Au sens de : « au point de vue de, pour ce qui concerne » : *Cette voiture est excellente sous le rapport de la commodité, de la vitesse.* — Et aussi : *Sous ce rapport, sous tous les rapports* (Acad. 8e). — *Holmes pratiquait dans sa vie courante un débraillé qui aurait jeté hors de ses gonds n'importe quel compagnon d'existence. Non pas que je sois, moi-même, le moins du monde tatillon sous ce rapport* (L. Maricourt, trad. de Conan Doyle).

d. avoir **rapport** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Au sens d'« avoir trait à », « concerner » : *Une chose a rapport à une autre quand elle indique un*

lien avec elle (Littré). — *Ceci a rapport aux cyclistes.* — *Cette question a rapport à notre ordre du jour* (J. Hanse).



Les tours « °rapport à » et « °rapport que » (= à cause de) — « °Je n'ai pas pu venir, rapport à mon frère qui n'a pas permis » (Mauger) — appartiennent à la langue populaire ou très familière.

Raquettes (En ~) **(nom) (Bu § 1051)**

en *raquettes, en raquettes à neige* : *En raquettes dans les Bauges* (*Le Figaro*, 2008) — […] *ce militant du naturisme […] va jusqu'à pratiquer la randonnée nue en raquettes par – 5 °C, dans les Alpes* (*Le Nouvel Observateur,* 2012). **(Voyez *En* + noms de moyens de transport)**

Reconnaissance (En ~ de) (nom, locution prépositive, locution adverbiale) (Bu § 293)

a. Reconnaissance = « souvenir d'un bienfait reçu » :

1. ***en*** **reconnaissance** ***de*** qq.ch. — *Recevez ce présent en reconnaissance de ce que vous avez fait pour moi* (Acad. 9e).

2. **reconnaissance** ***de*** qq.ch. — Tour littéraire ou vieilli — *Vous ne m'empêcherez pas de vous dire combien je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous daignez faire* (Voltaire).

3. **reconnaissance** ***pour*** qq.ch. — Tour courant — *Je suis pénétré de reconnaissance pour toutes vos bontés* (Acad. 9e). — *Parlez quelquefois dans le palais Torrigiani de ma reconnaissance pour le bon accueil qu'on m'y a fait* (Stendhal).

b. Reconnaissance = « exploration du terrain ou des positions de l'ennemi » :

1. ***en*** **reconnaissance** : *Cette troupe est allée en reconnaissance* (Acad. 9e).

2. **reconnaissance** ***de*** qq.ch. : *Faire la reconnaissance des lieux* (Littré).

Reconnaissant (adjectif, locution verbale) (Bu § 915)

a. **reconnaissant** ***de*** qq.ch. (***à*** qqn) — Au sens de « qui a de la gratitude envers » : *Il est bien reconnaissant des services que vous lui avez rendus* (Acad. 9e). — […] *soyez, au moins, reconnaissant de l'intérêt que je vous porte* (Lautréamont, *Chants…*). — *Je suis très reconnaissant à M. votre frère du service qu'il m'a rendu* (Littré). — Dans le même sens, avec l'inf. : **reconnaissant** ***de*** + infinitif — *On est reconnaissant à la civilisation d'avoir fait du shake-hand* [= « poignée de main »] *un acte permis entre jeunes gens et jeunes filles* (M. Proust, cit. Bu **§ 915**).

b. **reconnaissant** ***envers*** qqn — *Reconnaissant envers ses bienfaiteurs* (Littré).

c. être **reconnaissant** ***de*** + infinitif — Au sens de « je vous saurai gré de », « je vous serai redevable de » (manière indirecte de formuler une demande ou un ordre) : *Je vous serais reconnaissant d'user de votre influence pour que les services auxquels vous aurez affaire se montrent discrets* (G. Duhamel, cit. Bu **§ 288**).

Reconvertir (se ~) **Voyez** **Convertir**

Reçu (Au ~ de) **(locution prépositive) (Bu § 196)**

au **reçu** ***de*** — = « à la réception de », « ayant reçu » : *Au reçu de la lettre, il dit à sa femme…* (M. Druon).

Réfléchir (verbe) (Bu §§ 292, 416, 1123)

a. Au sens de « penser longuement à qq.ch. » :

1. **réfléchir** ***à*** qq.ch. : *J'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit* (Acad. 8e). — *Avant de parler, réfléchissez à ce que vous allez dire* (*Lexis*). — *Je n'avais pas réfléchi au sens de ma question, mais je me rendis compte qu'elle répondait exactement à une autre question dont j'étais tourmenté depuis quelque temps* (F. Hellens, *Nouvelles réalités fantastiques*) […].

2. **réfléchir** ***sur*** qq.ch. : *J'ai réfléchi sur ce que vous m'avez dit* (Acad. 8e). — *Réfléchissez sur les propositions qui vous sont faites* (Littré).

b. Au sens de « renvoyer en retour (l'image, le son, la chaleur, etc.) » : **réfléchir** qq.ch. : *Plus loin, c'est un beau lac qui* réfléchit les cieux (J. Delille, cit. Littré).

c. Au sens d'« être renvoyé en retour » : **se réfléchir** ***dans*** qq.ch. — *Son image se réfléchissait dans l'eau* (Acad. 8e).



.B.

1. Les propositions conjonctives compléments de *réfléchir* s'introduisent sans préposition dans la langue soignée : Réfléchissez que *c'est peut-être votre seule chance* (*Petit Robert* 2012). — *Ceux qui affirment cette théorie ne* réfléchissent *pas* qu'*elle est impossible à soutenir* (*Lexis*). — *Pour* […] *expliquer la prodigieuse différence de constance, il faut* réfléchir que *Darcy vivait au milieu des barbares, tandis que Julie était à Paris entourée d'hommages et de plaisirs* (P. Mérimée, *Colomba*…).
2. Le tour « réfléchir sur comment » — comme dans « °Il faut s'interroger sur comment nous allons procéder » — est fréquent dans la langue orale et relâchée. On lui préférera les constructions nominales, plus simples : *Il faut réfléchir* ***à la manière de*** *procéder. — Il y a lieu de réfléchir* ***à la manière dont*** *nous allons nous y prendre.*

Réflexion (nom — locutions verbales, locution adverbiale) (Bu §§ 292)

a. **faire réflexion *à*** qq.ch. — « considérer attentivement » : *Il ne fait jamais réflexion à ce qu'on lui dit* (Acad. 8e). — *Faites réflexion à ce que je vous dis* (Marivaux).
b. **faire réflexion *sur*** qq.ch. — Même sens : *Après avoir fait réflexion sur cette affaire. — Il ne fait jamais réflexion sur ce qu'on lui dit* (Acad. 8e).
c. ***à* la réflexion — = «** en y réfléchissant », **«** réflexion faite » — *À la réflexion, je n'irai pas le voir comme il me l'avait demandé* (Acad. 8e). — *Ulysse délibéra s'il ne punirait pas sur l'heure les femmes de la reine ; mais, à la réflexion, il s'apaisa* (Fénelon, cit. Littré).

Refuser, (se ~) (verbe) (Bu §§ 908, 779, 953)

a. **refuser** ***de*** + infinitif — = « ne pas accorder ce qui est demandé » : *Il a refusé de me prêter de l'argent* (Acad. 8e).

b. **se refuser** ***à*** qq.ch. — **= «** ne pas se permettre », « ne pas consentir à », « ne pas admettre » : *Ma fortune se refuse à une si grande dépense.* — *Il est impossible de se refuser à la force de ses raisons.* — *Ce serait se refuser à l'évidence* (Acad. 8e). — Avec l'inf. : **se refuser** ***à*** + infinitif — *Il se refuse à travailler* (Acad. 8e).

Regard (nom — locutions prépositives, locution adverbiale) (Bu §§ 94, 105)

a. ***au*** regard ***de*** qq.ch. :

1. Au sens de « du point de vue de », « en ce qui concerne » : *Au regard de la loi* (J. Hanse). — *Être pauvre au regard de qqn* (Acad. 8e). — *Au regard du vrai que vous voulez établir, et que vous cherchez dans toutes les pensées ingénieuses, des auteurs graves ne sont pas de votre avis* (Bouhours, cit. Bescherelle).

2. Au sens d'« en comparaison de », « par rapport à » : *Il est pauvre au regard d'un tel* (Acad. 9e).

b. ***en*** regard — Au sens de « vis-à-vis », « l'un en face de l'autre » :

1. À propos de textes édités l'un en face de l'autre, destinés à être comparés) : *On s'étonne de la témérité des traductions où le texte est mis en regard* (Boiste, cit. Bescherelle). — *Texte latin, anglais, avec la traduction en regard* (*Petit Robert*, 2012).

2. Terme de beaux-arts : *Deux lions de forme colossale, sculptés des deux côtés de cette porte* […] *debout et en regard* (Chateaubriand, cit. Littré). — *Le frère et la sœur se sont fait peindre en regard* (Littré).

3. mettre deux choses ***en*** regard : les comparer (*Petit Robert*, 2012).

c. ***en*** regard ***de*** qq.ch. — Au sens de « comparativement à », « vis-à-vis de » : *C'est peu de chose, en regard de ce que j'ai dû supporter* (J. Hanse). — *Un projet de budget avec des chiffres et des commentaires en regard de chaque article.*

Regarder **(verbe) (Bu §§ 285, 307, 908, 1162)**

a. **regarder à** qq.ch. — Au sens de « faire attention à », « prendre garde à » : *Regardez bien à ce que vous allez dire.* — *Regarder à la dépense.* — De même : ***y*** [= à cela] ***regarder à deux fois*** — *Avant de prendre cet engagement, il faut y regarder à deux fois* (Acad. 8e).

b. **regarder** qqn ou qq.ch. ***comme*** — Au sens de « considérer comme » — Tour littéraire : *On le regarde comme un homme de bien* (Acad. 8e). — *J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison* (Voltaire, cit. Littré). — *Il* [Lycurgue] *regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur* (Rollin, cit. Littré). **(Voyez *Tenir* [se~]** g. ***et*** h.**)**

c. **regarder (sans prép.)** qqn ou qq.ch. :

1. Au sens propre : *Regarder* son voisin. — Regarder l'heure *à sa montre* **(Bu § 285)**. — De même : regarder + infinitif (ou prop. infinitive) — *Emma, silencieuse,* regardait tourner les roues (G. Flaubert, *Madame Bovary*).

2. Au sens de « concerner » : *Pour ce qui* regarde cette affaire. — *Cette question* regarde la médecine (Acad. 8e).

N.B.

« °Cela ne °lui regarde pas » (employé pour « Cela ne le regarde pas ») est un tour populaire.

Registre (nom) (Bu § 1049)

Registre — = « livre où l’on inscrit les actes, les affaires de chaque jour » — s’emploie avec *à,* avec *dans,* et avec *sur.* Le sens du verbe peut orienter le choix de la construction, mais c’est la valeur des prépositions qui semble la plus importante : *à* marque simplement l’endroit (un point dans l’espace), *dans* l’emplacement à l’intérieur d’un volume et *sur*, une surface.

a. ***à*** (un), ***au*** **registre** : *Des hommes naissent tous les jours, on les inscrit au registre de l’état civil comme la chose la plus naturelle du monde* (É. Gilson, cit. *TLF*).

b. ***dans*** un (le, etc.) **registre** : *Nous pouvons lire dans le registre de La Grange* […] (R. Brasillach, cit. **Bu § 1049**). — *L’Académie française a inscrit dans ses registres la lettre dont vous avez honoré M. d’Alembert* […] (Voltaire, cit. Littré).

c. ***sur*** un **registre** : *Écrire quelque chose sur le registre* (Acad. 9e). — *Des candidats achetaient les bedeaux chargés d’inscrire les noms des nouveaux lauréats sur les registres de la faculté* (M.-E. Pech, *Le Figaro,* 2012).


.B.

Agenda, annuaire, carnet, cahier, dictionnaire (les répertoires en général) se construisent avec ces mêmes prépositions : *à, dans, sur.*

Regret (nom — locutions verbales, locution adverbiale)

(Bu §§ 906, 910, 1123)

Regret s'emploie dans les constructions suivantes :

a. **avoir regret** ***de*** + infinitif — Tour vieilli : *J'ai regret de le dire* (Sainte-Beuve). — *J'ai regret de n'avoir pas acheté cette maison.*

b. **avoir le regret** ***de*** + infinitif : *J'ai le regret de vous apprendre que* (Acad. 8e) ...

c. **avoir regret** ***à*** + infinitif — Tour vieilli : *J'ai regret à le dire* (Acad. 8e).

d. **avoir du regret** ***à*** ou ***de*** + infinitif : *J'ai du regret de vous voir dans l'erreur* (Acad. 8e).

e. **être au regret** ***de*** + infinitif : *Je suis au regret d'avoir dit cela* (Acad. 8e).

f. ***à*** **regret —** = « avec déplaisir » — *Il a fait cela à regret.* — *Nous partons à regret* (Acad. 8e).

N.B.

1. **Être au regret** ***de*** + infinitif remplace l'ancien tour que l'on trouve encore dans la littérature, *être aux regrets de qq.ch.*
2. Les propositions conjonctives subordonnées à *avoir regret* et à *être au regret* s'introduisent sans *de* : *J'ai* regret que *vous n'ayez pas fait cela* (Acad. 8e cit. Bu **§ 1123**). **—** *Je suis au* regret que *des engagements antérieurs ne me permettent pas de t'engager cette saison* (Lettre cit. Montherlant, in Bu **§ 910**).

Regretter **(verbe) (Bu § 906)**

a. **regretter** ***de*** + infinitif — Tour courant : *Je regrette de lui avoir parlé trop durement* (Acad. 8e). — *Que de sottises elle m'a empêché de faire, que je regrette de n'avoir pas commises* (Ch. Baudelaire, Le spleen...) *! — Le spectacle d'un tel bonheur me fit regretter de n'en avoir pas essayé encore ; je n'avais point eu jusqu'alors de liaison de femme qui pût flatter mon amour-propre* (B. Constant, *Adolphe*).

b. **regretter (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — Regretter le temps *passé, le temps perdu. — Il y en avait qui pensaient à leur foyer, qui* regrettaient leurs femmes *infidèles et maussades, et* leur progéniture *criarde* (Ch. Baudelaire, Le spleen...).



Le tour, rare, « regretter » (sans prép.) + infinitif n'appartient pas à l'usage correct.

Relever (verbe)

Relever se prête, entre autres, aux constructions suivantes :

a. **relever** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. :

1. Au sens de « dépendre » : *Un roi qui ne relevait de personne, et qui n'avait à répondre de ses actions qu'à lui-même* (E. Fléchier, cit. Littré). — *Cette administration relève de telle autre* (Acad. 9e).

2. Au sens d'« être du ressort de » : *Cette affaire relève de la correctionnelle, de la Cour d'assises* (Acad. 9e).

b. **relever** qqn ***de*** qq.ch. : Au sens de « libérer d'un engagement, d'un serment, d'un contrat » : *Il fut relevé de ce contrat, de cette obligation* (Acad. 9e). — *Le pape le relève* [Valdemar, roi de Danemark] *d'un serment fait en prison et par force* (Littré).

Remercier, Merci, Remerciement **(verbe, noms) (Bu §§ 293, 558, 779, 1123)**

a. **remercier** ***de*** qq.ch. — Tour classique et traditionnel : *Je remerciai le maréchal Smuts de cette aimable appréciation* (Ch. de Gaulle, cit. **Bu § 293**). — *Je vous remercie de l'honneur que vous me faites* (Acad. 9e). — La prop. conjonctive peut s'introduire avec *de* (idée de cause) : *Je vous remercie de ce que vous nous avez accordé cela.*
b. **remercier** ***pour*** qq.ch. — Tour courant (qui ne figure pas encore dans le *Dict. de l'Académie*) : *Je vous remercie vivement pour votre cadeau, pour votre envoi* (*Petit Robert* 2012).

.B.

« Merci » et « remerciement » se construisent avec les mêmes prépositions :
Je vous fais mes remerciements de ce que vous nous avez accordé cela, pour ce que vous nous avez accordé. Je vous dois des remerciements pour les soins que vous avez pris de mon affaire (Acad. 8e). — *Merci de votre obligeance* (Acad. 8e).

Renseigner (verbe) (Bu §§ 285, 659)

renseigner qqn ***sur*** qq.ch. — = « informer » : *Le dictionnaire est là pour renseigner sur l'emploi des mots. — Les documents ne peuvent nous renseigner sur sa réussite* (J. Hanse).

N.B.

1. Le tour propre à la langue administrative « renseigner une carte, une fiche d'identité, un formulaire, une rubrique » employé en France pour « compléter » n'est pas admis au *Dict. de l'Académie*.
2. « °Renseigner qq.ch. à qqn » (= « indiquer », « signaler », « mentionner ») fait partie des régionalismes employés en Belgique (A. Goosse 2011). Littré mentionne le verbe *renseigner* dans une construction directe, mais dans une acception différente de celle usitée en Belgique : *renseigner* signifie, dans toutes les éditions de son dictionnaire (y compris les plus récentes, postérieures à la mise à jour de sa version abrégée), « enseigner de nouveau ».

Répertoire (Au ~, Dans le ~, Sur le ~) Voyez Registre

Répétition de la préposition (Bu §§ 1043, 1044)

La répétition d'une préposition est obligatoire, facultative ou gênante, selon le cas.

a. Les prépositions ***à**, **de*** et ***en*** :

1. D'une manière générale, il faut les répéter devant chaque terme : *Il écrit à Pierre et à Jean* — et non : il écrit à Pierre et Jean. — *Il aime à lire et à écrire* — et non à lire et écrire (Littré). — *Cela convient à l'un et à l'autre* — et non à l'un et l'autre (Littré). — *Les rues d'Oran sont vouées à la poussière, aux cailloux et à la chaleur* (A. Camus, cit. Bu **§ 1043**). — *Il parle de tout et de rien.* — *Elle fut surprise en lisant, en relisant, en recommençant encore ces quatre pages de prose* (G. de Maupassant, cit. Bu **§ 1043**).

2. Elles ne se répètent pas dans les locutions figées : *École des arts* et métiers. *Condamner aux frais* et dépens. — *Être au lieu* et place de quelqu'un. — *Toute obligation de faire ou de ne pas faire se résout en dommages* et intérêts […] (*Code civil*, cit. Bu **§ 1043**). — *Il se mit à aller* et venir (R. Martin du Gard, cit. Bu **§ 1043**). — *Didier passa plusieurs jours en allées* et venues (G. Duhamel, cit. Bu **§ 1043**). — *En mon âme* et conscience. — *Les adresses des amis* et connaissances **(Bu § 1043)**. — *Moïse qui m'a dit que j'étais fait à l'image* et ressemblance de Dieu (Bossuet, cit. Littré). —

3. Elles ne se répètent pas lorsque les différents termes désignent une seule et même personne (ou chose) *: J'ai écrit à mon collègue et ami Jean Dubois* **(Bu § 1043)**.

b. La répétition des prépositions autres que *à, de* et *en* est facultative. C'est le cas notamment d'***à travers*, *avec*, *dans*, *derrière*, *par*, *pendant*, *pour*, *sans*** et de ***sur***. Leur reprise engendre un effet de mise en relief ou d'insistance. Comparons : *Réponds-moi seulement par oui ou par non* (P. Bourget, cit. **Bu § 1043)**. — *Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix* (V. Hugo, cit. **Bu § 1043)**. — *Dans les quarante premières années du* XXe *s. et dans le dernier quart du* XIXe (G. Duby, cit. **Bu § 1043**). — Et : *Derrière les ennuis et les vastes chagrins* (Ch. Baudelaire, cit. **Bu § 1043**). — *Pendant un automne et le début d'un hiver* (M. Déon, cit. **Bu § 1043**). — *J'avance à travers les herbes, les orties, les mousses, les lianes et l'épais humus* (Chateaubriand, cit. **Bu § 1043**).

c. La répétition des prépositions est gênante dans les titres : *Dans « La cigale et la fourmi ».* — *Dans* Le Rouge et le noir, de Stendhal. — Et non pas : dans « La cigale et » dans « la fourmi », °dans Le rouge et *dans* le noir, de Stendhal.

Répondre **(verbe) (Bu §§ 286, 772)**

a. Au sens de « faire une réponse à qq.ch. » — **répondre** ***à*** :

1. **répondre** (qq.ch.) ***à*** qqn — Tour courant : *Il ne lui* (= *à* lui, *à* elle) *répondit rien* (**Bu § 286**).

2. **répondre** ***à*** qq.ch. — Tour courant : *Répondre à des objections* (Acad. 8e).

3. **répondre** ***à*** qqn ***par*** qq.ch. — Tour courant : *Répondre à qqn par des injures* (**Bu § 286**). — *Répondre par une gifle à une injure* (*Petit Robert* 2012) — Au figuré : *Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice* (= opposer une résistance) (Retz, cit. Littré).

b. Au sens d'« être conforme à », « s'accorder avec » : **répondre** ***à*** — Au figuré : *Le succès ne répondit pas à son attente, à ses efforts* (Acad. 8e). — *Il n'a pas répondu à l'attente publique* (= il n'a pas réalisé les espérances qu'il avait fait naître) (Littré).

c. Au sens de « s'engager en faveur de », « se porter garant » :

1. **répondre** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *Le médecin répond de sa vie.* — *Je ne vous réponds que de moi* (Acad. 8e). — *Il a répondu de la somme qui m'est due* (Littré). — Avec l'inf. : **répondre** (***à*** qqn) ***de*** + infinitif — *Je vous réponds de l'amener* (Acad. 8e).

2. **répondre** ***pour*** qqn : *Celui qui a répondu pour un inconnu* (Littré).

d. Au sens de « faire une réponse à », dans des domaines spécifiques :

1. **répondre (sans prép.)** — = « mettre au bas d'une requête une ordonnance, sa décision sur l'objet dont il s'agit » — Tour

juridique : Répondre une requête. — Répondre une pétition (Acad. 8e). — À la voix passive : La pétition n’a pas encore été répondue (Littré).

2. **répondre (sans prép.)** — = « prononcer à voix haute les réponses prévues aux paroles du célébrant : *J’*ai répondu la messe *comme un autre* (G. Bernanos, cit. **Bu § 286**).

3. **répondre (sans prép.)** — = « répondre à » — Tour archaïque : Répondre une lettre. — *J’ai continuellement un grand nombre* de lettres à répondre (J.-J. Rousseau, cit Littré). — Au participe : […] *dans le dossier des* lettres non répondues (G. Marcel, cit. **Bu § 286**).

.B.

Dans la construction signifiant « se porter garant », les propositions s’introduisent avec ou sans *de*, selon qu’il s’agit d’une relative ou d’une conjonctive :

1. une relative — *Je ne vous réponds pas de ce que je ferai* (Acad. 8e).
2. une conjonctive — *Je vous* réponds qu*’il partira* (Acad. 8e).

Répugnance (nom)

a. **répugnance** ***à*** qq.ch. : *J'ai grande répugnance à cela* (Acad. 8e). — Avec l'inf. : **répugnance** ***à*** + infinitif — *Il est remarquable que les enfants montrent, la plupart du temps, une extrême répugnance à lire les livres qui sont faits pour eux* (A. France, *Le livre de mon ami*).

b. **répugnance** ***pour à*** qq.ch. : *D'où peut venir cette répugnance profonde pour tout ce qui tient à l'homme* (Lautréamont, *Chants de Maldoror*) *?*

Répugner **(verbe) (Bu § 285)**

a. Au sens d'« éprouver de l'aversion, de la répulsion pour, à l'égard de » :

1. **répugner** ***à*** qq.ch. : [...] *Il répugnait, de bonne foi, aux besognes sales* (G. Courteline, *Messieurs...*). — *Petit-Jean était un joyeux compagnon, ne répugnant point à la fatigue* (A. Dumas, *Contes dits deux fois*). — Avec l'inf. : **répugner** ***à*** + infinitif — *Je répugne souverainement à faire cela* (Acad. 8e). — *Je répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de choucas* (Buffon, cit. Littré) .... — *Du côté français on répugne à subordonner l'étude du langage à une entité aussi vague* [...] *que l'esprit : on reste attaché* [...] *aux méthodes du positivisme* (P. Guiraud, *La stylistique*).

2. **répugné** ***par*** qq.ch. (à la voix passive, avec un compl. d'agent) : *Se traînant, le plus loin possible, comme physiquement répugné par leur vue* (H. de Montherlant, cit. Bu **§ 285**). — *Après avoir flairé longuement la grande barbe blanche* [d'un acteur] *répugné sans doute par l'odeur de la colle, il* [le chat] *retourna dormir sur la banquette* (É. Zola).

b. Au sens de « causer de la répugnance » :

1. **répugner** ***à*** qqn — *La vue du sang répugnait à Bouvard* (G. Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*). — *Ce qui leur répugne le plus, ce sont les travaux agricoles* (P. Fargue, *Le droit à la paresse*). — *Cet homme me répugne* (Littré).

2. **répugner** ***à*** qqn ***de*** faire qq.ch. — Tour impers. — **Il répugne** ***à*** qqn ***de*** faire qq.ch. : *Il lui répugne d'avoir à quémander* (*Petit

Robert 2012). — *Il me répugne de vous entretenir d'un pareil sujet* (Littré).

Réserver (se ~) **(verbe)**

Se réserver — = « se retenir », « se garder », « se ménager pour un autre temps » — forme plusieurs constructions :

a. **se** (= soi) **réserver** ***pour*** — = *Il se réserve pour de plus grandes choses. — Je ne danserai point de contredanse, je me réserve pour la valse* (Littré).

b. **se** (= *à* soi) **réserver** ***de*** + infinitif — *Je me réserve de lui en dire mon avis en temps et lieu* (Acad. 8e).

c. **se** (= *à* soi) **réserver** qq.ch. — *Le ministre s'est réservé la connaissance de cette affaire* (Acad. 8e).

Résigner, (se ~) (verbe)

a. **résigner** qq.ch. ***à*** qqn ou **en** faveur ***de*** qqn — Au sens d'« abandonner qq.ch. en faveur de qqn », « se démettre d'un bénéfice, d'un office » : *Résigner son âme à Dieu* (= *la remettre entre les mains de Dieu*) (Littré). — *Quand cet excellent homme devint maire de Bordeaux, il résigna en faveur de son fils Michel* [de Montaigne] *sa charge de conseiller à la cour des aides de Périgueux* (G. Lanson et P. Tuffrau, *Manuel illustré d'histoire de la littérature française*).

b. **se résigner *à*** qq.ch. — Au sens de « se soumettre », « accepter » : *Je me résigne à mon sort* (Acad. 8e). — *Je fus bientôt au moment de me résigner à mon destin et de me laisser tomber tranquillement dans la mer* […] (Ch. Baudelaire, trad. d'E.A. Poe, *Histoires grotesques…*). — *Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie* […] *et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde* (Voltaire, cit. Littré).

Résoudre **(verbe) (Bu §§ 904, 908)**

a. **résoudre** qqn ***à*** + infinitif — = « déterminer qqn à » : *On ne saurait le résoudre à faire cette démarche* (Acad. 8e).

b. **se résoudre** ***à*** + infinitif — Même sens : *Je me résolus à plaider* (Acad. 8e).

c. **résoudre** ***de*** + infinitif — « décider qq.ch. » : *On a résolu d'agir sans plus tarder. — Il a résolu d'attendre.* — Tour impersonnel à la voix passive : *Il a été résolu que nous partirions* (Acad. 8e). — Cette construction s'emploie sans complément d'objet désignant une personne.

d. **se résoudre** ***à*** + infinitif — « se décider à » — Tour courant : *Il se résolut à faire le voyage de Rome* (Littré).

e. **se résoudre** ***de*** + infinitif — « se décider à » — Tour archaïque *: Il s'était résolu de collaborer à leur œuvre* (M. Barrès, cit. Bu **§ 908**). — *Plus tu me conseilles de vivre, / Plus je me résous de mourir* (Fr. de Malherbe, cit. Littré).

f. **résoudre (sans prép.)** qq.ch. — = « faire disparaître » : *On* a résolu *vingt fois* ce problème, cette objection (Acad. 8e).

Responsable (adjectif) (Bu § 363)

Dans la langue commune, *responsable* se construit ordinairement avec *de* :

a. **responsable** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *On n'est pas responsable de ses pensées secrètes* (Bescherelle). — *Vous vous rendriez responsable de tous les malheurs domestiques de vos citoyens* (Fénelon, cit. Littré). — *Croyez-moi, je ne suis pas responsable de moi-même* (Mme de Staël). — *Être civilement responsable des faits, des actes de qqn* (Acad. 8e).

b. **responsable** ***envers*** qqn ou ***envers*** qq.ch. — *Responsable envers la patrie* (Acad. 8e).

c. **responsable** ***pour*** qqn — Au sens de « porter la responsabilité de qq.ch. à la place de qqn : *En certains cas, un maître est responsable pour ses domestiques. — Un père est responsable pour ses enfants mineurs* (Bescherelle, Acad. 8e).

N.B.

1. « °Responsable pour » employé au sens de « responsable de » est un tour régional usité au Québec et en Belgique (**Bu § 363)**. Ce tour fait l'objet de critiques, et on lui préférera la construction propre à la langue commune, *responsable de*.
2. J. Hanse rappelle que l'adjectif « responsable » suppose une charge ou un compte à rendre. Il fait observer qu'il n'est par conséquent pas normal de dire « être responsable de » à propos de qq.ch. de positif », comme dans : « °être responsable des progrès de qqn ». Dans ce cas, il faudrait dire plutôt « être à l'origine ou être la cause des progrès de qqn ».

Ressembler (verbe) (Bu §§ 218, 285)

Ressembler ne s'emploie plus aujourd'hui qu'avec la préposition *à* :

a. **ressembler *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Cette mère-là ne ressemble guère à sa fille* (Marivaux). — *Cette horloge ressemble à la nôtre* (Acad. 8e). — *La forêt ressemblait à une bête allongée* (B. Clavel).

b. **se ressembler *de*** qq.ch. — Le complément désigne le trait de ressemblance : *Ils se ressemblent de caractère autant que de visage* (Acad. 8e).

.B.

« °Ressembler qqn », tour qui a existé dans le français commun, mais qui y est devenu archaïque, ne survit aujourd'hui que dans des usages populaires de certaines régions de la francophonie.

Ressortir **(verbe) (Bu § 290)**

Ressortir — se conjuguant comme *sortir* — et *ressortir* — se conjuguant comme *finir* — s'emploient chacun avec une préposition différente :

a. **ressortir** ***de*** — se conjuguant comme *sortir* :

1. Au sens de « sortir de nouveau » — **ressortir** ***de*** + complément de lieu : *Il ressortait pour la troisième fois de prison* (Littré).

2. Au sens de « résulter » — **ressortir** ***de*** qq.ch. : *Il ressort de nos discussions que* (*Petit Robert* 2012) … — *Il ressort de cet examen que* (Littré)....

b. **ressortir** ***à*** — se conjuguant comme *finir* — Au sens de « relever de », « être du ressort de » : *L'affaire a ressorti à tel tribunal* (Littré). — *Mon affaire ressortit au juge de paix, au tribunal de première instance* (Acad. 8e). **(Voyez *Relever*)**

Rester (verbe) (Bu § 908)

Rester suivi d'un infinitif complément de but ou de manière se construit le plus souvent avec *à*, parfois avec *pour*. Il peut se construire sans préposition :

a. Au sens de « demeurer dans un lieu » :

1. **rester *à*** + infinitif — *Restez à dîner avec nous* (Barbey d'Aurevilly, cit. **Bu § 908**). — *Vous resteriez à coucher* (A. Gide, cit. **Bu § 908**). — *Puis ils restèrent à se contempler, face à face, l'un près de l'autre* (G. Flaubert, cit. **Bu § 908**). — *Elle restait vingt minutes aux lavabos, à lire Nietzsche* (H. de Montherlant, cit. **Bu § 908**).

2. **rester *pour*** + infinitif — La préposition *pour* met en relief l'intention : *Il fallait que quelqu'un restât pour garder la maison* (L. Hémon, cit. **Bu § 908**).

3. **rester (sans prép.)** + infinitif — Tour rare : […] *dans l'eau, où il* [le papier] resta flotter *à la surface* (A. Robbe-Grillet, cit. **Bu § 908**).

b. Au sens de « devoir encore être fait » — **rester *à*** + infinitif — *La chose qui reste à faire* (Littré). — Tour impersonnel : ***il reste à*** + infinitif — *Il reste à examiner tel article, à faire attention, à savoir* (Littré). — *Que restait-il à la reine à demander au ciel, ou à désirer sur la terre ?* (E. Fléchier, cit. Littré).

Retour (De) **(nom) (Bu § 1046)**

De retour — = « revenu » — se construit parfois sans *de* introducteur, « retour de », dans une construction venant de la langue orale et devenue courante :

a. ***de*** **retour** — *De retour chez moi, j'ai trouvé votre lettre* (Acad. 8e).

b. **retour** ***de*** — Tour qui ne figure pas au *Dict. de l'Académie* : *Je me trouvais au Havre* (…], *retour d'un voyage au Mexique* (M. Aymé, cit. Bu **§ 1046**).

N.B.

« °Retour à » (« °Retour à Paris, il retrouve…) — employé pour « de retour à » n'est pas une construction correcte.

Retraite (nom — locutions adverbiales) (Bu § 1051)

À propos de quelqu'un qui s'est retiré du service ou d'une fonction, on peut dire, indifféremment :

a. ***à*** **la retraite** — *Cet officier a été mis à la retraite* (Acad. 8e). — *Admission à la retraite* (*TLF*). *Officier, fonctionnaire à la retraite* (*Petit Robert* 2012). — *Colonel à la retraite* (P.-H. Simon). — *Généraux à la retraite* (Th. Maulnier). — *Depuis qu'il est à la retraite, il s'occupe davantage* (R. Ikor).

b. ***en*** **retraite** — Tour non répertorié au *Dict. de l'Académie* (8e éd.) : *Officier, fonctionnaire en retraite* (*Petit Robert* 2012).

Réunir (verbe) (Bu §§ 778, 978)

Réunir se construit avec *à,* comme d'autres verbes exprimant l'idée d'union (*joindre, allier, mêler* etc.). D'autres compléments (des compléments de manière, d'instrument, de but, etc.), s'introduisent avec d'autres prépositions.

réunir qqn ou qq.ch ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Ce roi, par ses conquêtes, par son mariage, a réuni telle province à la couronne* (Acad. 8e). — *Cette administration a été réunie à telle autre* (Littré). — *J'espère me réunir à lui pour le reste de mes jours* (Littré). **(Voyez *Unir*)**


.B.

Le tour « °se réunir ensemble » est un pléonasme.

Réussir (verbe) (Bu §§ 287, 907, 1123)

Réussir qui, dans l'usage traditionnel, s'emploie le plus souvent en tant que verbe intransitif (c.-à-d. sans compléments d'objet), entre notamment dans les constructions suivantes :

a. **réussir *à*** :

1. **réussir *à*** + compl. de lieu (au sens propre ou au sens figuré — *à* = « dans ») — *Cet avocat réussit au barreau* (Acad. 8e). — *Il est étourdi, il ne réussira à rien* (Acad. 8e). — *En général, elle réussissait à tout ce qu'elle entreprenait* (Stendhal, cit. Bu **§ 287**). — *Vous avez mille fois plus d'esprit qu'il n'en faut pour réussir à ce projet* (H. de Balzac, cit. Bu **§ 287**). — Ce tour, supplanté par la construction transitive directe **(Voyez** d.**)** dans la langue actuelle, appartient à l'usage préconisé par l'Académie.

2. **réussir *à*** + compl. de temps ou de lieu (au sens propre ou au sens figuré — *à* = « pendant », « lors de », « dans ») — *Réussir à un examen : Papa venait justement de passer des examens et d'y* (= « *à* cet examen ») *réussir* (G. Duhamel, cit. Bu **§ 287**). — *Il fallut* […] *bien réussir aux examens* (M. Aymé, cit. Bu **§ 287**). — *Je me rendis dans cette ville pour un examen. J'y* (= « *à* cet examen ») *réussis assez brillamment* (H. Bosco, cit. Bu **§ 287**). — *La nécessité de réussir à ses examens* (P.-H. Simon, cit. Bu **§ 287**). — *Réussir à un examen* est la construction la plus adéquate pour

parler de la situation dans laquelle c'est le professeur qui procède à l'examen des connaissances du candidat et non pas l'inverse. **(Voyez *Présenter [se ~ à un examen]*)**

3. **réussir** ***à*** qqn (*à* = « chez ») : *Ce qui réussit à l'un ne réussit pas à l'autre. — Tout ce qu'il entreprend lui* (= *à* lui ou *à* elle) *réussit. — Cela lui a mal réussi* (Acad. 8e).

4. **réussir** ***à*** + infinitif — *Par quelle voie a-t-il réussi à se défaire de ses anciens préjugés* (Massillon, cit. Bescherelle) *? — L'erreur, comme il arrive toujours, ne réussit qu'à établir avec plus d'éclat la vérité* (Massillon, cit. Bescherelle). — *Si Maurice a prétendu tailler sa propre figure dans ce granit, il n'y* (= « *à* la tailler ») *a guère réussi* (F. Hellens, *Nouvelles réalités fantastiques*).

b. **réussir** + compl. de lieu (au sens propre ou au sens figuré) introduit par d'autres prépositions qu'*à* : *Réussir dans un art, dans une profession, dans une carrière* (Acad. 8e). — *Le jeune Valancé n'a point réussi chez Mme de Martigues, on l'a trouvé froid et grave* (Pougens, cit. Littré).

c. **réussir** + compl. de manière : *Il a réussi à souhait* (Acad. 8e).

d. **réussir (sans prép.)** qq.ch. — Tour issu du vocabulaire de la peinture (= « exécuter heureusement ») : Réussir un tableau, une figure (Littré). — *Mal* réussir un tableau, une composition (Bescherelle). — Cette construction est jugée familière par l'Académie, mais elle est répandue chez bon nombre d'auteurs : *Réussir un projet, réussir une entreprise* (Ch. Nodier cité par Bescherelle qui signale cette construction comme étant un « solécisme » (= faute contre les règles de la syntaxe) dont il faut craindre qu'il ne gagne du terrain. Autres exemples de ce tour : *Je me préparai à essayer de* réussir, *tout seul*, une réparation difficile (Saint Exupéry, cit. **Bu** **§ 287**).

N.B.

Les propositions conjonctives compléments de réussir peuvent s’introduire au moyen de la prép. *à* : *Je réussis quelquefois à ce qu’il gagne* (Ch. Péguy, cit. Bu **§ 1123**).

— *Il pouvait* […] *réussir à ce qu’elle lui permît de la voir quelquefois* (M. Proust, cit. Bu **§ 1123**).

Rêver **(verbe) (Bu §§ 290, 906)**

a. Au sens propre (= « voir, imaginer en dormant ») :

1. **rêver** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *J'ai rêvé de vous cette nuit* (Littré). — *Rêver de combats, de naufrages* (Acad. 8e).

2. **rêver (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — *Voilà* ce que *j'*ai rêvé. *J'*ai rêvé une chute, un incendie (Acad. 8e). — *La nuit dernière, j'*ai rêvé cette visite *et* votre entrée (A. Maurois, cit. Bu **§ 290**)

b. Au sens d'« imaginer », « désirer » :

1. **rêver** ***à*** qq.ch. — *À quoi rêvez-vous ? — Il rêve toujours sans répondre à ce qu'on lui dit* (Acad. 8e).

2. **rêver** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *Rêver d'une vie enfin délivrée d'artifices* (M. Arland). — *J'ai passé une bonne partie de la journée à rêver de toi* (G. Flaubert, cit. Bu **§ 290**). — Avec l'inf. : **rêver** ***de*** + infinitif — *À moi qui ne rêvais que de vivre oublié* (Chateaubriand).

3. **rêver (sans prép.)** qq.ch. — Nom compl. introduit sans article : *Il ne* rêve *que* fortune (Littré). — *Je rêvais croisades, voyages de découvertes* (…) *: je croyais à tous les enchantements* (A. Rimbaud, cit. *TLF*). — Avec article : *Il* rêvait la tiare, un chapeau de cardinal (Acad. 8e).

c. Au sens de « méditer sur » — deux constructions, au choix :

1. **rêver** ***à*** qq.ch. — *J'ai rêvé toute la nuit à cet incident* (Littré). — *J'ai rêvé longtemps à cette affaire. — On vous demande la solution de tel problème, prenez du temps pour y rêver* (Acad. 8e).

2. **rêver** ***sur*** qq.ch. — *J'ai rêvé longtemps sur cette affaire* (Acad. 8e). — *Je vous laisse rêver sur ce grand événement* (Mme de Sévigné, cit. Littré).

Riche Voyez Pauvre

Rien de moins que, Rien moins que (pronom indéfini — locutions adverbiales) (Bu §§ 359, 957)

Chacune de ces deux locutions prend un sens positif ou un sens négatif suivant que l'on emploie ou non la préposition *de :*

a. **rien *de* moins que** — Positivement, au sens de « bel et bien » : *Buvez ceci, ce n'est rien de moins qu'un délice* [= c'est vraiment un délice]. — *Il ne s'agit de rien de moins que d'une calomnie* [= c'est vraiment une calomnie] (J. Hanse). — *Quand on naît dans un alvéole, qu'on grandit dans un couloir, qu'on travaille dans une cellule* […], *on risque rien de moins que la dépression nerveuse le jour où on s'aventure à l'air libre* (J. Rosenthal, trad. d'I. Asimov, cit. A. Leclaire-Halté).

b. **rien (sans prép.) moins que** — Négativement, au sens de « nullement » : *Ne buvez pas cette mixture : ce n'est* rien moins *qu'un délice* [= ce n'est nullement un délice]. — *Il n'est rien moins que brave* [= ce n'est nullement un brave, c'est un poltron].

.B.

Cette distinction a été entérinée par l'Académie seulement en 1935. Aussi pour la plupart du temps n'est-elle pas observée dans l'usage. Les grammairiens les plus éminents proposent soit de « ne pas recourir à cette expression ambiguë » (J. Hanse), soit de s'en tenir à l'ancienne règle qui laissait la possibilité de choisir entre l'une ou l'autre construction (**Bu § 359**).

Rire (verbe) (Bu §§ 906, 908, 909, 966, 1040)

a. **rire** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch : *Savoir rire de soi-même avant de rire des autres.* — Avec l'inf. : **rire** ***de*** + infinitif — *Je ris de me voir si belle en ce miroir* (J. Barbier/M. Carré). — *Je riais de le voir avec sa mine étique, / Son rabat jadis blanc et sa perruque antique* (Boileau, cit. Littré)…

b. rire + compl. de manière : **rire** ***à*** — *Rire aux éclats.* — *Rire aux larmes, jusqu'aux larmes.* — Tour familier : *Rire au nez de* (ou *à*) *qqn* (Acad. 9e).

c. **rire** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. (= « plaire ») — Au sens figuré : *Tout me* [= *à* moi] *rit dans ce projet* (Acad. 8e). — *Cela rit à l'imagination* (Littré).

d. **se rire** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *On se rirait de vous, Alceste, tout de bon* (Molière). — *Le poète est semblable au prince des nuées / Qui hante la tempête et se rit de l'archer* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs*…). — *Il se rit de vos vains projets* (Acad. 8e).

.B.

Le tour « °pour de rire », employé à la place de « pour rire », appartient à la langue populaire.

Rue (nom) (Bu §§ 1049, 1050, 1051)

a. ***dans* la rue** — Les maisons qui bordent la rue forment un volume — *dans* est la préposition requise dans un usage régulier : *Si, dans la rue, quelqu'un élève trop la voix, mon cœur se met à battre* (E. Jaloux). — *Elle avait parfois, dans la rue, au restaurant, un accès de fierté* (J. Giraudoux). — *Il vagabonda dans les rues* (G. Flaubert, cit. **Bu § 1049**). — *Jouer dans la rue.* — *Habiter dans une rue.*

b. ***à* la rue** — Lorsque l'on indique la situation dans laquelle s'est trouvé un sans-logis — *à* : *Jeter quelqu'un à la rue* (Acad. 8e). — *Il allait donc la chasser, la mettre à la rue* (É. Zola).

c. ***sur* la rue** — En désignant le côté sur lequel donne une porte, une maison, une façade (idée de surface) : *Une maison qui donne sur la rue* (Acad. 8e). — *Un appartement* (qui donne, avec vue) *sur la rue* (Acad. 8e). — *Loger sur la rue* (dans une maison ou un appartement qui donne sur la rue) (Littré). — Au figuré : *Avoir pignon sur rue* (= à l'origine : « avoir une maison à soi » ; actuellement : « avoir une réputation bien établie ») (Acad. 8e).

d. ***en*** + adjectif + **rue** — En indiquant l'endroit, sans l'idée de volume qu'exprime *dans* : *en* — *Cela s'est passé en pleine rue* (Acad. 8e).

e. Habiter **(sans préposition et sans déterminant) rue…** — En indiquant simplement l'adresse : *Tu* habites rue *de la Madone / Une maison qui se déhanche* (J. Brel, *Le gaz*).



Le tour « °en rue » — ex. °*Un adolescent poignardé en rue à Bruxelles* (*Le Soir*, quotidien belge, 2011) — est un archaïsme d'usage régional. Dans l'usage correct de la langue commune on dit *dans la rue* : *Un adolescent poignardé dans la rue.* **(Voyez *Adresse*)**

Saisir (verbe) S

Saisir et *se saisir* possèdent de nombreuses acceptions au sens propre et au figuré. Ils forment, notamment, les constructions suivantes :

a. Au sens de « prendre vivement, délibérément, tout d'un coup et avec vigueur » :

1. **saisir** qqn ou qq.ch. ***à*** + compl. de lieu ou de manière : *Saisir quelqu'un au collet. — Saisir quelqu'un au passage. — Saisir au vol* (Acad. 8e).

2. **saisir** qq.ch. ***à*** qqn : *Saisir le bras à qqn, lui* (= à lui, à elle) *saisir le bras* (Acad. 8e).

3. **saisir** qqn ***par*** + compl. de lieu, de moyen ou d'instrument : *Saisir qqn par les cheveux, par le bras* (Acad. 8e). — *Tout à coup, le docteur se précipite sur lui, le* [Nic Deck] *saisit par la main, cherche à l'entraîner, répétant d'une voix sourde : « Viens !... Viens !* (J. Verne, *Le château…*)… — […] *avec des piles* [électriques] *dont le courant avait saisi le docteur par ses bottes ferrées* (J. Verne, *Le château…*)…

4. **saisir** qqn ou qq.ch. ***avec*** + compl. de moyen, d'instrument ou de manière : *Saisir avec la main, avec les dents, avec le bec* (Acad. 8e).

5. **saisir** qqn ou qq.ch. ***de*** + compl. de moyen, d'instrument ou de manière : *On eût dit des espèces de monstres, dragons à queue de serpent, hippogriffes aux larges ailes* […], *vampires énormes, qui s'abattaient comme pour le* [le docteur Patak] *saisir de leurs griffes ou l'engloutir dans leurs mâchoires* (J. Verne, *Le château…*).

b. Figurément, au sens de « se trouver sous l'impression vive et soudaine d'un sentiment, d'une passion, de la vue de qq.ch. », « être frappé subitement d'un sentiment » : **saisir** ***de*** qq.ch. — Au participe :

Être saisi de joie, de peur, d'étonnement (Acad. 8e). — *Je suis encore tout saisi de cette nouvelle* (Littré). — *En entendant Franz de Télek s'exprimer en termes si positifs, si moqueurs même, tous furent saisis d'une bien autre épouvante* (J. Verne, *Le château…*). **(Voyez *Complément d'agent*)**
c. Au sens de « porter (une affaire) devant le tribunal » — Tour appartenant à la langue juridique ou administrative : **saisir** qqn ou qq.ch. ***de*** qq.ch. : *Saisir un tribunal d'une question.* — *Il a saisi la Cour de son affaire* (Bescherelle). — Au participe : *La seconde chambre du tribunal a été saisie de cette affaire* (Bescherelle). — *Le ministre est saisi de la question* (J. Hanse). — *Entre 1995 et 2000, nous* [le ministère de l'Intérieur] *avons été saisis de 20 à 25 % de dossiers supplémentaires — même si 80 % débouchent sur des classements sans suite pour absence d'infraction ou insuffisance de preuves* (A. Logaert, *Le Nouvel Observateur,* 2005).
d. Au sens de « s'emparer de qqn ou de qq.ch », « se rendre maître de qqn ou de qq.ch. » : **se saisir *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. *Il faut se saisir de cet homme-là, c'est un voleur.* — *Il s'est saisi de l'argent, des meubles, du cheval* (Acad. 8e). — *Se saisir d'un poste avantageux* (Bescherelle). — *Le roi de Prusse avait délogé les Suédois de cette île et s'en* (= de cette île) *était saisi* (Voltaire, cit. Bescherelle). — *Ces oiseaux babillards et malfaisants (les pies) se saisissent de tout ce qui brille pour le cacher dans leurs trous* (Bernardin de Saint-Pierre, cit. Bescherelle).

Sauf (à) (adjectif, préposition, locution prépositive)

(Bu 259, 915, 1124, 1036, 1076)

Dans la langue actuelle, l'adjectif *sauf* sert de préposition (a.), de locution prépositive (b.) et s'emploie comme noyau d'une locution conjonctive de subordination occasionnelle (N.B.1.) :

a. ***sauf*** qqn. ou ***sauf*** qq.ch. :

1. Au sens de « hormis », « excepté » : *Il lui a légué tout son bien, sauf une terre* (Littré). — Dans cette acception, *sauf* peut former d'autres constructions : *Elle répondit : « Je ne suis pas un esprit, mais une pauvre créature abandonnée de tous, sauf de Dieu »* (M. Robert, trad. de Grimm, *Contes*). — *Les hommes étaient exclus de leur* [des Amazones] *société, sauf une fois l'an* (É. Genest, *Contes et légendes…*).

2. Au sens de « sans blesser », « sans porter atteinte à » — ***sauf*** qq.ch. : *En vérité, sauf le respect que je te dois, je crois que nous nous trompons* (Voltaire, cit. Littré). — *Cher (e)s ami(e)s, sauf votre respect, m'est avis que vous êtes, depuis quelques années, sur une mauvaise pente* (*Causeur*, 2008).

b. Au sens de « sous la réserve de », « quitte à » : ***sauf à*** + infinitif : *Faites vite, sauf à corriger plus tard* (Littré). — *Ils n'insisteront pas, sauf à revenir ensuite à la charge* (J. Hanse). — *La noblesse française, qui déclame aujourd'hui contre les financiers sauf à épouser leurs filles* (J. Jaurès, cit. Bu **§ 915**). **(Voyez *Quitte*)**



1. La locution conjonctive occasionnelle *sauf que* — = « si ce n'est que » — se construit sans préposition : *Tout se passa bien*, sauf qu'*un moment* (= pendant un moment) *on s'égara* (Littré). — *Il est bien remis* de *son accident*, sauf qu'*il se fatigue rapidement à marcher* (Acad. 9e). **(Voyez *Hormis*)**
2. Dans la langue courante, le tour littéraire *sauf à + infinitif* (b.) s'emploie souvent — à tort, selon l'Académie — au sens de « sauf si », « à moins que », « excepté ». Dans la langue soignée, cette confusion est à éviter.

Semaine **(nom) (Bu § 1051)**

À propos des jours ouvrables, par opposition aux jours fériés, on peut dire :

a. ***en*** **semaine** — « pendant les jours ouvrables », par opposition aux jours fériés : *En semaine, cette partie de la ville était assez peu fréquentée* (J. Green, cit. Bu **§ 1051**).

b. ***dans*** **la semaine** — Même sens : *Il est occupé dans la semaine* (A. France, cit. Bu **§ 1051**). — *C'était déjà trop que d'avoir consenti à ce qu'elle portât des robes blanches dans la semaine* (Fr. Mauriac, cit. Bu **§ 1051**).

Semblable (adjectif, nom) (Bu § 363)

Semblable se construit d'ordinaire avec *à,* mais parfois, certains auteurs emploient cet adjectif nominalement, et il se construit alors avec *de*. Par ailleurs, pour évoquer les termes de la comparaison (les personnes ou les choses que l'on compare) — et l'adjectif est alors au pluriel — on met *entre* :

a. **semblable *à*** — Tour courant : *Le Poète est semblable au prince des nuées / Qui hante la tempête et se rit de l'archer ; / Exilé sur le sol au milieu des huées, / Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs…*). — *Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime / Forme tous ses héros semblables à lui-même* (Boileau, cit. Littré). — *Tel était le mobilier, assez semblable à beaucoup d'autres dans cette joyeuse capitale de la bamboche* (= « amusements et plaisirs ») *et du désarroi* (L. Bloy, *Femme pauvre*). — *Il y avait de cela, trois années ; pris, au milieu d'une nuit, d'une abominable rage de dents, il se tamponnait la joue, butait contre les meubles, arpentait, semblable à un fou, sa chambre* (J.-K. Huysmans, *À rebours*). — *Le dîner de faire−part d'une virilité momentanément morte, était-il écrit sur les lettres d'invitations semblables à celles des enterrements* (J.-K. Huysmans, *À rebours*).

b. **semblable *de*** — Tour rare : *Il suffit qu'il sache et comprenne bien une seule chose pour qu'il se sente en cela le frère et le semblable de tous ceux qui savent et comprennent* (Alain, cit. *TLF*). — *Il y a des œuvres qui sont les* semblables *d'autres œuvres ; il en est qui n'en sont que les inverses* (P. Valéry, cit. *TLF*).

c. **semblables** ***entre*** — *Ces deux choses sont semblables entre elles* (Acad. 9e).

Sens (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales)

« Sens » — = « direction » ou « acception » — s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. Au sens d'« avis », « point de vue » — *À mon sens* (= selon moi). — *J'abonde dans votre sens* (Acad. 8e). — *En un sens, dans un sens* (*Petit Robert* 2012) — *Il* [Raymond] *a remarqué que le temps passait vite et, dans un sens, c'était vrai* (A. Camus, *L'étranger*). — […] *c'était m'écarter encore de l'affaire, me réduire à zéro et, en un certain sens, se substituer à moi* (A. Camus, *L'étranger*).

b. Au sens de « direction » — *La circulation sera dense dans le sens des retours en direction des grandes métropoles* […] (*Le Figaro*, 2012). — *Le torrent des préjugés l'entraîne ; pour le retenir, il faut le pousser en sens contraire* (J.-J. Rousseau, cit. Littré).

c. Au sens de « côté » — *Mettez cette table de ce sens-là* (Acad. 8e). — *On a mis cette étoffe du mauvais sens* (Littré) — Avec ***dans*** : *Étoffe qui n'est pas coupée dans le sens* (= bon côté) (*Lexis*). — *Scier une planche dans le sens de l'épaisseur* (*Lexis*).

d. Au sens de « signification », « acception » — *Dans quel sens faut-il prendre ce mot* (Acad. 8e) ? — *À l'avance est rare en ce sens* (**Bu 16 § 966**). — *C'est en un autre sens qu'il faut entendre la notion saussurienne d'arbitraire du signe* (J.-L. Chiss, J. Filliolet, D. Maingueneau 1977). — *Le déterminant minimal est l'article, en ce sens que* [= dans la mesure où] *les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire* […] (**Bu § 572**).

Séparer (verbe) (Bu § 289)

Séparer, se séparer forment principalement les constructions suivantes :

a. **séparer** qqn ou qq.ch. ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *La raison sépare l'homme de tous les animaux. — Séparer dans la cave le vin vieux du nouveau* (Acad. 9e).

b. **séparer** qqn ou qq.ch. ***d'avec*** qqn ou ***d'avec*** qq.ch. : *Au dernier jour, les bons seront séparés d'avec les méchants* (Acad. 9e). — *Séparer le bon grain d'avec l'ivraie* (*Petit Robert* 2012).

c. **séparer** qqn ou qq.ch. ***en*** + nombre (***par*** qq.ch.) : *Séparer une cour en deux par un mur. — Séparer une chambre en trois par des cloisons* (Littré).

d. **se séparer** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. : *Elle s'est séparée de son mari. — Rameau qui se sépare de la tige* (*Petit Robert* 2012). — *Se séparer d'un collaborateur* (= le licencier, le renvoyer).

.B.

La loc. prép. *d'avec*, considérée comme plus expressive, appartient à la langue soignée, tandis que la prép. simple (*avec*) est d'un usage courant.

Serrure (À la ~, Dans la ~, Sur la ~) (nom) (Bu § 1049)

a. ***à*** **la serrure** — *La clef est à la serrure* (*TLF*).

b. ***dans*** **la serrure** — *La clef est dans la serrure* (*TLF*).

c. ***sur*** **la serrure** — *La clef est sur la serrure* (*TLF*).

.B.

Les trois tours sont corrects, les prépositions *à* et *sur* paraissant plus logiques que *dans* : la clef ne pénètre pas entièrement. Le choix de la préposition dépend souvent du verbe employé : « être, se trouver » à la serrure, « tourner, faire jouer » la clef dans la serrure, etc. (**Voyez *Porte***)

Servir (verbe) (Bu §§ 284, 290, 907)

a. Au sens d'« être utile » :

1. **servir *à*** — Tour courant : *À quoi sert cette machine ?* (Acad. 8e). — […] *On le* [le chiffre] *fait servir à l'oppression du genre humain ou à sa délivrance* (A. de Lamartine, *Méditations poétiques*).

2. **servir *de*** — Deux constructions grammaticales appartenant à la langue littéraire :

— *Cela ne vous sert de rien* (Acad. 8e). — *Dieu ne lui* (*à* la femme mourante) *servait de rien* (A. Camus, Ironie, in *L'envers et l'endroit*).

— Et : *Rien* (= *à* quoi ?) *ne sert de courir, il faut partir à point* (La Fontaine, Le lièvre…, in *Fables*, VI, X). — *« Que* (= *à* quoi) vous *sert, courtisane imparfaite, / De n'avoir pas connu ce que pleurent les morts* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs…*) *?* »

b. Au sens de « tenir lieu » : **servir *de*** qq.ch. ***à*** qqn — *Que cela vous serve de leçon* (Acad. 8e). — *Mon manteau me servira de couverture* (Acad. 8e). — *Connais-tu le Remords, aux traits empoisonnés, / À qui notre cœur sert de cible* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs…*) *?*

c. Au sens de « faire usage de » : **se servir *de*** — *Il se sert trop souvent du même mot* (Acad. 8e).

Similaire (adjectif) (Bu § 363)

Similaire s'emploie, dans l'usage ordinaire de la langue, sans complément, et donc sans préposition. Cependant, dans la langue littéraire, cet adjectif se construit parfois avec *à* :

a. **similaire *à*** — Tour littéraire : *Une nouvelle plante, d'un modèle similaire à celui des Caladiums, l'« Alosacia Metallica », l'exalta* (J.-K. Huysmans, *À rebours*). — *Ils étaient arrivés à imiter [...] sa [= d'Oriane] manière de s'exprimer [...] jusqu'à présenter dans leur conversation quelque chose qui [...] paraissait affreusement similaire à l'esprit d'Oriane* (M. Proust, cit. **Bu § 363**).

b. **similaire (sans complément)** — Tour courant : *Leurs âges similaires, leur charme de même genre, la parité d'instruction sagement restreinte qu'elles reçurent ensemble cimentèrent ce sentiment* (= l'amitié) (Villiers de l'Isle-Adam, Les amies de pension, in *Contes*...).

Ski **Voyez** **À + noms de moyens de transport**

Sofa Voyez **Asseoir, s'asseoir**

Soir Voyez Matin

Solde (nom) (Bu § 466)

Solde correspond à deux noms de genre et de sens différent, s'employant avec des prépositions différentes :

a. (être) ***à*** **la solde** ***de*** qqn — « défendre ses intérêts pour de l'argent », « être payé par qqn » (la solde = la paie) — *Cet écrivain est à la solde d'un parti* (Littré). — Et aussi : *Avoir qqn à sa solde* (= le stipendier).

b. (acheter, vendre) ***en*** **solde** — « marchandises invendues liquidées au rabais » (le solde = marchandises vendues au rabais) — *Article vendus en solde. — Chaussures en solde* (*Petit Robert* 2012). — Dans ce sens, « solde » est un nom masculin.

c. ***pour*** **solde** ***de*** **tout compte** — « pour interrompre toute relation d'affaires » (le solde = paiement) et « pour liquider le reliquat d'un compte établi entre deux personnes » : *Je vous expédie par mandat postal la somme de 128 fr. 30 dont vous voudrez bien m'envoyer quittance pour solde de tout compte* (L. Bloy, cit. *TLF*).

Solliciter **(verbe) (Bu § 906)**

Solliciter s'emploie dans de nombreuses constructions, dont les principales sont :

a. **solliciter** qqn ***à*** qq.ch. — = « inciter à » : *Qui est-ce qui vous a sollicité à cela ? — Solliciter à la révolte* (Acad. 8e). — Avec l'inf. : **solliciter** ***à*** + infinitif — *Solliciter quelqu'un à faire quelque chose* (Acad. 8e). — *On l'a sollicité à faire cette démarche* (Littré).

b. **solliciter** qq.ch. ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — = « demander fortement, avec instance » — Tour vieilli ou litt. : *J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de m'absenter* (J. Hanse). — *Le soussigné a l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une audience qu'il vous serait profondément reconnaissant de bien vouloir lui accorder* (A. Jouette, *Le savoir-écrire*).

c. **solliciter** qqn ***de*** + infinitif — Même sens — Tour vieilli ou litt. : *Solliciter quelqu'un de faire quelque chose. — Ils l'avaient sollicité d'entrer dans leur parti* (Acad. 8e). — *Je l'ai sollicité de venir me voir* (Littré).

d. **solliciter (sans prép.)** :

1. **solliciter** qqn : Solliciter ses juges, son rapporteur (= « les prier d'être favorables ») (Littré).

2. **solliciter** qq.ch. : Solliciter un emploi (= « demander »). — Solliciter une autorisation. — Solliciter l'attention (*TLF*).

Soucier, (se ~) (verbe) (Bu §§ 779, 906)

a. **se soucier** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch : *Je n'étais pas féministe dans la mesure où je ne me souciais pas de politique* (S. de Beauvoir, cit. **Bu § 1139**). — *De quoi vous souciez-vous ? — Il ne se soucie de rien.* — Avec l'inf. : **se soucier** ***de*** + infinitif — *Il se soucie fort peu de conserver ses amis, et il se soucie beaucoup de conserver son argent* (Acad. 8e). — Avec une prop. conjonctive : *Je dis ce que je pense, et je me soucie fort peu que les autres pensent comme moi* (Voltaire, cit. Littré).

b. **soucier (sans prép.)** qqn — Tour vieilli ou litt. : *M. Juppé a « attiré l'attention du président »* [Chirac] *sur un point qui «* soucie *beaucoup »* l'UMP (*Le Monde*, cit. **Bu § 779**) (l'UMP = C.O.D. de *soucier*). — *Ce qui* le souciait *peu* (J.-P. Chabrol, cit. **Bu § 779**). — *Cela* me soucie (D. Diderot). — *Mme Vasseur s'était ouverte à Jean de ce qui* la souciait *si fort* (J. Green).

Souhaiter (verbe) (**Bu** § 908)

a. **souhaiter** ***de*** + infinitif — Tour appartenant à la langue écrite : *Souhaiter d'avoir un emploi* (Acad. 8e). — *Elle souhaitait d'imiter leur fierté* (M. Proust, cit. **Bu** **§ 908**).

b. **souhaiter (sans prép.)** + infinitif — Tour courant : *Je* souhaiterais pouvoir *vous obliger* (Acad. 8e). — *Tout politicien souhaite plaire* (A. Maurois).

.B.

Quand le verbe *souhaiter* se construit avec un objet indirect (C.O.I.) désignant une personne, il faut **de** : *Je te* (à toi) *souhaite d'être toujours bonne et sensible* (Stendhal).

Souper **Voyez** **Déjeuner**

Soupirer (verbe)

Au sens de « désirer ardemment » :

a. **soupirer *après*** qqn ou qq.ch. : *Marc et Marie soupiraient après un enfant* (F. Hellens, *Les yeux du rêve*). — *Il y a longtemps qu'il soupirait après cette place* (Acad. 8e).

b. **soupirer *pour*** qqn ou qq.ch. : *Il soupire pour cette femme. — J'ai longtemps soupiré pour vous* (Acad. 8e).

Sous + indication de temps (préposition) (Bu §§ 1036, 1070)

a. **sous** — = « dans la limite de », « dans le délai de », « dans l'intervalle de » — Tour fréquent dans la langue juridique et administrative : *Sous huitaine.* — *Sous quinzaine* (J. Hanse). — *Je ferai telle chose sous peu* (= dans peu de temps)*, sous peu de temps, sous quinze jours* (= dans la quinzaine) (Acad. 9e). — *En pensant qu'il retournerait sous deux jours dans sa chaumière* (Genlis, cit. Littré). **(Voyez *Jour* f.)**

b. **sous** — = « durant le règne, le régime de » etc. : *Ce fait est arrivé sous tel consul.* — *Sous la république.* — *Sous l'empire.* — *Sous la restauration.* — *Sous la régence on fut dispensé de l'hypocrisie* (Duclos, cit. Littré). — *Il vivait sous tel roi, sous le règne de tel roi.* — *Sous le pontificat de Léon XIII* (Acad. 9e).

Souvenir (se~) **(verbe) (Bu §§ 285, 906, 912, 1123)**

a. **se souvenir** ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — C'est le tour correct : *Je me souviens des jeux à l'élastique à l'école. Je me souviens de l'odeur enivrante des livres, à la rentrée scolaire. Je me souviens du petit carnet où j'écrivais les mots des grands et que je ne comprenais pas.* (G. Perec, *Je me souviens*) — *Il* [Julien] *se souvint du rang qu'il occupait dans la société* (Stendhal, *Le Rouge…*). — *Le lecteur, qui sourit peut-être, daignerait-il se souvenir de toutes les fautes que fit, en mangeant un œuf, l'abbé Delille invité à déjeuner* […] (Stendhal, *Le Rouge…*) — Avec l'inf. : **se souvenir** ***de*** — *Le cocher se souvint de m'avoir mené* (Chateaubriand). — Tour impers. classique, également correct : ***Il me souvient de*** — *Il me souvient d'avoir lu* (Acad. 8e). — *Il ne me souvient pas de m'être ennuyé un jour avec toi* (A. Maurois, cit. Bu **§ 912**).

b. **se souvenir (sans prép.)** — Tour utilisé parfois sous l'influence de se « rappeler qq.ch. » : *Je* me souviens avoir été *premier en rhétorique* (Ch. Du Bos, cit. Bu **§ 906**). La construction avec *de* est à privilégier dans l'usage correct de la langue.



.B.

La construction « se souvenir que… » (+ proposition conjonctive complément) ne prend pas de préposition dans un usage correct : *Dick Sand* […] *se souvint qu'en pareille circonstance l'immobilité peut être le salut* (J. Verne, *Un capitaine…*). — *Toutefois il se souvint fort à propos qu'il n'était pas seulement commerçant* […] (J. Verne, *Hector…*).

Stupéfait (adjectif) (Bu § 877)

Dérivé d'un participe passé latin (*stupefactus*), *stupéfait* est, en français, un adjectif. Dans l'usage correct il s'emploie donc en tant que tel, ou bien sans complément, et donc sans préposition, ou bien avec *de.* Dans la langue littéraire, on le construit parfois avec un complément d'agent introduit par *par.* Il s'agit là sans doute d'une confusion avec le participe passé du verbe *stupéfier* (dérivé du verbe *stupefacere*), *stupéfié par.*

a. **stupéfait *de*** + infinitif — Tour courant, grammaticalement correct : *M. Balthazar Cherbonneau avait l'air d'une figure échappée d'un conte fantastique d'Hoffmann et se promenant dans la réalité stupéfaite de voir cette création falote* (Th. Gautier, Avatar, in *Contes…*). — Et aussi, avec un complément nominal, emploi critiqué : *Maxime s'était arrêté, stupéfait de ce tableau* (Villiers-l'Isle-Adam, Les demoiselles…, in *Contes*). — *Lahrier, stupéfait de tant de clairvoyance, dut confesser qu'il en était ainsi, et raconter en substance son entrevue avec le chef* (G. Courteline, *Messieurs…*). — Dans ces phrases, *stupéfait* pourrait être remplacé par *stupéfié par.*

b. **stupéfait *par*** — Tour employé parfois dans la langue littéraire, auquel, dans la langue courante, il vaut mieux préférer *stupéfié par* : […] *les peupliers ne doivent se planter que sur les terres maigres, dit Cruchot stupéfait par les calculs de Grandet* (H. de Balzac, *Eugénie Grandet*).

Su (Au ~ de) (locution prépositive) (Bu § 196)

au* su *de — = « à la connaissance de » — Cette locution ne s'emploie que dans l'expression figée : *Au vu et au su de tout le monde* (= au grand jour, ostensiblement) (Littré). **(Voyez *Insu, À l'~*)**

Succomber (verbe) (Bu § 907)

Succomber se construit avec *à* et avec *sous* :

a. Au sens de « fléchir sous le poids que l'on porte » — **succomber *sous*** qq.ch. : *Ce mulet succombera sous le poids de sa charge* (Bescherelle). — *Succomber sous le travail* (Bescherelle). — *Mon esprit est pareil à la tour qui succombe / Sous les coups du bélier infatigable et lourd* (Ch. Baudelaire, *Les Fleurs…*).

b. Au sens de « céder », « mourir » — **succomber *à*** qq.ch. : *Il avait succombé à une tentation brutale* (H. Bazin). — *Je succombe à l'excès de ma rage* (Voltaire, cit. Littré).

Suffire **(verbe) (Bu § 908)**

a. **suffire *à*** qqn, ***à*** qq.ch. : *Peu de bien suffit au sage* (Littré). — *Cette jouissance aurait dû suffire à mon contentement ; mais est-on jamais content* (A. France, *Le livre de mon ami*) *?* — […] *Entouré d'un rempart de verdure, / D'un horizon borné qui suffit à mes yeux, / J'aime à fixer mes pas* (A. de Lamartine, *Méditations poétiques*)…

b. **suffire *à*** + infinitif : *Un domestique ne saurait suffire à servir tant de personnes* (Acad. 8e). — Cette construction ne peut être employée que lorsque le sujet du verbe conjugué (ici, *le domestique*) est l'agent — c.-à-d. « fait l'action » — de l'infinitif.

c. **suffire *pour*** + infinitif : *La plus légère contrariété suffit pour l'irriter* (Acad. 8e). — *Cette somme ne suffit pas pour payer vos dettes* (Acad. 8e). — *Un seul désir suffit pour peupler tout un monde* (A. de Lamartine, *Méditations poétiques*)… — *Il fallait que cette modique somme suffît pour élever trois orphelins* (Littré).

d. **suffire *de*** — Tour impersonnel — il suffit *de* qq.ch. — *Il suffit de tes yeux pour t'en persuader* (J. Racine, cit. Littré). — Avec l'inf. — **il suffit *de*** + infinitif : *Il suffit de lui dire une chose pour qu'il la fasse aussitôt* (Acad. 8e).

Suffisant (adjectif) (Bu § 908)

a. **suffisant** (-e) ***pour*** qq.ch. — Tour courant : *Cette somme est suffisante pour les frais du voyage* (Littré). — Avec l'inf. : **suffisant** (-e) ***pour*** + infinitif — *Cent hommes sont suffisants pour défendre ce poste. — Cette grange est suffisante pour contenir tant de milliers de gerbes* (Acad. 8e).

b. **suffisant** (-e) ***à*** qq.ch. — Tour archaïque ou littéraire : *Le marquis est mort, madame ; n'est-ce point une cause suffisante à l'ajournement d'un mariage que la mort d'un mari et d'un père ?* (Dumas père, cit. *TLF*). — Avec l'inf. : **suffisant** (-e) ***à*** + infinitif — *Si notre connaissance du passé est suffisante à le faire renaître* (A. France, cit. Bu **§ 908**).

Suite (À la ~ de, Comme ~ à, Dans la ~, De ~, En ~ de, Par ~, Par la, Tout de ~) (locutions prépositives, locutions adverbiales) (Bu §§ 1006, 1073)

Suite entre dans les constructions suivantes :

a. ***à*** **la suite** ***de*** — = « dans la compagnie de », « après (idée de simple succession ou de cause) » : *Le cortège marchait à la suite des mariés* (*Petit Robert* 2012). — *À la suite de chaque chapitre, on trouve quelques notes* (J. Hanse). — *À la suite d'une maladie prolongée, M. Therron ayant décidé de se retirer des affaires* ... (A. Holveck, *Précis analytique*...).

b. ***comme*** **suite** ***à*** — = « en réponse à » — Tour propre à la langue soignée : *Comme suite à ma lettre circulaire du 3 novembre, je vous prie de me faire parvenir d'urgence les projets concernant votre administration* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 1073**). — *Comme suite à sa demande*… (R. Dorgelès).

c. ***dans*** **la suite** — = « après cela » — *Ceci n'est pas clair, mais il le deviendra dans la suite* (J.-J. Rousseau).

d. ***de*** **suite** — = « sans interruption » — *Il ne saurait dire deux mots de suite sans y ajouter*... (A. Daudet, cit. *Petit Robert* 2012).

e. ***en*** **suite** ***à***, ***en*** **suite** ***de*** — = « à la suite de » — Tours propres à la langue juridique ou littéraire : *En suite à une réclamation collective* […], *le Chef des prisons nous donna lecture du règlement* (Dussort, cit. *TLF*). — *La durée de vie moyenne va s'allonger* […], *tout comme elle s'est allongée en suite de la découverte des vaccins, des sérums*

[…] (J. Rostand, cit. Bu **§ 1073**). Cette loc. prép. s'écrit parfois « ensuite de » **(Voyez *Ensuite de* .)**

f. ***par* suite *de*** — = « en conséquence de » *: Par suite des arrangements pris entre eux, vous serez payé* (J. Hanse). — *Un nouvel écart se produit à la fin du siècle, par suite de la séparation nouvelle des classes sociales* […] (A. Dauzat, *Précis d'histoire*…).

g. ***par* la suite** — = « dans la période qui a suivi ou qui suivra » : *Nous déciderons par la suite* (*Petit Robert* 2012). — *Nous n'aurions à déplorer rien de ce qui arriva par la suite* (A. Gide).

h. **suite *à*** — Réduction du tour soutenu « comme suite à » **(Voyez** b.**)** = « pour faire suite à », « en référence à » — Tour propre à la langue commerciale.

i. **tout *de* suite** — « sur-le-champ », « immédiatement » — *Il faut appliquer ce remède tout de suite* (Acad. 9e).

.B.

La construction « de suite » **(Voyez** d.**)** s'emploie parfois au sens de « tout de suite » : *Quelques mots gentils, faits pour être oubliés de suite* (Fr. Mallet-Joris, romancière originaire de Belgique, cit. J. Hanse). Il s'agit là d'un tour ancien usité notamment en Belgique et qui est critiqué par certains grammairiens.

Suppléer (verbe)

a. **suppléer *à*** qq.ch. — Au sens de « remédier au manque », « réparer le défaut de qq.ch. » : *Son mérite suppléait au défaut de sa naissance.* (Acad. 8e). — *J'ai dû suppléer à mon expérience par beaucoup de rouerie* (Wartburg-Zumthor). — *Vous suppléez à la faiblesse de votre esprit avec le même artifice que vous employez pour suppléer à la faiblesse de votre vue* […] (Condillac, cit. Littré).

b. **suppléer (sans prép.)** qqn :

1. Au sens de « remplacer qqn » : Je l'ai suppléé *pendant son absence* (Wartburg-Zumthor).
2. Au sens d'« ajouter qq.ch. » Suppléer ce qui manque *dans un auteur* (= remplir les lacunes qu'il y a dans ses ouvrages) (Littré).
3. Au sens d'« ajouter à une phrase ce qui y est sous-entendu » — *On comprendra dans la suite pourquoi, dans la construction simple,* je supplée des mots *qui ne sont point dans le texte* […] (Dumarsais, cit. Littré).

Supposer (verbe) (Bu § 905)

a. Au sens d'« impliquer » — **supposer** ***de*** + infinitif — *Peser dans la scène internationale* […] *suppose d'être capable d'y intervenir militairement* (*Le Monde*, cit. **Bu § 905**).

b. Au sens de « former une conjecture », « présumer » :

1. **supposer (sans prép.)** qq.ch. — *Ce terme, veux-je dire,* suppose quelque chose *de fatal et de providentiel, comme un décret inéluctable* […] (Ch. Baudelaire, *Note à la trad*. d'E.A. Poe).
2. **supposer (sans prép.)** + infinitif — *Jamais il* [Lahrier] *n'*eût supposé avoir *une maîtresse aussi blonde* (G. Courteline, *Messieurs…*) *!*

Sur (préposition) (Bu §§ 602, 1049, 1071, 1136)

Sur possède avant tout une valeur proprement spatiale liée concrètement à l'idée de surface. En plus de cette valeur concrète, *sur* introduit des compléments indiquant des rapports temporels et logiques.

a. rapports d'espace :

1. ***sur*** = marque le rapport d'une personne ou d'une chose à l'égard d'une autre qui est immédiatement dessous (situation indiquant souvent l'idée d'un contact en surface) : *Monter sur une bicyclette, sur un cheval. — S'appuyer sur un bâton. — Porter la main sur qqn. — Tirer sur qqn. — Écrire sur du papier, sur le sable. — Naviguer sur les fleuves* (Bescherelle). — *En sa robe, couleur de fiel et de poison, / Le cadavre de ma raison / Traîne sur la Tamise* (É. Verhaeren, *Les Flambeaux noirs*). — *Voyager sur terre et sur mer. — Je vais me promener sur l'eau* (Littré).

2. ***sur*** = indique une situation de supériorité spatiale et de voisinage : *Cette fenêtre donne sur un superbe jardin, sur une sale cour* (Bescherelle). — *Les villes qui sont sur la Seine, sur le Rhin. — Sur les bords de l'Escaut et de la Sambre* (E. Fléchier, cit. Bescherelle).

3. ***sur*** = « à » (en indiquant un endroit qui, en réalité, peut être un point) : *Nos vacances sur la Côte basque* (P. Daninos). **(Voyez *Côte*)** — *Être sur les lieux* (*Petit Robert* 2012). — Au figuré : *Sur le plan des faits.* **(Voyez *Plan*)**

4. ***sur*** = « dans » (en indiquant l'intérieur ou le contenu de qq.ch.) : *Nous inscrivons volontiers notre signature sur les registres des*

hôtels où nous passons (É. Henriot). **(Voyez *Registre*)** — *On voit ça sur le journal* (H. de Montherlant). **(Voyez *Journal*)**

5. ***sur*** = « contre » (une surface verticale) : *Épingler une carte sur un mur* (*Petit Robert* 2012).

6. ***sur*** (désignant la surface, au figuré) : *Être propre sur soi.* **(Voyez *Propre*)**

7. ***sur*** = « auprès de » (désignant les effets personnels) : *Avoir qq.ch. sur soi. — J'ai sur moi ce que vous me demandez. — Avoir toujours de l'argent sur soi* (Bescherelle).

b. rapports de temps :

1. ***sur*** = « vers » (approximation) : *Il vint sur* (= vers) *l'heure du dîner. — Il se couche sur les dix heures. — Cet enfant va sur ses quatre ans. — L'année allait sur sa fin* (Acad. 9e).

2. ***sur*** = « pendant », « durant » (simultanéité) : *Sur le moment j'hésitais* (**Bu § 1071**). — *Sur l'heure* (= à l'instant même) (*Lexis*). — *La décision fut prise sur l'heure* (= immédiatement) (*Lexis*). — *Les ventes de véhicules neufs au Japon (hors mini-voitures) ont reculé de 4,9 % en février sur un an* […] (*Le Point,* 2018).

3. ***sur*** = « immédiatement après » (succession) : *Fumer cigarette sur cigarette* (*Petit Robert* 2012).

c. rapports logiques : de cause (idée de fondement) — ***sur*** = « à cause de », « en raison de » : *Sur ses conseils. — Juger les gens sur les apparences. — Sur sa bonne mine, on lui a prêté mille euros* (*Petit Robert* 2012). — rapport de conformité : *Régler sa dépense sur son revenu. — Se régler* (= régler sa conduite) *sur qqn* (en prenant qqn comme modèle) (Acad. 8e). — *Prendre exemple sur quelqu'un* (*Lexis*). — rapport d'objet (de travail, de discours, de connaissance, d'action) : *Il travaille sur tel sujet. — Il a fait des commentaires sur tel auteur*

(Acad. 8e). — *Discuter sur un livre, sur un spectacle*. **(Voyez *Discuter*)** — *Que dit-on sur moi à Rimini* (H. de Montherlant) ? — *Ce qu'on sait sur lui de plus sûr* (É. Henriot). — *L'hiver glacial et dur qui sévissait depuis trois jours sur Paris se détendait* […](J.-K. Huysmans, *Sac au dos*).

N.B.

1. *Sur* s'emploie souvent au sens concret de « sur le territoire de » — *Travailler sur Paris.* Parfois, il est utilisé de manière abstraite et approximative à la place *d'à*. **(Voyez** a. 3.**)**
2. Le tour °*sur le temps que*, employé au sens de « pendant que », est un régionalisme usité en Belgique : °*Sur le temps que vous y serez, parlez-lui de cela* (Bal et al.).
3. Beaucoup plus fréquent, le tour °*sur l'heure* (ou *sur le temps*) *de midi* (= pendant la pause de midi) relève également d'un usage régional. **(Voyez** b. 1.**)**

°Sur comment **Voyez** **Réfléchir**

Sur les + indication de l'heure (Bu §§ 602, 1071)

Sur peut introduire une indication approximative de l'heure. *Sur*, qui a dans ce cas la valeur de *vers,* doit alors être suivi d'un article défini pluriel (le pluriel exprimant l'idée d'approximation) : *Avez-vous entendu du bruit* […] *sur les* (article obligatoirement pluriel) *une heure* (H. de Balzac, cit. **Bu § 602**) ? — *Il se couche sur les dix heures* (Acad. 9[e]). **(Voyez *Heure* a. 4. et *Sur* b.)**

Sus (~ à, En ~ de) (adverbe — locution prépositive) (Bu §§ 255, 1009, 1037, 1071)

Sus — = « sur », « dessus » — s'emploie principalement dans deux constructions :

a. ***sus à*** qqn — *Courir sus à l'ennemi* (Bescherelle). — **(Voyez *Courir*)** — *Poltrot s'était dédit de la charge qu'il avait mise sus à l'amiral et à Bèze* (Bossuet, cit. Littré).

b. ***en sus de*** — = « au-delà de », « outre », « en plus de » — *Il a touché des gratifications en sus de ses appointements* (Littré).

.B.

Dans *sus à*, l's se prononce, tandis que dans *en sus de*, il s'amuït.

Susceptible (adjectif) (Bu § 363)

Susceptible — = « qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications » — se construit, dans l'usage traditionnel, avec un nom complément, et, dans l'usage courant, avec un verbe à l'infinitif :

a. **susceptible *de*** + nom — Tour traditionnel appartenant aujourd'hui au style soutenu : *Ce passage, cette proposition est susceptible de plusieurs sens, d'interprétations différentes* (= il est possible de lui donner plusieurs sens, des interprétations différentes) (Littré). — *Sans proscrire formellement les rideaux et les draperies, on doit conseiller du moins de les choisir parmi les étoffes susceptibles de fréquents lavages* (J. Verne, *Cinq cents millions de la Bégum*). — *L'espèce humaine n'est pas susceptible d'un progrès indéfini* (A. France, *Le jardin d'Épicure*). — *Nous nous bornerons donc à esquisser des tendances générales, valables surtout pour le* III*e* *siècle et susceptibles de nuances et d'exceptions, sur lesquelles il n'est pas possible de s'appesantir* (P. Goukowsky, *Encyclopædia Universalis,* s.v. Civilisation hélénistique).

b. **susceptible *de*** + infinitif — Tour courant dans la langue actuelle : *Deux arpents…. susceptibles d'ailleurs de beaucoup augmenter en valeur ou en étendue* (P.-L. Courier, cit. Littré). — *Aussi, les phoques sont-ils susceptibles de recevoir une certaine éducation ;* […] *ils pourraient rendre de grands services comme chiens de pêche* (J. Verne, *Vingt mille lieues…*). — *Un mot difficile à prononcer ou susceptible d'être mal entendu était* ipso facto *tenu pour mauvais* (A. Audiberti, trad. de G. Orwell, Les principes du novlangue, in *1984*). — *Plus généralement, comment se fait-il que des objets culturels récents et*

novateurs tels que les mots écrits soient susceptibles d'être représentés par le système nerveux humain, alors que rien ne semble l'y prédisposer (S. Dehaene, 2003) *? — Le fait soit de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique* […] *est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur* (Article 227-24 du Code pénal, cit. *Le Figaro*, 2012). — *Mais il s'agit que ce sentiment trouve un cadre dans lequel il puisse s'exprimer et qui lui permette de devenir une force susceptible de créer une atmosphère et d'appuyer une politique déterminée* (Ch. de Gaulle 24 juillet 1947). — *Les variations culturelles que notre espèce est susceptible d'inventer ne sont donc pas illimitées* (S. Dehaene, 2003).

.B.

Se référant à l'étymologie de cet adjectif (venant de l'adj. latin *susceptibilis* dérivé de *susceptum*, supin de *suscipere* = « recevoir »), Littré recommande d'observer la distinction de sens entre *susceptible*, de sens passif, et *capable*, de sens actif. Dans la réalité de l'usage, cette distinction n'est pas respectée, comme le montrent les deux derniers exemples cités dans b. (de Gaulle et Dehaene). L'exemple d'A. France (dans a.) a aussi un sens actif.

À ce propos, *Le Bon usage* **(Bu § 363)** précise que la différence de sens ne réside pas dans l'opposition entre actif et passif, mais dans la distinction entre capacité, aptitude (*capable*) et simple possibilité (*susceptible*).

Table **(nom) (Bu §§ 348, 355, 1049)*T***

a. Au sens propre et au figuré, en parlant de repas : *Se mettre à table* (= « s'asseoir auprès de la table pour manger ») (Littré). — *S'asseoir à une table pour manger.* — *Être à table* (= « être en train de manger ») (Acad. 8e). — *Sortir de table* (= « quitter la table »). — *Se lever de table* (= « interrompre ou finir le repas ») (Littré).

b. Au sens figuré : *Mettre sur table, sur la table* (= « exposer sans dissimulation »). — *Il* [Mazarin] *mit son cœur sur la table, il m'assura qu'il me parlerait comme à son fils* (card. de Retz, cit. Littré). — Tour courant de même sens : *Jouer cartes sur table*.

c. Au sens propre, en désignant différentes sortes de tables : *Table à écrire.* — *Table à manger.* — *Table de jeu.* — *Table de nuit* (Littré). — *Table en bois massif longue comme une aile d'avion* (*Le Journal du Dimanche,* 2017). **(Bu § 355)**.

Tâcher (verbe) (Bu §§ 287, 299, 904, 906, 1123)

a. **tâcher** ***de*** + infinitif — Au sens de « s'efforcer de », « faire son possible pour » — Tour courant : *Il n'y a qu'à se croiser les bras et à tâcher de dormir* (J.-K. Huysmans, À vau l'eau).
b. **tâcher** ***à*** + infinitif — Au sens de « viser à », « s'efforcer de » — Tour littéraire : *Il* [Lahrier] *déposa sa plume, roula une cigarette, tâchant à se changer le cours des idées* (G. Courteline, *Messieurs…*). — *Je vois bien que vous tâchez à m'embarrasser.* — *S'il n'a pas réussi à le déconcerter, au moins il y a tâché* (Acad. 8e).

N.B.

1. Les différences de sens entre les deux structures semblent effacées dans l'usage (Littré).
2. *Tâcher que* ne prend pas de préposition dans un usage correct : *Tâchez qu'on ne vous voie pas* (A. France, cit. Bu **§ 1123**). — *Il faut* tâcher que *ce soit en mieux* (S. de Beauvoir, Bu **§ 1123**).

Tarder **(verbe) (Bu § 907)**

a. **tarder** ***à*** + infinitif — Tour courant : *Vous avez bien tardé à venir* (Littré). — […] *La nuit ne tarde pas à couvrir de ses ombres les murailles du cimetière* (Lautréamont, *Chants de Maldoror*).

b. **tarder** ***de*** + infinitif — Tour littéraire ou régional *: Je ne tardai pas d'aller mieux* (A. Gide, cit. Bu **§ 907**).

c. **tarder** ***à*** qqn ***de*** + infinitif — Tour impers. — ***Il tarde*** (*à* qqn) ***de*** + infinitif : *Il me* [= *à* moi] *tardait de vous voir* (Acad. 8ᵉ). — […] *Il vous tarde de savoir où mon imagination veut en venir* (Lautréamont, *Chants de Maldoror*).

Tasse (nom) — indication de la destination et du contenu (Bu §§ 348, 355)

a. **tasse *à*** café, ***à*** thé — *à* marque la destination du récipient : *Pot à confitures, à cornichons. — Pot à lait, pot au lait* (Acad. 9e). — *Pot à eau. — Pot à fleurs*. — = Pots à mettre des confitures, des cornichons, du lait, de l'eau, des fleurs.

b. **tasse *de*** café, ***de*** thé — *de* indique le contenu : *Prendre une tasse de café* (Acad. 9e).

c. **tasse *de*** porcelaine — Tour traditionnel dans lequel *de* indique la matière : *Je me souviens de cette tasse de porcelaine depuis le temps où les yeux de l'enfant commencent à identifier les objets* (F. Hellens, *Les yeux du rêve*).

d. **tasse *en*** porcelaine — Tour courant dans lequel *en* indique la matière. **(Voyez *Boîte, Tasse, Verre*)**

Témoigner **(verbe) (Bu § 1123)**

a. Au sens de « porter témoignage » : **témoigner** ***de*** qq.ch. : *Je témoignerai de son innocence, de sa probité, de sa bonne foi* (Acad. 8e). — Au figuré, au sens de « servir de preuve » : *Recevant votre lettre, nous l'avons examinée et nous constatons avec plaisir que le ton est de plus en plus acerbe,* […] *ce qui témoigne d'une tension nerveuse très proche de la normale et d'une digestion qui n'a rien d'alarmant* (J. Sternberg, *Manuel du parfait petit secrétaire commercial*).
b. Au sens de « manifester » : **témoigner (sans prép.)** qq.ch. : Témoigner une vive joie. — Témoigner de l'(art. partitif) *estime, du mépris, de la haine* (Acad. 8e).



N.B.

Les propositions conjonctives s'introduisent normalement sans préposition dans les deux acceptions de *témoigner* : *J'irai* témoigner que j'étais avec vous ce soir-là (Lexis). — *Nous* témoignons (= portons témoignage) *à tous et devant tous* que le bonheur est possible (J.-P. Sartre, cit. *TLF*). — *Il* témoigna que cela ne lui plaisait pas (Acad. 8e).
(Voyez *Attester*)

Temps (De ~ à autre) (nom — locutions adverbiales)

(Bu §§ 749, 1039)

Temps se prête à de nombreuses constructions prépositionnelles, dont voici les principales :

a. ***à*** **temps** — = « ni trop tôt, ni trop tard » : *Pourvu qu'il* [le bonheur] *nous vienne, il vient toujours à temps* (Régnier, cit. Littré).

b. ***de*** **tout temps** — = « toujours » — *Et mon dessein a été de tout temps de plaire à peu de personnes* (J.-L. Guez de Balzac, cit. Littré).

c. ***de*** **temps** ***à*** autre — = « quelquefois » : *Il vient me voir de temps à autre.*

d. ***de*** **temps** ***en*** **temps** — Même sens : *Ce jeune homme fait des étourderies de temps en temps.*

e. ***en*** **temps et lieu** — = « dans le temps et le lieu convenables » : *Je te remercie de ta protection, et je ne manquerai pas de la réclamer en temps et lieu* (L.-B. Picard, cit. Littré).

f. ***en*** **même temps** — = « dans le même moment », « ensemble » : *Nous sommes partis en même temps* (Acad. 8e).

g. ***dans*** **le même temps** — Même sens : *Ils vivaient dans le même temps* (Acad. 8e).

Tenir (se~) **(verbe) (Bu §§ 243, 306, 307, 679, 906, 907)**

a. Au sens de « dépendre, résulter de » :

1. **tenir** ***à*** qq.ch. — *Ce vice de prononciation tient à un défaut de l'organe* (Acad. 8e).

2. **tenir** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — Tour impers. — ***Il tient à*** : *Il ne tiendra pas à moi qu'il ne réussisse dans son projet. — Qu'à cela ne tienne* (Acad. 8e).

b. Au sens de « se retenir à qq.ch. », « se fixer » : **se tenir** ***à*** — *Se tenir à la rampe pour descendre un escalier.*

c. Au sens de « désirer », « souhaiter », « être attaché à » : **tenir** ***à*** — *Je tiens à vous convaincre* (Littré). — *Je ne tiens pas à lui faire de la peine* (S. de Beauvoir, *La femme rompue*). — *Mon ambition, c'est d'être Pélopidas Gacougnol* […] *; un foutu nom,* […] *mais j'y tiens…* (L. Bloy, *La femme pauvre*).

d. Au sens de « résister » :

1. **tenir** ***à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Ce bâtiment ne saurait tenir à la mer. — Cette étoffe ne tient pas à la pluie. — Je n'y tiens plus : il faut que je le voie* (Acad. 8e).

2. **tenir** ***contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. — *Tenir contre des forces supérieures.*

e. Au sens de « ressembler à » et « participer de la nature de qq.ch. » : **tenir** ***de*** — *Cet enfant tient de son père. — Cet événement tient du prodige. — Le mulet tient de l'âne et du cheval* (Acad. 8e).

f. Au sens d'« être redevable à », « avoir appris de » : **tenir** ***de*** — *Tout ce qu'il a, il le tient de votre libéralité* (Acad. 8e). — *Nous tenons des Arabes, les Arabes des Indiens, et peut-être les Indiens de quelque autre*

peuple, ces dix caractères 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0 (Condillac, cit. Littré). — *Mais de qui tenez-vous la mort de D.* (Littré) *? — C'est d'un tel qu'il tient tout ce qu'il sait* (Acad. 8e).

g. Au sens de « considérer comme », « croire » — **tenir** qqn ***pour*** : Tour soutenu — *Je vous tiens pour incapable de parler sérieusement* (E. Ionesco). — *Aussi Hector Servadac tenait-il le comte Timascheff pour un fort galant homme* […] (J. Verne, *Hector Servadac*). — *Je tiens les hommes de tous les siècles pour ce qu'ils sont, faibles, fourbes et méchants, trompeurs et dupes les uns des autres* (D'Alembert, cit. Littré).

h. Au sens de « regarder qq.ch. », « considérer qq.ch. comme », « tenir qq.ch. pour » — **tenir** qq.ch. ***à*** : *Si vous venez me voir, je tiendrai cela à honneur. — Il tient ce propos à injure* (Acad. 8e). — […] *tenir à grief le fait que*… (A. Gide, cit. **Bu** **§ 306**).

i. Au sens d'« être partisan de » — **tenir** ***pour*** qqn ou ***pour*** qq.ch. : *Il tient pour l'injustice, et moi pour la raison* (Rotrou, cit. Littré).

j. Au sens d'« en rester là », « se borner à » — **s'en tenir** ***à*** qq.ch : *Je m'en tiens à votre opinion, à votre décision* (Bescherelle). — *Si on s'en tient à l'exemple de l'université Paris-II, de 2005 à 2009, on voit essentiellement apparaître des cas d'antisèches* […] (M.-E. Pech, *Le Figaro*, 2012).

Tenu (Être~) **(verbe) (Bu § 906)**

a. **être tenu *à*** — Au sens d'« être obligé à qq.ch. ou de faire qq.ch. » : **être tenu *à*** qq.ch. — *Je ne suis pas tenu à cela* (Acad. 8e). — *N'étant tenus à rien, par rien, ils ont mis en commun* [leurs] *libertés* (Cl. Francis/F. Gontier). — *À l'impossible nul n'est tenu.* — *Être tenu à la discrétion* (J. Hanse). — Avec l'inf. : **être tenu *à*** + infinitif — *Vous n'étiez pas tenu à me raconter votre vie* (P. Bourget, cit. **Bu § 906**). — *L'industriel qui a fabriqué le médicament le premier n'est pas tenu à révéler ses secrets de fabrication* (J. Menkès).

b. **être tenu *de*** + infinitif — Même sens — *Être tenu d'obéir* (J. Hanse). — *Si peu de Français adultes (pour ne pas dire aucun en dehors de quelques enseignants) se sentent tenus d'acheter une grammaire, la plupart estiment indispensable « d'avoir un dictionnaire »* (Baylon&Fabre, *La sémantique*).

c. **être tenu *de*** qq.ch. — Au sens d'« être responsable », « répondre de », « devoir » — Tour issu de la langue juridique : *Le locataire est tenu* (= responsable) *des dégradations* (J. Hanse, *Petit Robert* 2012). — *Dans le domaine économique,* […] *les acteurs sont tenus de respecter des règles de concurrence* (P. Charaudeau 2009). — *Le contrat de parole porte sur les comportements discursifs attendus : le professeur est en droit de questionner, les élèves sont tenus de répondre* (D. Maingueneau 1996). — *Il est tenu de m'indemniser* (Acad. 8e).

Terme (nom — locutions adverbiales, locutions prépositives) (Bu §§ 512, 1098)

Employé avec les verbes de parole (*dire, parler, s'exprimer*, etc.) et toujours au pluriel (« termes »), « terme » — forme de nombreuses constructions, notamment avec les prépositions *en* et *dans*.

a. ***en*** **termes** (avec l'adjectif) — termes = « mots » :

1. ***en*** + adjectif + **termes** — *Il avait dit la veille à son ministre en propres termes : « Je propose l'abbé Guitrel* [...] » (A. France, cit. *TLF*). (*en propres termes* = « termes que l'on cite avec exactitude »). — *Expliquez cela en meilleurs termes* (Acad. 9e). — Avec un déterminant : *Poiret* […] *avait l'habitude de répéter en d'autres termes ce que les autres disaient ; mais il contribuait à la conversation, il était vivant, il paraissait sensible* (H. de Balzac, *Le Père Goriot*).

2. ***en*** + **termes** + adjectif — *S'exprimer en termes propres* (= « employer des termes convenables à la chose dont on parle »). — […] *Geoffroy Saint-Hilaire a souligné en termes imagés le contraste offert par les deux sexes* (J. Rostand, cit. Bu **§ 512**).

3. ***dans*** + dét. + adjectif + **termes** — *Dans les mêmes termes que je viens de rapporter* (Acad. 8e).

4. ***dans*** + dét. + **termes** + adjectif (***de***) — […] *il ne faut sans doute pas analyser cette situation dans les termes simplistes de la fin de l'impérialisme ou du « mirage linguistique »* (J.-L. Chiss, *Didactique du français*).

b. ***en*** **termes** ***de*** — dans les compléments de manière, pour parler du vocabulaire propre à une spécialité : *En termes de droit* (= « dans le langage du droit ») (J. Hanse). — *Cela s'appelle ainsi en termes d'architecture,* ***de*** *fortification* (Acad. 9e).

c. ***dans*** les **termes** — dans les compléments de lieu (au figuré) : *Ambiguïté dans les termes* (Acad. 9e).



Le tour « en termes de » (= dans le langage propre à un domaine ») est utilisé parfois à la place de « quant à », « en matière de », « du point de vue » : « °*Paris a tellement de retard en* terme[s] *d'investissements de logements, de transports et de bureaux que ce projet ne me paraît vraiment pas prioritaire* » (*Le Figaro*, 2012). Cette construction n'est pas reçue dans l'usage soigné.

Terre (nom — locutions adverbiales) (Bu § 1049)

Terre s'emploie avec *à* et avec *par*. L'Académie juge ces deux tours équivalents :

a. ***à*** **terre** : *Se coucher à terre. — Se jeter à terre. — Votre livre est tombé à terre* (Acad. 9e). — *Le mouchoir tomba à terre* (A. Gide). — *Je sautai à terre* (H. Bosco).

b. ***par*** **terre** : *Il a jeté ce papier par terre. — Se jeter par terre* (Acad. 9e). — *Il posa son fardeau par terre* (P. Loti).

Tête (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales) (Bu § 966)

Tête entre dans de nombreuses constructions de sens figuré, dont voici les principales :

a. ***à*** **la tête** (***de***) — *Marcher à la tête de l'armée* (Acad. 8e). — *Se mettre à la tête des troupes* (Acad. 8e). — *Jeter à la tête* (= « *présenter d'une façon brusque* », « reprocher ». — *Il lui jeta à la tête ses richesses mal acquises* (Littré). — *Il lui jeta à la tête qu'il avait été contrebandier* (Littré).

b. ***de*** **tête** — = « de mémoire », « d'imagination », « en faisant l'opération dans son esprit, sans écrire » — *Faire un paysage, faire un portrait de tête* (Littré). — *Calculer de tête.* — *Il composa toute sa tragédie de tête et n'eut plus qu'à l'écrire* (Acad. 8e).

c. ***en*** **tête** (***de***) — *Il a mis une belle préface en tête de son livre* (Acad. 8e). — *Votre nom est en tête de la liste* (Acad. 8e). — *Ils furent placés en tête du cortège.* — *Marcher en tête* (Acad. 8e).

d. (avoir, donner, se mettre) **martel** ***en*** **tête** — = « avoir dans l'esprit des choses qui inquiètent » — Tour littéraire ou vieilli — *Cela lui met martel en tête, lui donne martel en tête* Littré). — *Il en a martel en tête* Littré).

e. ***par*** **tête** — Sens distributif — *On paie tant par tête* (Acad. 8e). — *Cet hôtelier prend tant par tête* (Acad. 8e).

f. **tête** ***à*** **tête** — = « seul à seul » — *Parler tête à tête.* — *Dîner tête à tête.* — *Ils furent longtemps tête à tête.* **(Voyez *À* + expressions figées)**

N.B.

1. Le tour *en tête à tête* a été supprimé du *Dict. de l'Académie* (où il figurait encore en 1835, s.v. maritalement) sans doute à cause des critiques dont il a fait l'objet. Néanmoins, *en tête à tête* est entré dans l'usage : *Au cours des entretiens que nous eûmes en tête à tête* (Ch. de Gaulle, cit. Bu **§ 966**) [avec des traits d'union dans le texte, l'usage étant hésitant].
2. *Tête à tête*, locution adverbiale, s'écrit sans trait d'union, tandis que le nom composé (un, le) « tête-à-tête » en prend un (Acad. 8[e]). Force est de constater que cette règle n'est pas rigoureusement appliquée dans l'usage. (Voyez l'exemple cité ci-dessus, dans N.B. 1.)

Tour (C'est à mon tour, C'est au tour de, À chacun son tour) (nom — *locutions verbales)* (Bu §§ 232, 245, 748) (locution verbale)

Tour — au sens de rang successif — entre notamment dans les constructions suivantes :

a. Avec la préposition ***à*** — Tours courants : *À tour de rôle.* — *Je parlerai à mon tour* (Acad. 9[e]). — *À qui est-ce le tour* (**Bu § 352)** *?*

b. **chacun *à* (son) tour** — Avec la préposition ***à*** — Tour courant appartenant à la langue régulière : *À chacun son* tour*, si tu as aujourd'hui l'avantage sur moi, je l'aurai peut-être demain sur toi* (Littré). — *Chacun à son tour* (J. Hanse). — *Il* [un chien] *marchait auprès des deux petites* [Delphine et Marinette] *qui le tenaient chacune à leur tour par sa ficelle* (M. Aymé, cit. Bu **§ 748**).

c. **chacun son tour** — Sans préposition — Tour propre à la langue familière : Chacun son tour (Acad. 9[e]). — L'on s'en va chacun son tour (Saint Exupéry, cit. Bu **§ 748**).

d. **c'est** + (le) tour :

1. **C'est (mon) tour.** — **C'est le tour *de*** qqn — Tours courants : *C'est le tour de mon frère* (J. Hanse). — *Aujourd'hui c'était leur tour* (J. Michelet, cit. Bu **§ 245**).

2. **C'est *à* mon tour.** — **C'est *au* tour *de*** qqn — Tours courants : *C'est au tour de mon frère* (J. Hanse). — *Quand ce fut au tour*

d'Anatole France de triompher (Fr. Mauriac, cit. Bu § **245**). — *Parler plus souvent qu'à son tour* (J. Hanse).

3. **C'est *à* mon tour *d*'**y aller. — Tour courant.
4. **C'est mon tour *d*'**y aller (J. Hanse). — Tour courant.
5. **C'est mon tour *à*** y aller (J. Hanse). — Tour vieilli.
6. **C'est le tour *à*** qqn — Tour familier : *C'est le tour à Jeanne.*



L'usage le plus fréquent est d'introduire l'infinitif au moyen de la prép. *de* dans les constructions citées dans d.

Transport (moyens de) Voyez **À, En**

Travailler (verbe)

a. Au sens de « s'occuper de qq.ch. pour l'amender » :

1. **travailler *à*** qq.ch. — *Travailler à un tableau* (Littré). — *Je travaillais à une besogne nouvelle ; cela* […] *m'amusait* (A. France, *Le livre de mon ami*). — Avec l'inf. : **travailler *à*** + infinitif — *Voilà pourquoi*, […] *nous travaillons à déterminer la communauté des Six* […] (Ch. de Gaulle, 10 août 1967).

2. **travailler *sur*** qq.ch — *Je vais d'ailleurs vous laisser travailler un peu sur ce dossier* (H. Bazin).

b. **travailler *de*** qq.ch. (le compl. désigne le moyen) — Au sens de « se donner de la peine pour exécuter quelque chose », « faire un ouvrage » — *Travailler de corps, d'esprit* (Littré). — *Une bonne tante* […] *surveillait nos jeux en travaillant de l'aiguille* […] (A. de Lamartine, *Méditations…*). — Très familier : *Travailler du chapeau* (= « être fou »).

c. **travailler *pour*, *contre*** qqn ou qq.ch. — Au sens de « diriger ce qu'on fait pour, contre qqn ou qq.ch. » — *Il travaillait peu pour la gloire* […] ; *mais il travaillait beaucoup pour que cela l'amusât* […] (A. France, *Le livre de mon ami*).

Travers (À ~, Au ~ de, En ~ de, Par le ~ de) (locutions prépositives) (Bu § 1073)

a. ***à*** **travers** — indique un mouvement de passage, sans nécessairement mettre en évidence une idée d'obstacle. Pour exprimer celle-ci on emploie plutôt « au travers de ». Cette loc. prép. s'emploie au sens propre (1.) et au sens figuré (2.) :

1. *Aller à travers bois, à travers champs* (Acad. 8e). — *Puis ils* [Dédale et Icare] *prirent ensemble leur essor, et partirent à travers les airs* (P. Commelin, *Mythologie grecque et romaine*). — *Passer à travers les mailles (du filet)* (*TLF*).

2. *Lire à travers les lignes* (*TLF*). — *D'abord, vous me lirez des livres que j'aime. Je les reverrai à travers vous* (L. Bloy, *La femme*…). — *La première personne que j'aperçus dans la rue, ce fut un vitrier dont le cri* […] *monta jusqu'à moi à travers la lourde et sale atmosphère parisienne* (Ch. Baudelaire, Le spleen…).

b. ***au*** **travers** ***de*** — marque le passage, avec l'idée d'un obstacle à franchir ; s'emploie au sens propre (1.) et au sens figuré (2.) :

1. *Un coup d'épée au travers du corps* (Acad. 8e).

2. *Je vois clair au travers de toutes ces finesses.* — *Au travers de tout ce qu'il dit, on voit bien qu'il n'est pas content* (Acad. 8e). — *On s'inquiète, aujourd'hui, de la montée de la délinquance et l'on tente, au travers de diverses expériences, de l'enrayer en agissant sur les adolescents qui s'y livrent* (Cl. Halmos 2002).

c. ***en*** **travers** ***de*** — = « d'un côté à l'autre », en indiquant l'emplacement. Cette loc. prép. s'emploie au sens propre (1.) et au sens figuré (2.) :

1. *On avait mis en travers du chemin une corde, une poutre* (*Dict. général*). — *Il a comme une barre en travers du front* (M. Barrès, cit. Bu **§ 1073**). — *Un dispositif militaire déployé en travers de l'Europe* (général Béthouart, cit. Bu **§ 1073**).

2. *Se mettre en travers de quelque chose* (= s'y opposer) (Acad. 8e). — *Je suis arrivé à l'hôpital à l'heure réglementaire et personne ne s'est mis en travers de mon chemin au moment où j'ai pénétré dans la salle des « Soins intensifs »* (J.-B. Baronian, *Lord John*). Dans la 8e édition de son *Dictionnaire*, l'Académie ne donne, à propos de cette locution prépositive, que des emplois adverbiaux, c.-à-d. des exemples d'*en travers* seul. Il est vrai que la locution prép. ***au travers de*** semble bien plus fréquente dans la langue actuelle qu' ***en travers de*** .

d. ***par* le travers *de*** — = « à la hauteur, vis-à-vis » — Terme de marine : *La flotte était par le travers de tel cap.*

.B.

Les différences de sens (présence ou absence d'obstacle) entre a. et b. sont souvent difficiles à saisir, les nuances étant liées au contexte. Aussi cette distinction n'est-elle pas toujours nette, ni respectée : *Quant à moi, je ne saurais douter de la suite car, aujourd'hui, comme depuis bien longtemps et à travers bien des épreuves, je suis, avec vous et grâce à vous, certain de l'avenir de la France* (Ch. de Gaulle 11 mars 1969).

Tromper (se ~) (verbe)

Se tromper — verbe qui viendrait de « tromper » = « jouer de la trompe » devenu, au figuré, « se jouer de qqn » (Dauzat, Dubois & Mitterand) — s'emploie notamment dans les constructions suivantes :

a. **se tromper *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — = « manquer » : *Se tromper de route.* — *Se tromper d'heure* (Bescherelle). — *Se tromper d'adresse* (= *manquer la bonne route, l'heure indiquée, l'adresse véritable d'une personne*) (Littré).

b. **se tromper *sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — = « s'abuser », « être dans l'erreur » — *Cette femme s'est trompée sur le temps de sa grossesse* (Bescherelle). — […] *cette volupté très spéciale, celle qu'on éprouve en se trompant soi-même sur la nature d'une chose à laquelle on tient particulièrement* (F. Hellens, *Nouvelles réalités…*).

c. **se tromper** + divers compléments de manière :

1. **se tromper *à*** — *Il s'est trompé à son désavantage, à son détriment* (Acad. 8e). — *C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit* (= il ne se trompe que quand l'erreur tourne à son avantage) (Littré).

2. **se tromper *dans*** — *Se tromper dans son calcul* (Bescherelle). — *Se tromper dans ses prévisions* (*TLF*).

3. **se tromper *de*** — *Se tromper de beaucoup* (= *grossièrement, lourdement*) (*TLF*). — *Vous vous trompez du tout au tout* (Acad. 8e).

Tuer (se~) **(verbe) (Bu § 907)**

a. **se tuer** ***de*** qq.ch. (le compl. désigne le moyen) : *Il s'est tué d'un coup de pistolet* (Acad. 8e).

b. **se tuer** ***à*** + infinitif (le compl., équivalent d'un gérondif, désigne la manière) — *Vous vous tuez à mener une pareille vie* (Acad. 8e). — […] *Je ne me tue point à écrire ; je lis, je travaille, je me promène, je ne fais rien* (Mme de Sévigné, cit. Littré). **(Voyez *À + infinitif*)**

Unanime (adjectif) (Bu § 915) *U*

Quatre constructions correctes sont disponibles, dont une (c.) vieillie, d'un sens différent des précédentes (a. et b.) :

a. **unanime *sur*** qq.ch. : *Tous sont unanimes sur ce point* (Littré). — *Nous avons été unanimes sur cette question* (Acad. 9e).

b. **unanime *à*** + infinitif : *Tel est le fond de la légende des Danaïdes, mais il s'en faut de beaucoup que les poètes soient unanimes à l'accepter* (P. Commelin, *Mythologie…*) — *Sans que les États puissent y changer rien, à moins que par extraordinaire ils fussent unanimes à formuler un amendement* (Ch. de Gaulle, 9 septembre 1965).

c. **unanime *pour*** + infinitif : *Tous les intervenants sont unanimes pour déplorer la perte d'identité du Parc des Princes, et se souviennent avec émotion de l'atmosphère qu'ils ont tant aimée* (*Le Figaro*, 2012).

d. **unanime *avec*** qqn — Tour vieilli : *J'avais* […] *un ami, un de ceux de qui l'on peut dire qu'ils sont unanimes avec nous, un autre moi-même* (Sainte-Beuve, cit. *TLF*).

Unir (verbe) (Bu § 288)

Unir se construit principalement avec *à* et avec *avec*, comme d'autres verbes exprimant l'idée d'union (*joindre, allier, mêler* etc.). D'autres compléments (des compléments de manière, d'instrument, de but, etc.), s'introduisent avec d'autres prépositions.

a. **unir *à*** qqn ou ***à*** qq.ch. — *Unir un mot à un autre* (Acad. 8e).

b. **unir *avec*** qqn ou ***avec*** qq.ch. — *Unir deux pièces de métal avec une soudure* (Acad. 8e).

c. **unir *par*** qq.ch. (compl. d'instrument) — *Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes, ont le pied court* [...] (Buffon, cit. Littré). — *Unir un mot à un autre par un trait d'union pour n'en former qu'un seul* (Bescherelle).

d. **unir *contre*** qqn ou ***contre*** qq.ch. (compl. de but) — *Ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi* (J.-J. Rousseau, cit. Littré). **(Voyez *Réunir*)**

Utile (adjectif) (Bu §§ 915, 288)

L'adjectif *utile* forme plusieurs constructions, dans lesquelles il est accompagné de compléments de fonctions différentes :

a. **utile** ***à*** qq.ch. : *Si je puis vous être utile à quelque chose* (Acad. 8e). — *L'esclave n'a qu'un maître, l'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune* (La Bruyère). — Tour correct, mais rare : ~ ***à*** + infinitif — *C'est souvent lorsqu'elle est le plus désagréable à entendre qu'une vérité est le plus utile à dire* (A. Gide, cit. Bu **§ 915**).

b. **utile** ***en*** qq.ch. : *Si je puis vous être utile en quelque chose vous n'avez qu'à parler* (Acad. 8e).

c. **utile** ***dans*** qq.ch. : *C'est un homme qui vous sera utile dans vos affaires* (Acad. 8e).

d. **utile** ***pour*** qq.ch., ~ ***pour*** + infinitif : *Il préférait ce qui était plus utile pour l'État à ce qui pouvait être plus glorieux pour lui-même* (E. Fléchier, dans Bescherelle). — *Une autre* [parenthèse], *plus longue encore, mais utile pour décrire cette époque* (M. Proust, cit. Bu **§ 915**).

e. être **utile** ***de*** — Tour impersonnel : ***Il est utile de*** + infinitif — *Il est donc utile d'avoir une théorie sur la vie* (Cl. Bernard, cit. *TLF*).

.B.

Le tour proverbial se construit avec *à* : *Joindre l'utile à l'agréable* (*TLF*).

Valeur spatiale des prépositions (**Bu** **§§ 1049, 1050, 1051, 1052, 1054, 1056, 1057, 1058, 1059, 1061, 1064, 1065, 1066, 1068, 1070, 1071, 1072)**

Les prépositions indiquent le mouvement, la situation et les différents rapports dans l'espace.

à — indique un lieu envisagé comme un point et marque la direction d'un mouvement dans l'espace. *Des vacances à la mer. — Retournez à votre place.*

chez — possède une valeur proche de *dans* — il signifie littéralement « dans la maison de » ; il indique les lieux en rapport avec les personnes — en parlant de la maison, de l'entreprise, du commerce appartenant à ou portant le nom de qqn. *Aller chez le coiffeur.*

contre — exprime le contact ou une mise en contact plus ou moins violente. *Sa maison est contre la mienne. — Le navire s'est brisé contre les rochers.*

dans — fait envisager un lieu comme un volume à trois dimensions et fait considérer celui-ci de l'intérieur. *Entrer dans la maison. — Être assis dans un fauteuil. — Il existe dans Paris un lieu béni des dieux, préservé de tout ce qui enlaidit le paysage urbain* […] (*Causeur*, 2014).

de — exprime le mouvement de séparation, l'origine et l'éloignement. *Descendre de cheval. — Il arrive de Londres. — J'ai vu la scène de ma fenêtre.*

depuis — indique le point de départ dans l'espace et l'intervalle entre celui-ci et le point d'arrivée. *Une émission transmise depuis Londres.*

derrière — pointe vers la partie postérieure opposée à la face ou au visage. *Le jardin est derrière la maison.*

devant — pointe vers l'avant d'un volume, ou du même côté que le visage d'une personne. *Ne garez pas votre voiture devant la sortie.*

en — après avoir servi, dans l'ancienne langue, à exprimer l'idée d'un volume (le rôle actuel de *dans*), *en* remplit des fonctions voisines de celles de *dans*. *En* s'emploie notamment dans des expressions figées, de sens figuré, général ou abstrait, tout en restant d'un usage limité (il se combine difficilement avec l'article défini, surtout masculin). *En voiture. — Mettre en prison. — Être en salle commune, à l'hôpital.* **(Voyez *En + expressions figées*)**

entre — exprime l'idée d'un intervalle entre deux points dans l'espace, plus ou moins éloignés. *Tours est entre Paris et Bordeaux.*

hors de — se combinant le plus souvent, aujourd'hui, avec la préposition de, *hors* marque le rapport d'exclusion dans l'espace. *Hors les murs. — Hors d'ici !*

jusque — marque une limite plus ou moins éloignée. *Il est allé jusqu'au pôle.*

outre — pointe vers l'espace qui s'étend au-delà d'une frontière. *Aller outre mer.*

parmi — indique le milieu : *J'ai trouvé ce papier parmi mes livres.*

pour — indique la direction d'un mouvement dans l'espace. *Il est parti pour Londres.*

sur — indique un lieu (ou un endroit) envisagé comme une surface. *S'asseoir sur une chaise.*

sous — marque un emplacement inférieur par rapport à un repère. *Sous le ciel de Paris.*

vers — indique la direction ou l'orientation d'un mouvement. *Lever les yeux vers le ciel.*

Valoir mieux (locution verbale) (Bu §§ 906, 1123)

a. **valoir mieux *de*** + infinitif :

1. Tour « Cela (Ça) vaut mieux » — *de* est obligatoire dans la langue courante : *ça vaut toujours mieux d'avoir quelqu'un de sûr* (A. Daudet, dans Sandfeld).
2. Tour jugé vieilli : *Il me vaudrait bien mieux d'être au diable que d'être à lui* (Molière).

b. **valoir mieux (sans prép)** + infinitif : *Il* vaut mieux *être malheureux que* criminel (Bescherelle). — Il vaut mieux mourir *selon les règles* (Molière). — *Il* vaut mieux rêver *sa vie que la vivre* (M. Proust). — *Il* vaut mieux *vous* retirer *à Nantes* (H. Bazin). — *Je me dis qu'il ne fallait rien précipiter* […] *et qu'il valait mieux attendre encore* (B. Constant). — *Il y a beaucoup d'occasions où il* vaut mieux se taire *que de parler* (Acad. 8e). — Proverbe (sans *de*) : *Mieux* vaut tenir *que* courir (Acad. 8e). **(Voyez *Aimer mieux*** c. **et *Préférer*** N. B.**)**

Venger, (se ~) (verbe)

a. Au sens de « punir l'auteur d'un préjudice ou d'une offense » :

1. **venger** qqn ***de*** qq.ch. — Le compl. indique le motif de la vengeance. — *Venger quelqu'un d'un affront* (Acad. 8e). — *La philosophie fait aimer la vertu en faisant détester le fanatisme ; et, si j'ose le dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition* (Voltaire, cit. Littré).

2. **venger** qqn ou qq.ch. ***sur*** qqn ou ***sur*** qq.ch. — Le compl. désigne la personne faisant l'objet de la vengeance (ou le patient). — *Ce terrible préjugé corse qui force à venger toute injure sur la personne qui l'a faite, sur ses descendants et ses proches* (G. de Maupassant cit. *TLF*) — *C'est un fils qui venge son père, mais c'est sur sa mère qu'il le venge* (P. Corneille, cit. Littré).

b. Au sens de « rendre l'offense à celui qui en est l'auteur, le punir » — Le compl. désigne la personne faisant l'objet de la vengeance (ou le patient). :

1. **se venger** ***de*** qqn — Tour vieilli ou littéraire : *Se venger de* (= *sur* la personne de) *ses ennemis* (Acad. 8e). — *Il n'a plus qu'une pensée, un désir féroce : se venger de* (= *sur*) *ceux qui l'ont méconnu… et même de l'humanité tout entière* (J. Verne, *Face au drapeau*) *!…* — *C'est par faiblesse qu'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en* (*de* lui= *sur* sa personne) *venger, et c'est par paresse que l'on s'apaise et qu'on ne se venge point* (La Bruyère, cit. Littré).

2. **se venger** ***sur*** qqn ***de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — *Se venger sur quelqu'un d'une injure qu'on a reçue* (Acad. 8e). — *Une seule explication* [du crime] *se présentait : la folie, l'idée fixe du déclassé*

qui se venge sur deux bourgeois de tous les bourgeois […] (G. de Maupassant, Un parricide, in *Contes du jour…*).

Venir (verbe) (Bu 11 §§ 1831, 1529, Bu 16 §§ 681, 821, 908)

a. **venir *à*** + infinitif — indique un fait fortuit (comp. « arriver ») ou marque un aboutissement (= « faire finalement ») : *S'il venait à mourir.* — *La chose viendra à se savoir* (Littré). — *La tante vint à mourir et insista* […] *auprès de ses filles afin qu'elles consentissent à son incinération* (Th. Owen, *Maisons suspectes*). — Avec le pronom *en* : *Le prêtre en vint à penser que le rachat de cette malheureuse âme intéressait la miséricorde divine* […] (A. France, *Le jardin d'Épicure*).
b. **venir *de*** + infinitif — exprime un passé récent : *J'étais comme un homme sans péché qui vient de mourir, tellement je ne souffrais plus* (L. Bloy, *La femme pauvre*) *!* — *Un désir impérieux venait de surgir en lui* [Pierre] *de voir Jean tout de suite* […] (Maupassant, *Pierre et Jean*). — *L'ours, porté d'un même dessein, / Venait de quitter sa montagne* (La Fontaine, cit. Littré).
c. **venir (sans prép.)** + infinitif :

1. construction exprimant le but, la finalité : […] *Cet exemple* vient illustrer *une remarque dont l'exactitude peut être vérifiée aisément* […] (A. France, *Le jardin d'Épicure*). — […] *L'Illusion, phénix au plumage doré,* vient se poser *sur mes lèvres, et chante* (A. de Vigny, *Stello*).

2. construction servant à la mise en relief de l'idée exprimée par cet infinitif : *On* viendra *nous* dire... = « on objectera », tournure employée pour prévenir les objections (Littré). *Ne* venez *pas me* dire *que vous l'ignorez* (**Bu § 821**). — *Et que l'on ne* vienne *pas nous*

dire *qu'une solution alternative sera mise en œuvre avec l'extension de l'aéroport Nantes Atlantique* (*Causeur*, 2018).

.B.

Comme les autres verbes intransitifs, *venir* construit son complément de but sans préposition. On peut dire *venir pour* quand on veut signifier qu'il s'agit d'une simple intention : *Il vint pour saluer la jeune fille* […] (H. de Balzac, cit. **Bu § 908**).

Venu (Être bien ou mal ~) (locution verbale) (Bu §§ 878, 907)

a. **être bien venu** (ou : bienvenu) ***à*** ou ***de*** (= « avoir le droit de ») : *Vous êtes bienvenu à me parler de vos cheveux !* (A. Hermant, cit. Bu § **878**).

b. **être mal venu** (ou malvenu) ***à*** ou ***de*** (= « ne pas avoir de motif légitime pour ») — Les deux prépositions sont également correctes, comme dans a. :

1. *Il a tous les torts, il est malvenu à se plaindre. — Il est mal venu à lui reprocher cette action quand c'est lui-même qui la lui a conseillée* (Acad. 8e).

2. *Il serait donc mal venu de s'étonner* (J. Cocteau, cit. Bu § **907**).

— *Étranger à tous les grimoires de l'art et plus étranger, s'il est possible, à tout rituel de discussion, je serais donc mal venu d'engager avec toi un corps à corps esthétique* (L. Bloy, *La femme pauvre*). **(Voyez *Grâce*)**

Verre (nom) — indication de la destination et du contenu (Bu §§ 348, 355, 1055)

a. **verre *à*** eau, **verre *à*** vin — *à* marque la destination du récipient (taille et forme du récipient dans lequel on boit habituellement telle boisson) : *Verre à vin de Champagne.* — *Verre à liqueur* (Littré). — *Vous prendrez un verre à Bordeaux de cette potion* (Acad. 8e). — *La femme de ménage a cassé un verre à vin* (**Bu § 355**).

b. **verre *d*'**eau, **verre *de*** vin — *de* indique le contenu : *Il a bu coup sur coup trois verres de vin* (**Bu § 355**). **(Voyez *Boîte*, *Pot*)**

Ville (nom) (Bu §§ 528, 1051, 1073)

Ville et *centre-ville* s'emploient notamment dans les constructions suivantes :

a. ***à*** **la ville** — « ville », par opposition à la campagne — *Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait / Bien posé sur un coussinet, / Prétendait arriver sans encombre à la ville* (La Fontaine, La laitière…, in *Fables*, VII, IX) — *Belleau ne parle pas comme on parle à la ville* (Régnier, cit. Littré).

b. ***au-dehors de*** **la ville** — *Au-dedans et au-dehors de la ville* (**Bu § 1073)**.

c. ***dans*** une / la **ville** — *Se promener dans une ville.* — *Entrez dans une petite ville de province, rarement vous y trouverez un ou deux libraires ; il en est qui en sont entièrement privées* (Voltaire, cit. Littré).

d. ***en*** **ville** — *Être en ville* (= n'être pas actuellement chez soi) (Littré). — *Il est allé faire un tour en ville* (Acad. 8e). — *Qu'on ne m'attende point, je vais dîner en ville* (Régnier, cit. Littré).

e. ***par*** **la ville** — = « en parcourant les rues de la ville » — *Errer par la ville* (Acad. 8e).

f. **centre** ***de*** **la ville** — *La cathédrale est au centre de la ville* (Acad. 8e).

g. **centre-ville** — = « centre *de* la ville », « partie centrale de la ville » — *Habiter le centre-ville.* — *Travailler, vivre au centre-ville* (*TLF*). — *Les bandes de jeunes délinquants débarquant dans les centres-ville* (*Marianne*, cit. **Bu § 528**).— Ce nom composé de création relativement récente n'est pas admis au *Dictionnaire de l'Académie*,

tandis que le *Petit Robert* 2012 qualifie cette construction d'abusive. *Centre de la ville* est en revanche une construction irréprochable.

Vis-à-vis (de) (locution prépositive, locution adverbiale)

(Bu §§ 966, 1073)

Cette locution prépositive ancienne (signifiant à l'origine « face à face » — « vis » = visage) s'emploie actuellement au sens propre et au figuré, dans les structures suivantes :

a. **vis-*à*-vis *de*** — Au sens d'« en face de », « face à » : *Je me plaçai vis-à-vis de lui* (Acad. 8e). — *J'aurais voulu m'asseoir à côté d'Ellénore* […], *je fus placé à peu près vis-à-vis d'elle* (B. Constant, *Adolphe*). — Au figuré : *Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients…. il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même* (Bossuet, cit. Littré). — *Quand nous étudions ce crime, vis-à-vis du ciel et de la terre, nous sommes en face de l'incommensurable…* (L. Bloy, *La femme pauvre).*

b. **vis-*à*-vis *de*** — Au sens d'« à l'égard de », « envers » : *On m'interroge aussi sur différentes questions concernant la politique de la France vis-à-vis du monde tel qu'il est* […] (Ch. de Gaulle, 6 septembre 1965). — […] *moi, homme, créature intelligente, n'ai-je pas un devoir sévère à remplir vis-à-vis de moi-même ? je dois me citer à mon propre tribunal et m'interroger* (Th. Gautier, Jettatura, in *Contes fantastiques*).

c. **vis-*à*-vis (sans prép.)** — Au sens d'« en face de », « face à » : Vis-à-vis l'église (Acad. 8e). — *Il demeure* vis-à-vis le château (Littré). — *Il* […] *ajusta le canon, mettant en ligne les deux points de mire* vis-à-vis *la plus grande fenêtre allumée du château* (A. de Vigny, *Stello*). — *Au fond,* vis-à-vis le dôme*, la statue de l'empereur en bronze* (V. Hugo).



Le régime (ou le complément) de cette loc. prép. peut désigner aussi bien les personnes que les choses.

Viser (verbe) (Bu § 907)

a. **viser *à*** qq.ch. : *Il ne vise pas à cet emploi*. — *Je ne sais à quoi il vise* (Acad. 8[e]*)*. — *Zéphyrin, tout savetier qu'il fût, visait au luxe* (Fr. Jammes, cit. **Bu § 1151**). — Avec l'infinitif : **viser *à*** + infinitif — *Viser à plaire, à se singulariser.* — *Les dirigeants de Londres* […] *visaient à atteindre des buts spécifiquement britanniques* (Ch. de Gaulle, *cit. TLF*).

b. **viser (sans prép.)** qq.ch. : Viser l'objectif *en clignant de l'œil* (*Petit Robert* 2012).

Vitupérer (verbe) (**Bu** **§ 285**)

Vitupérer — « blâmer » forme, normalement, une construction directe (vitupérer qqn — a., b. c.), mais dans l'usage, on le confond avec d'autres verbes de sens similaire (se fâcher contre, invectiver contre, etc.).

a. **vitupérer** qqn ou qq.ch. : *On* vitupère les écrivains *officiels ; on devrait plutôt les plaindre* (L. Reybaud, cit. Littré). — *Il vous reste du moins cet amer plaisir-là /* Vitupérer l'époque (L. Aragon, *Les fourreurs*). — *Il continue de* vitupérer les politiques [= hommes politiques] (G. Duhamel, cit. **Bu** **§ 285**). — *Il* vitupérait le Prince *et* la Monarchie (A. Chamson, cit. **Bu** **§ 285**).

b. **vitupérer** qqn ***sur*** qq.ch. — le compl. indique la cause du blâme ou du mécontentement : *Permets-moi, mon loulou, de te vitupérer sur ton étourderie* (G. Flaubert, cit. *TLF*).

c. **vitupérer** qqn ***pour*** qq.ch : *Il se contentait de la place moyenne qui donne le privilège de ne pas être sollicité pour un effort majeur, ni vitupéré pour trop de sottise* (Adam, cit. *TLF*).

d. **vitupérer** ***contre*** qqn ou qq.ch : *Il* (…) *vitupérait volontiers contre les Jésuites* (M. Pagnol). — *Un furieux, en tout cas, qui vitupère contre l'univers* (R. Kemp).

Vivre **(verbe) (Bu §§ 297, 947, 1071)**

Vivre s'emploie dans des structures intransitives ou transitives. Dans les deux cas, certains compléments (de lieu, de temps, etc.) peuvent s'introduire au moyen de prépositions :

a. **vivre *de*** — = « se procurer les moyens de vivre » : *Vivre de son travail.* — *Vivre de ses revenus* (Littré). — *Vivre d'expédients* (Acad. 8e).

b. **vivre *de*** — = « se nourrir » : *Il ne vit que de racines, que de légumes* (Acad. 8e). — *Jean* […] *vivait de sauterelles et de miel sauvage* (Lemaistre de Sacy, trad. de Marc, I, 6, cit. Littré). — *Il* (= le héron) *vivait de régime et mangeait à ses heures* (= il observait strictement une règle dans sa nourriture) (La Fontaine, *Le héron*… in *Fables*, VII, IV). — *Je vis de bonne soupe, et non de beau langage* (Molière, cit. Littré). — Au sens figuré (= « soutenir sa vie de qq.ch. ») : *Je me renferme avec eux, et je vis de sentiments, de douleurs, et de chagrins* (Mme de Maintenon, cit. Littré). — *La riche fiction est le charme des vers ; Nous vivons du mensonge* (L. Racine, cit. Littré).

c. **vivre *en*** — = « se conduire » (+ compl. de manière) : *Vivre en grand seigneur.* — *Vivre en libertin* (Acad. 8e).

d. **vivre *sur*** — = « tirer bénéfice d'un acquis passé sans rien faire pour changer sa situation » — (+ compl. de manière) : *Vivre sur la fortune, sur le bien de qqn* (*TLF*). — *Vivre sur ses réserves, sur son fond* (Acad. 8e).

e. **vivre (sans prép.)** + compl. de temps : *Ah ! si l'on* peut vivre mille ans *en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement tous les* jours qu*'on aura vécu* (J.-J. Rousseau, cit. Littré) *?*

Voie (nom — locutions prépositives, locutions adverbiales)

a. ***par*** voie + adjectif (sans art.) : *Le lexique latin passé en français par voie populaire n'était pas constitué seulement de mots proprement latins* (M. Grevisse & A. Goosse, **Bu** **§ 151**).

b. ***par*** (la) voie ***de*** : *Aller par la voie de terre, par la voie de mer* (Acad. 8e). — […] *plusieurs hommes de lettres, dont l'un m'a demandé si l'on pouvait aller en Russie par voie de terre (il prenait sans doute la Russie pour une île)* (Ch. Baudelaire, Le spleen...).

c. ***en*** + adjectif + voie : *L'affaire est en bonne voie.*

d. ***en*** voie ***de*** : *Il est en voie de réussir. — Être en voie de perdition* (sans l'art. déf.) (Acad. 8e).

e. ***dans*** la voie : *Être dans la voie de perdition* (avec l'art. déf.) (Acad. 8e).

f. ***sur*** la voie : *Mettre qqn sur la voie.* (= « lui donner des indications propres à lui faire trouver ce qu'il cherche »). — *Dans la malle, si on l'ouvrait, il n'y a rien de suspect ? rien qui puisse intriguer la police ou la mettre sur la voie ?* (J. Romains, cit. *TLF*).

Voix (nom — locutions adverbiales) (Bu §§ 664, 963, 1073)

a. ***à*** voix (+ adjectif) : ***à*** voix basse, ***à*** voix haute, ***à*** haute voix : *S'il faut absolument le* [= un poème] *lire à haute voix, ce ne peut être qu'avec une extrême lenteur, en laissant aux silences le temps de s'agglutiner alentour des mots* (J. Onimus, cit. Bu **§ 1073**). — *« Puisse ton âme s'échapper de son affreuse prison de pierre, s'envoler comme une colombe vers cette étoile qui brille là-haut ! » J'avais prononcé ces mots à voix haute* (F. Hellens, *Nouvelles réalités…*).
b. ***d***'une voix (+ adjectif pré- ou postposé) : ***d***'une voix claire, lente, etc. Et sans article : ***de*** vive voix (par opp. à « par écrit ») — *On parle d'une voix claire* (R. Georgin). — *D'une même voix* (*TLF*). — *Oui ! oui ! s'écria toute l'assemblée d'une commune voix* (J. Verne, *Un drame…*). — *Si j'étais vous, dit-il enfin d'une voix lente, je ne sourirais pas* (J. Green). — *Elle marcha sur lui, gorge au vent, et d'une voix très douce, d'une voix profondément grave et douce, elle dit à cet homme stupéfait* (L. Bloy, *La femme pauvre*)…
c. ***à*** + dét. numéral + voix : *Canon à trois voix* (Littré). — *Une fugue à quatre voix* (Acad. 9e).
d. ***sans*** voix : *Demeurer sans voix* (Acad. 8e).

Vouloir (verbe)

Le verbe *vouloir* possède deux significations différentes, suivant qu'il se construit avec ou sans préposition :

a. **vouloir *de*** qqn ou ***de*** qq.ch. — = « être disposé à l'accepter » : *Alors tu ne veux plus de moi* (A. France, cit. Le Bidois § 1846). — *Je ne veux pas de la gloire ! Je ne veux pas de la joie ! Je ne veux même plus de l'espérance* (G. Bernanos, cit. Le Bidois § 1846) *!*

b. **vouloir (sans prép.)** qqn ou qq.ch. — = « désirer avec force » : *Je* voudrais m'emparer *de toute la nature* (P. Lebrun, cit. Littré).

Vu (Au ~ de) (locution prépositive) (Bu § 196).

au **vu** ***de*** — = « à la connaissance de » : *Cette chose s'est faite au vu de tout le monde.* — *Au vu et au su de tout le monde* (= au grand jour, ostensiblement) (Littré). **(Voyez *Su*)**

Y compris (participe passé) (Bu §§ 255, 259, 1065)*Y, Z*

Certains grammairiens considèrent *y compris* comme une préposition puisque, placée devant certains termes, cette forme verbale peut en remplir la fonction, c'est-à-dire introduire un élément dans la phrase. Quelle que soit l'analyse de cette forme, elle est invariable dans son rôle de « préposition » (« préposition » voulant dire, littéralement, « mot placé avant qq.ch »).

Y compris s'emploie souvent avec la préposition ***jusques*** : *Jusques et y compris. — Étudier toutes les œuvres d'un auteur, jusques et y compris ses écrits de jeunesse* (Acad. 9e). **(Voyez *Jusque*)**

Zéro (nom, déterminant) (Bu §§ 590, 597, 1048, 1070)

Zéro, nom et parfois déterminant, se construit avec les prépositions suivantes :

a. descendre ***à*** zéro — *Le thermomètre est descendu à zéro, est à tant de degrés au-dessus, au-dessous de zéro* (Acad. 8[e]).

b. partir ***de*** zéro (*Petit Robert* 2012). **(Voyez *Partir*)**

c. se réduire ***à*** zéro — *Sa fortune est réduite à zéro* (*Lexis*).

d. repartir ***à*** zéro, recommencer ***à*** zéro, reprendre ***à*** zéro **(Bu § 1048)**.

e. compter ***pour*** zéro (*TLF*).

f. Dans les évaluations chiffrées, *zéro* (déterminant) s'emploie sans prép. : *Depuis* zéro franc, zéro centime (H. Lavedan, cit. **Bu § 590**). — *Des températures qui avoisinent* zéro degré (J. Lartéguy, cit. **Bu § 590**). — *Les proportions de couples ayant* zéro ou un enfant (M. L. Lévy, cit. **Bu § 590**). — Zéro faute **(Bu § 590)**.

N.B.

1. « °Sous zéro » (« dix degrés °sous zéro », employé pour « dix degrés au-dessous de zéro ») est un tour employé dans différentes régions de la francophonie, et notamment en Belgique (**Bu § 1070**). Le *Dictionnaire des belgicismes* relève une structure analogue en néerlandais et cite la Lorraine, la Suisse romande et le Québec parmi les aires géographiques où ce tour est attesté.
2. *Zéro* entre, dans la langue actuelle, dans de nombreuses constructions sans préposition, où il est déterminant ordinal, adjectif, etc. : *Niveau zéro à partir duquel on évalue les altitudes* (**Bu § 597**). — *Le degré zéro de l'écriture* (titre d'un livre de R. Barthes) (**Bu § 597**). — Croissance zéro. — Tolérance zéro (**Bu § 597**).

Exercices de récapitulation

I. 1. Verbes, locutions verbales, locutions

Niveau ⊕ ▶ Corrigé

1. Complétez ces phrases avec les prépositions qui conviennent.

Attention ❗

— Certaines phrases contiennent des constructions directes. Mettez alors des articles, s'il y a lieu.
— Certains articles peuvent se contracter avec les prépositions qui manquent. Dans ce cas, remplacez les articles figurant dans le texte par les formes contractées qui conviennent.

a. L'appareil sonna enfin, mais Thomas, craignant un nouveau piège, **commença** … **s'assurer** … l'identité de son correspondant en vérifiant rapidement le numéro qui s'affichait … **(le) petit écran** : l'appel venait d'un appareil fixe.

b. Thomas a toujours trouvé stupide l'idée de **s'assurer** … l'incendie et … tous ces cataclysmes qui lui coupaient l'appétit … **chaque fois** qu'il mangeait en regardant le journal télévisé d'un œil distrait : il aimait le risque et il **détestait** … se protéger comme un morne fonctionnaire.
(*Chaque fois* connaît deux constructions, l'une courante et l'autre, littéraire. Laquelle avez-vous employée ? Le verbe *détester* peut former deux constructions. Quelle est la construction que vous n'avez pas employée ? Avez-vous choisi la plus courante ou celle qui appartient à la langue littéraire ?)
c. Les interprétations de Maria Callas **atteignent** … la perfection, et il **est difficile** pour une cantatrice débutante … **s'imaginer** …**pouvoir** … l'égaler un jour.
d. Arrivé … **haut** … l'échelle, le jardinier put enfin **atteindre** de sa gaule … les poires dorées qui pendaient au sommet de l'arbre.
(*Haut* forme plusieurs constructions prépositives. Quelles sont celles que vous n'avez pas employées ?)
e. Pendant que M. Valrügis **continuait** … dicter de sa voix monotone, Betty **s'essayait** … difficile exercice de la triche : elle avait dissimulé son carnet de vocabulaire dans son pupitre.
(Le verbe *continuer* forme deux constructions, l'une courante et l'autre, propre à la langue littéraire. Laquelle avez-vous choisie ? Quelle est celle que vous n'avez pas choisie ?)
f. Au bout de quelques heures de délibérations houleuses, le juge **finit** … prononcer une lourde condamnation **assortie** … crimes commis par l'accusé récidiviste.
g. Il s'agit d'une peine d'emprisonnement **assortie** … une clause de mise à l'épreuve.

h. Comme la tante **tardait** … rouvrir les yeux, Clotilde, qui s'impatientait dans le couloir, poussa la porte et **essaya** … la réveiller pour lui rappeler qu'il était temps de rédiger le testament.

(Le verbe *essayer* connaît deux constructions, une qui est courante dans la langue actuelle, et une autre, devenue aujourd'hui archaïque. Laquelle avez-vous choisi d'employer ? Laquelle avez-vous écartée ?)

i. Un éclair peut **suffire** … éclairer l'abîme ; la lumière est plus touchante, qui fait sentir l'obscurité. F. Hellens

(Le verbe *suffire* peut former deux constructions. Quelle est la construction que vous n'avez pas employée ?)

j. Cette autre moitié de la vie où nous **pensons** … veiller n'est-elle pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous **pensons** … dormir ? B. Pascal

(Le verbe *penser* change de construction suivant le sens. Quel est le sens du tour que vous avez retenu ? Citez des synonymes.)

k. Ceux qui l' [le mot savant] emploient ont une intention qu'ils ne **pensent** pas … éclairer, quelquefois qu'ils ne veulent pas éclairer. R. Hagnauer

(Quel est le sens du verbe *penser* dans la construction qui convient ? Citez un synonyme.)

l. Là, ils se rappelèrent tous deux … (les) fauteuils et … (le) canapé de velours grenat, dont, enfants, ils faisaient, dans leurs jeux, des murs et des citadelles. A. France

m. Mais comme il revenait sur ses pas, talonné par l'heure du travail, équitablement partagé entre le sentiment du devoir et son amour du bien-être, brusquement il s'était rappelé … n'avoir pas pris de café à son repas, et devant cette considération il avait imposé silence à ses scrupules. G. Courteline

I. 2. Verbes, locutions verbales, locutions



1. Complétez ces phrases avec les prépositions ou les locutions prépositives qui conviennent.

Attention

— Certaines prépositions peuvent être des formes contractées avec les pronoms compléments (ex. : à lui, à elle = lui, à eux, à elles = leur ; à cela, à le faire = y ; de cela = en)
— Certaines constructions sont des constructions directes, c.-à-d. sans préposition. Les pronoms personnels se présentent alors sous leur forme simple (ex. le, la, les).

a. Il était las de vendre des livres, il voyait le métier perdu, et il … **tardait** … céder son fonds et … se retirer dans sa maison de campagne, où il passait tous ses dimanches. A. France
b. Les proches de la malade s'inquiétaient, mais le médecin … a **assuré** que la guérison complète n'était qu'une question de temps et de patience.
(Il s'agit d'un tour courant.)
c. Les proches de la malade s'inquiétaient, mais le médecin … a **assurés** que la guérison complète n'était qu'une question de temps et de patience.
(Il s'agit d'un tour considéré comme littéraire.)
d. Je n'ai jamais tenu de tels propos et j' … **atteste** … tous les collègues qui ont assisté … notre réunion.

(Quel est le sens du verbe *attester* dans cette construction ? Citez un synonyme.)
e. Le prévenu **a reconnu** … posséder un lourd passé judiciaire, mais il **a juré** … ne pas avoir quitté son domicile, et il … **attestait** … son chat Botté, … son serpent Milverton et … ses autres animaux de compagnie, qu'il élevait en grand nombre.
(Quel sens prend le verbe *attester* dans cette phrase ? Citez un synonyme.)
f. Les livres que je découvris dans la bibliothèque du capitaine Nemo, et dont la plupart étaient annotés … **sa main**, **attestaient** … sa curiosité et …son immense culture.
(Quel est le sens du verbe *attester* dans cette construction ? Citez deux synonymes.
— Nommez le type de complément dont *sa main* est le noyau, le terme central.)
g. Gisèle **s'est efforcée** … prendre l'accent parisien et elle … **a** presque **réussi**, mais dans des moments de fatigue, les syllabes qui **semblaient** … s'allonger dans sa bouche et les v qui se transformaient en f attestaient … ses véritables origines.
(Le verbe *s'efforcer* connaît deux constructions, l'une propre à la langue courante, l'autre, à la langue littéraire. Laquelle avez-vous choisie ?)
h. En proposant des extraits des *Mémoires de guerre* de Ch. de Gaulle pour le baccalauréat littéraire, les concepteurs de l'épreuve ne **s'attendaient** pas … que des professeurs de lettres allaient crier (ou puissent **crier**) … la « négation de leur discipline ».
(Choisissez, pour le verbe *s'attendre*, le tour propre à la langue soignée. Et quel est le tour courant ?)

i. En libérant l'éléphant … **la faveur** … une nuit sans étoiles, Étienne **fit attention** … que les gardiens du cirque fussent d'abord partis vers les lupanars du faubourg.

(Quelle est la signification de la locution prépositive dont *faveur* est le noyau ?

— Choisissez, pour la locution verbale *faire attention,* la construction la plus fréquente, au sens de « veiller ».)

j. Fidèle à ses convictions, le député argumenta vigoureusement … la loi qu'il avait toujours qualifiée de scélérate.

(Le verbe *argumenter* peut-il se construire à la voix active sans préposition ?)

k. Dans son essai, Simone de Beauvoir argumente longuement …… une égalité effective entre les sexes, et elle **croit** … la réalisation de cet idéal grâce à l'avènement d'une société socialiste.

(Quelle construction — directe ou indirecte — convient pour employer le verbe *argumenter* ?

— Quel est le sens du verbe *croire* dans cette construction ?)

l. Dans ce livre, la neurobiologiste Catherine Vidal discute … la validité scientifique d'une étude américaine, dans laquelle les auteurs, argüant … quelques examens de cadavres de malades du SIDA, concluent … la présence d'un gène de l'homosexualité.

(Quel est le sens du verbe *discuter* dans cette phrase ?

— Quel est le sens du verbe *argüer* dans cette construction ?

— Quel autre verbe pourriez-vous employer dans ce sens ?)

I. 3. Verbes, locutions verbales, valeur spatiale des prépositions — récapitulation

Niveau ⚭ ▶ Corrigé

1. Complétez ce passage tiré d'un récit de Franz Hellens avec les prépositions ou les locutions prépositives qui conviennent. Justifiez vos choix en réfléchissant notamment à la valeur spatiale des prépositions.

Le souvenir de ma visite … musée commençait … s'éloigner. Quand j'eus pénétré … ma maison et me fus assis … la table où le repas du soir était servi ; une seule figure restait … ma mémoire : celle … vieux jardinier qui fumait sa pipe … l'entrée du jardin. … quel air il m'avait regardé quand je lui avais parlé … la sortie. […]

La pensée de cet homme continua … m'occuper quelque temps, tandis que je mangeais, puis elle disparut … son tour. Le repas était bon. Je l'arrosai … une ration de vin plus abondante que … habitude fixant les yeux … la fenêtre ouverte, par où les insectes de nuit n'allaient pas tarder … faire leur entrée. […] la lumière de la lampe, …-… … la table, n'éclairant …-… (= à l'extérieur) qu'un pan de mur, l'annexe de l'habitation voisine […]. On pouvait se croire … pleine ville, et j'étais … deux lieues … Paris. Je savais qu'il suffisait … me lever.

II. Prépositions — indices d'espace

Niveau ⊕ ▶ Corrigé

Complétez avec les propositions qui conviennent.

Attention

Certaines propositions se contractent ou se combinent avec un article défini. Vous pouvez choisir entre : *à, à l', au, contre, dans le, de, en, par* et *sur*.

1. Lautréamont est né … Montevideo, … Uruguay, le 4 avril 1846, le jour de la saint Isidore. Jean-Luc Steinmetz, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Ducasse
2. Les conditions de sécurité se sont dégradées sensiblement … Honduras : le Honduras a le taux d'homicides le plus élevé … toute l'Amérique centrale. *Ministère des Affaires étrangères du Canada*
3. Martinez offrait de livrer … Mexique, privé de marine, les deux navires espagnols avec leurs munitions, leur armement de guerre, et de mettre les équipages à la disposition de la Confédération. Jules Verne
4. *Un drame … Mexique* est le titre d'une nouvelle que Jules Verne publia en 1851 dans *Le Musée des familles* [titre d'une publication périodique].
5. L'état d'urgence a été décrété … Équateur, jeudi 30 septembre 2010, après que des manifestations [de policiers et de militaires]… Quito et …

Guayaquil ont dégénéré, faisant craindre un coup de force de l'armée … le gouvernement. *Le Monde*

6. Richard W. Trust, le consul … Zanzibar, eut vent de ce qui se faisait … Kilimandjaro. Jules Verne

7. En 1859, M. Guillaume Lejean, chargé d'une mission par le gouvernement français, se rendit … Khartoum … la mer Rouge, s'embarqua … le Nil avec vingt et un hommes d'équipage et vingt soldats. Jules Verne

8. Plusieurs voyageurs tentèrent de parvenir aux sources du Nil, en prenant un point de départ … la côte orientale de l'Afrique. Jules Verne

9. Les prix de l'essence et de l'électricité pour les bas revenus vont baisser … La Réunion. *Le Figaro*

10. Un an après être subrepticement revenu … Haïti après vingt-cinq années d'exil en France, Jean-Claude Duvalier pourrait remporter son pari osé. *Le Figaro*

11. L'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier est revenu … Port-au-Prince dimanche 16 janvier. *Le Monde*

12. … Haïti — partie … Saint-Domingue devenue française en 1697 et indépendante en 1804 — le français est resté langue officielle ; le créole est lui aussi devenu officiel après 1980. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

13. La faible diffusion du français … *Haïti*, étonnante pour un pays francophone depuis trois siècles est due … un certain nombre de facteurs. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

14. Les dieux africains survivent … Brésil, … Cuba, … Haïti et … Louisiane. Roger Bastide, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Haïti

15. Les plus fortes baisses des ventes de détail ont été observées … Malte et … Slovénie et les hausses les plus marquées … Portugal et …

Belgique. *Le Figaro*

16. L'attachement à la langue française reste vif …Argentine, … Brésil et … Pérou, comme … Chili. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

17. … Caraïbes la situation se présente comme suit : … Saint-Domingue la présence francophone est surtout assurée par la Maison de France ; … Honduras un étudiant sur trois suit des cours de français dans l'enseignement supérieur ; … Costa Rica le français est obligatoire pendant trois ans en secondaire ; … Panama, le français est en recul très net. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

18. Un avertissement de « vents violents » atteignant jusqu'à 170 kilomètres … heure restait en vigueur … Terre-Neuve, où des rafales ont atteint 151 kilomètres … heure … sud-ouest de l'île pendant la journée. *Le Figaro*

19. … soirée, environ 20 000 foyers étaient plongés … noir … Nouveau-Brunswick, … Nouvelle-Ecosse et … l'Île-du-Prince-Édouard, … raison de pannes causées par des chutes de branches d'arbres. *Le Figaro*

20. L'enseignement du français … Afrique noire a mis plus de temps à se répandre … dehors des villes qu'… Indochine ou … Madagascar. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

21. Il n'a jamais songé à se rendre … Djibouti, … Monaco, … Saint-Marin, ou encore … Andorre, ces petits États dont il avait appris les noms au cours de géographie et qui n'avaient en commun que le fait d'être cités ensemble dans une règle de grammaire.

22. On n'entre pas … Açores comme on entre … Belgrade ou … Inde : vous vous trouvez parachuté … une espèce de monde parallèle ! Frédéric Taddeï, *Le Figaro*.

23. Les fils du roi Henri II Plantagenêt font régner le désordre … Gascogne, … Anjou, … Normandie et … Bretagne. Roland Marx, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Empire angevin
24. Sécheresse : restrictions … Anjou. *Le Figaro* du 4 juillet 2011
25. Sous-préfet … Aube puis … Vaucluse, Émile Bollaert est, à partir de 1929, préfet de la Haute-Marne, des Vosges et de Maine-et-Loire. Charles-Louis Foulon, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Émile Bollaert
26. Asclépios n'a plus aujourd'hui de sanctuaire comme il en eut jadis … Épidaure puis … Athènes. Robert Davreux, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Asclèpios
27. Irène se transporte à grands frais… Épidaure, voit Esculape … son temple (emplacement dans un espace à trois dimensions), et le consulte … tous ses maux. La Bruyère (1645-1696)
28. Le désir de connaître l'avenir et d'apprendre la volonté des dieux donna naissance aux oracles : Mars en avait un … Thrace, Mercure … Patras, Vénus … Paphos, Minerve … Mycènes, Diane … Colchide, Pan … Arcadie, Esculape … Épidaure et … Rome, Hercule … Gadès, Trophonius … Béotie, etc. Pierre Commelin

Corrigé des exercices de récapitulation

I. 1. Verbes, locutions verbales, locutions



1. Complétez ces phrases avec les prépositions qui conviennent.

Attention

— Certaines phrases contiennent des constructions directes. Mettez alors les articles qui conviennent, s'il y a lieu.
— Certains articles peuvent se contracter avec les prépositions qui manquent. Dans ce cas, remplacez les articles figurant dans le texte par les formes contractées qui conviennent.

a. L'appareil sonna enfin, mais Thomas, craignant un nouveau piège, **commença** par … **s'assurer** de … l'identité de son correspondant

en vérifiant rapidement le numéro qui s'affichait … sur **le petit écran** : l'appel venait d'un appareil fixe.
(Les parenthèses étaient un « piège » : à la différence de « à », sur indique l'idée d'une surface et convient donc le mieux dans cette phrase).
b. Thomas a toujours trouvé stupide l'idée de **s'assurer** contre … l'incendie et contre … tous ces cataclysmes qui lui coupaient l'appétit à … **chaque fois** qu'il mangeait en regardant le journal télévisé d'un œil distrait : il aimait le risque et il **détestait** Ø … se protéger comme un morne fonctionnaire.
(*Chaque fois* connaît deux constructions, l'une courante et l'autre, littéraire. Laquelle avez-vous employée ? — celle avec à est une construction littéraire.
Le verbe *détester* peut former deux constructions. Quelle est la construction que vous n'avez pas employée ? — La construction directe est la plus courante, celle avec « de » appartenant à la langue littéraire.)
c. Les interprétations de Maria Callas **atteignent** à … la perfection, et il **est difficile** pour une cantatrice débutante de … **s'imaginer** Ø … **pouvoir** Ø … l'égaler un jour.
d. Arrivé au … **haut** de … l'échelle, le jardinier put enfin **atteindre** de sa gaule Ø … les poires dorées qui pendaient au sommet de l'arbre.
(*Haut* forme plusieurs constructions prépositives. Quelles sont celles que vous n'avez pas employées ? — En haut de, jusqu'en haut de).
e. Pendant que M. Valrügis **continuait** à … dicter de sa voix monotone, Betty **s'essayait** au … difficile exercice de la triche : elle avait dissimulé son carnet de vocabulaire dans son pupitre.
(Le verbe *continuer* forme deux constructions, l'une courante et l'autre, propre à la langue littéraire. Laquelle avez-vous choisie ? Quelle est

celle que vous n'avez pas choisie ? — de s'emploie surtout dans la langue écrite ou littéraire, les deux tours étant corrects.)

f. Au bout de quelques heures de délibérations houleuses, le juge **finit** par … prononcer une lourde condamnation **assortie** aux … crimes commis par l'accusé récidiviste.

g. Il s'agit d'une peine d'emprisonnement **assortie** d' … une clause de mise à l'épreuve.

h. Comme la tante **tardait** à … rouvrir les yeux, Clotilde, qui s'impatientait dans le couloir, poussa la porte et **essaya** de … la réveiller pour lui rappeler qu'il était temps de rédiger le testament.

(Le verbe *essayer* connaît deux constructions, une qui est courante — celle avec de — dans la langue actuelle, et une autre, devenue aujourd'hui archaïque. Laquelle avez-vous choisi d'employer ? Laquelle avez-vous écartée ? — *essayer* à est un tour archaïque — Bu **§§ 904, 908**.)

i. Un éclair peut **suffire** pour … éclairer l'abîme ; la lumière est plus touchante, qui fait sentir l'obscurité. F. Hellens

(Le verbe *suffire* peut former deux constructions. Quelle est la construction que vous n'avez pas employée ? — *suffire* à — Dans cette phrase, les deux constructions sont possibles puisque le sujet du verbe conjugué — *éclair* — est l'agent — c.-à-d. il « fait l'action » exprimée par l'infinitif. La construction avec à — que l'auteur n'a pas choisie — est d'ailleurs la plus précise.)

j. Cette autre moitié de la vie où nous **pensons** Ø … veiller n'est-elle pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous **pensons** Ø … dormir ? ? B. Pascal

(Le verbe *penser* change de construction suivant le sens. Quel est le sens du tour que vous avez retenu ? Citez des synonymes. — Trois

réponses au moins sont possibles pour la structure directe : « *croire* », « *espérer* » et « *se flatter de* ».)

k. Ceux qui l' [le mot savant] emploient ont une intention qu'ils ne **pensent** pas à … éclairer, quelquefois qu'ils ne veulent pas éclairer. R. Hagnauer

(Quel est le sens du verbe *penser* dans la construction qui convient ? Citez un synonyme. — « *avoir l'idée de* », « *ne pas oublier de* »)

l. Là, ils se rappelèrent tous deux Ø … les fauteuils et Ø … le canapé de velours grenat, dont, enfants, ils faisaient, dans leurs jeux, des murs et des citadelles. A. France

(Dans l'usage correct de la langue, le verbe *se rappeler* ne se confond pas avec *se souvenir.* Les articles qui précèdent *fauteuils* et *canapé* restent donc inchangés.)

m. Mais comme il revenait sur ses pas, talonné par l'heure du travail, équitablement partagé entre le sentiment du devoir et son amour du bien-être, brusquement il s'était rappelé Ø … n'avoir pas pris de café à son repas, et devant cette considération il avait imposé silence à ses scrupules. G. Courteline

(Devant un infinitif, le verbe *se rappeler* ne se confond pas non plus avec *se souvenir.*)

I. 2. Verbes, locutions verbales, locutions



1. Complétez ces phrases avec les prépositions ou les locutions prépositives qui conviennent.

Attention

— Certaines prépositions peuvent être des formes contractées avec les pronoms compléments (ex. : à lui, à elle = lui, à eux, à elles = leur ; à cela, à le faire = y ; de cela = en)
— Certaines constructions sont des constructions directes, c.-à-d. sans préposition (= Ø — absence de préposition). Les pronoms personnels se présentent alors sous leur forme simple (ex. le, la, les).

a. Il était las de vendre des livres, il voyait le métier perdu, et il lui … **tardait** de … céder son fonds et de … se retirer dans sa maison de campagne, où il passait tous ses dimanches. A. France
(Le tour impersonnel se construit avec de.)
b. Les proches de la malade s'inquiétaient, mais le médecin leur … a **assuré** que la guérison complète n'était qu'une question de temps et de patience.
(Il s'agit d'un tour courant.)

c. Les proches de la malade s'inquiétaient, mais le médecin Ø les … a **assurés** que la guérison complète n'était qu'une question de temps et de patience.
(Il s'agit d'un tour considéré comme littéraire.)
d. Je n'ai jamais tenu de tels propos et j'en … **atteste** Ø … tous les collègues qui ont assisté à … notre réunion.
(Quel est le sens du verbe *attester* dans cette construction ? Citez un synonyme. — « *prendre à témoin* »)
e. Le prévenu **a reconnu** Ø… posséder un lourd passé judiciaire, mais il **a juré** Ø … ne pas avoir quitté son domicile, et il en … **attestait** Ø … son chat Botté, Ø … son serpent Milverton et Ø … ses autres animaux de compagnie, qu'il élevait en grand nombre.
(Quel sens prend le verbe *attester* dans cette phrase ? Citez un synonyme. — « *prendre à témoin* »)
f. Les livres que je découvris dans la bibliothèque du capitaine Nemo, et dont la plupart étaient annotés de … **sa main**, **attestaient** Ø … sa curiosité et Ø… son immense culture.
(Quel est le sens du verbe *attester* dans cette construction ? Citez deux synonymes. — « *prouver », « révéler »*)
— Nommez le type de complément dont *sa main* est le noyau, le terme central. — le complément d'agent)
g. Gisèle **s'est efforcée** de …(ou à) prendre l'accent parisien et elle y … **a** presque **réussi**, mais dans des moments de fatigue, les syllabes qui **semblaient** Ø … s'allonger dans sa bouche et les v qui se transformaient en f attestaient Ø … ses véritables origines.
(Le verbe *s'efforcer* connaît deux constructions, l'une propre à la langue courante, l'autre, à la langue littéraire. Laquelle avez-vous choisie ? — de — tour courant, à : tour littéraire.)

h. En proposant des extraits des *Mémoires de guerre* de Ch. de Gaulle pour le baccalauréat littéraire, les concepteurs de l'épreuve ne **s'attendaient** pas Ø … que des professeurs de lettres allaient crier (ou puissent **crier**) à … la « négation de leur discipline ».
(Choisissez, pour le verbe *s'attendre*, le tour propre à la langue soignée. Et quel est le tour courant ?
— Dans la langue soignée, le verbe *s'attendre* se construit avec des propositions conjonctives sans préposition. Le tour courant est *s'attendre* à ce que.)
i. En libérant l'éléphant à … **la faveur** d' … une nuit sans étoiles, Étienne **fit attention** Ø … que les gardiens du cirque fussent d'abord partis vers les lupanars du faubourg.
(Quelle est la signification de la locution prépositive dont *faveur* est le noyau ? — « grâce à », « à l'occasion de ».
— Choisissez, pour la locution verbale *faire attention,* la construction la plus fréquente, au sens de « veiller » — faire attention que. *Faire attention à ce que*, construction qui semble moins soutenue, est également admise par l'Académie.)
j. Fidèle à ses convictions, le député argumenta vigoureusement contre … la loi qu'il avait toujours qualifiée de scélérate.
(Le verbe *argumenter* peut-il se construire à la voix active sans préposition ? — Dans un usage régulier non, la construction directe étant une imitation d'un tour anglais.)
k. Dans son essai, Simone de Beauvoir argumente longuement en … **faveur** d' … une égalité effective entre les sexes, et elle **croit** à … la réalisation de cet idéal grâce à l'avènement d'une société socialiste.
(Quelle construction — directe ou indirecte — convient pour employer le verbe *argumenter* ? — Seule la construction indirecte — c.-à-d. avec

une préposition ou une locution prép. — peut s'employer dans un usage soigné de la langue. On peut choisir la locution prépositive en … **faveur** de, mais *pour*, propre surtout à la langue orale, reste aussi une des possibilités correctes.

— Quel est le sens du verbe *croire* dans cette construction ? — *« ajouter foi à un propos »*)

l. Dans ce livre, la neurobiologiste Catherine Vidal discute Ø … la validité scientifique d'une étude américaine, dans laquelle les auteurs, argüant de … quelques examens de cadavres de malades du SIDA, concluent à … la présence d'un gène de l'homosexualité.

(Quel est le sens du verbe *discuter* dans cette phrase ? — « examiner une question en en débattant »

Quel est le sens du verbe *argüer* dans cette construction ? — *« tirer une conséquence de »*

Quel autre verbe pourriez-vous employer dans ce sens ? — *« argumenter de »*)

I. 3. Verbes, locutions verbales, valeur spatiale des prépositions — récapitulation

Niveau ○ ◀
Exercice

1. Complétez ce passage tiré d'un récit de Franz Hellens avec les prépositions ou les locutions prépositives qui conviennent. Justifiez vos choix en réfléchissant notamment à la valeur spatiale des prépositions.

Le souvenir de ma visite au … (simple indication de l'endroit considéré comme un point) musée commençait à … (de serait également possible, car il s'agit de la langue écrite) s'éloigner. Quand j'eus pénétré dans … (*pénétrer* se construit avec dans puisqu'il s'agit d'indiquer l'idée d'entrer dans un volume **Voyez** *Clef*) ma maison et me fus assis devant … la table (à pourrait également convenir, quoiqu'au prix d'une nuance de sens) où le repas du soir était servi ; une seule figure restait dans … ma mémoire : celle du … (le complément d'appartenance s'introduit avec de dans l'usage ordinaire) vieux jardinier qui fumait sa pipe à … (simple indication de l'endroit considéré comme un point) l'entrée du jardin. De … (de est la préposition la plus adéquate dans l'usage soigné ; avec révélerait ici un usage relâché) quel air il m'avait regardé

quand je lui avais parlé à … la sortie (endroit considéré comme un point). […]
La pensée de cet homme continua de … (tour propre à la langue écrite ; à serait également possible) m'occuper quelque temps, tandis que je mangeais, puis elle disparut à … son tour (construction courante). Le repas était bon. Je l'arrosai d'… une ration de vin (de introduit le complément de moyen ou d'instrument) plus abondante que d'…(en l'absence de dét. possessif, seul de est possible) habitude fixant les yeux sur … (sur introduit ici le compl. de lieu, mettant en évidence une surface) la fenêtre ouverte, par où les insectes de nuit n'allaient pas tarder à … (tarder à est le tour courant dans la langue commune) faire leur entrée. […] la lumière de la lampe, au-dessus de … (au-dessus de est le seul tour possible, la variante construite avec *en* ne faisant pas partie de l'usage régulier) la table, n'éclairant au-dehors qu'un pan de mur, l'annexe de l'habitation voisine […]. On pouvait se croire en … (en se met devant un nom précédé de l'adjectif *plein* **Voyez** *Milieu*) pleine ville, et j'étais à … deux lieues de … Paris (à + indication chiffrée + de marque la distance **Voyez** *Heure et Minute*). Je savais qu'il suffisait de … (ce tour impersonnel se construit de) me lever.

II. Prépositions — indices d’espace



Complétez avec les propositions qui conviennent.

> **Attention**
>
> Certaines propositions se contractent ou se combinent avec un article défini. Vous pouvez choisir entre : *à, à l’, au, contre, dans le, de, en, par* et *sur*.

Rappel de la règle **(Bu §§ 1051, 588, 580, 1050)**

On emploie *en* devant les noms de pays féminins ou commençant par une voyelle ; on met *au* (à + le) devant les noms de pays masculins s’ils commencent par une consonne (*au* Nigéria mais *en* Israël).
Devant les noms de pays ou d’archipels au pluriel, on met *aux* (à + les) — aux Pays-Bas, aux États-Unis, aux Philippines.
Devant les noms de grandes îles, on emploie généralement *en* (pour indiquer l’emplacement ou la direction) ou *à* s’il s’agit de petites îles dont le nom ne prend pas l’article (*en* Nouvelle Guinée, mais *à* Terre Neuve, à Malte, à Chypre).
En précède les noms de provinces ou de régions féminins ou commençant par une voyelle ; *dans le* se met devant les noms masculins et commençant par une consonne (*dans le* Tyrol, *dans le* Brabant) ; *en* peut s’employer également, et parfois *au*.

Devant les noms de villes qui ne sont pas précédés d'articles, on met *à* pour une simple indication de lieu ; devant les noms de villes précédés d'un article défini, on emploie la préposition *à* contractée avec cet article. L'emploi de *en* est un emploi archaïsant ou régional (*en* Avignon).

Attention !

Devant les noms de villes pluriels précédés d'un article défini, la préposition se contracte : Aller *au* Caire, *aux* Andelys, *aux* Sables d'Olonne (**Bu § 580**).

La préposition *dans* signale que l'on envisage le lieu indiqué non pas comme un point, mais comme un espace à trois dimensions : aller *à,* mais se promener *dans.*

1. Lautréamont est né … *à* Montevideo (ville), …*en* Uruguay (pays), le 4 avril 1846, le jour de la saint Isidore (Jean-Luc Steinmetz, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Ducasse)
2. Les conditions de sécurité se sont dégradées sensiblement … *au* Honduras (pays) : le Honduras a le taux d'homicides le plus élevé … *de* toute l'Amérique centrale (*www.voyage.gc.ca* *Ministère des Affaires étrangères du Canada*).
3. Martinez offrait de livrer … *au* Mexique (pays), privé de marine, les deux navires espagnols avec leurs munitions, leur armement de guerre, et de mettre les équipages à la disposition de la Confédération. Jules Verne
4. *Un drame … au Mexique* est le titre d'une nouvelle que Jules Verne publia en 1851 dans *Le Musée des familles* [titre d'une publication périodique].

5. L'état d'urgence a été décrété … *en* Équateur (pays), jeudi 30 septembre 2010, après que des manifestations [de policiers et de militaires] … *à* Quito (ville) et … *à* Guayaquil (ville) ont dégénéré, faisant craindre un coup de force de l'armée … *contre* le gouvernement. *Le Monde*

6. Richard W. Trust, le consul … *de* Zanzibar (île et ville, s'emploie sans article), eut vent de ce qui se faisait … *au* Kilimandjaro (province). Jules Verne

7. En 1859, M. Guillaume Lejean, chargé d'une mission par le gouvernement français, se rendit … *à* Khartoum (ville) … *par* la mer Rouge [Khartoum ne se trouve pas sur la mer Rouge.], s'embarqua … *sur* le Nil avec vingt et un hommes d'équipage et vingt soldats. Jules Verne

8. Plusieurs voyageurs tentèrent de parvenir aux sources du Nil, en prenant un point de départ *sur* la côte (rivage envisagé du côté de la terre) orientale de l'Afrique. Jules Verne

9. Les prix de l'essence et de l'électricité pour les bas revenus vont baisser … *à* La Réunion (île, s'emploie avec article). *Le Figaro*

10. Un an après être subrepticement revenu … *en* (ou *à* — île ; s'emploie sans article ; *en* — référence possible à [en] République d'Haïti) Haïti après vingt-cinq années d'exil en France, Jean-Claude Duvalier pourrait remporter son pari osé. *Le Figaro*. Cfr Bu **§ 48**

11. L'ancien dictateur haïtien Jean-Claude Duvalier est revenu … à Port-au-Prince (ville) dimanche 16 janvier. *Le Monde*

12. … *À* Haïti (île) — partie … *de* Saint-Domingue (île ; s'emploie sans article) devenue française en 1697 et indépendante en 1804 — le français est resté langue officielle ; le créole est lui aussi devenu officiel après 1980. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

13. La faible diffusion du français … *en Haïti*, étonnante pour un pays francophone depuis trois siècles est due … *à* un certain nombre de facteurs. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas
14. Les dieux africains survivent … *au* Brésil (pays), …*à* Cuba (grande île lointaine), … *à* Haïti et … *en* Louisiane (État). Roger Bastide, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Haïti
15. Les plus fortes baisses des ventes de détail ont été observées … *à* Malte (petite île) et … en Slovénie (pays), et les hausses les plus marquées … *au* Portugal (pays) et … *en* Belgique (pays). *Le Figaro*
16. L'attachement à la langue française reste vif … *en* Argentine (pays), … *au* Brésil (p.) et … *au* Pérou (p.), comme … *au* Chili (p.). *Atlas de la langue* française, éd. Bordas
17. … *Aux* Caraïbes la situation se présente comme suit : … *à* Saint-Domingue la présence francophone est surtout assurée par la Maison de France ; … *au* Honduras (p.) un étudiant sur trois suit des cours de français dans l'enseignement supérieur ; … *au* Costa Rica (p.) le français est obligatoire pendant trois ans en secondaire ; … *au* Panama (p.), le français est en recul très net. *Atlas de la langue* française, éd. Bordas
18. Un avertissement de « vents violents » atteignant jusqu'à 170 kilomètres … *à* l'heure (on dit *à* l'heure et non °par heure. Cfr Bu **§ 1048**) restait en vigueur … *à* Terre-Neuve (grande île lointaine), où des rafales ont atteint 151 kilomètres … *à* l'heure … *au* sud-ouest (*à* [+le] — point sur la carte, simple indication de lieu) de l'île pendant la journée. *Le Figaro*
19. … *En* soirée, environ 20 000 foyers étaient plongés … *dans le* noir … *au* Nouveau-Brunswick (prov.), … *en* Nouvelle-Ecosse (prov.) et …

à l'Île-du-Prince-Édouard, … *en* raison de pannes causées par des chutes de branches d'arbres. *Le Figaro*

20. L'enseignement du français … *en* Afrique noire a mis plus de temps à se répandre … *en* dehors des villes qu'… *en* Indochine ou … à Madagascar (grande île lointaine). *Atlas de la langue* française, éd. Bordas

21. Il n'a jamais songé à se rendre …*à* Djibouti, …*à* Monaco, *à* … Saint-Marin, ou encore *à* … Andorre, ces petits États dont il avait appris les noms au cours de géographie et qui n'avaient en commun que le fait d'être cités ensemble dans une règle de grammaire. (petits États dont le nom s'emploie le plus souvent sans article. Cfr Bu **§§ 588, 1051**)

22. On n'entre pas …*aux* Açores (archipel) comme on entre *à* Belgrade (ville) ou *en* Inde (p.) : vous vous retrouvez parachuté …*dans* une espèce de monde parallèle (emplacement dans un espace à trois dimensions) ! Frédéric Taddeï, *Le Figaro*

23. Les fils du roi Henri II Plantagenêt font régner le désordre *en* Gascogne (rég.), *en* Anjou (rég.), *en* Normandie (rég.) et *en* Bretagne (rég.). Roland Marx, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Empire angevin

24. Sécheresse : restrictions en Anjou (rég.). *Le* Figaro

25. Sous-préfet *dans l'*Aube (rég.) puis *dans le* Vaucluse (rég.), Émile Bollaert est, à partir de 1929, préfet de la Haute-Marne, des Vosges et de Maine-et-Loire. Charles-Louis Foulon, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Émile Bollaert (Les deux premières prépositions introduisent des compléments de lieu, tandis que les trois suivantes, des compléments du nom.)

26. Asclépios n'a plus aujourd'hui de sanctuaire comme il en eut jadis à Épidaure (v.) puis à Athènes. Robert Davreux, *Encyclopædia Universalis, s.v.* Asclèpios

27. Irène se transporte à grands frais… *en* Épidaure (v. — usage archaïque. Cfr Bu **§ 1051**), voit Esculape … *dans* son temple (emplacement dans un espace à trois dimensions), et le consulte … sur tous ses maux. La Bruyère (1645-1696) (« Sur » signifie ici « à propos de ». « Pour » serait également possible, mais avec une nuance de cause.)

28. Le désir de connaître l'avenir et d'apprendre la volonté des dieux donna naissance aux oracles : Mars en avait un … *en* Thrace (rég.), Mercure … *à* Patras (v.), Vénus … *à* Paphos (v.), Minerve … à Mycènes (v.), Diane … *en* Colchide (contrée anc.), Pan … *en* Arcadie (contrée anc.), Esculape … *à* Épidaure et … *à* Rome (v.), Hercule … *à* Gadès (v.), Trophonius … *en* Béotie (contrée anc.), etc. Pierre Commelin

Bibliographie sélective

BAL, W. *et alii*, *Belgicismes. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*, éd. Duculot, Louvain-la-Neuve, 1994.

BAYLON, Ch. et MIGNOT, X., *Sémantique du langage. Initiation,* éd. Nathan, Paris, 1995.

BESCHERELLE aîné, *Dictionnaire national,* 2 vol., éd. Garnier, Paris, 1845-1846.

BRUNOT, F., BRUNEAU, Ch., *Précis de grammaire historique de la langue française*, éd. Masson, Paris, 1969.

BRUNOT, F., *La pensée et la langue,* éd. Masson Paris, 1926, 1953.

CERVONI, J., *La préposition. Étude sémantique et pragmatique,* éd. Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve, 1991.

DAUZAT, A., *Le génie de la langue française*, éd. Payot, Paris, 1943.

Dictionnaire de l'Académie française, 8e éd., 1932-1935, version informatisée.

Dictionnaire de l'Académie française, 9e éd., 1992- (édition en cours de rédaction), version informatisée.

Encyclopædia Universalis, version informatisée, 2008.

DEHARVENG, J., *Corrigeons-nous ! Récréations philologiques et grammaticales*, t. 1, 2, 4, 5, éd. Félix, Bruxelles, 1922-1926.

DUBOIS, J. (sous la dir. de), *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, éd. Larousse, Paris, 1975.

DUBOIS, J., (sous la dir. de), *Lexis Larousse de la langue française*, éd. Larousse, Paris, 2002.

FOULC, Th. (sous la dir. de), *Le Petit Robert. Dictionnaire universel des noms propres,* éd. Le Robert, Paris, 1994.

FRANCARD, M., GERON, G., WILMET, R. et A. WIRTH, *Dictionnaire des belgicismes,* éd. De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2010.

GIRAC-MARINIER, C. (sous la dir. de), *Le Lexis. Le dictionnaire érudit de la langue française,* éd. Larousse, Paris, 2014.

GOOSSE, A., *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises*, éd. Peeters, Louvain-la-Neuve, 1991.

ID., *Façons belges de parler,* éd. Le Cri-Académie royale de langue et littérature françaises, Bruxelles, 2011.

GOUGENHEIM, G., *Les mots du français dans l'histoire et dans la vie,* éd. Omnibus, s.l., (1967 et 1975), 2008.

GREVISSE M., *Le bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui,* éd. Duculot, Gembloux, 1980.

GREVISSE, M. et GOOSSE, A. *Le bon usage. Grammaire française*, éd. De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2016.

GUIRAUD, P., *La sémantique,* éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1966.

ID., *La stylistique,* éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1967.

HAGÈGE, Cl., *L'homme de paroles,* éd. Gallimard, Paris, 1986.

HANSE, J. et BLAMPAIN, D., *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne,* éd. De Boeck, Bruxelles, 2000.

IMBS, P. *et alii*, *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècles : (1789-1960)*, version informatisée, éd. CNRS.

KLEIN, J.-R., Variations… sur la variation [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2016. Disponible sur : http://www.arllfb.be.

KUKENHEIM, L., *Grammaire historique de la langue française. Les parties du discours*, éd. Universitaire Pers Leiden, Leyde, 1967.

LE BIDOIS, G. et LE BIDOIS, R., *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, 2 vol., éd. Picard, Paris, 1971.

LEEMAN, D. (sous la dir. de), *Énigmatiques prépositions. Langue française,* n° 157, 2008.

LITTRÉ, É., *Dictionnaire de la langue française.* Avec supplément, 7 volumes, éd. Hachette, Paris, 1877 (réimpr. 1987).

MATORÉ, G., *Histoire des dictionnaires français,* éd. Larousse, Paris, 1968.

Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire du Bon usage, éd. Duculot, Gembloux, 1966.

Nouveau Littré (*Le*). *Dictionnaire de référence de la langue française,* éd. Garnier, Paris, 2005.

PICOCHE, J., *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire,* éd. Nathan, Paris, 1977.

PORTEAU, P., Fossiles linguistiques en français moderne, in *Deux études de sémantique française,* éd. P.U.F., Paris, 1960.

POTTIER, B., *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*, éd. Klincksieck, Paris, 1962.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, éd. Presses universitaires de France, Paris, 2016.

ROBERT, P., REY-DEBOVE, J. et REY, A., *Le Petit Robert*, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française,* éd. Le Robert, Paris, 1967, 2012.

VANDELOISE, Cl., *L'espace en français,* éd. du Seuil, Paris, 1986.

WAGNER, R.-L., PINCHON, J., *Grammaire du français classique et moderne*, éd. Hachette, Paris, 1991.

WARTBURG (von), W. et ZUMTHOR, P., *Précis de syntaxe du français contemporain,* éd. Francke, Berne, 1947.

Index des auteurs

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web: **www.deboecksuperieur.com**

Couverture : LAGALERIEgraphic

Mise en page : Nord Compo

Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

EAN : 978-2-8073-2323-0



Préposition

« Merci **de** votre message » ou « **pour** votre message » ?
« Se fâcher **contre** quelqu'un » ou « **sur** quelqu'un » ?
« Une terrine **de** saumon » ou « **au** saumon » ?

Choisir la bonne préposition est un véritable casse-tête!

Cet outil propose :
- **règles et exceptions ;**
- **explications simples et claires, démarche progressive ;**
- **ouvertures culturelles, exemples nombreux, classiques et actuels ;**
- **exercices récapitulatifs avec leurs corrigés ;**
- **index détaillé.**

Destiné à tous ceux pour qui le bon usage de la langue française est une nécessité et un plaisir !

GREVISSE
LANGUE FRANÇAISE

Apprenez, vérifiez, explorez et entraînez-vous !

- Une série d'ouvrages pratiques, rigoureux, accessibles et attrayants
- À garder à portée de main pour répondre à toutes les questions de langue au quotidien
- Dans la filiation du *BON USAGE* de Maurice Grevisse et André Goosse



www.deboecksuperieur.com